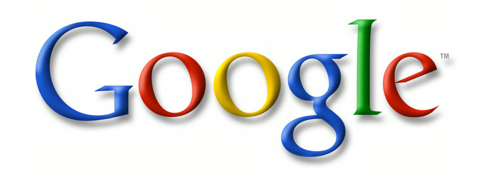


HISTOIRE

DU

CALVINISME.

HISTOIRE
DU
CALVINISME
et celle du
PAPISME
mises en parallèle:

OU APOLOGIE POUR LES RÉFORMATEURS, POUR LA RÉFORMATION, ET POUR LES RÉFORMÉS, DIVISÉE EN QUATRE PARTIES; CONTRE UN LIBELLE INTITULÉ L'HISTOIRE DU CALVINISME.

Par Mr. MAIMBOURG.

Première Partie.

Qui contient l'Apologie pour les principaux Réformateurs, pour les Martyrs de la Réformation, pour Calvin, pour sa Personne, pour sa Doctrine et pour sa Religion.

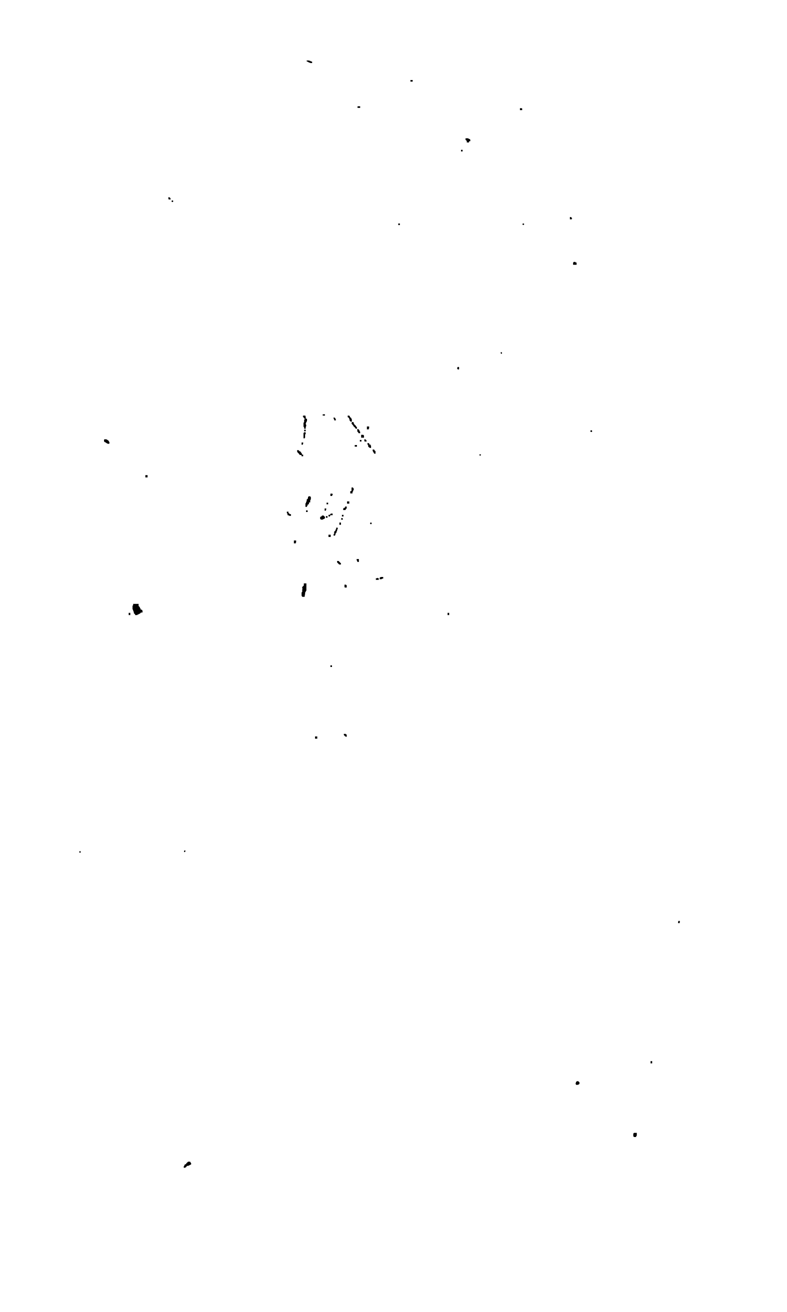
PAR P. J.

TOME I.

SECONDE ÉDITION,

SUR CELLE IMPRIMÉE A ROTTERDAM EN 1683.

1823.



PRÉFACE. (*)

Dans le siècle où nous sommes on n'aime pas les gros livres, ni les longues Préfaces. Pour ce qui est du livre il est un peu gros, mais qu'y faire, il n'y a plus moyen de l'abréger. Peut-être que ceux qui ne s'étonneront pas de la grosseur de l'ouvrage et qui entreprendront de le lire, se trouveront à la fin avant d'avoir eu le temps de s'ennuier, parce qu'on y trouvera une assez grande diversité de choses pour délasser l'esprit. Ceux qui ne voudront pas m'en croire, en useront comme il leur plaira. Il y a une inquisition établie dans une bonne partie de l'Europe pour empêcher qu'on ne lise certains livres, mais heureusement il n'y en pas pour obliger les gens à lire les livres dont la taille ou le titre leur déplait. Nous pouvons pourtant avertir le public qu'il s'agit ici d'une affaire importante; c'est un grand procès entre l'Eglise Romaine et les Protestans de France, d'Angleterre, d'Ecosse et des Pays-bas, L'Eglise Romaine accuse la religion Protestante de s'être établie par le fer, par le feu et par toutes sortes de violences. La religion Protestante non-seulement nie

(*) Cette préface de l'Auteur est ainsi que le livre même du XVIIe. Siècle, et a paru *deux ans avant la* Révocation de l'édit de Nantes.

ce fait, mais elle ajoute qu'il est étonnant que la religion Romaine lui fasse une telle accusation : elle qui, depuis cinq ou six-cents ans, s'est baignée dans le sang des martyrs de Jésus-Christ, et qui ne s'est conservée dans la domination qu'elle a usurpée, que par les armes, par le fer et par le feu qu'elle a portés dans les flancs de tous les Etats de l'Europe, et l'on peut dire du monde.

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes.

L'affaire est assurément très-digne de la curiosité des honnêtes gens, elle est importante, il n'y va pas de moins que du salut, il faut savoir quelle est la véritable religion, et cela dépend assez de la question que l'on traite dans ce livre ; car tout le monde tombe d'accord de ce principe, que la Religion de Jésus Christ a de l'horreur pour l'effusion du sang et qu'elle est débonnaire, comme celui qui en est l'auteur. De sorte que l'on aura formé un très-grand préjugé contre la Religion de laquelle il demeurera bien prouvé qu'elle est sanguinaire, cruelle et la cause des troubles. Cet examen est d'une assez longue discussion, il a fallu rapporter beaucoup

de faits, dissiper les ténèbres qu'on avoit versées sur l'Histoire du siècle passé, repousser diverses accusations atroces et malignes. Tout cela n'a pu se faire en aussi peu de mots qu'on eut bien voulu. Ainsi il faut qu'on ait quelque indulgence pour l'auteur, et qu'on ne lui fasse pas une affaire de ce qu'il n'a pas été aussi court qu'il avoit résolu d'être. On dira peut-être qu'il auroit bien pu se passer de tant de récriminations qui grossissent son ouvrage; point du tout: rien n'est si juste que de repousser les injures par des vérités, et rien n'est si propre à faire voir l'injustice d'une accusation que de confondre les accusateurs en les convainçant d'être coupables des crimes dont ils accusent les innocens. Au reste si l'auteur ennuie le public par sa longueur il en est déja puni, et cet ouvrage, composé en si peu de temps, lui a plus couté de peine à faire qu'il ne donnera de chagrin à lire. Tout cela ne satisfera pas encore ces Lecteurs qui sont sans miséricorde pour les livres qui vont au-delà de cinq ou six feuilles, mais nous déclarons que ce n'est pas pour eux que nous avons écrit. Voilà pour la grosseur du livre.

Quant à la Préface il est juste de la faire courte, s'il est possible, et d'avoir cette complaisance pour le public à qui nous demandons grace pour la grosseur du livre. Ainsi nous ne dirons presque rien de ce qu'on a accoutumé de dire dans ces préambules. Par exemple, les auteurs ordinairement y donnent un abrégé de ce qu'on doit voir dans le corps de l'ouvrage. Je ne blâme pas cela, cette méthode sert à diverses choses, surtout à faire paroître savans ceux qui ne le sont pas, qui ne lisent jamais que les Préfaces et qui parlent pourtant de tout avec autant d'assurance que s'ils avoient tout lu. Mais quelque utile que puisse être cette méthode, nous ne nous en servirons pas ici: ceux qui voudront être instruits nous liront s'il leur plait; sinon je les renvoye à l'indice des Chapitres, qui leur apprendra du dessein que nous avons autant que nous pourrions leur en apprendre ici.

Les auteurs ne manquent guères aussi de rendre raison des motifs qui les ont portés à écrire. Les raisons qui ont obligé l'auteur de ce livre à mettre la main à la plume, sont si connues qu'il est presque inutile d'en parler. *L'histoire* du Calvinisme du sieur Maimbourg

est un ouvrage qui flétrit une multitude d'honnêtes gens, et qui calomnie tout un parti, lequel fait encore quelque figure dans l'Europe; quoi qu'en dise le sieur Maimbourg, qui prétend que le Calvinisme est aux abois. Si nous sommes aussi près de notre fin qu'on nous le veut persuader, nous en avons tant plus d'intérêt à travailler à notre justification. S'il faut que le Calvinisme meure, il vaut mieux qu'il meure innocent. Il n'étoit donc pas juste de laisser cet accusateur emporté triompher de l'innocence d'une religion qu'on ne veut rendre criminelle qu'afin d'avoir un prétexte de la faire mourir. Et il étoit d'autant plus nécessaire de travailler à la justification du Calvinisme qu'aujourd'hui il est attaqué avec une violence prodigieuse. Tout le monde se mêle de lui porter des coups : les profânes en France sont devenus bigots pour le persécuter, et les ignorans se font auteurs pour écrire contre lui. C'est une affaire de concert : tout de même qu'autrefois quand les Payens vouloient envoyer les Chrétiens *aux lions*; ils publioient qu'ils étoient causes de la guerre, de la sécheresse, de la famine, de la peste, de l'inondation des barbares et des autres fléaux

qui désoloient l'empire : ainsi la France, son Clergé et ses puissances, ayant conjuré la perte de la religion réformée, l'on pousse en avant des écrivains qui la revêtent d'une peau de lion, de tigre et même de singe, c'est-à-dire, qu'on ne se contente pas de la dépeindre comme furieuse et cruelle, ont veut la rendre ridicule. En la regardant comme déja renversée par terre, tout le monde se jette sur elle, chaque animal lui porte des atteintes, les lions lui donnent de la griffe et les ânes lui donnent du pied : ceux qui ont de la capacité et ceux qui n'en ont pas, se veulent signaler contre cette pauvre église affligée. C'est ce qui a obligé le sieur Maimbourg à choisir ce temps-ci pour mettre au jour son histoire du Calvinisme, et qui l'a porté à y répandre tant de poison et tant de fiel. C'est ce qui a donné la naissance à cette violente production qui s'appèle l'*Apologie pour les Catholiques contre la Politique du Clergé*, où le Héros du Jansénisme fait de si grands, mais de si vains efforts pour convaincre le Calvinisme d'être la source de toutes les rebellions contre les rois. (1) Un autre en faisant imprimer des fac–

(1) *Le Feron* Archidiacre de Xaintes.

tums contre les églises de Xaintonge, y met à la tête une sanglante invective contre tout le corps des réformés. Il n'y a pas jusqu'à ce prêtre (1) dont le cœur et l'esprit sont aussi bas que le nom, qui ne veuille être de la partie sous le titre d'*Histoire des Edits de pacification, etc.* C'est un misérable qui, ayant besoin d'un bénéfice pour se tirer de la poudre, a cru faire un sacrifice agréable à ce Jésuite qui distribue les récompenses aux persécuteurs des Réformés. Si on le veut connoître, on n'a qu'à s'adresser au père Meynier, autre Jésuite, et lire le livre imprimé, il y a quelque temps, chez Léonard, imprimeur du Clergé, sans nom d'auteur, sous le titre de *Revue des Edits, déclarations, etc.* Là on verra comment Meynier traite ce Soulier prêtre, sans le nommer, et comment il prouve qu'il est ignorant et imposteur, ne sachant ni grec ni latin : et cependant il veut être auteur au dépend des Réformés. Il a fort bien pris son parti, il n'est pas nécessaire d'être habile pour écrire contr'eux et pour être payé : les valets d'armée sont reçus à faire le coup de lance aussi bien que les chevaliers de

(1) Soulier *Prêtre*, *Histoire des Edits de Pacification.*

l'ordre. Je ne crois pas qu'il y ait au monde un imposteur qui ait poussé la hardiesse de mentir aussi loin. Je n'en veux qu'une preuve et qu'un exemple; ce sont les affaires du Poitou et la conduite du sieur de Marillac à l'égard de ceux de la religion réformée de cette province. Toute l'Europe a oüi dire qu'on y a fait les dernières violences, qu'on a traîné les gens à la messe par les cheveux, qu'on a pendu, brulé les pieds, battu, tué, assommé de coups de bâton, chassé dans les bois, dépouillé de biens, mangé, consumé jusqu'aux os, ceux qui n'ont pas voulu se convertir et aller à la messe pour de l'argent. Soulier, prêtre, intervient là-dessus et prononce de son tribunal que cela est faux, qu'on n'a fait dans cette province aucune espèce de violence, et que tout se réduit à quelque dissipation de fourrage faite par les soldats que le roi avoit envoyés dans ce lieu pour y vivre en discipline. Ne faut-il pas avoir une hardiesse qni va jusqu'au prodige pour avancer de semblables choses? Nier des faits dont il y a quarante mille témoins oculaires vivans en Angleterre, aux Pays-bas et dans toutes les provinces de l'Allemagne; des faits, dis-je

encore, dont toute la France est témoin, qui se sont commis à la face du soleil sans détour et sans mystère ! N'est-il pas bien apparent que des gens quittent leur pays, passent la mer et s'aillent exposer à la nécessité de mendier en pays étranger et même au péril d'y mourir de faim, pour une simple dissipation de fourrage ? N'est-il pas bien vraisemblable que dans la posture où sont les réformés en France ils aient eu la hardiesse de présenter au roi, à ses ministres et à ses parlemens des requêtes chargées d'accusations atroces et calomnieuses contre les Catholiques Romains, sans qu'on les en ait châtiés ? Le sieur Marillac est bien débonnaire de n'avoir pas travaillé à faire faire le procès à ces insolens qui ont osé l'accuser faussement de tant de violences. Rien n'étoit plus propre pour décrier le Calvinisme que cela : on eut tiré de là plus d'avantage contre lui que de l'Histoire du sieur Maimbourg. Il falloit le convaincre d'impudence et de mensonge, on croiroit facilement les Calvinistes capables de tout, quand on les verroit convaincus d'une calomnie aussi folle et aussi aisée à refuter que seroit celle là, que d'accuser des gens

débonnaires d'avoir commis d'horribles violences, et de citer pour le prouver des témoins par lesquels on pourroit être convaincu de faux. On a imprimé une liste des convertis de Poitou qui monte à près de quarante mille : cela est merveilleux que des soldats qui ne font aucun mal aux Huguenots, aient le don de les convertir en si grand nombre! L'esprit de conversion s'est bienheureusement rencontré dans le Poitou, à l'exclusion de toutes les autres provinces, pour ramener tant de gens à l'Eglise, sans qu'on ait employé des moyens de douceur et de persuasion. Encore si l'on se contentoit de dire que ces violences se sont faites contre l'intention du Roi, on trouveroit facilement créance ; car en effet il n'y a pas d'apparence qu'un si grand Prince ait donné dans des voies de conversion si basses et si indignes de la grandeur de son ame. Voici là-dessus quelque chose de surprenant : l'auteur de l'*Apologie pour les Catholiques* a fait depuis peu un nouveau livre qui a pour titre, *Réflexions sur le préservatif contre le changement de religion*. Le public ne le voit pas encore, il *n'est visible* qu'aux privilégiés, car il est dans

le temps du mystère et non pas dans celui de la révélation. Il faut que les ouvrages de Messieurs les Jansénistes mûrissent sur la paille dans le grenier de l'Imprimeur long-temps avant que de s'exposer à la diversité des goûts. Mais ceux qui l'ont vu par hasard disent que là dedans l'auteur rend raison pourquoi en répondant à la politique du Clergé il n'avoit rien dit dans l'*Apologie pour les Catholiques* de ces persécutions de France dont les Réformés se plaignent. Il dit qu'il n'en étoit pas alors fort bien informé, c'est pourquoi il n'en avoit pas voulu parler, mais qu'à présent il en peut dire ce qu'il en a appris de certain, c'est que toutes ces plaintes et ces prétendues persécutions sont des calomnies. Et cette révélation lui est venue par le canal de Soulier prêtre, dont il copie mot-à mot tous les passages où il est parlé de la fausseté de nos plaintes au sujet de la persécution. Il me semble que ce célébre Janséniste ne devoit pas être si incrédule sur les persécutions que l'esprit dominant en France dans le conseil de conscience est capable d'exciter contre les gens qui ne veulent pas conformer leurs sentimens à ceux de Monseigneur l'Archevêque

d'un tel lieu, et de Monsieur le père tel. Cet exil, ces retraites cachées où il est obligé de se tenir, ces pélérinages de Flandres en Hollande et de Hollande en Flandres, et les diverses persécutions que son parti souffre, le devroient persuader qu'on est capable de tolérer des excès et des violences contre les Calvinistes et contre les honnêtes gens. C'est cette incrédulité qui fait ma première surprise. La seconde est de voir ce grand auteur d'autrefois être devenu copiste aujourd'hui. Il a une si forte passion de faire de gros livres qu'il fait passer ses premiers ouvrages dans les derniers, et de plus il transcrit presqu'entiers les ouvrages d'autrui dans les siens. Encore s'il nous tiroit ces longs extraits de quelques livres rares et qui ne sont pas dans les mains de tout le monde, si cela étoit inutile à quelques gens cela seroit utile à d'autres. Mais il nous copie des livres imprimés depuis trois jours, et qui se trouvent par tout. Dans son Apologie pour les Catholiques il a bien pris la peine de nous copier plusieurs chapitres des Voyages de Tavernier, touchant la conduite des Hollandois aux Indes; le livre est commun, il est imprimé dans ces Provinces, tout le monde l'a

lu, on le peut lire, il n'y a pas de boutique où on ne le puisse trouver. Mais voici bien plus, les Catholiques romains se sont donnés la peine de faire imprimer en ce pays le livre du prêtre Soulier, intitulé : *Histoire des Edits de pacification, etc.*; il n'y a pas plus de deux ou trois mois que l'édition s'en débite, et voici un écrivain qui nous le cite et nous le copie presque entier comme un livre qui seroit aux Indes et que personne n'auroit jamais vu : je crois que cet auteur s'imagine qu'on ne peut lire que ce qu'il écrit. C'est se donner bien de la peine pour en épargner très-peu au lecteur, il n'y en a guères à qui il ne soit aussi aisé de lire le livre du prêtre Soulier dans son original que dans la copie du Janséniste. Quoi qu'il en soit, sans doute cela fait fort grand plaisir au prêtre : un auteur de sa force n'avoit pas lieu d'espérer de se voir cité : s'il espère aussi avoir l'honneur de se voir réfuté, je crois qu'il se trompera, je ne pense pas qu'il y ait entre nous personne assez ennemi de son repos et assez prodigue de son temps, pour se donner la peine et le loisir de répondre à ses calomnies.

Cette étrange démangeaison que tous les

Ecclésiastiques de l'Eglise romaine ont d'écrire contre le Calvinisme, demandoit qu'on prit sa défense avec quelque vigueur. Ainsi il n'est pas besoin de rendre d'autre raison ni d'exposer d'autres motifs que celui-ci pour justifier le dessein de l'auteur de cet ouvrage. Très-volontiers il auroit laissé à d'autres la commission de défendre la Réformation et la conduite des Réformés, si quelque habile homme avoit été en état de s'en charger. Mais l'on sait en quel esclavage sont réduits nos habiles gens de France, il ne leur est plus permis de parler ni d'écrire : on nous condamne sans nous ouïr. Si un pauvre ministre prend la liberté de répondre aux injures qui sont faites à sa religion, il a beau le faire à genoux, d'une manière modeste, sage, modérée, on ne laisse pas de le jeter dans une noire prison, il y croupit plusieurs mois, on le condamne à être honteusement traîné par la ville, à faire amende honorable, et enfin à perdre son bien et à sortir du Royaume. Ceux qui savent ce qui s'est passé à Xaintes au sujet d'une réponse au renversement de la morale, savent bien aussi que je ne ments pas. Il falloit donc que celui qui devoit répondre au

sieur Maimbourg fut hors des prisons de ces ennemis mortels de la vérité, qui étendent leur tyrannie sur les esprits, sur les plumes et sur les langues. C'est ce qui a obligé plusieurs personnes considérables à jeter les yeux sur l'auteur de cette Apologie, et à lui écrire pour le prier d'y travailler. Et il a bien voulu se sacrifier pour le public; je dis se sacrifier, *car il n'y a rien dont le Clergé Romain ne soit aujourd'hui capable.* Sa tyrannie s'étend au-delà de toutes bornes: il ferme les portes du Royaume à nos justes défenses; si un libraire est trouvé chargé d'un livre qui ait pour but de faire voir notre innocence et l'injustice du traitement qu'on nous fait, il est perdu, et la moindre peine qu'on lui fera souffrir sera les galères. On nous fait notre procès à huis clos, il faut que nous périssions sans avoir même la liberté de nous plaindre. Si le hasard fait entrer dans le Royaume quelque livret qui ne soit pas du goût de Messieurs du Clergé, on le condamne incontinent au feu comme un livre de magie. L'auteur de l'Apologie pour les Catholiques s'est amusé à faire des réflexions sur le *Préservatif contre le changement de religion.* On dit que ces réflexions sont tout-à-fait propres

à faire valoir le livre qu'il veut détruire, et qu'il n'est rien de plus foible que cette réponse. Messieurs de Grenoble s'entendent bien mieux en réponse que lui : ils ont fait brûler le *Préservatif* par la main du bourreau. Voila ce qui s'appèle anéantir un livre, car quand une fois il est brulé il n'en revient jamais. Dans le livre qu'on a bien voulu brûler il n'y a pas un terme qui ne soit choisi et qui ne soit plein de respect pour la religion dominante. Mais à quoi sert d'écrire ainsi ? Puisqu'il faut être brûlé, il vaut autant se donner la liberté de dire tout ce qu'on pense. Plaignez vous de la manière du monde la plus sage et la plus humble, l'auteur de l'*Apologie pour les Catholiques* ne laissera pas de dire que vous êtes un impudent, un insolent, un effronté, un calomniateur, un imposteur, un démon. Puisqu'ainsi est, il seroit inutile de garder des mesures. Ce n'est pas qu'on voulût imiter ce genre d'écrire injurieux et frénétique, car cela est indigne d'un honnête homme, mais on peut dire les vérités fortement sans les accompagner de ces outrages qui sont les principaux ornemens du style de l'auteur de l'*Apologie pour les Catholiques*. On a essayé de suivre

cette règle dans cette réponse au livre du père Maimbourg. L'auteur n'a pas cru être obligé de dissimuler les vérités qui sont importantes pour faire connoître les deux religions, et il les a dites de la manière qu'il a crue la plus propre à faire impression sur les esprits. Mais il s'est abstenu de ces manières emportées qui déplaisent aux honnêtes gens. Il y a bien des endroits où il paroîtra du chagrin contre le sieur Maimbourg, on ne s'en défend pas; et qui n'auroit du chagrin en lisant les cruautés et les infidélités de cet auteur contre nous? Mais cependant on a gardé dans cet ouvrage des mesures que ces Messieurs ne gardent pas avec nous, en répondant même aux écrits les plus modérés. Ce n'est pas qu'après tout on s'attende que le Clergé de l'Eglise Romaine soit content de cet ouvrage: au contraire on est assuré qu'il versera sur lui toute sa bile, et qu'il excitera contre l'auteur de nouvelles persécutions. Car ces Messieurs exercent une tyrannie si violente et si injuste que, non contents d'empêcher les réformés d'écrire en France pour leur justification, ils ne veulent pas même qu'ils écrivent ni qu'ils parlent pour se défen-

dre dans les pays où la Religion réformée est dominante. Et si quelqu'un l'entreprend, il devient l'objet de leur aversion et de leur persécution. Dans un pays où le Clergé Romain a bien la hardiesse de faire imprimer des livres outrageans et injurieux au souverain degré contre la Religion Réformée; une *Histoire des Edits de pacification*, qui est un séditieux roman: une *Apologie pour les Catholiques*, qui est un tissu d'injures et d'outrages: un *Calvinisme de nouveau convaincu de blasphéme*, dont le titre seul est une offense intolérable aux Réformés: une *Histoire du schisme de Sanderus*, qui est un affreux tissu de calomnies contre l'Eglise Anglicane: dans un pays, dis-je, où les Catholiques Romains font imprimer ces livres injurieux, ils trouvent mauvais qu'on écrive contr'eux avec liberté. Certainement c'est abuser de la tolérance des souverains, et il seroit juste que l'on obligea les Catholiques romains dans ces provinces, à écrire contre les Réformés avec autant de modération que les Réformés écrivoient en France il y a quelques années contre les Catholiques romains: où leurs livres emportés devroient être traités comme on

traite en France nos livres modérés, c'est-à-dire, qu'on en pourroit empécher le débit. Au moins il me semble que les choses devroient être pareilles et que puisque Messieurs les Catholiques romains se donnent la liberté de nous attaquer ici avec tant de cruauté, ils devroient nous permettre de nous défendre. Pour couvrir cette injuste persécution on intéresse la Majesté du Roi. C'est par exemple, ce que fait l'auteur de l'*Apologie pour les Catholiques*, en parlant de la politique du Clergé, il prétend *que l'auteur a écrit de la manière du monde la plus insolente et la plus dure contre le Roi.* Il n'est point besoin que nous prenions l'intérêt de cet auteur de la politique du Clergé, il se défendra comme il le jugera à propos. Mais parce que c'est une accusation qui tombe sur toutes nos plaintes, il est nécessaire de remarquer qu'il n'y a rien de plus malin que cela. Jamais les rois ne se sont plaints, ou n'ont eu sujet de se plaindre quand on s'est pourvu devant eux contre leurs propres arrêts par de trés-humbles remontrances. Il n'est pas impossible que les meilleurs rois se laissent tromper et se laissent arracher par surprise des ordonnances injustes;

et jamais un prince sage n'a fait un crime à ses sujets d'une plainte modeste, encore qu'elle renferma une accusation tacite d'injustice contre ses arrêts. Ce sont là les termes où nous en sommes, nous nous soumettons à la volonté du roi, mais puisqu'il ne nous est plus permis de lui présenter nos très-humbles requêtes, il faut que nous les fassions voir au public, afin que tout le monde sache les grands sujets que nous avons de nous plaindre d'un Clergé qui abuse de la bonté et de la piété de notre roi pour nous perdre.

La malignité de ce Clergé romain va plus loin qu'on ne sauroit dire : il employe des espions et de malhonnêtes gens pour observer les paroles et les actions de ceux qu'il veut rendre odieux et qu'il persécute, parce qu'ils travaillent à faire voir les défauts de l'Eglise romaine. Et ces gens attirés tout exprès pour faire des calomnies, vont faire rapport aux ministres de Sa Majesté, qu'on a perdu en telles occasions et par telles paroles, le respect que l'on doit au roi. Ce sont des misérables qu'on pourroit confondre si l'on s'en vouloit donner la peine; mais un honnête homme *ne se* doit pas commettre avec de telles gens.

L'auteur

L'auteur de ce livre a là-dessus des déclarations à faire qu'il veut bien faire en public. La première c'est qu'il fait profession de respecter en général toutes les têtes couronnées, et qu'en particulier il a pour le roi, sous la domination duquel il a l'honneur d'être né, toute la vénération et tout le respect qu'un sujet est capable d'avoir pour un prince si grand et si puissant. Et il est assuré que jamais aucune personne sincère ne l'accusera d'avoir écrit ou parlé en public ou en particulier d'une manière opposée à son devoir. Quant à la religion romaine, il déclare qu'il en parlera toujours selon ses sentimens, et comme il la croit très-mauvaise il prend la liberté de le dire toutes les fois qu'il le jugera nécessaire pour l'édification du public. Il distinguera pourtant toujours très-bien la religion de ceux qui en font profession, et comme il a une très grande considération pour les gens de mérite quoiqu'ils soient Catholiques romains, il a un parfait mépris pour les fourbes de profession qui croient pouvoir mentir impunément, pourvu que leurs calomnies tombent sur ceux qu'ils appèlent les ennemis de la religion catholique.

Nous voilà un peu éloignés de l'histoire du *Papisme et du Calvinisme*, mais on y peut

revenir pourvu que ce ne soit pas pour long-temps, afin de tenir la promesse que nous avons faite d'être courts dans la préface. Je sens bien que déjà mon Lecteur m'accuse d'avoir mal tenu ma parole. C'est pourquoi je couperai tout court ces réflexions, après avoir donné la copie d'une lettre de Monsieur Spon, sur l'impression de son histoire de Genève.

A Monsieur .... Pasteur à Jussy.

A Lyon le 22 d'Avril 1679.

MONSIEUR,

J'AI reçu mon manuscrit de Paris pour en faire faire ici une copie qu'il leur faudra envoyer pour être gardée dans la chancellerie. Monsieur de Mézeray y a ajouté de sa main à la dernière page, qu'il avoit lu le manuscrit qu'il trouvoit très beau, et qu'il me donneroit quand je voudrois le certificat pour le privilège. Cependant, il y a rayé cinq ou six passages qui ne leur plaisent pas de la bouche d'un Protestant, savoir celui de ce Dominicain qui avoit peint le Pape et les Cardi-

naux ; celui des faux miracles de notre Dame de grace, et du tableau qui suoit du sang. Item les fourberies qu'on découvrit à la réformation dans les reliques. Tout le remède qu'il y aura est que quand on en aura fait une édition en France, ceux de Genève, s'ils le veulent copier, y pourront ajouter ces omissions. Il a aussi ôté le discours hardi de Bonnivart contre le Pape, et celui que fit Farel dans le conseil la première fois qu'il passa à Genève. Je veux presser de faire faire cette copie dans dix ou douze jours pour la renvoyer au plutôt à Paris. J'y enverrai en même temps ma réponse à Guillet et la première section de mes miscellana. Je suis tout à vous.

SPON.

Cela servira de supplément à l'histoire de Genève et de sa réformation qu'on trouvera dans le second Chapitre de la seconde partie. Et l'on fera là dessus ces réflexions. Premièrement, qu'il fait bon se fier aux livres qui passent par les mains de ces Messieurs, comme l'on voit, ils savent choisir les bons endroits pour s'en défaire. On y trouvera aussi l'explication de cette énigme qu'on avoit peine à comprendre, *qu'un* auteur Protestant en

faisant l'histoire de la ville de Genève, eû oublié des choses si essentielles en parlant d(la réformation de cette ville. Il ne les avoi pas oubliées, mais il a eu la complaisance de les ôter pour avoir une approbation et ur privilège. On peut dire à Monsieur Spon san avoir dessein de le chagriner, que s'il avoi bien voulu se passer de l'approbation de Mr de Mezeray et de celle de Mr. Charpentier il auroit eu plus de part à l'approbation du public, qui vaut bien celle de ces Messieurs Comme il leur arrive quelquefois d'approuver de méchans ouvrages, on se donne la liberté d'appeler de leur jugement et de laisser leur approbation au commencement du livre Un auteur mérite surtout d'être approuvé quand il fait ce qu'il doit faire, et un historien ne fait pas ce qu'il doit faire quand i omet par complaisance dans une histoire, de faits considérables. Monsieur Spon n'a pas dû être surpris du traitement que l'on avoit fai de son manuscrit à Paris, car la chose est for singulière: un Protestant écrit l'histoire de Genève, et il veut qu'elle paroisse avec privilège et approbation des Catholiques romains il falloit bien nécessairement pour cela la tour;

ner selon leur goût, et leur donner la liberté de retrancher ce qui n'y seroit pas. Monsieur Spon est venu au monde pour lui faire voir de semblables singularités, et ceux qui savent quel héros il a choisi pour mettre à la tête de l'histoire de ses voyages ne s'étonneront plus de rien. On me juroit l'autre jour qu'il y eut une grosse dispute et même gageure entre cinq ou six personnes qui ne s'estiment pas ignorantes dans la république des lettres. Deux hommes qui n'avoient jamais vu de Monsieur Spon que l'Epître dédicatoire au très-révérend Père, soutenoient qu'il étoit très-bon catholique, et que jamais petit frère laïc n'avoit écrit avec autant de soumission à son supérieur. Les autres qui savoient bien ce qui en est, rioient sous leur bonnet et paroissoient douter pour faire donner dans le piège ces ignorans qui ne savent pas les manières du beau monde et les privilèges de la république des lettres. Quoiqu'il en soit, la gageure se fit, et ceux qui tenoient pour la catholicité de Mr. Spon furent contraints de se rendre aux preuves qu'on leur apporta qu'il est très-bon Huguenot. Ils payèrent, mais Dieu sait comme ils se déchaînèrent contre la politique

des demi-dévots, pour se récompenser de la perte de leur argent. Il y en eut qui ajoutèrent que si Mr. Spon avoit fait imprimer son histoire avec approbation de Genève, Messieurs de Paris l'auroient davantage approuvée, quoiqu'ils n'eussent pas osé faire imprimer leur approbation, mais c'est la folie des auteurs : on se fait un honneur de certaines choses qui ne nous en font point. On trouvera dans l'abrégé de l'histoire de la réformation de Genève, que nous avons donnée, la plupart des choses que l'on a rayées à M. Spon, excepté le tableau du Dominicain qui avoit peint le Pape et les Cardinaux, nous l'avions omis pour certaines raisons qu'il seroit trop long d'expliquer. Si l'on veut savoir ce que c'est pour commentaire à la lettre, le voici. Dans le couvent des Jacobins l'on trouva entre les titres et les archives de la maison, un tableau où étoit représenté un monstre cornu à sept têtes en posture d'homme sur la selle, qui laissoit aller dans un bassin des prêtres et des moines. Le bassin étoit au milieu d'un fort grand feu, qu'une multitude de démons armés de fourches et de havets attisoient tout alentour. Sous le tableau étoient écrits onze vers

latins rimés, dont le sens étoit, *Qu'un jour le juge général jugeroit les juges particuliers, qu'alors il ne serviroit de rien d'être Pape, Evêque et Cardinal, et qu'il n'y auroit repliques, exceptions ni appélations au saint siège qui pussent empêcher la condamnation*. Le peintre se nommoit Jaques Jaquieri, de la ville de Turin en Piémont, et l'ouvrage étoit de l'an mille quatre cent un. On n'a plus rien à dire, si ce n'est qu'on n'a rien dit sur les dernières pages du livre du sieur Maimbourg, où il travaille à prouver que tous les arrêts et les déclarations qui se rendent tous les jours en France contre les Réformés, ne sont point du tout contraires aux Edits de pacification, ni aux arrêts de Sa Majesté elle-même : qu'on ne fait que nous ôter ce que nous avions usurpé contre la disposition et l'intention des Edits. On n'a rien à dire là dessus, premièrement parce que d'autres gens en ont parlé fort amplement; et de plus il me semble qu'il est bien inutile de prouver des choses incontestables, notoires, avouées de tout le monde, et dont personne ne fait un mystère. On le publie, on le prêche, on l'imprime, on s'en fait honneur. On

le lit à la tête de toutes les déclarations qu'on veut ruiner le Calvinisme et qu'on en viendra à bout. Le P. Maimbourg lui-même l'a imprimé dans ses Epîtres dédicatoires, mais à la fin de son livre ayant oublié le commencement, il soutient qu'on ne fait aucun tort aux Calvinistes et qu'on observe très bien les Edits. Cela me fait faire une réflexion qui se peut appliquer à tous les auteurs de cour : que pour de petits intérêts présens qui ne sont de rien, ils abandonnent leur réputation à toute la terre et à la postérité, ils se couvrent d'une éternelle honte, en s'inscrivant en faux contre des vérités que tout le monde sait, que personne ne peut ignorer et qu'eux mêmes savent bien.

LETTRE
DE L'AUTEUR,
Où il fait voir quel est le Caractère du Jésuite MAIMBOURG.

Je ne sais si c'est par hasard ou par choix, que vous avez tant tardé à me demander ce que je pense de l'*Histoire du Calvinisme* du Jésuite Maimbourg; mais je sens que ce retardement m'a fait grand bien, car si vous m'eussiez obligé de parler aussitôt que je fus sorti de la lecture de ce livre, je n'aurois pu en parler sans une extrême indignation, et peut-être que mon chagrin seroit allé jusqu'à l'emportement. C'est la pièce du monde la plus capable de pousser la patience à bout, et je crois que toute la modération de Socrate et la fermeté de Caton, ne pourroient pas tenir bon contre tant de cruautés, d'insolences, de duretés, de mauvaise foi, de calomnies, et contre tant d'injures atroces de toutes les espèces. Ainsi, Monsieur, je vous dois savoir bon gré de ce que vous m'avez donné le temps de revenir à moi. Je suis plus en état que je n'étois, il y a quelques mois, de juger sainement de cet ouvrage, et de vous dire

mon jugement. Je ne suis quasi plus en colère, la pitié a succédé presque à toute mon indignation. Le public a déja pris soin de nous venger; l'*Histoire du Calvinisme* n'est plus soutenue dans le monde que par un petit nombre de séditieux outrés. Les moins honnêtes gens la méprisent et les plus modérés l'on en horreur comme une production honteuse pour un homme qui vouloit s'établir dans le monde sur le pied d'auteur sage et judicieux. On la regarde comme l'effet d'une politique infernale, on dit que c'est une bassesse et une lâcheté extrême d'insulter d'une manière aussi insolente à des innocens, parce qu'ils sont misérables et persécutés: on ne fait pas mystère, même dans la communion romaine, d'avouer que cet écrivain est sorti de tous les caractères d'historien et d'honnête homme, pour entrer dans ceux de comédien et de malin calomniateur. On ajoute qu'il fait voir que l'esprit séditieux du couvent n'avoit été que suspendu en lui et non pas éteint: et que le Pape a fort grand tort de l'avoir chassé de la religion des Jésuites, puisqu'il est assez méchant et calomniateur pour s'y distinguer. Quelques amis de ces bons pères tournent la chose autrement, et disent que ce livre a paru au jour fort à *propos* pour justifier dans l'esprit de tout le

monde la conduite du saint Père, parce que cet ouvrage fait voir que le sieur Maimbourg mérite de n'être plus le P. Maimbourg, et que la société ne pouvoit qu'être déshonorée par un homme vendu à l'iniquité. Vous m'avouerez, Monsieur, qu'il doit avoir poussé les choses bien loin, pour s'être rendu indigne d'être membre d'une société qui ne se doit piquer ni de sainteté de mœurs, ni de sévérité de morale. Il me semble, Monsieur, que vous devriez vous contenter de ce jugement du public, et regarder le sort de ce livre comme une vengeance que le ciel nous procure et dont nous devrions nous satisfaire. Cependant, cela ne vous satisfait pas; vous voulez que je vous découvre tous les foibles de cet ouvrage, et vous prétendez même que j'en dois instruire le public. Tout ce que je puis faire c'est de vous obéir sur le premier article, en vous disant ce que je pense et de l'auteur et de son livre, et je vous laisserai le soin de faire savoir au public ce que vous voudrez qu'il sache. Mais n'attendez pas que je vous dise aujourd'hui tout ce que j'ai à vous dire là-dessus. Vous pourrez vous repentir de m'avoir engagé à écrire parce que je pourrois mettre votre patience à l'épreuve par mes longues écritures. Mais, Monsieur, vous l'avez voulu et vous devez y penser.

Présentement je veux seulement vous faire connoître quel est le caractère du personnage, qui travaille à nous noircir d'une manière si cruelle. Ce n'est point dans le dessein de lui rendre injure pour injure, mais c'est qu'il est de la dernière importance de connoître les gens, pour savoir de quel poids est leur témoignage et quelle foi on doit avoir pour ce qu'ils disent.

Dès l'entrée je vous avertis que cet homme nous trompe dans le titre même. Ce n'est point une histoire, c'est une satyre violente et emportée, ce n'est pas non plus l'*Histoire du Calvinisme* en général, c'est une déclamation contre les Réformés de France. N'est-il pas vrai, Monsieur, que quand vous avez ouvert ce livre et que vous avez lu à la tête l'*Histoire du Calvinisme*, vous vous imaginiez trouver là dedans un recit exact, au moins à la manière d'un Jésuite, de la naissance et des progrès de notre réformation dans l'Angleterre, dans l'Ecosse, dans la Suisse, dans l'Allemagne, dans les Pays-bas, dans la Pologne, dans la Transylvanie, et généralement dans tous les lieux où ce qu'on appèle le Calvinisme est établi? Vous avez donc dû être bien surpris quand vous n'avez trouvé qu'une histoire empoisonnée des guerres qui *ont désolé* la France depuis la mort d'Henri II

jusqu'à là journée de la St. Barthelémy. Il est vrai qu'il dit quelque chose en passant deçà delà, de la naissance et de l'introduction du Calvinisme dans les autres pays, mais c'est d'une manière et si séche et si briève, qu'il est bien aisé de voir qu'il n'en a parlé qu'afin que le titre de son livre ne fut pas tout à fait infidèle. Chacun sait combien l'Angleterre et les Pays bas ont fourni de grands événemens sur les affaires de la religion, ou dans lesquelles la religion est entrée. Maimbourg qui aime tant à faire des livres auroit trouvé là-dedans matière à plusieurs volumes, et il auroit en ce faisant tenu la parole qu'il nous avoit donnée, de nous faire l'histoire du Calvinisme. Mais cela ne faisoit rien à son but. Strada qui a écrit l'histoire des guerres de Flandres avoit eu les mêmes vues, il auroit aussi intitulé son livre, *Histoire du Calvinisme*, et ce dernier Jésuite auroit pour le moins eu autant de raison que celui-ci; car les guerres de Flandres ont tout autant de liaison avec le Calvinisme que celle de France du siècle passé en ont avec notre réformation.

Cela nous fait bien voir dans quel esprit cet ouvrage a été entrepris. C'est pour sonner la charge, c'est pour inspirer l'esprit de sédition contre les Réformés de France, c'est pour exciter les peuples et les soulever, c'est

pour animer la cour ; en un mot c'est pour seconder le dessein de nous perdre sur lequel ceux qui gouvernent la France, se sont assez déclarés. On a cru que pour nous perdre avec quelque apparence de justice, il falloit nous rendre odieux à toute la terre, et nous faire passer pour des monstres qui méritent qu'on emploie contre eux et le fer et le feu. On a pensé qu'un Jésuite étoit propre à cela, et qu'entre les Jésuites celui-ci étoit le plus propre de tous, à cause qu'il a fort travaillé à se faire connoître dans le monde par la multitude de ses histoires. Ainsi je conçois que nous avons plus d'intérêt, qu'il ne paroit d'abord, à nous défendre. Cet ouvrage n'est pas tant l'ouvrage d'un particulier, qu'une information publique et l'instruction d'un procès que l'on nous fait, et les préliminaires du funeste arrêt que l'on veut prononcer contre nos pauvres Réformés de France, que l'on a déja réduits par avance dans un si lamentable état. C'est pourquoi nous sommes d'autant plus intéressés à examiner la qualité de ce témoin que l'on produit contre nous. Au reste nous avons suffisamment dequoi ruiner ses dispositions, et le faire déclarer reprochable.

Son début seul est capable de ruiner l'o*pinion qu'on* pourroit avoir de sa bonne foi ;

et sa seule Epître dédicatoire met sur le front de cet ouvrage une note de réprobation. *En effet, Sire, on y voit le Calvinisme, c'est-à dire, le plus furieux et le plus terrible de tous les ennemis que la France ait jamais eu : celui qui l'a autrefois desolée par le fer et par le feu, donnée en proie, à l'avarice et à la cruauté des étrangers, et réduite enfin aux dernières extrémités, par la fureur des guerres civiles, par les révoltes tant de fois réitérées, et par les horribles excès de la rage et de l'impiété des premiers Protestans de ce royaume.* C'est entrer sur le théâtre en Hercule, mais en Hercule furieux, ou pour mieux dire ce n'est pas une fureur de théâtre, puisqu'il n'y en eut jamais de plus réelle, de plus désespérée et de plus outrée. C'est dire hautement à son Lecteur qu'on va donner au public un roman tragique, et qu'on ne veut respecter ni la vérité, ni la bonne foi, ni l'esprit de modération. Cette Epître dédicatoire et la préface qui la suit, nous apprennent les motifs qui l'ont porté à noircir d'une manière si cruelle les plus fidèles sujets du Roi. C'est premièrement le dessein d'appaiser la Cour de Rome : *Voici*, dit-il, *le dixième tome de mes histoires, qui, comme je l'ose espérer, satisfera mon Lecteur et sera favorablement reçu même à Rome*;

quoiqu'il paroisse assez qu'on n'y est pas trop satisfait de l'auteur. C'est encore pour flatter et animer le Roi dans le funeste et triste dessein qu'on lui a inspiré, de perdre ses meilleurs et ses plus fidèles sujets, parce qu'ils ne font pas profession d'une même religion que lui. Car voici comme il parle au Roi de l'état où se voit réduit ce Calvinisme. *Mais en quel état l'y voit-on cet ennemi si redoutable après tant de funestes attentats. Il y paroit non-seulement désarmé, abattu, humble, soumis, et à vos pieds, mais aussi presque anéanti, tout languissant et tendant manifestement à sa fin.* Voilà, Monsieur, ce que le sieur *Maimbourg* veut faire. Il veut prononcer l'arrêt de mort, il veut donner le dernier coup au Calvinisme mourant : c'est pourquoi il sollicite sa propre fureur, et s'arme de toute la cruauté des bourreaux. Quelle équité, quelle sincérité pourroit on attendre d'un homme qui nous veut sacrifier à la Cour de Rome pour faire sa paix, et aux mauvais conseillers de la Cour de France pour faire sa cour?

Mais à propos de cette Epître dédicatoire, ne nous seroit-il point permis de nous divertir un peu aux dépens de ce déclamateur sur sa ridicule affectation de dédier tous ses volumes d'histoires au Roi, les uns après les

autres. Ce n'est pas assez de l'avoir fait une fois, il faut que le public voie à la tête de tous ses ouvrages, *Au Roi*. Cela ne descend pas même jusqu'à Monsieur le Dauphin, en faveur duquel tant de bonnes plumes ont travaillé. Les magnifiques ouvrages de cet esprit sublime, ne peuvent paroître sous une ombre moindre que celle d'une tête couronnée, et de la plus grande tête entre celles qui portent des couronnes. Tous les ans il faut qu'il fasse un livre, et que tous les ans Sa Majesté se voie imprimée à la tête de cette nouvelle histoire. Apparemment ce Jésuite se persuade que les actions du Roi ne sont pas assez grandes pour vivre par elles-mêmes; ou que les bonnes plumes qui travaillent à faire la vie de ce grand Prince ne seront pas assez heureuses pour faire vivre sa mémoire. Il faut, comme il croit, qu'il l'immortalise par ses dédicaces; car il se persuade qu'il n'y a que ses ouvrages qui soient nés pour l'immortalité. C'est pourquoi il ne veut plus que l'on compte les années du monde, que par le nombre de ses volumes. *Voici*, dit il, *le dixième tome de mes histoires*. Et dans le même lieu il a pris le soin de nous marquer que c'est depuis dix ans. C'est pour cela qu'il a coupé l'*Histoire du Calvinisme* en deux, afin d'en pouvoir donner une seconde partie

comme un nouveau livre, avec une nouvelle dédicace, dans une nouvelle année. Car une année seroit funeste à toute la terre et mériteroit d'être effacée du calendrier dans les siècles suivans, si elle n'avoit été honorée d'un tome des ouvrages du sieur *Maimbourg.* A parler sérieusement, cela n'est il pas d'un esprit rempli de sotte vanité et d'un homme plein de lui même? Aussi ne fait-il pas mystère de dire que ses Histoires sont dignes du siècle d'Auguste, et qu'il est un heureux imitateur de *Tite Live*, qui est estimé le prince des historiens : (1) *J'ai suivi*, dit il, *en cette histoire, la même manière qu'en celle de l'Arrianisme, parce que je me suis toujours proposé le même modèle, que les plus célèbres historiens et surtout Tite Live nous ont laissé pour nous apprendre l'art de réussir en ce genre d'écrire.* Si le public n'a bonne opinion de lui, le bon Père n'aura rien à se reprocher, car vous voyez qu'il se compare aux premiers hommes du monde. Aussi voyez-vous presque à chaque feuille qu'il se félicite de ses heureux succès; en un endroit il vous dit : (2) *Voila la véritable histoire du fameux Concile de Francfort, que j'ai ce me semble, assez heureusement tirée de*

(1) Dans la préface de l'histoire des Iconoclastes.

(2) Histoire des Iconoclastes, Liv. 4.

l'embarras et des ténèbres où elle avoit été jusqu'ici. En d'autres lieux il triomphe, et quand il croit avoir débrouillé quelque point d'histoire contesté, il ajoute qu'il ne croit pas qu'on puisse rien opposer à cela, ni qu'on puisse rien dire de mieux pensé. L'histoire de la décadence de l'Empire est pleine des louanges qu'il se donne, pour avoir heureusement éclairci des endroits que tous les autres avoient embarrassés. Il fait toujours des découvertes que les autres n'ont pas faites : il a des vues que personne n'avoit eu jusqu'à lui. Enfin si nous l'en croyons c'est le plus habile homme de son siècle, et le plus consommé dans l'art d'écrire l'histoire qui fut jamais : cependant je ne suis pas d'avis que nous l'en croyions sur sa parole. Très volontiers je lui permettrois de se repaître de ses chimères s'il ne nous en coutoit rien. Mais si on le laisse en paisible possession de ce titre d'excellent historien qu'il se donne si libéralement, il faut abandonner les pauvres Calvinistes à la fureur des peuples, et trouver bon qu'ils passent pour des impies, des scélérats et des monstres. Si donc l'on prouvoit que le sieur *Maimbourg* est un déclamateur, un emporté qui ne dit rien de raisonnable et rien de vrai quand il est animé, qui outre tout, qui fait des descriptions affreuses des actions souvent

les plus innocentes, qui suppose hautement des faits notoirement faux, qui ramasse sans choix tous les plus mauvais contes quand ils vont à son but, qui écrit sans jugement; en un mot qui n'a aucun respect pour la vérité aussitôt que l'intérêt ou la passion entrent dans ses vues, si, dis-je, on prouvoit tout cela, n'est-il pas vrai que cela feroit quelque chose pour la justification des Calvinistes que cet homme déchire cruellement? De plus on pourroit bien faire voir que cet écrivain est un moine de cour, une plume vénale et vendue, qui n'écrit rien que dans des vues de plaire aux puissances auxquelles il a sacrifié sa propre société, son chef, sa religion et sa conscience; et cela serviroit à persuader qu'on ne doit avoir aucune foi pour ce qui se lit dans l'*Histoire du Calvinisme*. Car on ne peut ignorer qu'elle est écrite dans un esprit de passion, d'intérêt, et dans le dessein de faire un sacrifice à ces divinités humaines, auxquelles il a fait un cinquième vœu, qui annulle tous les autres vœux qu'il avoit faits à Dieu et aux hommes.

Or je suis persuadé que si nous entreprenons de prouver tout ce que je viens de dire, nous en viendrons à bout. Je ne suis pas d'avis que nous écoutions pour sa justification ce *qui se* pourroit dire en faveur de quelques-

uns de ces dix volumes d'histoires, ni que nous comptions notre auteur entre les historiens sages, judicieux et modérés, parce qu'il a écrit l'histoire des Croisades, et quelques autres, d'un style qui n'a pas déplu au public. Car il n'est pas mal aisé d'être sage quand on n'a pas de tentations à combattre, ni d'écrire sagement dans un sujet où l'on ne peut faire entrer aucune espèce de passion ou d'intérêt. Il n'est pas étonnant qu'il n'ait point pris parti et qu'il soit demeuré neutre entre les héros des onzième et douzième siècles, qui ne peuvent lui faire ni bien ni mal. Mais ce qui est certain, c'est que pour peu que cet écrivain trouve dans son cœur d'intérêt pour épouser un parti contre l'autre, il le fait avec un si parfait renoncement à la bonne foi et au jugement, qu'au lieu d'un historien, on ne trouve plus en lui qu'un déclamataur et un comédien.

C'est le premier caractère sous lequel il a été connu dans le monde, que celui de comédien et de déclamateur. Chacun sait les grandes affaires qu'il a eues avec les Théologiens de Port-Royal au sujet de leur traduction du Nouveau Testament. Ce moine étoit inconnu à toute la terre, il crut qu'il étoit temps de se faire connoître, et il trouva que l'occasion étoit belle et heureuse, pour

signaler sans péril, en courant sur des gens qui n'avoient ni la faveur ni la multitude dans leur parti. Il monta sur la tribune, il déclama contre cette version, et le fit avec tant de succès que souvent son auditoire éclatoit de rire deux heures de suite comme on fait à la comédie, et puis il se félicitoit en disant : *Je vous l'avois bien dit que je ne vous ennuierois pas.* Cela n'est-il pas fort singulier à un Prêtre, à un Jésuite, à un Prédicateur de l'Evangile? A-t-on eu tort de lui reprocher, *qu'il avoit profané la chaire par ses bouffoneries?* Comme habile comédien il savoit que l'on doit faire monter toute sorte de passions sur le théâtre, c'est pourquoi après avoir fait le plaisant, il fait le terrible. On l'entendoit prononcer d'un ton foudroyant, *que tous ceux qui lisoient la traduction de Port-Royal étoient excommuniés et en éta de damnation, qu'il le leur lisoit pour la décharge de sa conscience, et que s'il ne l'eut fait, il y alloit aussi de sa propre damnation; qu'après cela s'étant acquitté de son devoir il étoit tout prêt à mourir.* Est-ce là prêcher ou déclamer? Est-ce parler sagement? A votre avis pouvoit-il être persuadé de ce qu'il disoit, pouvoit-il croire que ceux qui lisoient une version de l'Ecriture, parce *qu'elle n'étoit* pas suffisamment autorisée,

comme il le croyoit, étoient damnés et sous la domination du démon pour cela seul, fussent-ils d'ailleurs les plus honnêtes gens du monde?

Voulez-vous rien de plus bas, de plus indigne d'un homme sage et grave que ce qu'il ajoutoit à ces menaces. *Ce sera grand dommage que des Dames si bien faites et si belles soient damnées?* Vit-on jamais un comédien plus achevé? Quelquefois il entroit dans une espèce de fureur et faisoit le *Roland* de Théâtre: *Je prends Dieu à témoin*, disoit il, *oui je jure par le Dieu vivant. Vive Dieu, c'est comme jurent les Prophètes, que je ne vous dis rien en cette chaire de vérité, qui ne soit véritable, et je proteste en la présence de l'adorable Sacrement qui est exposé sur cet autel, que je suis prêt de mourir, et que s'il y avoit un grand feu au milieu de cette Eglise, je m'y jéterois volontiers pour assurer ce que je vous dis.* Il n'étoit point malaisé d'en faire l'épreuve; si les auditeurs avoient été sages, ils auroient fait allumer ce feu, un quart d'heure auroit suffi pour cela, et l'on auroit vu finir la comédie d'une manière assez divertissante pour les auditeurs. Assurément il ne se peut rien de plus fou et de plus digne du théâtre que cela. Mais en même temps, on peut dire qu'il n'y a rien

de plus profâne que de jurer d'une manière si solennelle d'une chose non-seulement fausse, mais qu'il savoit bien être telle. Car sur certaines petites chicanes qu'il faisoit à ces écrivains de Port Royal, il les accusoit d'avoir corrompu l'Ecriture à dessein de ruiner tous les mystères de l'Eglise romaine. Il les accusoit même d'avoir voulu insinuer que la fornication n'est pas un péché mortel, et d'être coupables de ces horribles impuretés qu'on n'oseroit nommer. Peut-être que les dévots de Port Royal ne sont pas si saints qu'ils veulent paroître. Mais enfin ce crime n'est pas leur crime et jamais on ne les en avoit accusés avant le Jésuite *Maimbourg*. Cependant il jure par tout ce qu'il croit de plus saint pour appuyer une noire calomnie. Et pour achever la comédie il poursuit ainsi : *Glorieux St. Esprit qui voyez le fonds de mon cœur, vous savez que je ne dis rien qui ne soit conforme à la vérité. Et je vous prie de tout mon cœur si en tout ce que j'avance, il y a de l'erreur ou du mensonge, de la prévention ou de la passion contre les personnes, que tout présentement il vous plaise de me confondre.* Trouvez vous, Monsieur, que l'on puisse pousser plus loin et la profanation et l'extravagance. Ce moine est infaillible, il est sans passion. Il avoit dit cent

choses

choses dans ses Sermons qui ne pouvoient être tout au plus que des conjectures, car il avoit condamné les intentions des écrivains de Port Royal : or, l'on ne connoît rien des intentions que par conjecture. Cependant il jure qu'il n'a pu se tromper, il veut être brûlé s'il a dit quelque chose qui ne soit pas véritable.

Ne vous lassez pas, Monsieur, permettez que nous continuions encore à déterrer ces vieilles histoires. Cela nous est d'un grand usage pour connoître le véritable esprit de notre personnage. Voici encore un exemple d'une déclamation achevée. Il s'agissoit de la version d'un passage de la première Epître de St. Pierre au Chapitre second, où il y a selon le Grec, que Jésus-Christ n'avoit pas rendu outrage pour outrage : *Mais se remettoit à celui qui juge justement.* C'est-à-dire, qu'il se reposoit sur Dieu pour mettre au jour son innocence. La Vulgate au contraire a mis que Jésus-Christ se remettoit ou s'abandonnoit à celui qui le jugeoit injustement, c'est-à-dire, à Pilate, *tradebat autem judicanti se injuste.* Vous voyez que l'un et l'autre de ces sens est bon, très conforme à l'histoire, et à ce qu'on appelle l'analogie de la foi; tellement que pour l'intérêt de la religion, il importe fort peu lequel on choisisse. Les au-

teurs de la version de Mons avoient préféré le sens du Grec, l'avoient mis dans leur texte et avoient renvoyé le sens de l'interprête latin à la marge. Ecoutez là-dessus notre prédicateur de théâtre. *J'avoue que j'ai été épouvanté à la lecture de cette version, que j'ai eu peine à en croire mes propres yeux, et que je ne suis pas encore revenu de mon premier étonnement. Quoi! un sens diamétralement opposé à celui du texte authentique, un sens qui nous fait croire qu'il y a eu de la justice dans le jugement le plus injuste qui a jamais été rendu, et qui se rendra jamais!* Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu une déclamation plus ridicule et plus insensée. Il ne s'agit de rien, mais à entendre cet emporté vous diriez qu'il s'agit de tous les mystères les plus augustes du Christianisme, qu'on nous auroit voulu ravir par une version infidèle. Voilà, Monsieur, le premier caractère de l'homme. Après cela écoutez-le quand il vous parle des Calvinistes comme d'impies, de scélérats, de monstres, de perturbateurs du repos public, d'ennemis de Dieu et des Rois, de sacrilèges, de profânes, de parricides, de rebelles et d'assassins. Prenez garde que ce ne soient quelques unes de ces fureurs de comédien, qui le saisissoient du *temps* qu'il étoit prédicateur. N'a-t-il pas

bien raison de faire si souvent ressouvenir le public qu'il a autrefois prêché. *Je m'examine devant Dieu,* dit il, *sur ce que j'ai prêché près de trente ans.* Ne jugez-vous pas, Monsieur, que c'est là son bel endroit. Si nous avions le loisir d'examiner la matière de ses prédications, nous y trouverions une Théologie bien rare.

Le jugement est une pièce qui n'est pas moins nécessaire à un historien que la bonne foi ; sans lui un auteur ne mérite aucune créance, parce qu'il ne sait pas distinguer le vrai d'avec le faux : c'est pourquoi il faut que vous trouviez bon, Monsieur, que de l'histoire de ces mêmes Sermons contre les Jansénistes, nous tirions une preuve ou deux du jugement de notre écrivain. Les auteurs de la version de Mons dans le 3e. Chap. de l'Evangile selon St. Marc, avoient fait une petite addition en faveur de la primauté de St. Pierre. Dans le seizième verset de ce Chapitre, l'Evangeliste fait le dénombrement des Apôtres et dit : *Et il en ordonna douze, etc. assavoir Simon qu'il surnomma Pierre, puis Jaques fils de Zébédée.* St. Matthieu en faisant un pareil dénombrement avoit mis le mot de *premier*, le *premier est Simon* : de ce mot de *premier* les Docteurs de Rome prétendent tirer un grand avantage pour la primauté de

St. Pierre et ensuite pour celle du Pape. St. Marc en faisant le même dénombrement a oublié ce mot de *premier*, et dit simplement *assavoir Simon qu'il surnomma Pierre.* Les auteurs de la traduction de Mons, ont ajouté en St. Marc ce mot de *premier*, qui ne se trouve que dans St. Matthieu. *Le premier fut Simon à qui il donna le nom de Pierre;* les Protestans ne font pas de cela un crime à la traduction de Mons parce que Beze et les traducteurs de Genève ont aussi ajouté ce mot de *premier*, en St. Marc. Mais écoutez la judicieuse réflexion que fait là-dessus le *P. Maimbourg* d'autrefois et le *Sieur Maimbourg* d'aujourd'hui. *Il faut remarquer*, dit-il, *que les hérétiques qui nient la primauté de St. Pierre expliquent ce qui est dit en St. Matthieu, chap.* 10. *le premier est Simon, d'une priorité d'ordre seulement et non d'autorité et de puissance. Et c'est en ce même sens que Beze en sa traduction ajoute à ce passage de St. Marc le mot de* primus: *qu'ont fait ces nouveaux interprêtes? Ils ont suivi Beze. Ils ont traduit comme cet hérétique*, et le premier fut Simon à qui il donna le nom de Pierre. *Quel aveuglement d'ajouter au texte ce qui n'y est point, et cela sur une vision d'un hérétique, de Beze qui dit avoir vu des manuscrits Grecs qui ne se voient*

point ! Ne faut-il pas avoir perdu le jugement et le sens pour faire un procès de cette nature et pour placer aussi mal une exclamation ? Si Beze et la traduction de Mons ont ajouté le mot de *premier* au nom de Pierre, *et le premier fut Pierre*; ils ont favorisé la cause de Rome et la primauté de St. Pierre. Et qui auroit jamais cru qu'un Jésuite, s'il n'avoit perdu l'esprit, put leur faire querelle là-dessus ? Pour ne pas vous ennuier, j'en passerai plusieurs de cette force et je me contenterai d'un qui vaut quelque chose. Vous savez que la plus cruelle des accusations qu'on a faites aux Jansénistes, c'est celle d'être d'accord avec nous sur le point de l'Eucharistie. Pour le fond de l'affaire je le laisse là, je ne définis point ce qui en est ; mais écoutez la preuve qu'apporta notre prédicateur dans l'un de ses Sermons. St. Luc dans la petite préface qu'il a mise au-devant de son Evangile, dit à Théophile: *Ayant été informé de toutes les choses depuis leur premier commencement j'ai cru que je devois aussi vous en représenter toute la suite.* C'est ainsi qu'ont tourné les Théologiens de Port Royal ; or, ces mots *toute la suite*, sont exprimés dans la Vulgate latine, *ex ordine.* Ce que nous tournons *par ordre.* Ainsi ont tourné nos interprêtes, *Il m'a semblé bon de t'en* écrire par

ordre. Vous ne dévineriez pas, Monsieur, que c'est ici une affaire capitale. Mais il faut que vous sachiez que selon le *P. Maimbourg*, c'est une preuve convaincante que les Jansénistes ne croient pas le Sacrement de l'autel, c'est-à-dire, qu'ils ne croient pas la présence réelle et la transsubstantiation. Cette conséquence vous paroît venir d'un peu loin, et vous voudriez bien que je vous fisse comprendre présentement par quelle machine ce savant Jésuite tire cette conclusion de ce principe. Mais je n'en veux rien faire, vous voudriez avoir tout le plaisir et me laisser toute la peine. C'est une énigme, vous la dévinerez s'il vous plait, ou vous consulterez l'oracle, c'est-à dire, la défense de la traduction de Mons contre les Sermons du *P. Maimbourg*, au 24[e] passage. En attendant, ne laissez pas de conclure en sûreté qu'un homme qui est capable d'aussi grandes fautes de jugement, doit être un méchant historien : et que dans son *Histoire du Calvinisme*, quand il n'auroit pas péché par mauvaise foi, il auroit pu pécher par ignorance et par foiblesse d'esprit ; en ramassant sans choix et sans jugement de méchantes calomnies qui ont été jetées contre les pauvres Huguenots par ceux qui les brûloient a petit feu, et par ceux qui les vouloient massacrer impunément. Ne trou-

vez-vous pas étrange qu'un homme qui a si bien réussi en prédications en ait quitté le métier ? Notre auteur à qui une seule espèce de gloire ne suffisoit pas, a voulu cueillir des lauriers par tout. Descendu de la chaire il est monté sur les bancs, il est devenu disputeur et controviste. Il a fait deux ou trois petits volumes de controverse avec de magnifiques titres ; car il n'avoit pas moins dessein que d'abattre l'hérésie tout d'un coup. C'est, par exemple, une méthode aisée de ramener infailliblement les hérétiques à la foi. Tout l'art de cette méthode consiste à supposer comme reconnus de nous, cinq ou six principes que dans la vérité nous nions et désavouons, de sorte qu'en disant trois ou quatre fois je ne crois pas ceci ou cela que vous m'imputez de croire, on a renversé cette petite machine, et pas un hérétique n'a été converti. Cette nouvelle profession ne lui ayant donc pas mieux réussi que la première, il s'est jeté sur l'histoire. Il n'y faut pas tant de pénétration que dans la dispute, beaucoup de mémoire, savoir lire et un peu causer suffisent : et c'est à quoi notre bon Père s'est enfin fixé. Après avoir laissé le public parfaitement persuadé qu'il avoit prêché sans modération, sans sagesse et sans jugement, il a voulu tenter s'il établiroit mieux sa répu-

tation de ce côté là. Voilà donc notre prédicateur et notre convertisseur devenu historien. Mais j'avoue que j'ai un grand préjugé contre les histoires d'un homme qui a joué le personnage de comédien et de déclamateur dans la chaire.

Comme vous êtes fort charitable; je prévois que vous allez prendre son parti, et que vous me direz qu'il ne faut pas conclure de l'un à l'autre, que la chaire donne de grandes libertés, qu'à prendre tous les prédicateurs au pied levé, on les feroit tous déclamateurs, que les excès des paroles leur sont ordinaires, que la rhétorique a ses licences aussi bien que la poésie; et qu'il y a bien de la différence entre invectiver dans une chaire contre un adversaire, et écrire de sang-froid une histoire, durant le calme de ses passions, et dans la retraite de son cabinet. L'âge peut avoir mûri le jugement de ce bon vieillard, et modéré son feu. C'est pourquoi il y a tout lieu de croire qu'il est plus sage, plus judicieux, plus modéré historien qu'il n'a été prédicateur. Au moins, me direz-vous, suspendons notre jugement et ne le formons point sur des préjugés, Je le veux de tout mon cœur. Ne jugeons point du caractère de ses histoires par rapport à ses Sermons, jugeons en par elles-*mêmes. Mais* je vous avertis encore un coup,

que nous n'allions pas chercher le sieur *Maimbourg* dans la *Palestine* et dans la *Syrie* à la suite des héros croisés, qui vont conquérir la terre sainte. Les passions et les intérêts ne peuvent entrer là-dedans. Jugeons de sa fidélité, de sa modération, de sa sagesse et de son jugement, par quelque histoire où son cœur et ses passions l'ayent porté à prendre parti. Et pour ne nous point enfoncer dans la mer de ses dix volumes, prenons-en seulement deux ou trois; comme sont l'histoire des Iconoclastes, celle du Luthéranisme et celle du Calvinisme. Et si je ne vous fais voir qu'il n'y eut jamais d'historien passionné, plus déclamateur, plus outrant les matières, et moins judicieux, n'ayez jamais de croyance en moi.

Nous commencerons si vous le trouvez bon par l'histoire des Iconoclastes. C'est justement un sujet propre à découvrir le tour de l'esprit et du cœur de l'homme que nous examinons. Je n'entreprens pas de réfuter cette histoire qui est toute pleine de faussetés et d'illusions. Il me suffira de vous en faire voir quelques endroits pour vous faire comprendre qu'il n'y eut jamais un déclamateur moins judicieux et moins sincère, aussi bien en histoire qu'en prédications, que le sieur *Maimbourg*. D'abord il est bon de voir quelle est l'importance

de cette controverse des images, même selon notre Jésuite. Voici comme il en parle à la fin du premier tome de son histoire. *Pour cet effet, il faut présupposer que les images d'elles-mêmes sont indifférentes, puisqu'elles ne sont ni commandés ni défendues dans l'Evangile, et que dans l'Ancien Testament Dieu ne défend que les Idoles, ou les images auxquelles on rend un culte qui n'est dû qu'à la divinité. Ce qui paroit évidemment, en ce que Dieu commanda qu'on en fit quelques-unes; dont par conséquent l'usage peut être bon. D'où il faut nécessairement conclure, que l'Eglise en peut user de la manière qu'elle le juge à propos selon la diversité des lieux, des temps et des occasions, comme elle fait de cent autres choses, qui sont de leur nature indifférentes et ne sont point absolument nécessaires au salut. Et c'est sur cela même qu'un savant homme a écrit que quand même St. Epiphane et le Concile d'Eliberis auroient défendu d'exposer les images, cela pourtant ne pourroit nullement tirer à conséquence; puisqu'ils ne l'auroient fait que parce qu'ils ne jugeoient pas pour des raisons particulières, qu'il fut à propos de le permettre en ce temps-là, ni dans des circonstances, où il y avoit peut-être encore quelque danger d'idolâtrie.* Cela est clair, et ces paroles si-

gnifient nettement qu'élever des images dans les Eglises est de soi une chose indifférente, comme d'y allumer des cierges durant le jour, comme d'y avoir des orgues et autres choses semblables ; et que sans crime on peut établir ces images, mais aussi que sans crime on les peut ôter : car s'il y avoit du crime à ôter les images des Temples, ce ne seroit pas une chose indifférente de les y mettre. Ces principes étant posés, n'est-il pas vrai, Monsieur, qu'un historien sage et judicieux auroit parlé de l'erreur des Iconoclastes tout au plus comme d'un entêtement ridicule ; il auroit dit que c'est une espèce de folie, de trouver du crime et un aussi grand crime dans une chose qui de soi est indifférente. C'est ainsi que nous parlons de ceux qui sont entêtés de la pensée que c'est un grand mal d'avoir des orgues dans les Eglises. C'est ainsi que les sages regardent l'opiniâtreté de ceux qui au-delà de la mer, se déchirent et se persécutent mutuellement pour un surplis, pour un signe de croix, et pour diverses autres menues cérémonies fort indifférentes. Mais faites-moi le plaisir d'ouvrir l'histoire des Iconoclastes ; par tout et à l'ouverture du livre, vous trouverez en tous lieux des excès si furieux, des outrages si cruels, des injures si atroces, des exclamations *si emportées*, des descriptions

si outrées de la conduite des ennemis des images comme pleine de fureur et d'impiété, que l'on ne pourroit rien dire de plus contre Mahomet, et contre des gens qui auroient voulu arracher à la Religion Chrétienne son Jésus-Christ, son Dieu, ses Sacremens, et tous ses plus augustes mystères. Parle-t-il de l'action des Iconoclastes qui abattoient les images; ce n'est pas moins *qu'une impiété*; c'est une *horrible entreprise*, (1) un *exécrable attentat*, c'est *un effroyable abîme d'impiété*: en parlant de *Léon Isaurien* et de son fils Copronyme il appelle leurs actions, *les horribles sacrilèges des deux Empereurs Iconoclastes*. Celui qui brise les images *est le précurseur de l'Antechrist*. Des séditieux qui prennent les armes dans *Constantinople* pour s'opposer aux ordres que l'Empereur avoit donnés d'abattre les images, et qui massacrent cruellement ses officiers, sont animés d'un zèle de Chrétien; seulement *c'est la chaleur d'un zèle excessif*. Ils s'opiniâtrent à résister aux ordres de leur Souverain dans une chose indifférente, ce qui véritablement est un crime: (2) mais le *Sieur Maimbourg* les appelle *de généreux Chrétiens qui demeurent inébranlables dans la résolution de perdre plutôt mille vies que*

(1) Liv. 4.

(2) Liv. 1.

la conscience et la foi. Ne diriez-vous pas que sans images il est impossible d'avoir de religion, de conscience et de foi ? Cependant, selon le sieur *Maimbourg* lui même, c'est une chose indifférente. Parle-t il des sentimens qu'avoient les fidèles de voir les images abatues, il les représente en l'état où ils devroient être, s'ils voyoient tous les Temples de Jésus Christ changés en mosquées (1) *Le Patriarche St. Germain qui avoit l'ame pénétrée de douleur en voyant l'extrême désolation de son Eglise, faisoit tous les efforts imaginables pour retirer l'Empereur de cet effroyable abîme d'impiété, où il s'étoit aveuglément précipité.* Je croyois que tout au moins l'Empereur s'était fait Manichéen. Ne trouveriez vous pas qu'une Eglise Chrétienne seroit dans la dernière désolation, parce qu'on auroit ôté de ses Temples les images, les orgues et les flambeaux. (2) Un autre patriarche, nommé Paul, grand Iconolâtre dans le cœur, avoit caché ses sentimens sous le règne de Léon fils de Copronyme. Il avoit même signé dans son sacre de renoncer au culte des images. On lui en fit le reproche après la mort de Léon. *Hé c'est là*, répondit le vieillard, *l'unique sujet de mes larmes. C'est cela même*

(1) Liv. 1.
(2) Liv. 3.

qui m'oblige à recourir à Dieu par une sincère et solide répentance, etc. Et là-dessus cet admirable pénitent redoubla ses larmes et ses sanglots, avec des sentimens si vifs et si pénétrans d'une parfaite contrition, que ne pouvant plus résister à de si violens efforts, son cœur se fendit de douleur et qu'il rendit l'ame en leur présence. Enfin donc il mourut de douleur selon le *P. Maimbourg*. Je doute que vous puissiez vous empécher de rire en lisant ce passage du premier Livre, où parlant de Léon Isaurien il dit : *Mais Léon bien loin de se rendre et de déférer aux avertissemens salutaires du Saint Pontife, devint encore plus impie et plus furieux qu'il n'avoit été jusqu'alors, et mit enfin le comble à tous ses crimes précédens par le plus horrible de tous; qui remplit Constantinople de sacrilèges, de larmes et de sang.* Je vous jure qu'à présent même en copiant ces paroles je suis ému, je tremble et je crois voir les Temples pillés, les sanctuaires profanés, *Jupiter* et *Neptune*, *Pluton* et toutes les Idoles du paganisme, rétablies sur les autels, et les femmes, les enfans, les hommes traînés par les cheveux à ces autels pour encenser aux Idoles, ou pour être brûlés. Mais ne craignons rien; tout cela revient à quelques peintures qui furent effacées. *Car il fit effacer tout ce qu'il y avoit de*

peintures dans toutes les Eglises de la Ville, et il voulut qu'on en reblanchit toutes les murailles afin qu'il n'en parut aucun vestige. Après avoir été prêt à verser des larmes, je vous assure que je ne pus m'empêcher d'éclater la première fois que je lus cela. Et je me représentai ce bouffon sur le théâtre, qui entra un jour en criant, ô malheur ! ô misère ! ô déplorable événement ! tout est perdu, la justice est renversée, les lois sont abolies, l'état est sur le bord de sa ruine ; car l'on a défendu aux Procureurs et aux Avocats de porter des bonnets quarrés! Il me semble que le parallèle n'est point mauvais. Car si les *images sont de soi indifférentes*, elles sont à peu près de même nécessité dans la religion que les bonnets carrés dans le barreau. Quand notre historien fait mention des paroles injurieuses que les Iconoclastes prononçoient contre les images, il appelle cela *vomir des blasphêmes contre les saintes images.* Jusqu'au sieur *Maimbourg*, on avoit cru que dans notre langue le mot de blasphême étoit destiné à exprimer les paroles outrageuses et insolentes que les impies prononcent contre la divinité. St. *Jude* dans son Epître s'en étoit servi pour exprimer les insolens discours des hérétiques de son temps contre les Magistrats, *ils blasphêment les puissances.* Depuis ce temps,

la signification de ce mot est devenue plus resserrée et on la reserve à Dieu. Mais notre historien trouve bon qu'on blasphème du bois, de la pierre et des peintures. Est il nécessaire de faire des réflexions pour dé[illegible] l'extravagance de ces manières ? Ne[illegible] présentement que le sieur *Maim*[illegible] déclamateur et un comédien de profession aussi bien en Histoire qu'en Prédication ? Et ne faut-il pas avoir perdu le jugement, et renoncé à la bonne foi, aussi bien qu'à la modération, pour avouer d'une part que les images sont du nombre des choses indifférentes, et de l'autre tomber dans des déclamations emportées, et l'on peut dire furieuses contre des gens qui ne veulent arracher à l'Eglise qu'une chose indifférente ?

Je prévois bien ce qu'il dira pour sa défense. C'est que les images sont indifférentes en elles mêmes, mais qu'elles ne le sont plus quand l'Eglise les a établies. Tout au moins falloit-il donc réserver ces exclamations et ces grands mots de *sacrilège*, *d'impiété*, *de monstre*, *d'abîme d impiété*, *de blasphême* pour ce qui se fit après le second Concile de *Nicée*, car l'Eglise ne s'étoit pas encore déclarée sur le culte des images d'une maniére solennelle, jusques là. Et avant une décision de Concile, *je pense* que les Empereurs de *Constantino-*

ple pouvoient bien faire ; ce que l'on trouve bon qu'*Epiphane* eut fait. Puisque le *P. Maimbourg* après le *P. Petau* dit que quand St. *Epiphane* auroit défendu d'exposer les images, il n'auroit pas mal fait à cause de la circonstance du temps. Ainsi cette vaine excuse n'empêche pas que nous ne connoissions en cela le vrai caractère de *Maimbourg*. Et il nous est présentement permis de conclure, qu'il suit son esprit injuste et emporté sans jugement, quand il déclame d'une manière si outrageante contre les Calvinistes. Non-seulement, le public n'est pas obligé de croire que tout ce qu'il dit contre nous soit vrai, nous ne sommes pas même obligés de croire que lui-même le croie vrai. Car nous sommes très-persuadés qu'il n'a pas cru ce qu'il a dit des Iconoclastes que leur hérésie ait été *le comble de l'impiété et du sacrilège.* Aussi n'y a-t-il pas d'apparence qu'il croie ce qu'il dit de nous et qu'il nous regarde comme les plus grands monstres qui soient sur la terre. Tout cela n'est qu'un effet de son tour d'esprit déclamateur et comédien.

Mais il faut, Monsieur, que je vous fasse voir de nouvelles preuves du peu de jugement et de bonne foi de ce même homme, dans la même histoire des Iconoclastes. Il n'y a rien de plus opposé au caractère d'un écrivain sage

et d'un historien judicieux, que cette certaine passion de rassembler dans une histoire quantité de contes fabuleux, de prodiges et de miracles, qui ont été débités par des ignorans et reçus avidement par le vulgaire. L'esprit de légende est l'esprit le plus opposé à celui de l'honnête homme qui soit au monde. Rien n'est si fabuleux que les récits de miracles dont on a entretenu le monde durant tant de siècles; les honnêtes gens de l'Eglise romaine d'aujourd'hui s'en moquent, ils regardent les légendes avec un souverain mépris, ils en disent ce qu'en disoit autrefois Canus Evêque de Canaries, que ce *Jacobus à Keragine* qui a fait la Légende Dorée, avoit *une bouche de fer et un cœur de plomb* (1). Le sieur *Maimbourg* lui-même dans sa préface sur l'histoire des Iconoclastes déclare qu'il a de l'aversion pour les récits des faux miracles. Et il se fait un grand honneur de n'avoir pas inséré dans son histoire, comme absolument véritable le prétendu miracle arrivé au Pape *Léon III*, à qui l'on creva les yeux dans la prison, et qui se trouva bien clair-voyant quand on le tira de la prison. L'auteur de la Critique générale lui rend le témoignage de n'être point bigot, *Au contraire*

(1) Ore fereo, Corde plumbeo.

il se donne quelquefois de grands airs de Cavalier. En effet, il prend quelquefois la liberté de douter des miracles, et même il affecte cela dans la plupart de ses histoires. Je crois fort qu'il n'est rien moins que bigot. Cependant il le contrefait quand il juge que cela est de son intérêt. Et c'est ce qui nous doit persuader qu'il est naturellement fourbe et comédien. Car il a rempli cette histoire des Iconoclastes de contes ridicules, de fables puériles, de prodiges, de merveilles, de prophéties et de faux miracles, pour lesquels il n'a peut-être pas plus de croyance que vous et moi. On ne sauroit faire quatre pas sans rencontrer un miracle ou un prodige fait en faveur des images. Il ramasse sans jugement et sans sincérité, tout ce qui paroit favorable à sa cause. Pour trouver l'origine de la haine que *Léon Isaurien* conçut contre les images, il introduisit sur la scène deux Juifs qui rencontrant ce *Léon*, comme il n'étoit encore que petit mercier, chassant un âne devant soi, les deux Juifs prédisent l'empire à *Léon* qui s'appeloit alors Conon, et lui demandent qu'il détruise les images quand il sera sur le trône. Conon devint Empereur long-temps après; les deux Juifs reviennent et le sollicitent puissamment à tenir sa parole, en renversant les saintes images, ce

qu'il fit; et voilà l'origine de l'impiété et de la fureur dés Iconoclastes. Est-il rien de plus impertinent que cette fable ? Qui pouvoit avoir donné à ces Juifs ennemis de Dieu l'esprit de prophétie, pour déviner qu'un homme qu'ils voient porter tout son bien sur un âne seroit un jour le maître de l'Empire ? N'est-ce pas donner un zèle ridicule à des Juifs, que de leur faire demander pour toute récompense d'un si grand service la destruction des images ? Eux qui pouvoient et devoient demander, ou la permission de rebâtir le Temple de *Jérusalem*, ou le relâchement de la servitude où ils étoient, ou l'établissement de leur Religion, ou la ruine de la Religion Chrétienne. Raisonnablement ils devoient demander tout cela à *Léon*, et de plus exiger de lui qu'il renonçat à Jésus-Christ, au moins en apparence, en attendant qu'il pût le faire ouvertement en sûreté. Mais pour toute grace ils lui demandèrent la ruine des images entre les Chrétiens; c'est-à-dire, qu'ils lui demandent une chose ruineuse à leur propre Religion. Car rien n'est si avantageux pour la Religion Judaïque, rien n'est si propre à endurcir les Juifs et à les affermir dans leur éloignement de la Religion Chrétienne, rien n'est si propre à causer l'apostasie du Christianisme au Judaisme, que l'établissement des ima-

ges qui sont si expressément défendues dans la loi de Dieu, qui font un si effroyable scandale, et qui sont un obstacle si terrible à la conversion de tous les infidèles. N'est-ce donc pas être tout-à fait dépourvu de jugement, que de produire de semblables fables. Cependant le sieur *Maimbourg* trouve cela si beau que sept ou huit fois il fait paroître de semblables événemens dans son histoire. Si on l'en croit, les Juifs n'en veulent jamais qu'aux images de Jésus-Christ et de ses Saints, mais point à Jésus-Christ lui-même. *Molsamas*, chef des Sarrazins, en assiégeant *Constantinople* sous *Léon Isaurien*, ne blasphême point contre la Religion Chrétienne et contre Jésus Christ, mais *contre l'image de la Vierge qu'on voyoit élevée sur les portes de la Ville ;* (1) et c'est pour ces blasphêmes seuls qu'il périt misérablement avec toute son armée. Deux Juifs de *Phénicie*, prédisent à *Jezid* I, Calife des Sarrazins, qu'il régneroit heureusement, *pourvu qu'il abolit dans toutes les terres de son obéissance les images de Jésus-Christ et de sa Mère, et les autres auxquelles les Chrétiens rendoient de l honneur.* Pour ce qui est de l'adoration qu'on rendoit à Jésus-Christ, il semble que ce fut

(1) Liv. 1.

une affaire plus importante pour les Juifs, cependant ils ne s'en mettent pas en peine. Un Juif de Tybériade, appellé *Surantapechys*, entreprend d'obtenir la même chose de *Jezid* II, du nom, *Il promit à Jezid un long et heureux règne, pourvu qu'il exécuta promptement ce que l'autre Jezid avoit trop long temps différé, et qu'il envoya sur le-champ abolir toutes les images.* Voulez-vous savoir pourquoi *Léon* l'Arménien devient aussi ennemi des images, c'est encore par la voie d'un dévin qui lui avoit promis l'Empire, et qui lui prédit (1) *qu'il perdroit bientôt et l'Empire et la vie, s'il ne détruisoit les Idoles et l'idolâtrie en abolissant toutes les images.* Enfin parce qu'il n'étoit pas possible qu'aucun Empereur Iconoclaste eut tiré son hérésie d'ailleurs que des Juifs, il faut que *Michel le Bègue*, qui ne fut pas trop favorable aux images, ait aussi emprunté ce poison de la Religion Judaïque. (2) Il fut élevé dans un village avec une vieille Juive qui prit soin de lui inspirer les superstitions de sa Secte. N'admirez vous pas le jugement du sieur *Maimbourg*? L'hérésie des Iconoclastes selon lui ne peut provenir d'une autre source que de celle des Juifs. C'est-à-dire,

(1) Liv. 5.

(2) *Ibid.*

que *Tertullien*, *Clément*, *Alexandrin* et les autres anciens qui détestoient toute peinture et qui croyoient que l'art de peindre étoit illicite, devoient avoir été Disciples des Juifs. St. *Epiphane* qu'on peut appeler le Patriarche des Iconoclastes, étoit Juif assurément et sollicité par les Juifs, quand il déchira l'image de Jésus-Christ ou de quelqu'autre Saint, dans le village d'*Anablate* : qui ne se lasseroit d'entendre redire si souvent la même impertinence?

Les siècles de la superstition et de l'ignorance ont produit une infinité de miracles faux, fabuleux et ridicules, et les historiens sages n'ont point voulu charger leurs ouvrages de ces mauvais contes, qu'ils ont laissés aux légendaires pour entretenir la sotte religion du vulgaire. Le sieur *Maimbourg* n'est point scrupuleux là-dessus, au moins dans cette histoire des Iconoclastes. Il prend de toutes mains et ramasse de toutes parts ces fables pieuses ou plutôt impies, autant qu'elles sont ridicules ; en voici quelques exemples. Les Sarrazins assiégérent la ville de *Nicée*, sous le règne de *Léon Isaurien*. Malheureusement pour eux, leur principale affaire se rencontra du côté d'une belle Eglise consacrée à la mémoire des Saints *Spiridion*, *Paphnuce*, *Patamon*, *Nicolas de Myre*, etc.

et des autres Pères du premier Concile universel. Les ennemis firent une brêche considérable, la garnison qui défendoit la place étoit très foible. (1) Mais avant tout cela ils ne purent jamais avancer un pas sur la brêche ; et l'on devoit cette vigoureuse défense aux Saints auxquels étoit consacrée cette Eglise. Au reste, on n'en peut pas douter, *car ces Saints Pères protecteurs de la Ville, se firent voir aux Sarrasins au même état qu'ils étoient honorés dans leurs images.* (2) Durant le siège de cette ville, un nommé *Constantin*, soldat Iconoclaste comme l'empereur, avoit cassé la tête à une image de la sainte Vierge avec une pierre. *Cette effroyable impiété ne demeura pas long-temps impunie ; la nuit suivante il vit en songe la Mère de Dieu, qu'il avoit si brutalement outragée, qui, lui reprochant son horrible sacrilège, lui dit : Vois-tu la belle action que tu viens de faire. Or sache que ce coup que j'ai reçu de ta main, doit bientôt tourner sur ta tête.* Le lendemain les ennemis ayant donné un assaut, ce misérable, impie et sacrilège, ennemi de la Sainte Vierge, eut la tête cassée d'un coup de pierre semblable à celui dont il

(1) Liv. 1.

(2) *Ibid.*

il avoit brisé la tête de la Sainte Vierge. *Johan de Damas*, étoit un zélé défenseur des images, mais il n'étoit pas sous la puissance de *Léon* : car *Damas* dont il étoit citoyen, étoit en la puissance des Califes. Et même il étoit fort avant dans la faveur de ces princes Sarrasins ; car il étoit, dit-on, conseiller d'état du Calife de *Damas*. *Léon Isaurien* ne laissa pas de jurer sa perte et de l'entreprendre. Pour en venir à bout, il supposa une lettre qu'il feignit que *Johan de Damas* lui avoit écrite pour lui livrer la ville par trahison. *Léon* envoya cette fausse lettre au Calife, qui donna dans ce piège, et crut que cette lettre étoit véritable : sur cela il condamna *Jehan de Damas* à avoir la main coupée, ce qui s'exécuta. Ce bon Calife est bien débonnaire de se contenter de faire couper la main à un sujet traître, qui, étant honoré de la charge de membre de son conseil, trahissoit l'état, et vouloit livrer la capitale entre les mains des ennemis. Aujourd'hui, les Turcs successeurs de ces Califes, et de même religion qu'eux, empâleroient un tel homme ou le brûleroient au feu : et dans la moins sévère justice on lui couperoit la tête. Mais une tête abattue n'est pas si aisée à rattacher au corps qu'une main coupée ; nous avions ici besoin d'un miracle pour confirmer l'ado-

ration des images. La résurrection d'un mort n'est pas un miracle de tous les jours; c'est pourquoi il faut se contenter de faire couper la main de notre Saint *Jehan de Damas*. Ce bon Saint s'en retourne chez lui, redemande sa main, l'emporte dans son sein, s'agenouille devant une image de la Vierge, s'y endort doucement, et à son réveil il trouve que sa main étoit rattachée à son bras, et qu'il n'y étoit demeuré qu'une cicatrice tout autour de la plaie, pour laisser une preuve indubitable de la vérité du miracle. (1) *Et cette merveille eut autant de témoins oculaires qu'il y avoit alors de Chrétiens et de Sarrasins dans la ville de Damas et fut sçue par toute la terre.* Il faut qu'un Calviniste ait un grand fond d'incrédulité pour résister à tant de témoins. Cela est écrit dans la légende de ce saint, écrite par *Jehan de Jérusalem*, qui en pourroit douter? Les Sarrasins de ce temps-là étoient bien durs. Car je suis persuadé que si l'on faisoit un semblable miracle dans la Mecque, elle seroit incontinent Chrétienne. Le Concile II de *Nicée*, dans la quatrième action, récite un grand nombre de fables en faveur des images. (2) Entr'autres le miracle *qui venoit de se faire à la*

(1) Liv. 2.

(2) *Liv. 3.*

vue d'une infinité de témoins irréprochables dans la ville de Beryte en Syrie, où les Juifs ayant crucifié une image du Sauveur du monde, il en sortit au coup de la lance qu'ils lui donnèrent, une si grande quantité de sang et d'eau, qu'il y en eut assez pour en envoyer aux Eglises d'Occident et d'Orient. Il faut être Iconoclaste endurci et plongé dans une abîme d'impiété pour n'être pas converti au récit de cette grande merveille. Durant la cruelle persécution du malheureux *Léon l'Arménien*, qui étoit héritier et de l'Empire et du nom et de l'impiété de *Léon Isaurien*, les saints Pères, martyrs des images, reçurent des inspirations et des révélations immédiates en faveur des images, tout de même que les Apôtres en avoient reçu pour les soutenir dans la prédication de l'Evangile, au milieu des persécutions qu'ils souffroient pour l'Evangile. Le St. Patriarche *Nicephore*, grand protecteur des images contre les impiétés de *Léon*, est envoyé en exil, et passe la nuit à quelque distance du Monastère du saint *Abbé Theophanes*, autre grand défenseur des saintes images. Le saint *Abbé* qui étoit dans l'une des métairies de son Abbaye, mais qui n'alloit jamais sans cierges et sans parfums, (1) *ayant eu un pres-*

(1) Liv. 5.

sentiment que le St. Patriarche alloit passer, fit promptement allumer des cierges et brûler des parfums pour l'honorer sur son passage sans qu'il le put voir, et en même temps le Patriarche Nicephore qui ne pouvoit aussi le voir, s'étant mis à genoux et levant les mains vers le ciel lui donna sa bénédiction, disant à ceux qui s'étonnoient de cette action, dont on ne voyoit pas le sujet, qu'il rendoit le salut à l'illustre confesseur Theophanes, duquel il le recevoit à cet instant même sans qu'on le vit, et que Dieu l'alloit honorer d'une couronne pareille à la sienne. Ces honnêtes gens savoient trop bien leur monde pour passer l'un auprès de l'autre sans se faire civilité, mais comme ils n'avoient pas moyen durant la nuit de s'avertir mutuellement de leur passage, le St. Esprit voulut bien leur servir de messager afin de porter des nouvelles de l'un à l'autre. L'affaire étoit assez importante pour que le St. Esprit s'en chargea lui-même, et n'en donna pas la commission à quelqu'un moindre que lui. Bardas étoit *grand persécuteur des Catholiques*, c'est-à-dire, des Iconoclastes, car vous savez que selon le sieur *Maimbourg*, on ne sauroit être Catholique si l'on ne sert les images. Ce *Bardas* tomba malade d'une *maladie* qui l'avoit réduit à l'extrémité, sa

étant désespérée, il eut recours au grand
ıt *Théodore Studite*, il l'envoya querir,
ui promit de renoncer à l'hérésie s'il lui
ɔétroit de Dieu la santé. *Théodore* le fit,
en même temps l'obligea à adorer une
ıge de notre Dame ; (1) *l'avertissant que
prenoit cette sainte Vierge pour sa pro-
trice tout lui réussiroit, et qu'il périroit
lheureusement s'il la rejettoit en désho-
'ant son image. Bardas promit alors tout
qu'on voulut. Mais le perfide ne fut pas
:tôt guéri, qu'oubliant toutes ses promes-
, il fit comme auparavant profession de
érésie.* C'étoit un perfide et un fourbe que
Bardas. Il promettoit et n'avoit aucun
sein de tenir. Dieu qui seul opére les vrais
:acles ne s'y seroit pas laissé tromper du
ıps de Jésus-Christ et des Apôtres. Jamais
ı'auroit guéri un infidèle et un payen sous
; promesse feinte de se convertir. Parce
'alors il connoissoit les cœurs. Jésus-Christ
it même si scrupuleux là-dessus, que
ır faire ses guérisons miraculeuses il ne
ıloit pas seulement que les malades crus-
t véritablement, il vouloit qu'ils en fissent
; profession ouverte : et il leur demandoit
is-tu. Mais comme l'affaire de l'établisse-
nt des images est quelque chose de bien

) Liv. 5.

plus important que l'établissement de l'Evan gile, Dieu n'a pas jugé qu'il y fallut regar der de si près. C'est pourquoi sans exig aucune véritable foi il s'est contenté d'u confession feinte et hypocrite, afin de r perdre aucune occasion de confirmer l'ado ration des saintes images par les merveill de sa puissance. Ce même grand confesseu Théodore Studite, durant une cruelle pri son de trois ans, dans laquelle on le déchi roit souvent de coups pour l'obliger à reno cer à l'adoration des saintes images, écrivo de sa prison des lettres pour confirmer l fidèles au milieu de la persécution. Dieu vou lut opérer un grand miracle par ces lettres (1) *Le feu s'étant pris à la maison d'un pieuse veuve sans qu'on put l'éteindre pa aucune voie, l'on y jeta un morceau d'un de ces lettres qui en arrêta sur-le-champ l cours et en reprima bientôt toute la fureur comme elles avoient été le glorieux instru ment dont Dieu se servit pour s'opposer cet horrible embrasement que la fureur d Léon avoit excité.* Dieu bénisse les inspiré s'il ne s'en étoit trouvé là quelqu'un c'éto fait de la maison de la pieuse veuve et d toutes les saintes images dont elle nourrisso sa piété: Car jamais un homme ordinaire eut

(1) Liv. 5.

il été le plus habile du monde ne se seroit avisé de jeter du papier dans le feu pour l'éteindre. Si ce n'est qu'il eut fait réflexion que l'adoration des images est bien aussi importante que l'adoration de Jésus Christ; et que le Seigneur afin de persuader sa divinité, ayant fait des guérisons par des choses qui devoient naturellement produire un effet opposé, comme quand il ouvrit les yeux d'un aveugle avec de la boue, il n'en devoit pas moins faire pour prouver la sainteté des images, et qu'ainsi il devoit éteindre un embrasement avec du papier qui naturellement est propre à l'allumer. Si les images éteignoient le feu, rendoient la vue aux aveugles, la santé aux malades, elles pouvoient bien aussi rendre la voix aux muets. *Michel le Begue*, persécuteur des saintes images, fit faire eunuque (1) *Constantin*, *Basile*, *Grégoire et Théodose*, enfans de *Léon l'Arménien. Théodose mourut dans cette opération et Basile en perdit la voix, qu'on dit qu'il recouvra quelque temps après par l'intercession de St. Grégoire de Nazianze, lors qu'après avoir renoncé à l'hérésie il lui demanda cette grace devant son image.* St. *Grégoire de Nazianze*, ne s'étoit avisé de faire des miracles durant sa vie, quoique cela parut assez nécessaire

(1) Liv. 5.

pour confirmer la divinité et l'éternité du fils qu'il défendoit avec tant de courage, et quelquefois avec assez peu de succès contre les *Arriens*. Mais il jugea qu'il ne falloit pas abandonner la cause des images qui étoit bien plus importante, c'est pourquoi il fit après sa mort ce qu'il n'avoit jamais fait durant sa vie.

Je suis las de ces niaiseries, et si vous n'en êtes pas aussi las que moi, repassez les yeux sur cette histoire des Iconoclastes, et vous en verrez bien d'autres; vous verrez diverses guérisons miraculeuses faites par des Images. Vous verrez les deux corps de ces saints Martyrs des Images *Nicéphore* Patriarche de Constantinople, et *Theodore* Abbé du Monastère de Studius, qui demeurent incorruptibles après leur mort, afin de vérifier en eux l'Oracle, *Ton saint ne sentira point corruption*. Vous verrez le roi des *Bulgares* et toute la nation convertie par une image: en un mot vous verrez plus de miracles faits en faveur des images, que les Apôtres n'en ont fait pour confirmer la Religion Chrêtienne. Je m'étonne que ces bons Pères qui nous ont laissé l'histoire des guerres de l'Arrianisme contre l'Eglise, n'ont pas rempli leurs ouvrages de ces mêmes preuves, ou que Jesus Christ se soit tellement *oublié dans* le quatrième siècle qu'il n'ait pas

voulu faire pour lui-même ce qu'il a fait dans le huitième pour faire adorer ses images, celles de sa mère et de ses saints. Je m'étonne aussi que le sieur *Maimbourg* ait négligé ces beaux ornemens dans son *Histoire du Calvinisme.* Il devoit trouver des miracles pour confondre ces derniers Iconoclastes qui sont bien pires que les premiers, puisqu'ils ne veulent adorer ni la croix, ni le St. Sacrement de l'autel, ni les Saints non plus que les images. Il me semble que voilà des preuves bien convaincantes que le sieur *Maimbourg* est un auteur peu fidèle et peu judicieux, quand il écrit avec passion et avec intérêt.

Nous avons vu la mauvaise foi et le défaut de jugement joints ensemble dans les faits que nous avons rapportés. Mais afin de mieux voir combien ils règnent dans les ouvrages du sieur *Maimbourg*, il faut les considérer séparément et faire voir qu'il avance des choses, de la fausseté desquelles il est comme impossible qu'il ne soit convaincu ; et puis nous verrons encore combien il est peu judicieux dans le choix qu'il a fait de réflexions. Entre ces choses qui sont évidemment fausses ; je range l'incendie de ce magnifique palais bâti par *Constantin* pour y entretenir des hommes savans qui enseignassent les sciences en toutes sortes de *facultés*. Il y avoit dans cette

maison une bibliothèque de six cent mille volumes, et elle étoit conduite par douze docteurs qui avoient un supérieur. *Léon l'Isaurien* fit ce qu'il put pour rendre les maîtres de ce collège Iconoclastes, et ne pouvant les gagner il fit mettre le feu dans la maison, brûla les meubles, les livres et les docteurs tout ensemble. Quand on me citeroit à la marge avec *Cedrenus* et *Zonaras*, cent autres Grecs et même mille, je dirois toujours que c'est une ridicule et impertinente fable. Il y a bien apparence qu'un Empereur aussi autorisé qu'étoit *Léon*, pouvant chasser ces douze hommes de là, ou s'il lui eut plu, (1) même les brûler en place publique, ait voulu pour s'en défaire, ruiner l'un des plus beaux édifices de *Constantinople*, et consumer la plus belle bibliothèque du monde, qui étoit proprement la Bibliothèque Impériale. Cette maison fut brûlée par hasard ou par une fureur populaire, cela suffit aux historiens Iconolâtres et à leur copiste pour dire que ce fut *Léon Isaurien* qui la fit brûler, afin de se défaire de douze hommes qui y étoient enfermés. Mais n'avez vous pas admiré la bonne foi du sieur *Maimbourg* qui nous débite comme une chose assurée que *Constantin le Grand* mit sa ville de *Constantinople* sous

(1) Liv. 1. An. 725.

la protection de la Vierge, dont les images qu'on voyoit hautement élevées en cent endroits et jusques sur les portes de la ville, y étoient honorées d'un culte très-particulier. *Eusèbe*, qui nous a donné la vie de ce prince, qui nous y recite, qui amplifie, qui exagère ses œuvres pieuses et ses édifices de piété, jusqu'à nous parler des statues du Seigneur sous la figure de pasteur qu'il fit ériger dans les places publiques, a bien oublié de nous parler de cette dévotion de cet Empereur; par malheur il n'avoit point vu ces magnifiques images de la Vierge érigées en tous lieux. Il est vrai que le Jésuite *Maimbourg* n'avoit pas l'autorité d'*Eusèbe* ni d'aucun historien contemporain; en récompense il s'appuye du témoignage de *Nicephore Calliste* qui vivoit et qui écrivoit environ mille ans après. Quand il seroit plus voisin de *Constantin* il n'en mériteroit guères d'avantage de croyance, puisque tout le monde le reconnoit pour un auteur entièrement fabuleux. Et sur cela on pourroit renvoyer le sieur *Maimbourg* à ses propres auteurs *Bellarmin* et *Baronius.* (1) Il n'y a rien en quoi j'aie davantage admiré la hardiesse du sieur *Maimbourg* à produire des choses fausses, que ce qu'il dit au sujet de l'action célébre de St. *Epiphane*, qui,

(1) Bellarmin de Scriptor. *Ecclésiast.* An. 1305.

voyageant dans la *Palestine* et dans le diocèse de *Jehan*, évêque de *Jérusalem*, en passant par un village nommé *Anablata*, trouva un voile à la porte du Temple sur lequel il y avoit une image. Il rompit ce voile, maltraita le concierge du Temple, et ordonna qu'on ôtat ce drap et qu'on s'en servit pour enterrer un mort. Ce fait remarquable prouve que les Saints du quatrième siècle n'étoient pas si zélés pour les images que le St. *Jehan de Damas*, que le St. *Nicephore* et le St. *Théodore Studite*, qui souffroient le martyre pour elles. Là-dessus le sieur *Maimbourg* avance avec une hardiesse prodigieuse que cette image étoit une image profane, et non pas celle de Jésus Christ ou de quelque Saint. (1) *En effet*, dit il, *il ne s'agit là que d'une image profâne qu'on avoit mise sur la porte d'une Eglise.* Voici les termes de St. *Epiphane* dans sa lettre à *Jehan de Jérusalem*, selon qu'ils ont été traduits par St. *Jérôme*. *Prœterea, quod audivi quosdam murmurare contra me, quia quando simul pergebamus ad sanctum locum, qui vocatur Bethel, ut ibi collectam tecum ex more ecclesiastico facerem, et venissem ad villam quœ dicitur Anablata, vidissemque ibi prœteriens lucernam ardentem, et interrogassem quis locus*

(1) Liv. 3. An 787.

esset, didicissemque esse Ecclesiam et intrassem ut orarem, inveni ibi velum pendens in foribus ejusdem Ecclesiæ tinctum atque depictum, et habens imaginem quasi Christi vel sancti cujusdam : non enim satis memini cujus imago fuerit. Cum ergo vidissem in Ecclesia Christi contra autoritatem Scripturarum pendere hominis imaginem, scidi illud, et magis dedi consilium custodibus ejusdem loci, ut pauperem mortuum obvolverent et efferrent. Etant entré pour prier, je trouvais un voile à la porte du Temple, qui étoit l'image comme de Christ ou de quelque Saint, car je ne me souviens pas bien de qui c'étoit, etc. Il me semble que c'est se hasarder un peu de citer d'une manière si fausse une pièce qui est entre les mains de tout le monde. Mais voulez-vous une preuve que cet homme ramasse sans sincérité tout ce que l'antiquité a jamais débité de plus fabuleux ? Nous en avons une dans ce qu'il produit de la lettre d'Adrien I. à Charlemagne au sujet des images. Le Pape pour refuter les livres que Charlemagne avoit écrits, où fait écrire contre les images, envoye à cet Empereur un impertinent ramas de preuves foibles et ridicules, entr'autres il y fourre la fable d'Evagrius, (1) qui dit que Jésus Christ

(1) *Evagrius lib. 4. Cap. 27.*

envoya son image divinement empreinte sur un linge sans le secours d'aucun homme, à *Abagarus* roi d'Edesse, pour le consoler de ce qu'il ne pouvoit se faire voir à lui, comme ce prince le souhaitoit. Déjà *Eusèbe* avoit publié une prétendue lettre que Jésus Christ avoit écrite à ce roi *Abagarus*. L'histoire de l'image n'étoit pas encore née du temps d'*Eusèbe*. Mais cette première fable d'*Eusèbe* donna lieu à la seconde, et à la lettre de Jésus-Christ pour *Abagarus*, les siècles suivans ajoutèrent l'envoi de cette miraculeuse image. Il n'y eut jamais de conte plus évidemment fabuleux; cependant le P. *Maimbourg* trouve fort bon qu'on s'en soit servi dans le second de *Nicée*, et que les Papes Etienne et Adrien l'aient produite pour soutenir l'antiquité des images. (1) *A la vérité l'Evangile n'a rien dit de cela*, dit Maimbourg, *mais aussi le Pape ajouta de fort bon sens, que le même Evangile assure que Jésus-Christ fit bien encore d'autres choses que celles qu'on nous a laissées par écrit*. Et moi je dis qu'il faut avoir renoncé à toute sincérité pour dire que l'on peut admettre ce conte pour véritable sans avoir perdu le sens. Monsieur de Valois qui a trop d'habileté pour ne pas connoître la fausseté de semblables histoires, et qui n'a

(1) *Liv. 3. An. 7*[illegible]*9.*

pas eu assez de hardiesse pour dire tout ce qu'il pensoit là-dessus, s'est contenté de dire: *Au reste il faut remarquer que ni Eusèbe dans le premier livre de son histoire ecclésiastique , ni Procope dans l'histoire du siège d'Edesse, ne font aucune mention de cette image envoyée à Abagarus par Jésus-Christ. Ils disent seulement qu'il lui écrivit une lettre dont l'Apôtre Thaddée fut le porteur*, On entend assez ce que cela signifie: mais tout est bon au sieur *Maimbourg*.

Toutes ces réflexions qui prouvent la mauvaise foi de cet auteur, font bien voir aussi son peu de jugement. Mais vous me permettrez , Monsieur , de consacrer un article précisément à cela : c'est à faire voir combien cet auteur est peu judicieux. Nous avons déjà vu comme il parle des images et de leur culte. Il avoue qu'il n'a point été commandé de Jésus Christ, il demande qu'on lui accorde que c'est une chose indifférente dont l'Eglise peut user de la manière qu'elle juge à propos. Il ne dissimule pas que le peuple en peut abuser , c'est pourquoi il souhaite qu'on l'instruise du véritable usage des images. Cependant il loue les peuples d'Orient et particulièrement celui de Constantinople, de ce qu'il faisoit de ce culte des images une grande partie de sa dévotion.

(1) En parlant de *Léon Isaurien*, *Il voyoit assez, dit il. que c'étoit une affaire fort délicate et une entreprise très-périlleuse, que de vouloir changer l'état de la religion, principalement sur un point qui n'étoit pas de simple spéculation, mais de pratique et d'usage reçu généralement dans toute l'Eglise depuis tant de siècles, et qui faisoit une grande partie de la dévotion des peuples.* Il me semble qu'il faut avoir perdu le jugement pour louer un peuple de ce qu'il tourne le fort de sa dévotion du côté des images et des peintures, et pour blâmer un prince qui veut rappeler un peuple de cet horrible égarement. Vous savez, Monsieur, que le sieur *Maimbourg*, grand protecteur des images, aime fort les portraits, ses histoires en sont toutes pleines ; et l'on voit bien qu'il croit y réussir admirablement. Mais vous jugerez avec moi qu'il les fait d'une manière bien peu judicieuse. Lisez je vous prie celui qu'il fait de Luitprand, roi des *Lombards*. Il veut qu'outre les qualités qui le rendoient grand capitaine et grand roi, il eut (2) *aussi de beaux sentimens de piété et de crainte de Dieu*. Mais quelques lignes après il avoue que ce prince si pieux qui faisoit bâtir des

(1) Liv. 1 an. 726.
(2) Liv. 1. an. 728.

Eglises et des monastères, *par politique et par ambition, préféroit son intérêt à toutes les considérations de la justice, de la bonne foi, de l'honnêteté civile et même de la religion.* Il faut être disciple d'Escobar pour définir ainsi la piété et la religion. Mais cela n'est rien au prix du portrait qu'il fait de l'impératrice *Irène*. Je ne sais si la terre a jamais produit un plus grand monstre que cette femme. Quand nous ne la connoîtrions que par l'histoire du *P. Maimbourg*, nous la regarderions comme la plus méchante de toutes les femmes; les parjures ne lui coûtoient rien; elle jure par tout ce qu'il y a de plus saint qu'elle ne servira jamais les images, résolue pourtant de ne rien tenir. (1) *Cette femme emportée*, dit-il, *par cette furieuse passion de dominer, et même toute seule et sans souffrir que son fils partageât avec elle la puissance souveraine, avoit usé de mille lâches artifices pour le rendre odieux à tout le monde. Mais ayant trouvé qu'elle n'avançoit guères par cette voie là, etc., elle prit d'autres mesures.* C'est qu'elle trama une horrible conspiration contre son fils, qui lui faisoit mille caresses, elle gagna une partie de l'armée. Et les conspirateurs, sous la conduite et par les ordres de cette mère in-

(1) Liv. 4. an. 797.

fernale, saisirent ce pauvre prince lorsqu'i étoit en son oratoire, priant Dieu avant qu de se mettre au lit. Ils le jetèrent dans u brigantin qu'ils tenoient tout prêt, ils le me nèrent à Constantinople, l'enfermèrent dan un appartement du palais, *où quelques heu- res après, elle lui envoya des bourreaux qu lui arrachèrent les yeux avec tant de violenc et de cruauté, qu'il y en a qui disent qu'i en mourut entre leurs mains.* Peu de temp après, cette tigresse fit massacrer les quatr frères de l'Empereur Léon son mari. Cepen dant cette femme selon le jugement du sieu *Maimbourg* qui vient de nous la dépeindr avec ces couleurs, (1) étoit *très-catholiqu dans son ame et avoit de la piété.* Avouons Monsieur, que vous et moi ne nous connois sons pas en piété; nous ne savions pas en core définir un bon Catholique dans l'ame selon cet auteur, c'est un monstre, un scé lérat, un parricide qui viole toutes les loi les plus sacrées de Dieu, de la nature et d sang, mais qui a de la dévotion pour les ima ges. Pourroit-on après cela douter du gran jugement du *P. Maimbourg.*

Si vous en doutiez, je vous tirerois bien d ce doute par les nouvelles preuves que je vai vous donner. Il n'y a point de siècle qui ne soi

(1) *Liv.* 3. *an.* 780.

chargé de fâcheux événemens ; point de règne si heureux qui n'ait ses malheurs. Les démêlés des Iconoclastes et des Iconolâtres dans l'Orient durèrent plus d'un siècle. Ce seroit une grande merveille que cent ans se fussent passés sans que Dieu qui a toujours tant de sujet de punir les hommes, eût fait venir sur eux quelques marques de son indignation. Il y eut des guerres, des famines, des tremblemens de terre, des pestes ; les Sarrazins battirent très souvent les Empereurs Grecs. Mais si l'on en croit notre judicieux écrivain, tous ces malheurs n'arrivèrent que pour faire éclater la colère de Dieu contre les Iconoclastes, et pour punir leurs impiétés et leurs blasphêmes. Dieu n'avoit rien à punir dans l'empire Grec que cela ? Il ne se met pas en peine que les hommes soyent adultères, incestueux, avares, violens, cruels, ambitieux ; il ne les punit que parce qu'ils ont l'impiété de briser et de déchirer les images. Le ciel et la terre ne font plus rien qu'en faveur de ces images. Sous l'empire de *Léon Isaurien* la famine désola les provinces, la peste vint après, qui fit un horrible ravage dans les villes, (1) les Sarrasins commirent des désordres effroyables dans l'Asie. Tout cela ne faisoit rien pour amollir le cœur de cet hérétique endurci, Dieu envoya

(1) Liv. 2, an. 737 et 740.

un quatrième fléau, ce fut un épouvantable tremblement de terre qui remplit tout de ruines, principalement dans la *Thrace* et dans la *Bythinie*. Il commença sur *Constantinople*; et fut si violent qu'en peu d'heures il renversa plusieurs Eglises et un grand nombre de maisons, sous les ruines desquelles une infinité de gens furent accablés. Les statues des empereurs furent abattues et entr'autres celle du grand *Théodose*. Ne voyez-vous pas là dedans des marques évidentes que Dieu prend le parti des images, et venge les outrages que l'empereur leur fait? Je vous avouerai pourtant que j'ai quelques petits scrupules sur la matière. Je vois que *Leon* lui même se porte bien pendant que ses pauvres sujets fort innocens périssent. Car le P. *Maimbourg* lui même nous assure en plus d'un lieu que le peuple de Constantinople étoit très dévôt pour les images malgré la violence des empereurs Iconoclastes. Cependant ces dévôts meurent de la peste, de la famine, sous les ruines causées par un tremblement de terre, et l'impie est plein de santé et de vie. Pourquoi falloit-il que Dieu se vengeât de l'impiété de *Léon* sur la statue du grand *Théodose*, qui avoit été si catholique. Un homme qui aimeroit un peu à chicaner, ajouteroit que les tremblemens de terre sont *communs* dans l'Asie: qu'à peine y a-t'il un

empereur sous lequel il n'en soit arrivé. Il remarqueroit, entr'autres, qu'il en arriva un horrible sous l'empire du jeune *Théodose*, le meilleur, le plus débonnaire et le plus catholique des empereurs. La description qu'en fait Evagrius mérite d'être insérée ici, (1) *sous l'empire de Théodose il arriva un tremblement de terre, qui par sa grandeur effaça tous ceux qui avoient jamais été : il courut par toute la terre : il renversa les palais et les tours, la muraille de la Chersonèse tomba, la terre s'ouvrit et engloutit plusieurs bourgades, les fontaines se turirent : en d'autres lieux on vit sortir de la terre de nouvelles sources qui causèrent des inondations, les plus grands arbres furent arrachés ; on vit naître tout d'un coup de nouvelles montagnes, la mer jeta ses poissons morts sur ses rivages, plusieurs de ses isles furent englouties et ne reparurent jamais, les navires au milieu de la mer se trouvèrent sur le sec, parce que les eaux se retirèrent ; et toute la Bythinie, l'Hellespont et les deux Phrygies souffrirent d'épouvantables calamités*. L'Asie n'avoit pas encore alors d'Iconoclastes ; mais apparemment elle sentoit déjà qu'elle en devoit avoir, et ses entrailles commençoient à s'en émouvoir. Voici bien plus, Constantin Copronyme succède à Léon, et

(1) Evagr. Hist. ecclés. cap. 17. lib. 1.

porte sa fureur contre les saintes images et contre leurs adorateurs bien plus loin que son Père. C'est le plus grand de tous les monstres, c'est le plus méchant de tous les hommes, si l'on en croit le P. Maimbourg. Dieu le veut punir de ses impiétés contre les images. Il envoye une horrible peste qui courut depuis la Calabre et la Sicile *jusqu'à la ville impériale et aux environs, où elle fit trois ans durant, des ravages épouvantables.* Et afin qu'on ne put pas douter que le Ciel combattoit en faveur des images, l'on voyoit de petites croix bleues et de couleur olivâtre sur les habits de ceux qui devoient être frappés de cette peste. Mais pendant que ce peuple qui ne suspendoit sa dévotion pour les saintes images, que pour céder à la violence de leur empereur, étoit désolé de cette manière; l'empereur lui-même étoit le plus heureux prince du monde. (1) Car le *P. Maimbourg* nous apprend qu'en ce même temps Constantin gagna plusieurs batailles contre le rebelle Artabasde, reprit sur lui Constantinople qu'il lui avoit enlevée; après cela il mena son armée victorieuse contre les Sarrasins, *s'empara de Germanicie qui étoit alors une place importante dans la Syrie, se rendit maître de Dolichée dans la Comagène, et ensuite de plusieurs places le long de l'Eu-*

(1) Liv. 2. an. 745.

phrate. Il passa même ce fleuve et courut jusques dans l'Assyrie. Enfin il retourna à Constantinople enflé de tant de prospérités. En effet jamais prince n'en a eu davantage, et jamais l'Empire Grec ne fut plus florissant que sous ce furieux Iconoclaste. J'avoue que cette bigarrure d'événemens confond un peu les dévots. Car si d'une part les désolations de la peste donnent lieu de croire que Dieu punit la fureur des Iconoclastes; d'autre part un de ces incrédules dont nous avons aujourd'hui un bon nombre, dira que les prospérités et les victoires presque continuelles de cet empereur pourroient bien être une preuve que Dieu favoriseroit le zèle qu'il avoit à détruire l'idolâtrie. Si le *P. Maimbourg* eut écrit avec jugement, il eut pu faire cette réflexion: mais il aime trop les histoires pompeuses, les événemens tragiques et les prodiges pour en perdre aucun, lui en dût-il coûter la réputation de son jugement. Nous pouvons rappeler à ce chapitre la judicieuse remarque, laquelle il fait en tant de lieux, que les Grecs ont perdu l'empire d'Occident par un juste jugement de Dieu pour punition de leur révolte contre l'Eglise, et de leur fureur contre les saintes images. Il est vrai que les images ont fait perdre aux Empereurs Grecs l'empire d'Occident, parce que les Pa-

pes ont pris occasion de là, de secouer l joug de leurs souverains et de faire révolte toute l'Italie. Mais il faut être bien peu judicieux pour faire une semblable remarque puisque lui même nous apprend que les empereurs Grecs ne perdirent absolument l souveraineté de Rome et de l'Italie que sou le Pape Léon III, qui vivoit du temps d *Constantin* et d'*Irène*, lesquels rétabliren les images. Il faut l'entendre parlant, *Le Papes et les Romains étoient encore en c temps-là sous la domination des empereur de Constantinople qu'ils reconnoissoient pou leurs souverains, comme il paroit évidemment par les Epîtres du Pape Adrien, qu appelle Constantin et Irène ses maîtres, e qui leur parle dans les termes du monde le plus soumis, jusqu'à dire qu'il se jette à leur pieds, et se prosterne en terre devant eux Mais aussitôt que le nouveau Pontife fut assis sur la chaire de St. Pierre, il envoya se légats à Charlemagne avec de riches présen de dévotion pour lui porter l'étendart de l ville et pour le reconnoître solennellement en qualité non-seulement de protecteur, mai aussi de maître absolu de la ville.* Voil justement le moment auquel acheva d'expire l'autorité des Empereurs Grecs en Italie. C qui arriva sous cette *Irène* très-catholique e

trè

très-pieuse, qui fit rétablir les images par le Concile de *Nicée*. A ces observations peu judicieuses et très-fausses, on en pourroit opposer une plus véritable et plus solide, (1) c'est celle que le P. Maimbourg lui même fait faire à Léon l'Arménien, c'est que l'empire qui avoit été si florissant sous les trois empereurs ennemis des images, *Léon Isaurien*, *Copronyme et Léon* fils de *Copronyme*; sous la domination des empereurs adorateurs des images, avoit été donné en proie aux *Bulgares* payens qui étoient venus sacrifier des victimes humaines jusqu'aux portes de Constantinople. Sous le règne de ce *Léon Arménien* et sous celui de *Théophile* le dernier empereur ennemi des images, l'empire eut de très-considérables prospérités; mais depuis que *Theodora* veuve de *Théophile* eut fait triompher absolument l'idolâtrie des images, l'empire visiblement roula dans la décadence et devint la proie des Sarrasins et ensuite des Turcs qui enfin l'ont entièrement ruiné.

Voici un autre effet du peu de jugement de notre auteur, fort semblable à celui qui règne dans toute l'*Histoire du Calvinisme*. Durant cent ans sous plusieurs empereurs Grecs, il n'arrive presque point de guerre civile qui, selon le sieur Maimbourg, ne

(1) Liv. 5. an. 815.

soit causée par le zèle pour les images (
contr'elles. Il se forma une horrible conjur
tion contre *Constantin Copronyme*, de l
quelle le but étoit de transporter l'empire
son beau-frère *Artabasde*. Et les conspir
teurs furent portés à cela, dit-il, par l'in
piété de *Constantin* contre les images. Ce
se peut, car la superstition ne va guères sa
la rebellion, et je n'ai pas dessein de jus
fier ces bons Iconolâtres; mais je dirai pou
tant que le désir de régner pouvoit bien êt
en *Artabasde* un aussi puissant motif de pre
dre les armes que le dessein de défendre l
images. Je pense qu'il en arriva en ce temp
là comme il est arrivé dans le siècle pass
où la religion servit à plusieurs de prétex
pour prendre les armes. Savez-vous bien q
cela n'est pas inutile au dessein du P. Main
bourg, de faire naître toutes les guerres qu
veut décrire, de la controverse des Icono
tres et des Iconoclastes? Sans cela il auroit
de la peine à faire un gros volume de l'hi
toire des Iconoclastes. S'il se fut contenté
recueillir les événemens qui furent précis
ment causés par cette controverse, il aur
perdu les trois quarts de son volume,
n'auroit pu s'étendre sur cette multitude
guerres et de combats, dont la descripti
le divertit si fort. Je voudrois bien que ce

longue et ennuieuse description de la ville de Constantinople, qui se lit dans le second livre, y fut aussi entrée à la faveur de quel-que image, afin qu'elle ne parut pas si fort une pièce hors d'œuvre.

La réflexion précédente fait voir qu'il y a quelque rapport entre l'histoire des Iconoclastes et celle des Calvinistes, en ce que dans l'un et dans l'autre, pour remplir son dessein, il a fallu faire naître de la religion toutes les guerres dont il vouloit enfler ces deux volumes. Mais voici bien d'autres endroits par où ces deux ouvrages ne se ressemblent pas. Dans l'*Histoire du Calvinisme*, c'est un crime qui n'est pas pardonnable à des sujets de résister aux Princes pour cause de religion. Tous les efforts que les pauvres Calvinistes ont faits pour se conserver la liberté de prier Dieu en français sont des attentats horribles. (1) Dans l'histoire des Iconoclastes cela n'est plus. Artabasde étoit rebelle dans toutes les formes; au moins les gens de bon sens l'auroient ainsi cru, n'étoit qu'il a plu au sieur *Maimbourg* de nous persuader le contraire. Cet Artabasde n'avoit aucune espèce de droit à l'empire. Il avoit épousé la soeur de l'empereur, il est vrai, mais cela n'empéchoit pas que Constantin ne

(1) Liv. 2. an. 743.

fut héritier légitime de l'empire, empereur fils d'empereur. Artabasde prend les armes, enlève à son beau-frère et l'empire et la ville impériale. Les peuples qui avoient gémi sous la tyrannie des empereurs Iconoclastes, mais pourtant légitimes empereurs, reçoivent avec une incroyable ardeur ce nouvel empereur, grand dévot des images, mais véritable usurpateur pourtant. (1) *Tout ce peuple, poussé d'un même esprit, se mit à charger de mille malédictions la mémoire de Copronyme, et à souhaiter toute sorte de bénédictions au nouvel empereur, dont la piété faisoit refleurir la religion catholique.* Cet esprit dont *ce peuple étoit poussé*, dans un Calvinisme du siècle passé, auroit été un esprit infernal, mais parce qu'heureusement il se trouve dans un peuple idolâtre des images, c'est un esprit céleste inspiré par l'esprit de Dieu. Malheureusement l'esprit de Dieu ne se trouva pourtant pas d'intélligence avec cet esprit du peuple de Constantinople, car ce rebelle Artabasde ne fut pas long-temps heureux quoiqu'il fut très-catholique. Constantin le battit, le prit et lui fit souffrir un châtiment digne de sa rebellion. Le *P. Maimbourg* ne sauroit pardonner cela à la Providence. *Une soudaine révolution plongea ce prince très ca-*

(1) Liv, 2. an. 742.

tholique dans l'abîme du dernier malheur ; en même temps qu'elle rendit heureux l'hérétique et le plus méchant de tous les hommes. Les princes de Condé et les Colignis n'avoient point envie de prendre la place de leurs maîtres, ni de les faire tuer, ils ne vouloient que la liberté de leur conscience, ou tout au plus ils vouloient se conserver la place qui leur appartenoit dans l'état ; cependant Maimbourg ne trouve pas que le ciel les punisse assez sévérement ; pendant qu'il plaint le sort d'Artabasde. Celui-ci ne combattoit pourtant contre son prince naturel, que pour des images, *c'est-à-dire, pour une chose indifférente et dont l'Eglise a pu user comme bon lui sembloit* ; mais ceux-là ont combattu pour le capital de la religion et pour le salut de leur ame.

Il est naturel à un prince de mettre à la tête de son clergé un chef qui soit favorable aux intérêts de l'état, et qui soit capable de retenir les ecclésiastiques dans l'obéissance. Léon l'Isaurien, dans cette vue, déposa Germain Patriarche de Constantinople, qui a mérité d'être saint, uniquement parce qu'il a bien défendu les images : il mit en sa place Anastase. Ce nouveau Patriarche voulut prendre possession de son siège ; la populace de Constantinople se souleva, et l'accabla de

pierres ; le sieur *Maimbourg* admire cette action et l'approuve. Anastase *apprit bientôt par l'extrême danger qu'il courut de perdre la vie , la différence qu'on faisoit entre le pasteur qui étoit infiniment aimé de ses brebis,*(1) *et le loup qu'elles avoient en exécration, et sur lequel elles eurent même le courage de se jeter. Car les vaillantes femmes qui, sans craindre les officiers et les soldats de l'empereur, avoient assommé celui qui avoit abattu l'image du Sauveur de dessus la porte d'airain, ayant appris ce qu'on venoit de faire contre Saint Germain, et qu'Anastase devenu Iconoclaste alloit envahir son trône ; emportées tout d'un coup par l'ardeur inconcevable d'un zèle excessif, sans que ni la crainte, ni la honte ou la foiblesse de leur sexe les put retenir ; elles se mirent à courir de toute leur force vers l'Eglise, et y étant entrées durant la cérémonie en foule et en tumulte, armées de pierres et de cailloux, elles en déchargèrent une horrible grêle sur le faux Patriarche.* Si des femmes Calvinistes avoient fait quelque chose de semblable, le *P. Maimbourg* les appelleroit des folles, des furieuses, des bacchantes ; il diroit que leur action auroit été une brutalité et une rage opposée à la pudeur, à la sagesse, à la modestie et à la

(1) Liv. 1.

douceur qui devoit être inséparable de leur sexe ; mais parce que cela se fait en faveur des images, ce sont des vaillantes, des héroïnes, des Amazones et des Chrétiennes pleines de zèle.

Toutes les cruelles invectives contre les Réformés de France, qui se lisent dans l'*Histoire du Calvinisme* sont fondées sur ce principe, qu'aucune raison ne peut jamais dispenser un sujet de rendre à son prince le respect et l'obéissance qu'on lui doit dans les choses où la conscience n'est pas blessée. Et même quand le prince nous veut obliger à faire quelque chose contre les commandemens de Dieu, on ne doit à la vérité jamais obéir, mais on peut mourir patiemment sans outrager d'actions et de paroles celui qui porte à notre égard l'image de Dieu, quoiqu'il ait souillé son caractère. Au moins c'est ainsi qu'en ont usé les premiers Chrétiens qu'on nous remet si souvent devant les yeux pour opposer leur patience à nos rebellions. Cependant les Saints du sieur Maimbourg dans son histoire des Iconoclastes, sont des emportés et des furieux, qui disent mille injures atroces et insolentes à leurs souverains ; mais ils ne laissent pas d'être saints. Et pourquoi ? c'est parce que ce zèle excessif s'allume pour la défense des images. (1) Le saint

(1) Liv. 2. an. 731.

et généreux Théophylacte, respecté dans tout l'Orient pour son éminente sainteté, après avoir repris hardiment son empereur *de son hérésie, voyant son extrême obstination osa bien par un excès de zèle le traiter devant tout le monde de scélérat, d'Antechrist et de traître à Jésus-Christ.* Si un de nos Calvinistes avoit traité son prince de cette manière, et et que le prince eut fait fouetter cet insolent, l'eut mis en prison et enfin l'eut envoyé en exil pour châtiment de son impudence, vous et moi n'oserions jamais en faire un martyr, quelque envie que nous en eussions pour grossir notre Martyrologe; parce que nous avons ouï dire qu'un martyr doit souffrir uniquement pour Jésus-Christ et non pour ses crimes. Le P. Maimbourg n'est pas si scrupuleux, et ce Théophilacte ne laisse pas, après cette brutalité commise contre son souverain, de mourir martyr dans son exil, *Il lui fit enfin, comme aux autres, consommer son martyre par le long supplice d'un cruel exil.* Il est vrai que cela ne vous doit pas surprendre, car le P. Maimbourg est d'une religion et a été d'une société où l'on a des saints Garnets et des saints Oldcornes martyrs, pendus pour avoir voulu assassiner leurs princes; on peut bien en avoir de fouettés et d'exilés pour *avoir outragé* leurs empereurs. Un saint mar-

tyr, châtié pour ses outrages contre son prince, seroit une contradiction partout ailleurs ; mais chez le P. Maimbourg, c'est une pointe fort semblable à celle par laquelle il fait quelque part sainte Anthuse, (1) bien que vierge, mère de tous les bâtards et de tous les enfans trouvés de Constantinople.

Les Saints et les Héros du P. Maimbourg sont sujets à avoir de grandes taches dans leur vie ; nous avons vu déjà que son Irène *très dévote et très catholique*, a été une furieuse, une tigresse, une parjure, une mère dénaturée, qui fit crever les yeux à un fils qui ne l'avoit jamais offensée, un monstre de cruauté, qui fit inhumainement massacrer quatre frères de son mari. Son autre héroïne, *Théodra*, (2) veuve de l'empereur *Théophile*, laquelle rétablit et fit triompher les images, à la vérité ne fit mourir ni son fils ni ses beaux frères ; mais elle fit égorger plus de cent mille Pauliciens dans son empire, C'est une manière bien Chrêtienne de convertir les Hérétiques. Pendant que nous sommes sur ce chapitre, je pensois vous faire voir les rébellions, les guerres, les massacres, et les violences que les saints Iconolâtres firent en Italie et ailleurs contre leurs légitimes empereurs, pour les opposer à ces pré-

(1) Liv. 3. an. 775.

(2) Liv. 6. an. 845.

tendus excès qu'on impute à nos Calvinistes. Mais je me suis souvenu que cela pourroit être mieux placé ailleurs. Et de plus je crois que vous êtes las d'entendre parler de l'histoire des Iconoclastes. Au reste je crois que vous êtes présentement fort persuadé de ce que j'ai voulu prouver, c'est que le Jésuite Maimbourg est un déclamateur, un comédien et un homme qui écrit sans sincérité et sans jugement. Mais afin que vous demeuriez plus ferme dans ce sentiment, je veux détruire une excuse dont on ne manquera pas de se servir pour faire l'apologie de cette histoire des Iconoclastes. On dira que l'auteur de cette histoire ne doit pas être regardé comme la première source de tous ces contes de miracles et de prodiges, dans lesquels nous avons remarqué si peu de jugement et de bonne foi. Ce sont les historiens grecs, dira-t'on, auxquels il faut s'en prendre, le P. Maimbourg n'a fait que les copier C'est justement la meilleure preuve que nous pouvions avoir du caractère peu judicieux de cet écrivain. Un auteur sage qui entreprend d'écrire l'histoire des siècles fort éloignés de lui, et dont par conséquent il ne peut rien savoir que sur le rapport d'autrui, exerce son jugement à distinguer le vrai du faux, le vraisemblable du certain; et il ne se charge pas de toutes les impertinences dont les auteurs ignorans et

passionnés du siècle dont il écrit l'histoire ont rempli leurs livres. Ce sont de beaux garans que le P. Maimbourg nous apporte de la vérité de ses ridicules fables! Un Theophanes, un Théodore Studite, le Ménologe des Grecs, un Jehan de Jérusalem, auteur de la vie de Jehan de Damas, un Ignace, auteur de la vie de Tharase, un Nicephore Calliste, un Etienne et cent autres, la plupart Moines et Moines Grecs, c'est à dire, qui avoient ajouté à l'esprit de la Grèce amateur de la fable, celui du couvent qui est un esprit de calomnie et d'imposture. On a remarqué que les peuples en changant de Religion ne changent point d'humeur. On a appelé la Grèce payenne *Græcia mendax.* En devenant Chrêtienne elle est demeurée menteuse. Il n'y a rien de plus fabuleux et de plus infidèle que la plupart des historiens Grecs chrêtiens. Quand un prince s'est opposé au torrent de la superstition, qui étoit de leur goût, il n'y a pas de crimes qu'ils ne lui imputent, ni de calomnies dont ils n'essaient de noircir ses vertus. Au contraire quand les empereurs ont soutenu les opinions et les cultes qui avoient la vogue, et dont le peuple étoit entêté; il n'y a pas de louanges que ces lâches historiens ne leur aient données, quoique ce fussent des monstres. Cela paroit dans *Irène*, cette méchante et mons-

trueuse femme, que les historiens Grecs ont louée après l'effroyable parricide commis en la personne de son fils et de son empereur. Le P. Maimbourg lui-même n'ose les justifier ; il avoue qu'entre ces historiens Grecs, *il s'en est trouvé et même des plus vertueux qui ont loué cette princesse après une si détestable action, et qu'il faut certainement qu'ils l'ayent fait par le vice de leur nation, qu'on sait assez avoir été trop bassement flatteuse.* Si le caractère des Grecs est d'être *bassement flatteurs* pour ceux qui favorisoient leurs opinions, ils étoient aussi *malignement calomniateurs* contre ceux qui s'étoient opposés au torrent de leurs folles superstitions. C'est pourquoi comme je ne suis pas obligé de croire sur leur témoignage, qu'Irène étoit une fort sage princesse et fort pieuse, je ne me crois pas non plus obligé à croire sur leur rapport, que Constantin Copronyme et les autres empereurs Iconoclastes aient été des monstres comme ils nous les dépeignent. Ainsi, bien loin que le vice des Grecs justifie le P. Maimbourg, rien ne me fait mieux comprendre comment il en a usé dans l'histoire du Calvinisme ; c'est que sans sincérité sans choix, sans jugement, il a recueilli des auteurs malins du siècle passé tout ce qu'il a *jugé capable* de nous rendre odieux ; comme

sans sincérité, sans choix et sans jugement, il avoit ramassé des auteurs Grecs tout ce qu'il avoit cru capable de favoriser la cause des images. Mais quelque mauvaise que soit cette excuse, afin que l'on n'ait plus lieu de s'en servir, il faut désormais considérer Maimbourg par des endroits où il ne pourra pas rejeter ses fautes sur les historiens Grecs, qui ne sont plus en état de le justifier.

Si nous voulions par les autres ouvrages du P. Maimbourg le faire connoître sous ce même caractère de déclamateur sans jugement, que nous avons découvert dans son histoire des Iconoclastes, cela nous seroit fort aisé. Y a-t'il rien de plus destitué de jugement que la manière dont il manie l'affaire des investitures, dans l'histoire de la Décadence de l'empire? Il avoue en cent endroits que les empereurs avoient toujours donné les investitures. (1) Il dit que le Pape Alexandre II *ne se plaignoit pas de ce qu'Henri IV empereur, donnoit l'investiture des Evêchés et des Abbayes ainsi que ses prédécesseurs avoient toujours fait.* Il ne perd aucune occasion de faire voir l'injuste orgueil des Papes, qui, non seulement ôtèrent aux empereurs le droit qu'ils avoient dans l'élection des évêques de Rome, mais se voulurent

(1) Hist. de la Décad. *de l'emp.* Liv. 2. an. 1073.

rendre maîtres de l'élection des empereurs. Il avoue avec Othon de Frisinge que Hildebrand appellé Grégoire VII, est le premier qui ait excommunié et déposé des souverains. Et cependant il appelle le parti de cet ambitieux Pape le bon parti : *Hildebrand et tous ceux du bon parti qui étoient à Rome.* Ce bon parti c'est celui qui vouloit entièrement secouer le joug des empereurs. Guillaume II roi d'Angleterre, envoya un ambassadeur à Rome pour soutenir son droit des investitures ; le Pape après avoir ouï la harangue de l'ambassadeur, lui répondit brusquement, (1) *Je vous declare que je perdrais plutôt mille vies, que de souffrir que votre maître donne impunément les investitures.* Il n'y avoit rien de plus violent et de plus injuste que cette réponse selon les principes de Maimbourg, cependant il fait regarder cela comme une fermeté digne de toute sorte de louanges. Est-il rien de plus ridicule que ces manières et de moins judicieux ? A quoi lui ont servi ces contradictions et ces restes de ménagemens à l'égard de la Cour de Rome ? Il n'a pas laissé d'y être condamné. Mettons au même rang, c'est à-dire, entre les fautes de jugement, ce qu'il répète à diverses fois dans cette histoire de

(1) Liv. 3. an. 1099.

la Décadence de l'empire, que le Pape ne peut être jugé de personne. En conscience, cela est-il compatible avec la Théologie qu'il a nouvellement embrassée ? Il est pour l'indépendance des rois quant au temporel, il combat toutes les entreprises de Rome. Il avoue que durant mille ans les Papes n'ont point entrepris d'excommunier et de déposer les rois. En un mot il tient pour la théologie de l'Église Gallicane. Or il sait que l'un des articles de cette Théologie, c'est que le Pape peut errer, qu'il peut être jugé et déposé par les Conciles. Lui-même ne trouve pas mauvais qu'on ait déposé des Papes ; il avoue qu'ils ont rendu des sentences injustes et contre les droits des souverains ; s'ils ont rendu des jugemens injustes, on peut appeler de leur jugement ; si l'on appelle de leurs jugemens, ils peuvent donc être jugés ; peut-on se contredire plus sensiblement ? Pourquoi biaiser, que ne se déclare t'il ? Que ne demeure-t'il dans son ancienne théologie, ou que n'embrasse-t'il absolument la nouvelle? Le sieur Maimbourg a de bonnes raisons d'en agir ainsi ; en bon politique il faut essayer de se conserver à la Cour de Rome et flatter pourtant celle de France. Il n'importe qu'il se contredise et qu'il paroisse peu judicieux. Il y a long-temps qu'il n'a pas beau-

coup à perdre du côté de la réputation de son jugement. Veut-on d'autres preuves : y a-t-il rien de plus comédien et de moins judicieux que ce qu'il dit au roi dans l'Epître dédicatoire de l'histoire du Luthéranisme ? *Si après avoir écrit l'histoire du Luthéranisme je me trouve obligé d'écrire celle du Calvinisme, j'espère que j'aurai le plaisir d'en faire voir non-seulement la décadence mais aussi l'anéantissement par la réduction de tous nos Protestans à l'Eglise, sous le glorieux règne de Louis le Grand.* Cette histoire du Calvinisme étoit peut-être déja fort avancée, elle devoit assurément paroître l'année suivante selon la nécessité que le bon père s'est imposée de charger tous les ans le public de l'une de ses histoires. Et il espère pourtant qu'avant que cette histoire du Calvinisme voie le jour, il aura lieu de faire voir l'entier anéantissement des Protestans en France. Vit-on jamais poëte ou faiseur de roman mener son héros aussi loin en aussi peu de temps? Il veut qu'en six mois de temps le roi réduise sans fer et sans feu, près de deux millions de Huguenots qui sont encore dans son royaume ; cela est froid et déclamateur. Ne pourroit-on pas mettre aussi au nombre de ses fautes de jugement l'histoire *du miracle* arrivé dans la personne de Jehan

Hangest, d'Ivois de Genlis, (1) *Qui mourut*, dit-il, *de mâle-rage pour avoir désolé sur son passage dans les Ardennes, la célèbre Eglise de St. Hubert, à qui les Catholiques ont recours pour être garantis de cet horrible mal par son intercession.* Ce conte auroit été bon pour le siècle des Iconoclastes, mais notre siècle est un peu trop éclairé pour se repaître de semblables fables; et un auteur judicieux se seroit bien passé de nous donner celle-là. Lui pardonneroit-on cette ridicule affectation de modération et d'équité apparente; (2) *Je me persuade que Messieurs de la Religion prétendue réformée, que nous devons traiter avec beaucoup de charité comme nos confrères et concitoyens, ne trouveront pas mauvais si dans la suite de cette histoire je les appelle quelquefois Huguenots.* N'est-ce pas bien nous traiter en frères et avec un esprit de charité, que de nous dépeindre partout comme des impies, des parricides, des assassins, des rebelles, des ennemis de nos rois et de notre patrie? Un homme qui nous traite ainsi n'est-il pas bien judicieux de nous faire des complimens sur le nom de Huguenots qu'il nous veut donner.

(1) Hist. du Calvinisme, Liv. 6.

(2) Liv. 1. an. 1536.

Trouvez-vous pas, Monsieur, que le jugement règne fort aussi dans la manière dont i parle des moyens de réduire les hérétiques, ou ceux qu'on regarde comme tels? Il y a des endroits où il semble blâmer l'usage des supplices contre les hérétiques. (1) *Les rois François I. Henri II. François II. et Charles IX sur la fin de son règne usèrent au contraire de trop de sévérité contr'eux: celui-ci par le massacre de la St. Barthelémy, et ceux là par l'extrême rigueur des supplices en les faisant brûler tout vifs à petit feu.* Cependant i loue dans l'histoire du luthéranisme la cruauté de François I. qui l'année des placards, (2) fit brûler en sa présence à petit feu six hommes convaincus de luthéranisme *par une sévère mais très juste exécution.* Et dans l'histoire du Calvinisme, il exalte la diligence et le zèle de Jehan Morin, lieutenant criminel de Paris qui brûloit sans miséricorde tous les Calvinistes qu'il pouvoit découvrir: (3) *Jehan Morin faisoit admirablement sa charge, et poursuivoit vivement les hérétiques, auxquels il ne manquoit jamais de faire bonne et briéve justice.* Tout-à-l'heure nous allons voir quelle peut avoir été la cause d'une si grossière contradiction.

(1) Histoire du Calvinisme, Liv. 6.
(2) Liv. 3. p 226.
(3) Liv. 1. an. 1536.

C'est, Monsieur, que Maimbourg est un
oine de cour, un homme qui a vendu sa plu-
e pour approuver sans bonne foi, sans
ncérité et sans jugement tout ce qui se fait
ıjourd'hui; c'est le dernier trait du tableau
ıe nous avons à faire de ce Jésuite. L'on peut
surer avec vérité que ce caractère est l'un
ɔs plus méchans qui soient au monde; et
ı'il n'y a point de lâchetés et de bassesses, dont
ı moine qui s'est consacré à la cour et qui
i veut plaire, ne soit capable. J'en prends à
moin Maimbourg lui-même. (1) *Depuis*,
ıt il, *que l'esprit du monde s'est une fois em-
aré du cœur d'un religieux, particulièrement
il est entêté de la cour et qu'il en veuille être,
n'y a guères de folies et même de méchan-
tés dont il ne devienne capable.* Un juste
ıgement de Dieu a permis que cet homme
t fait en peu de mots et son portrait et son
rocès. Jamais plume n'eut plus l'air de plu-
ıe vendue que celle de cet auteur. Il a juré
ır tous les sentimens de ses patrons, il les
ınonise et renonce à toutes les lois de sa
rofession et de sa conscience pour cela. Par
s lois de sa profession il étoit obligé de
ıutenir l'autorité du Pape, c'est-à-dire, sa
ıpériorité sur les rois, et cette puissance par
quelle il prétend être élevé au-dessus de

(1) Histoire des Iconoclastes, Liv. 5. an. 815.

toutes les têtes de l'univers. Quand le P. Maimbourg déclamoit avec tant de violence contre les écrivains de Port Royal, et qu'il les accusoit d'avoir corrompu plusieurs passages à dessein de ruiner ou diminuer l'autorité du Pape, il n'auroit jamais cru en pouvoir venir où il est venu du depuis. Il auroit même juré que cela n'eût pas été possible. Mais ce sage politique s'appercevant que la théologie qui avoit été bonne durant la minorité du roi, ne valoit rien pour sa majorité, y a renoncé fort honnêtement. L'on ne peut pas douter que nous ne soyons très-persuadés que Sa Majesté a très grande raison dans les démêlés qu'elle a avec la cour de Rome. Mais nous ne saurions pourtant nous empêcher de reconnoître que le sieur Maimbourg, agit pour une bonne cause par un principe lâche et honteux. Le roi est un prince extraordinaire que Dieu a fait pour mortifier toutes les puissances de l'Europe. Quelque attachement qu'il ait pour le St. Siège, il a voulu pourtant que la cour de Rome eût part à la mortification de toutes les autres. Le *P. Maimbourg* voyant bien cela a oublié son quatrième vœu. Il n'est plus idolâtre du Pape comme tous ceux de sa secte, les Evêques courtisans et le Père La Chaise sont *ses Dieux.*

Pour leur plaire il ne laisse échapper aucune occasion de mortifier le Pape et la cour de Rome. Il se fait un plaisir d'introduire les Papes d'autrefois parlant avec un style rampant et soumis aux empereurs, comme à leurs maîtres et leurs souverains. (1) *Adrien*, dit il, *appelle Constantin et Irène ses maîtres et les très-invincibles princes, et leur parle dans les termes du monde les plus soumis jusqu'à dire qu'il se jette à leurs pieds et se prosterne en terre devant eux.* Il cite la lettre de Grégoire le Grand à l'empereur Maurice où le Pape dit, *qu'il n'est que de la poudre et un ver devant l'empereur et s'appelle son indigne serviteur.* (2) Il se moque de la vanité des Papes et de l'impertinence de leurs flatteurs, qui disent que la translation de l'empire d'occident des Grecs aux Français et Allemands s'est faite par l'autorité du St. Siège. Il ne dissimule pas trop les attentats des Papes et de la cour de Rome dans la querelle des investitures Charles le chauve, pour ôter l'empire à son frère Louis le Germanique, se le fit donner par le Pape Jehan VIII, comme si les Papes eussent eu le pouvoir de le donner. (3) Le sieur

(1) Hist. des Iconocl. liv. 4. an 796.
(2) Hist. du Luthéranisme, liv. 2. an. 1530. Histoire de la décadence de l'empire.
(3) Hist. de la décad. Liv. 4.

Maimbourg appelle cela *une indigne lâcheté que la généreuse postérité ne lui doit jamais pardonner*. Parce que c'est une *action lâche et honteuse et une véritable bassesse, qui déshonorera éternellement sa mémoire*. Sur la question, (1) savoir si les électeurs de l'empire ont été établis par les Papes ou par les Princes de l'empire, il se détermine sans balancer pour ceux qui disent que l'élection des empereurs n'a jamais dépendu des Papes et qu'ils n'ont pu établir des électeurs. Pour faire dépit à la cour de Rome il ne perd aucune occasion de maltraiter son analiste le cardinal Baronius, (2) et tout en parlant de lui en termes de grand respect, il ne laisse pas de faire voir qu'il écrit sans jugement, sans sincérité, sans bonne foi, qu'il tronque les passages qui pourroient être contraires aux prétentions de la cour de Rome, qu'il copie des extraits infidèles et qu'il fait dire aux auteurs le contraire de ce qu'ils ont dit. Il fait de beaux et bons plaidoiers en faveur des droits d'investiture et de régale, (3) et donne un tour très-foible à tout ce que la cour de Rome opposoit aux prétentions des souverains. En un mot il a fait son livre

(1) Liv. 2. An 995.

(2) Là même, an. 996 et liv. 4. an. 1106.

(3) *Liv. 2. an. 1080.*

de la Décadence de l'empire tout exprès pour abjurer tous les sentimens de sa société et les siens; cela est bon, mais pourtant cela est lâche. Il est vrai que cela fait mettre ses livres dans l'indice; on lui fait son procès au tribunal de l'inquisition, et enfin on le chasse de la société des Jésuites. Mais c'est de quoi il se met fort peu en peine; s'il sort de la maison de professe, il entre dans le Louvre, cela l'approche de la cour. On ne l'appelle plus le Père Maimbourg, mais c'est Monsieur l'Abbé Maimbourg, que l'on voit couché de tout son long dans un bon carosse à lui, dans lequel il se fait traîner tous les jours à travers de Paris. Il n'auroit jamais gagné cela à déclamer contre les Jansénistes, et à soutenir contre eux l'infaillibilité du Pape dans le fait aussi bien que dans le droit. Du temps que le *P. Annat* se faisoit une grande affaire de la signature du formulaire, et traitoit d'impies et d'hérétiques tous ceux qui disoient que le Pape avoit pu errer dans le fait de Jansénius, il n'y en avoit pas un plus échauffé que le P. Maimbourg à soutenir ce parti. Aujourd'hui que l'assemblée du Clergé par ordre de Sa Majesté, et sous la direction du P. La Chaise a défini que le Pape n'est pas infaillible, non pas même dans le droit; Monsieur Maimbourg déteste de fort

bon cœur et de bonne foi la théologie Monachale et Italienne ; il ne connoit plus d'autre autorité souveraine que celle des rois, ni d'autre infaillibilité que celle de leurs arrêts. Désormais la cour peut avoir des démêlés avec qui bon lui semblera, elle est assurée d'avoir un défenseur, elle peut faire tout ce qu'elle voudra, elle aura toujours raison selon le P. Maimbourg. Le bon Pape d'aujourd'hui a cru que son zèle l'obligeoit à soutenir les privilèges des Eglises qui n'ont jamais été sujettes à la régale. Il s'est un peu échauffé sur la matière ; mais le bon Père Maimbourg a pris soin de faire revenir le Saint Père de ses excès. Il lui a montré son devoir. Il l'a fait ressouvenir que les Papes s'appeloient autrefois les très-indignes serviteurs des empereurs, qu'après leur avoir fait de très-humbles remontrances et très-soumises, ils obéissoient pourtant. Pour approcher plus près du fait présent il lui donne pour modèle à imiter Hildebert, Archevêque de Tours, qui ayant eu de grands démêlés avec Louis le Gros sur les privilèges de son Eglise, au sujet de la régale, se soumit enfin sans être persuadé, (1) *Croyant qu'en ces sortes de choses les sujets doivent se soumettre à la*

(1) *Hist.* du luthéranisme, liv. 2.

a volonté et aux lois du souverain. Voilà
ın arrêt prononcé dans toutes les formes, et
nnocent XI déclaré un brouillon et un fau-
eur de rebelles dans les états de ses voisins.
Nous croyons bien qu'il a raison en tout cela,
nais c'est une raison bien hors de son lieu
lans un Jésuite, dans un homme qui est de
erment de croire le contraire, et qui avoit
oujours prêché d'une manière si opposée. La
cour de Rome pouvoit pourtant bien atten-
lre ce coup de fouet du P. Maimbourg,
ıprès ce qu'il avoit déja fait. Mais je suis as-
uré qu'elle n'auroit jamais cru le trouver
lans l'histoire du Luthéranisme, et que ja-
mais elle n'auroit déviné par quelle machine
l'affaire de la régale se devoit trouver entre
celles de Luther.

Le sieur Maimbourg ne se mêle pas seule-
ment de décider des affaires que la cour de
France peut avoir avec la cour de Rome;
les moines de cour se mêlent de tout, le
monde, la guerre, les droits des couronnes
et les intérêts des Princes sont de leur res-
sort aussi bien que l'Eglise. C'est pourquoi
notre Jésuite prononce en oracle que le roi
très-chrétien, en vertu des traités qui ren-
dirent Henri II souverain des villes de Metz,
Toul et Verdun, non-seulement est maître
de ces trois Evêchés, mais aussi de toutes

leurs anciennes dépendances : (1) *En réunissant à la couronne les trois Evêchés de Toul, de Verdun et de Metz, qui sont demeurés depuis à la France par la paix de Munster, comme ils sont encore en toute souveraineté avec un droit très-légitime sur toutes leurs anciennes dépendances.* L'Europe n'est pas trop bien persuadée que l'on ait un plein droit sur la ville de Strasbourg, dont on s'est saisi depuis peu ; Sa Majesté elle-même semble n'être pas trop bien assurée de ce droit, car elle flatte l'empereur et l'empire pour essaier d'obtenir une cession qui lui fasse posséder paisiblement ce qu'elle possède aujourd'hui par le droit de conquête. Vous et moi, Monsieur, ne nous mêlons pas de juger cela ; les souverains sont trop au-dessus de nous pour entrer dans leurs démêlés. Mais le P. Maimbourg ne trouve rien au-dessus de lui, et ne voulant pas laisser l'Europe en suspens sur une si grande affaire ; (2) il déclare que c'est *en vertu du traité de Munster confirmé par celui de Nimègue, que la ville de Strasbourg la plus puissante de l'Alsace vient de rendre l'obéissance qu'elle doit à ce grand Monarque, son souverain et son protecteur en recevant ses troupes.* Ce n'est pas que le

(1) Hist. du luthéranisme, liv. 5. an. 1552.
(2) Hist. du calvinisme, liv. 5. an. 1568.

bon Père ait jamais étudié les traités de Cambray, de Munster et de Nimègue, car je sais de bonne part qu'il ne lit que les auteurs qu'il copie pour compiler tous les ans un volume. Mais il s'en rapporte à la bonne foi du conseil et des ministres, et croit sur leur parole que le Traité de Cambray donne pouvoir à Sa Majesté de faire revenir les anciennes dépendances des trois Evêchés, et que celui de Munster lui donne un plein droit sur la grande ville de Strasbourg. Vous, Monsieur, qui êtes bon Français, et tous nos Huguenots trouvez cela fort bon, parce que l'on est bien aise d'être sujet d'un grand monarque; et peut-être sommes nous aussi sensibles que le sieur Maimbourg au bonheur du roi, qui fait si heureusement valoir ses prétentions. Mais les étrangers qui ne sont pas dans les mêmes intérêts, et qui ne sont pas obligés d'y être, se moquent de bon cœur de ce moine de cour, qui se mêle d'affaires qui ne le regardent pas, et se raillent des machines par lesquelles il fait entrer partout ces décisiont hors de propos, qu'il n'est pas appellé à faire. Un grand Seigneur de la Cour de Bruxelles, qui ne pouvoit digérer qu'en vertu de ces droits sur les anciennes dépendances des trois Evéchés, on leur fit signifier des arrêts de la cour de Metz par des Ser-

gens, et qu'on leur enlevat des provinces entières sans guerre ni sans paix, disait fort plaisamment au sujet de ces endroits du P. Maimbourg, *Mort... de quoi se mêle ce Caffard de juger de nos démêlés? Si le roi de France a des raisons pour nous ôter notre bien, n'a-t-il pas des canons pour soutenir ses droits, sans se servir pour cela de la plûme d'un moine?* Notre Jésuite n'oublie rien pour faire sa cour, c'est pourquoi il ne se contente pas de justifier les conquêtes passées, il présente de nouveaux lauriers à conquérir, et nous appelle à la conquête du Royaume de Sardaigne qui nous appartient, et sur lequel nous avons droit, en vertu d'une promesse que Philippe roi d'Espagne, fit à Antoine roi de Navarre, de lui céder la Sardaigne pour le récompenser de son royaume de Navarre (1) *On ne peut nullement douter après cela, que le roi de l'aveu même des Espagnols n'ait un nouveau droit incontestable de redemander la Navarre quand il lui plaira, ou du moins le royaume de Sardaigne, s'il veut bien maintenant consentir à cet échange après qu'on a manqué à la promesse solennelle qui fut faite à son bisayeul.* Je vous assure que les Espagnols ont un redoutable ennemi dans ce P. Maimbourg. Je ne

(1) *Hist. du calvinisme*, liv. 4. an. 1562.

m'étonne pas de ce qu'il n'est pas plus aimé à Madrid qu'à Rome. Car s'il lui en prend envie l'un de ces jours, il enlèvera au roi d'Espagne les deux Castilles, et de son plein pouvoir autorité et puissance, il les donnera à qui bon lui semblera pour lui faire sa cour. Jamais homme n'eut des vues plus longues dans ce dessein de flatter les maisons régnantes. La maison de Bourbon qui est aujourd'hui sur le trône est une branche de l'illustre tige des Capevingiens, à cause de cela il faut que Hugues Capet ait sa part à la flatterie, et que le pauvre Arnoul, Evêque de Rheims en pâtisse. Cet Evêque étoit dans les intérêts de Charles de Lorraine, héritier de Louis V, roi de France, mort sans enfans, contre Hugues Capet, à qui les Etats avoient donné la couronne. Le nouveau roi fit déposer cet Evêque et fit mettre en sa place Gerbert, qui fut depuis Pape sous le nom de Sylvestre II. (1) Le nouveau souverain avoit sans doute raison selon la morale des politiques, car un prince qui établit son autorité sur la ruine de celle d'autrui, doit ôter tout ce qui s'oppose à lui, s'il veut affermir sa puissance. Mais Arnoul n'avoit pas tort de tenir pour son ancien prince : et sa cause fut trouvée si bonne à Rome, que, par ordre du Pape Je-

(1) Liv. 1. de la *décadence de l'empire*.

han XV, le nouvel Archevêque Gerbert fut déposé et Arnoul fut rétabli dans sa dignité d'Archevêque par un Concile tenu à Rheims. Le sieur Maimbourg sacrifie l'innocence d'Arnoul, le jugement du Pape et celui d'un Concile, pour accuser Arnoul d'une lâche trahison. Mais rien ne lui coûte, moyennant qu'il en rejaillisse quelque chose de près, ou de loin sur ceux auxquels il a consacré tout son encens. Nous savons rendre justice aux rares qualités du roi pour le moins autant que ses autres sujets. Mais nous ne nous crōyons pas obligés à justifier toutes les actions de ses ancêtres.

C'est une des bonnes qualités des moines de cour, de ne vouloir rien perdre, et de ménager tous ceux qui pourroient quelque jour leur servir à quelque chose. C'est dans cet esprit que le P. Maimbourg après s'être déchaîné contre l'illustre branche de Condé, l'avoir traité de rebelle, et l'avoir rendue coupable des plus noirs attentats, la flatte par des retours ridicules et fades. (1) *Si l'on a sujet de déplorer le malheur des deux princes de Condé, Louis et Henri, qui ont combattu de toute leur force, jusqu'à la mort pour maintenir en France le parti de l'hérésie : on peut dire aussi d'autre part qu'ils ont eu le bonheur d'a-*

(1) *Histoire* du Calvinisme Liv. 5. année 1568.

voir laissé un successeur en la personne du feu Prince de Condé Henri de Bourbon qui a toujours été l'un des plus zélés défenseurs de la vraie religion, etc. Mais je m'étonne que notre Jésuite de cour n'a passé plus avant. Il ne dit rien de ce héros, qui gît à Gentilly. Apparemment il le croit mort, et n'étant pas fort satisfait de sa vie parce qu'il ne l'a pas employée à écrire contre les Jansénistes et à se battre contre les Huguenots, il ne veut pas lui faire l'honneur de se souvenir de lui. Il n'est pourtant pas si mort que l'on pourroit bien le croire ; on a vu des gens revenir de plus loin. Que sçait-on ; les seigneurs de Chantilly pourroient bien avoir quelque jour plus de crédit au Louvre qu'ils n'en ont aujourd'hui ; tout homme sage prend ses sûretés, et le Jésuite n'auroit peut être pas mal fait de ne pas donner une marque aussi visible de son chagrin, par un silence affecté au sujet d'un prince qui a tant fait parler de lui et d'une manière si glorieuse.

Présentement ne me demandez plus, Monsieur, pourquoi le Jésuite Maimbourg dans un lieu appelle les supplices les plus cruels qu'on fait souffrir aux Huguenots, *de sévères, mais très justes exécutions ;* et dans l'autre il blâme la sévérité excessive de ceux qui les faisoient brûler à petit feu. Cela vient de ce

que dans les endroits où il trouve bon qu'on nous brûle et qu'on nous pende, il suit les [illegible] naturels de son cœur. Mais quand il désapprouve la journée de la St. Barthelémy et les cruautés d'Henri II. il s'oublie parce qu'il est occupé à faire sa cour, et à louer les puissances, et à faire l'éloge de ce milieu qu'on tient entre les rois qui nous ont brûlés, et ceux qui nous ont donné liberté de conscience. La conduite présente de la cour est toujours la règle sur laquelle le P. Maimbourg forme ses sentimens ; et quand il plaira au Roi de lâcher la bride aux Marillacs, et de nous faire brûler et pendre, le P. Maimbourg reviendra à ses premiers sentimens et il appellera cela *de sévères mais très justes exécutions*. Les Intendans seront loués aussi bien que le Lieutenant criminel Morin, *comme faisant admirablement leurs charges, parce qu'ils poursuivront vivement les hérétiques, et ne manqueront point de leur faire bonne et brève justice*. Si ce que l'on avoit dit du dessein du Roi de réformer l'église et entr'autres d'ôter les images, étoit véritable, je vous donne ma parole que le P. Maimbourg que nous avons vu si échauffé pour les images, deviendroit grand Iconoclaste. Ce seroit un grand plaisir pour les Huguenots de voir comment ce bon père *se tireroit* d'affaire en cette occasion, et com-

ment il feroit une vertu de cela même dont il a fait *une abîme d'impiété* : il le feroit pourtant car il est de serment d'être de la religion de la cour. Et bien, Monsieur, après cela vous étonnerez-vous que ce moine de cour se soit avisé de faire un effroyable libelle contre les Calvinistes dans un temps comme celui-ci? Pouvoit-il mieux prendre son temps et pouvoit-il mieux faire sa cour. Le P. La Chaise a juré la perte de ces misérables. Le P. Maimbourg le sçait. Il soutient qu'on a raison, il justifie toutes les déclarations qui ont été données, il nous prépare à une entière et absolue révocation de l'édit de Nantes : il fait voir que ces édits de pacification sont des chansons; et qu'on se doit attendre à les voir bientôt anéantis. Ne doutez pas que tout cela n'ait bien contribué à lui acquérir ce carrosse si propre dans lequel ce bon religieux prend ses aises d'une manière si dévôte et si édifiante. En vérité je suis las de parler de lui, et je suis assuré que vous en serez las aussi bien que moi, quand vous serez à l'endroit où je vous laisse. à Dieu; je vous souhaite le bon soir et suis votre, etc.

APOLOGIE

Pour les Réformateurs, *pour la* Réformation *et pour les* Réformés, *contre un Libelle intitulé l'Histoire du Calvinisme.*

Première Partie.

Défense de la vie, des mœurs et de la doctrine des Réformateurs.

Je me doutois bien, Monsieur, que ma lettre précédente ne vous déplairoit pas, car je sais que vous aimez un peu à entendre dire les vérités des gens, outre cela il y a bien longtemps que vous n'êtes pas trop satisfait du Jésuite Maimbourg : c'est pourquoi vous n'avez pas été fâché de lui voir donner quelques coups de fouët. Mais je vous trouve admirable de vous rendre ainsi maître de la destinée de vos amis. Je n'avois écrit que pour vous et pour moi, et vous me déclarez que vous allez mettre sous presse les cahiers que je vous ai envoyés. C'est-à-dire que je ne vous dirai plus rien désormais que ce que je veux que toute la terre sache, parce que vous révélez ainsi nos *mystéres*; Puisque vous le voulez, il faut donc

:ésoudre à faire un livre dans toutes les for-
s. Vous faites vous même une réflexion qui
rroit vous obliger à ne jamais faire voir ce
e je vous ai écrit qu'à nos bons amis, ou
it au plus aux bons Jansénistes. Vous dites
e je vais me mettre toute la société sur les bras
traitant le P. Maimbourg de moine : Vous
ez, me dites-vous, que les Jésuites ont plaidé
t longtemps pour ne l'être pas. Et même on
ır a défendu dans l'assemblée de Poissy de
endre le nom de religieux ; voici les termes de
rdonnance de Messieurs les prélats de l'an
61. *L'assemblée suivant le renvoi de la dite*
ur de Parlement a reçu et reçoit, approuvé et
prouve la dite société et compagnie par for-
de société et de collège et non de religion.
pendant ils s'accommodent fort bien du nom
religieux, mais ils détestent celui de moines.
je trouve qu'ils n'ont pas trop mauvaise
ison ; leurs maisons ne sentent rien moins
e les cloîtres ; ces bons pères ne sont ni so-
itaires ni reclus ; ils voyent le monde, ils en
nt vus, ils se mêlent de toutes les affaires
bliques et particulieres, ils sont Juris-
nsultes, médecins et même marchands ; ils
trent dans les cours, ils se font ministres des
inces. Quand ils peuvent ils deviennent
rdinaux, et très volontiers ils deviendroient
pes. Vous savez, Monsieur ce qu'en a dit

un de leurs bons amis : (1) *Quelles gens sont-ce ici ? sont ils réguliers ou séculiers? Ils ne sont pas séculiers puisqu'ils vivent en commun, qu'ils ont un Général, et qu'enfin ils font vœu de pauvreté, disposant toutefois du bien des collèges. Ils ne sont pas aussi réguliers, car ils n'ont aucune règle, ni jeune, ni distinction de viandes, ni services, et peuvent succéder encore qu'ils ne se puissent délivrer de leur serment. Ils ont de quatre ou cinq sortes de vœux, de simples, de composés, de solennels, de secrets et de publics.* Quand la Sorbonne en 1564 leur demanda ce qu'ils étoient, séculiers ou religieux ? Ils répondirent qu'ils étoient *tales quales eos Curia declaravit*, tels que la cour les avoit déclarés : on les pressa de rechef de répondre nettement s'ils étoient religieux ou prêtres séculiers ; ils ne répondirent autre chose, sinon qu'ils étoient *tales quales* et dans ce temps là le nom leur en demeura, on les appeloit les pères *tales quales*. Si donc, Monsieur, vous ne trouvez pas bon que nous les appelions moines, appelons les *tales quales*. Ils aimeront mieux cela que le nom d'*Hermaphrodites*, que leur donnoit un autre de leurs bons amis. (2) *Ce monstre*, disoit-il, *pour n'être ni séculier ni régulier, est tous*

(1) Playdoyer d'Arnaud.
(2) Plaidoyer de Pasquier.

les deux ensemble, et pourtant il introduit dans notre Eglise un ordre Hermaphrodite. Si l'on est en doute quel nom on doit donner à toute la société, je ne suis pas moins en peine quel nom donner désormais à l'auteur de l'histoire du Calvinisme en particulier. Car nous n'oserions plus l'appeler le Père Maimbourg, il nous a déclaré qu'il n'est plus Père ni Jésuite, et qu'il veut médire en toute liberté du Pape et de la cour de Rome. Je n'oserois pas non plus l'appeler l'Abbé Maimbourg comme il s'est fait appeler dans le monde : Monsieur le Chancelier nous l'a défendu. Quand on lui présenta l'histoire du Calvinisme pour avoir le privilège, et qu'il vit à la tête, *l'Histoire etc. par l'Abbé Maimbourg*; on rapporte qu'il dit assez brusquement, *qu'on me raye cela, qui est cet Abbé sans Abbaye?* Ainsi Monsieur l'Abbé dégradé fut obligé de se nommer Monsieur Maimbourg. Voilà me direz-vous, le nom qu'il lui faut donner, puisqu'il se l'est donné lui-même. Et bien à la bonne heure, qu'ainsi soit-il appelé, Monsieur Maimbourg, puisqu'il le veut. Mais à la charge qu'il ne nous chicanera pas si quelquefois nous l'appelons Père et Jésuite. Ces Messieurs qui disent que St. Paul appelle pain après la consécration, l'un des Symboles de l'Eucharistie,

à cause qu'avant la transsubstantiation ç'a été du pain, ne doivent pas trouver mauvais que nous appelions notre auteur *Père* et *Jésuite*, à cause de ce qu'il a été avant sa dernière métamorphose.

Vous êtes cause, Monsieur, de cette petite digression, c'est pourquoi il faut que vous me la pardonniez. Mais je vous promets que sans délai je passerai à quelque chose qui vous plaira davantage : c'est assez parler des mauvaises qualités du P. Maimbourg. Il faut que nous parlions des bonnes qualités de ceux dont il a voulu noircir la réputation. Vous jugerez vous-même que cet ordre est le plus naturel, avant que de parler des actions, il faut parler des hommes et les justifier des accusations qu'on leur fait. Nous devons cela à la mémoire de ces honnêtes gens du siècle passé. Ils ont défendu la gloire de Dieu et les vérités qui font aujourd'hui notre salut, il ne faut pas souffrir qu'on leur arrache la gloire d'avoir été les plus honnêtes gens de leur siècle. Le P. Maimbourg ne respecte aucun caractère, ni la naissance, ni la qualité de princes du sang. Les grandes charges, les grandes actions, le grand mérite, le savoir ni la vertu, ne sauroient mettre les gens à l'abri de ses traits empoisonnés ; il n'épargne ni la robe ni l'épée. Si

nous avions égard au rang, il faudroit commencer par la justification de ces grands hommes, les princes de Condé, les Chatillons et tant d'autres d'un mérite et d'une naissance si distinguée, lesquels notre auteur a si maltraités. Mais nous aurons assurément dans la suite occasion de parler d'eux fort amplement; et je crois qu'il vaut mieux suivre l'ordre du livre que nous examinons. Les gens de lettre y sont les premiers amenés sur le théâtre, ou pour mieux dire sur l'échafaut.

CHAPITRE I.

Justification de Zwingle; de sa vie, de son mariage, de sa mort et de sa doctrine. Opposition de ce Zwingle et de sa conduite à celle des principaux fondateurs des Religions dans l'Eglise Romaine, comme sont St. François, Ignace Loyola, St. Dominique. Impuretés du célibat des Prêtres; des erreurs insensées de Guillaume Postel.

ZWINGLE comme le premier auteur du Calvinisme paroît le premier sur les rangs

(1) *C'étoit*, dit on, *un jeune homme impétueux et plein de feu, qui, après avoir porté les armes quelque temps, étant devenu chanoine de Constance, se répentit bientôt de s'être attaché à une profession qui oblige au célibat, duquel il ne pouvoit s'accommoder, comme il l'a lui-même avoué dans ses ouvrages. Il quitta son aumusse pour prendre une femme, et se mit à faire le Prédicant parmi les Suisses.* Cet honnête homme est bien heureux de ce qu'on ne lui reproche rien que d'avoir été soldat avant que d'être chanoine, et d'avoir renoncé au célibat pour prendre une femme. Le bienheureux Saint Ignace, fondateur de la vénérable société de Jésus, dont le Père Maimbourg a été si long-temps membre, n'a pas tant de bonheur. Il avoit porté les armes, ce que n'avoit pas fait Zwingle; il fût blessé au siège de Pampelune, et par la lecture de la Légende Dorée il fut converti de la vie militaire à la vie religieuse. Mais ce n'est pas là le plus grand reproche qu'on lui fait. De bons catholiques l'accusent d'avoir été un ignorant; et d'une ignorance si profonde qu'à peine savoit-il lire. (2) Les écrivains de sa vie lui font un grand mérite de ce qu'à l'âge de 33

(1) *Hist* du Calvinisme, liv. 1.
(2) *Maffée.*

ans il se mit à étudier la grammaire dans le collège de Barcelone. Mais il avoit l'esprit si stupide qu'il ne pouvoit apprendre à conjuguer le verbe *amo*. Après avoir étudié deux ans sa grammaire à Barcelone, il alla visiter les universités d'Acala et de Salamanque, où il voulut étudier Albert le grand et le maître des sentences ; le premier pour la Philosophie, le second pour la Théologie. Vous pouvez juger avec quel succès un homme qui ne sait pas décliner et conjuguer, peut mettre le nez dans ces auteurs. En effet après ces études, il vint à Paris l'an 1528, et étant bien convaincu de son ignorance, il entra dans le collège de Montaigu ; il y recommença ses classes, se mit dans la sixième pour y apprendre une seconde fois la grammaire, et pria son régent de lui règler ses leçons, et de lui donner le fouet comme aux autres écoliers, quand il manquerait à les apprendre. Il avoit alors 37 ans, c'étoit un fort plaisant spectacle, de voir trousser la chemise de ce vénérable saint au milieu d'une troupe de petit garçons spectateurs de la comédie. On croit même que cet Ignace étoit un hypocrite, un comédien, un fourbe, un visionnaire, un fanatique, ou un homme qui feignoit de l'être. Car il y a bien apparence qu'il n'étoit pas si fou qu'il affectoit de le

paroître. (1) *Il s'accosta*, disoit Pasquier, *d'un maître Pasquier Broez, natif de la ville de Dreux, homme qui, hormis quelques lettres extérieures, n'avoit rien de littérature au dedans, soit en lettres humaines soit en théologie.* Et peu après il ajoute en parlant du séjour d'Inico Loyola à Venise. *Là ils hypocrisent pour un temps quelque austérité superficielle de vie, et voyant que leur superstition commençoit à être suivie, ils prirent la hardiesse de se transporter à Rome.* En vérité, quand nous ne composerions son portrait que des traits empruntés de ceux de son ordre, qui ont écrit sa vie, Maffée, Ribadneira et Orlandin, nous en pourrions faire le plus extravagant de tous les hommes. Il commença par le voeu d'être chevalier de la Vierge, à l'imitation de ces héros des vieux romans, (2) qui, après avoir choisi une dame pour leur maîtresse, se faisoient ses chevaliers, et couroient le monde sous cette qualité. La première aventure de chevalier de la Vierge qu'il eut, ce fut la rencontre d'un More, qui lui nia que la vierge Marie fut demeurée vierge dans son enfantement. C'étoit justement la matière à faire un coup de lance. Notre Paladin sen-

(1) Plaidoyer pour l'université contre les Jésuites.

(2) *Orlandin*, liv. 1. an. 12.

siblement touché de l'affront fait à sa dame, se résout en bon chevalier de venger l'honneur de sa maîtresse ; mais la bonne fortune du More le sauva de la colère d'Inico Loyola. Notre héros ayant lu dans les histoires de chevalerie, que les chevaliers passoient la nuit dans leurs armes quand ils prenoient la qualité de chevalier de quelque dame, voulut faire la même chose. Mais comme c'étoit une qualité fort singulière que celle de chevalier de la Vierge, il voulut que les marques et les habits qui devoient le faire reconnoître pour tel, fussent aussi fort particuliers. Il vêtit une longue robe d'un fort gros drap, il se ceignit d'une grosse corde, au bout de laquelle pendoit une bouteille pleine d'eau. Au lieu d'une lance il s'arma d'un bâton, il se chaussa un pied d'un soulier d'osier, et l'autre demeura nud. Et dans cet équipage, arrivé à notre dame de Monferrat, il passa la nuit selon les lois de la chevalerie dans ce grotesque équipage, à l'honneur de la dame dont il s'étoit fait chevalier, tantôt se tenant debout, tantôt s'agenouillant selon la diversité des mouvemens de son zèle. Nous avons déjà vu comment après cela, à l'âge de 37 ans, il se faisoit donner le fouet dans le collège de Montaigu en présence des petits écoliers. Dans le séjour qu'il fit ensuite à Paris et dans

les autres lieux de la France, il y fit tout ce qui est nécessaire pour acquérir de la réputation, qu'il y acquit, d'hypocrite et de visionnaire. Il se fit gueux et mendiant. Il attira à sa société quelques compagnons, (1) et pour leur faire comprendre la vilenie du péché dans lequel les hommes se plongent, il se mit dans la boue et dans la fange jusqu'aux oreilles. Il fit même des choses pour lesquelles il fut saisi par les mains de la justice. (2) Et ce fut par une espèce de merveille qu'il en échappa sans passer par les mains du bourreau. N'est-il pas vrai, Monsieur, qu'il vaut mieux qu'on nous reproche d'avoir pour fondateur un homme fait comme Zwingle, qu'un personnage fait comme cet Inico, qui fut depuis appelé Ignace?

Si nous voulions examiner la vie des auteurs des autres religions dans l'Eglise romaine, nous les trouverions tels que nous aurions bien honte d'être descendus d'eux. Par exemple, voudrions-nous bien avoir pour fondateur de notre religion ce saint François, dont la famille est divisée en tant de branches, qu'aujourd'hui dans le monde il y a plus de Franciscains que de Zwingliens. C'est ce bon St. François, qui fut jugé insensé par les ha-

(1) Orlandin.
(2) *Idem.*

bitans de la ville d'Assise dont il étoit habitant. (1) En cette qualité son père le retint enfermé fort long-temps ; et parce que ce père sage croyoit qu'il y avoit de la malice mêlée de folie, il le fouettoit souvent avec une grande sévérité. Son père l'ayant ensuite obligé à renoncer en présence de l'Evêque aux droits qu'il pouvoit avoir sur les biens de la maison, parce qu'il l'en croyoit indigne, non-seulement il le fit, mais il se dépouilla tout nud comme la main devant tous les assistans, c'est-à-dire, que pour marquer son parfait renoncement au monde, il renonçoit à toute pudeur. La sainteté de ce bon personnage n'étant pas capable d'éteindre les flammes de sa concupiscence il se plongeoit souvent dans une fosse pleine de glace, (2) *Tempore Hyemali seipsum in foveam glacie plenam plerunque mergebat.* D'autrefois il prenoit de la neige, s'en faisoit un habit jusqu'aux parties naturelles, (3) et faisant plusieurs pelotes de la même neige, il appelait l'une sa femme et les autres ses filles. Celui qui avoit une femme et des filles de neige pouvoit bien avoir des hirondelles et des cigales pour ses sœurs, et des lièvres et des agneaux pour ses frères.

(1) Bonaventure, vie de St. François.
(2) Bonaventure,
(3) Antonin,

C'est ainsi qu'il appeloit ces animaux. *Mes sœurs les hirondelles vous avez assez causé. Mon frère le levraut pourquoi t'es tu laissé ainsi tromper? Chantez, ma sœur la cigale et louez le Créateur.* Il disoit à un paysan qui portoit au marché deux agneaux sur ses épaules, *pourquoi tourmentes-tu ainsi mes frères.* Sa miséricorde s'étendoit jusqu'aux poux et aux vers, qu'il ne vouloit pas permettre qu'on écrasat, parce qu'il est écrit dans le Pseaume 21, *Je suis un vermisseau et non pas un homme.* C'est ce bon saint qui, en sortant de l'oraison, vint tout en désordre trouver ses frères et leur dit: (1) *Ego vellem quod istum habitum non invenissem, Dominus enim mihi revelavit quod de ordine meo exibit Antichristus.* Je voudrois bien n'avoir point inventé cet habit, car le Seigneur m'a révélé que de mon ordre sortira l'Antechrist. C'est lui-même qui tua le fils aîné d'un médecin dans un lieu appelé *Nuceria*, (2) afin d'avoir le plaisir de le ressusciter. Saint Dominique, le glorieux fondateur de la religion des Jacobins et de l'ordre des inquisiteurs, qui sont les illustres défenseurs de la foi catholique, n'étoit pas si débonnaire. Il tuoit les hommes aussi bien que le père St. François, mais il ne les

(1) Barthelémy de Pise, livre des Conformités.

(2) Le même Barthelémy de Pise.

ressuscitoit pas. Il courut comme un furieux toute la France pour armer les Princes contre les Albigeois, il en fit mourir plus de trois ou quatre cent mille. C'eût été une belle œuvre si après les voir fait mourir hérétiques, il les avoit ressuscités catholiques ; il auroit fait un double miracle. Voilà quels étoient les premiers auteurs de ces religions et de ces religieux, qui nous veulent faire aujourd'hui une honte d'avoir pour premier auteur de notre réformation Zwingle, parce qu'il avoit été soldat à ce qu'ils disent, avant que d'être prédicateur et réformateur. Il est bon de faire comparaison de la conduite de Zwingle sage, honnête, grave et irrépréhensible selon Dieu et selon le monde, à ces folies et à ces extravagances, et même à ces crimes que l'on veut canoniser et dont on veut faire à ces fondateurs des ordres monastiques, un mérite qui les rende dignes d'être invoqués.

Mais voici le crime dont on charge ce Zwingle : *Il quitta son aumusse pour prendre une femme*, et abandonna une religion selon laquelle il étoit obligé dans la condition où il étoit de vivre dans le célibat, ce qui ne l'accommodoit pas, *comme il a lui même avoué dans ses ouvrages*. Le P. Maimbourg a pris cela de Florimond Remond qui fait dire à Zwingle : (1) *Je ne*

(1) La naissance de l'hérésie, liv. 2, chap. 8.

songeois à autre chose qu'à appaiser la fureur où le désir de la chair me jetoit. Vous savez, Monsieur, combien de fois cette impertinence a été dite; Luther, Calvin, Zwingle, Beze et tous les autres n'ont renoncé à la religion romaine que pour se défaire du pesant joug du célibat, auquel ils étoient soumis selon les lois de leur ordre et de l'ancienne religion. (1) *Ce nouvel Evangile*, dit l'auteur des préjugés, *n'étoit annoncé que par la bouche des moines qui quittoient leur habit et leur profession pour contracter des mariages scandaleux*. Mais si ces moines eussent consulté le Cardinal Campegge qui vivoit en ce temps là, il leur auroit appris qu'il y avoit un bien meilleur moyen et plus court de se délivrer des incommodités du célibat. Il n'étoit pas besoin d'abandonner leurs couvens, ni de prêcher un nouvel Evangile, en s'exposant à la haine et à la contradiction de toute la terre. Il ne falloit que se pourvoir de ces femmes de commodité dont on manquoit en ce siècle, moins qu'en un autre, et dont tous les ecclésiastiques avoient leurs maisons pleines. Les magistrats de Strasbourg furent cités devant le Cardinal Campegge, parce qu'ils s'étoient opposés à leur évêque, qui vouloit châtier quelques prêtres qui s'étoient ma-

riés.

(1) *Chap. 3.*

ries. Ils représentèrent pour leur justification que les prêtres qui vivoient dans le célibat, menoient la vie du monde la plus infâme, et qu'ils entretenoient des femmes de mauvaise vie dans leurs maisons au grand scandale du peuple; le Cardinal Campegge leur répondit à cela; (1) *que ceux qui vivent ainsi ne font pas bien, et que l'Evêque étoit négligent s'il leur permettoit une telle vie : qu'à la vérité il savoit bien que c'étoit la coutume des Evêques d'Allemagne de permettre la fornication à leurs prêtres en recevant quelque argent, mais qu'un jour ils en pourroient bien rendre compte. Cependant qu'il ne s'ensuivoit pas qu'il fut permis aux prêtres de se marier, que c'est un plus grand péché aux prêtres de se marier, que d'entretenir plusieurs putains en leur maison : car ceux-ci savent qu'ils font mal et confessent leur faute, mais les autres s'imaginent bien faire : et qu'au reste tous ne pouvoient pas être aussi chastes que Jean Baptiste.* Zwingle étoit chanoine, c'est un ordre de gens qui sont encore aujourd'hui en possession de vivre d'une manière si irrégulière et si pleine de désordres que la chose est passée en proverbe. Ces Messieurs ont de fort bons moyens et fort sûrs pour émousser la pointe des aiguillons de la chair. Le pauvre

(1) Sleidam, liv. 4.

Zwingle ne crut pas que ce remède fut fort honnête et fort permis selon la loi de Dieu, à laquelle il se tenoit davantage qu'à la morale du Cardinal Campegge. Il jugea qu'il valoit mieux entretenir une femme sage et honnête, que cent prostituées, et c'est pour cela qu'il a mérité d'être flétri dans tous les âges de l'Eglise. Si nous avions besoin de cent témoins, pour prouver qu'alors le clergé étoit engagé dans les plus sâles désordres, nous les pourrions trouver facilement; on peut assurer que de mille prêtres il n'y en avoit peut être pas un qui ne fut notoirement concubinaire. Il n'y avoit pas de sâles actions et d'aventures criminelles avec les femmes, où les prêtres et les moines n'eussent part. C'est pourquoi ceux qui ont compilé ou composé des histoires (1) de ces espèces d'aventures, y introduisent presque toujours pour acteurs des ecclésiastiques et des moines. Le savant Budée qui écrivoit son livre *de Asse*, peu d'années avant que Luther commençat à prêcher, accuse dans ce livre les évêques, les prélats et les prêtres d'être les auteurs de toutes les divisions qui déchiroient la religion et les états; et d'être plongés dans la débauche, dans le luxe, dans les plus impures voluptés, et gé-

(1) Voyez les contes de Bocace, les nouvelles de la Reine de Navarre, d'Ouville.

néralement dans tous les crimes les plus énormes, sans en excepter l'épicuréisme et l'athéisme. Si nous voulions poursuivre l'histoire scandaleuse depuis ce temps-là jusqu'au nôtre, nous pourrions bien faire voir, que l'impureté la plus abominable est inséparable de cet état de célibat et de ces vœux de chasteté dont on nous fait tant de cas, et qu'on nous accuse avec tant d'emportement d'avoir violés. Car je pense que la différence entre le clergé de ce siècle ici, et celui de ce siècle là, c'est que les crimes se commettent aujourd'hui avec plus de précaution. Si vous voulez, j'ajouterai qu'on fait vivre le bas clergé en quelques lieux dans quelque retenue, mais ceux qui portent la mître et la pourpre se dispensent d'obéir à ces loix, qu'ils imposent aux autres. Ceux qui savent l'histoire du temps n'ont pas besoin qu'on leur en dise davantage.

Vous me direz, Monsieur, que nous voilà fort éloignés de Zwingle. Je l'avoue. Mais n'est-il pas bon de rendre le change à ces Messieurs, qui ne se lassent jamais de nous parler des femmes de nos réformateurs et des prêtres mariés comme de monstres qui ont mis devant les yeux des Chrétiens un spectacle d'horreur? Nous serons obligés dans la suite d'en dire encore quelque chose. Mais pour retourner à Zwingle, je vous apprendrai ce que nous en

savons, c'est que sa qualité de soldat qu'il abandonna en 1519 pour devenir Chanoine de Zurich est un pur roman, dont on ne trouve aucun fondement dans l'histoire ; ce conte, je pense, à pour auteur Florimond Remond, que Maimbourg copie par tout sans sincérité et sans discernement. *Z*wingle étoit homme de lettres dès sa jeunesse, et il en a toujours fait profession. Il étoit Suisse d'origine, né dans le comté de Toggenburg, d'une famille fort honorable et fort ancienne. (1) Il vint au monde l'an 1487 le premier jour de Janvier. A l'âge de dix ans on l'envoya à Basle et il y commença ses humanités : de là il passa à Berne, où il étudia les langues Grecque et Hebraïque avec un très grand succès. On l'envoya ensuite à Vienne en Autriche pour y étudier en Philosophie. Il étudia aussi dans l'Académie de Tubingue ; il revint à Basle âgé de 18 ans, où il commença ses études de Théologie sous le célèbre Thomas Vittenbachius. Et ce fut de lui qu'il reçut les premières lumières de la vérité. Car ce docteur environ l'an 1505, combattoit à Tubingue et à Basle les indulgences avec beaucoup de vigueur. Il prit à Basle le degré de maître aux arts, avec une approbation universelle ; et l'année suivante âgé d'environ 19 ans, il commença à prêcher avec admi-

(1) *Hospin. Hist. Sacrament. part. alt.*

ration de ses auditeurs. Il fut ensuite appelé à Claron gros bourg de Suisse et y conduisit l'Eglise avec beaucoup de louange dix ans durant, jusqu'à l'année 1516. Après cela il fut appelé à la conduite d'une Eglise appelée le désert; où une image de notre dame faisoit de grand miracles, à ce que l'on disoit. Cette fausse dévotion y attiroit un grand concours de peuple: et Zwingle qui avoit déjà prêché la pureté de l'Evangile dans son Eglise de Claron, espéra que dans cette grande foule d'auditeurs il feroit plus de fruit et auroit lieu de tromper plus de gens. Il est bon de remarquer en cet endroit que bien que les prédications de Luther aient commencé à faire grand bruit quelque temps avant celles de Zwingle; cependant Zwingle a prêché la réformation devant Luther. L'an 1517, il eût une conférence avec le cardinal Matthieu, qui se trouva en Suisse pendant qu'il servoit l'Eglise de notre Dame du désert. Dans cette conférence il fut parlé de la corruption de l'Eglise, des traditions humaines, des erreurs qui s'étoient glissées dans l'Eglise sous ce nom, et du nombre insupportable des vaines cérémonies qui accabloient l'Eglise: Zwingle remontra au cardinal qu'il étoit d'une nécessité absolue de décharger l'Eglise de ces cérémonies, de ces erreurs et de ces abus,

dont elle étoit ensevélie, et que ceux qui tenoient le timon du vaisseau comme le cardinal, y devoient mettre la main. Son zèle et sa manière d'enseigner le firent appeler à Zurich pour y prendre part à la conduite de l'Eglise; il y entra en 1619 au mois de Janvier. Il y prêcha à sa manière fort purement et fort librement, mais sans bruit, parce qu'il n'avoit point d'opposans. Un Cordelier nommé Samson Milanois, dans ce même temps, vint chargé de la commission de prêcher les indulgences et de les vendre dans la Suisse. Cela se fit avec un si prodigieux scandale et avec tant de sacrilège, que Zwingle, lequel jusques là, n'avoit pas ouvertement rompu avec l'Eglise romaine, fut obligé de s'opposer au Cordelier et de prêcher contre ces effroyables abus; ce qu'il fit avec tant de succès que même l'Evêque de Constance duquel il dépendoit, lui fit écrire par Jehan le Fèvre son grand vicaire, *qu'il poursuivit avec courage ce qu'il avoit commencé, et qu'il le tireroit de toutes les affaires où son zèle le pourroit engager*. Zwingle se donna un peu plus de liberté après cette déclaration de son Evêque, et combattoit fortement toutes les erreurs de l'Eglise romaine. En quoi sans doute il passa au-delà de la commission que lui avoit donné l'Evêque de Cons-

tance. Mais il avoit une commission qui émanoit d'un peu plus haut, et à laquelle il étoit obligé d'obéir. Voilà ce que disent de Zwingle les historiens de son pays et de sa ville, qui sans doute en sont un peu plus croyables que Florimond Remond, de Bordeaux; et que le P. Maimbourg demeurant à Paris, vivant cent-cinquante ans après, et écrivant ce qu'il en appris de Florimond, mortel ennemi de la réformation. Comme vous voyez, Monsieur, la profession de soldat ne trouve pas de place en cette histoire : il est vrai que quelques années après, les Cantons papistes ayant dessein d'éteindre la lumière de la réformation, qui naissoit chez leurs voisins firent une injuste querelle à ceux de Zurich et de Berne. Les Protestans attaqués furent obligés de se défendre. Ceux de Zurich envoyèrent une armée à la campagne avec laquelle Zwingle sortit, on donna bataille, et Zwingle fut tué dans la déroute. Voilà une affaire dont on fait grand bruit. Un ministre, un prêtre, un réformateur sort l'épée à la main, et meurt dans le combat comme un soldat. Il n'est pas vrai que Zwingle soit sorti à la campagne avec l'armée en qualité de soldat. Il accompagnoit l'armée en qualité de Pasteur : les armées des Catholiques romains ont des *aumôniers*, on chante messe dans les

camps. Est-ce donc que les soldats ne devoient pas servir Dieu? et si le service divin doit se faire dans une armée, ne faut-il pas avoir des gens destinés à cela? Zwingle prit cet emploi de ministre d'armée, pour donner du courage aux siens, parce qu'il savoit qu'ils avoient de la confiance en lui. On ne sauroit dire s'il a été tué en se défendant ou non. Et cela est fort peu important, quand il se seroit défendu pour éviter la mort, c'est une action assez naturelle et dont il est mal-aisé de s'abstenir à la vue du péril. Au reste, la manière dont en usèrent les ennemis de la réformation est plus honteuse pour eux que la mort de Zwingle dans le combat n'est honteuse à sa mémoire. Ils cherchèrent le cadavre de Zwingle, ils le trouvèrent, le déchirèrent en mille pièces et le jetèrent au feu. Si nous en croyons Oswaldus Miconius, qui a écrit sa vie, Dieu fit en cette occasion un miracle en faveur de ce bienheureux. Trois jours après la bataille ses amis vinrent pour ramasser ses cendres, ils trouvèrent que le coeur étoit encore entier et n'avoit reçu aucune atteinte du feu. Si nous voulions ici rendre au P. Maimbourg histoire pour histoire, on lui feroit bien voir des prêtres mourir dans le combat, et dans les combats contre l'autorité des souverains. Sous la reine Elisabeth,

quand les Irlandois se révoltoient contre leur souveraine, les prêtres se mettoient à leur tête et servoient de généraux à ces rebelles. Sanderus et plusieurs autres prêtres furent tués dans l'une de ces guerres de rebellion : Costerus à qui l'on a fait de cela une objection ne répond autre chose sinon, *que Sanderus et les autres prêtres avoient aidé l'armée dans les choses qui regardoient la conscience : quel mal trouve-t-on là dedans ?* Nul si l'on veut, pourvu qu'on ne trouve pas étrange, que Zwingle ait voulu soutenir par sa présence une armée qui combattoit moins pour la vie que pour la foi. Je ne crois donc pas que ce genre de mort puisse imprimer une note d'infâmie à ce grand homme.

Je puis bien l'appeler ainsi, car les ouvrages que nous avons de lui, composés dans un siècle où l'ignorance et la barbarie avoient un empire si étendu, peuvent passer pour des miracles. Ces livres peuvent avoir leurs défauts, et nous ne nous obligeons pas à jurer sur le sentiment de qui que ce soit. Quand Zwingle auroit eu quelques unes des erreurs qu'on lui impute, cela ne seroit pas étonnant qu'en sortant d'une Église dans laquelle, comme dans l'égoût de tous les siècles, reposoient toutes les hérésies, il eut emporté avec lui quelque *reste d'impuretés.* Mais on l'a très

bien justifié des erreurs qu'on lui impute. On l'a accusé de nier le péché originel, Bullinger et Gualtherus ont pris le soin de le justifier de cette accusation : le Père Maimbourg accuse Zwingle d'avoir été Pelagien, jusqu'à enseigner que *Caton*, *Socrate*, *Scipion*, *Senèque*, *Hercule même et Thesée*, *et les autres semblables héros et gens de bien du Paganisme avoient mérité le ciel par leurs belles actions*. Zwingle n'a point été Pelagien, et n'a jamais dit qu'Hercule et Thesée *avoient mérité le ciel par leurs belles actions*. Ce n'est point là son stile ni le nôtre. Il est vrai qu'il a eu sur le salut des sages payens une opinion très particulière : mais entièrement opposée à celle des Pelagiens. Il a cru que ces sages qui ont vécu dans le Paganisme devoient avoir été sauvés, parce qu'il concevoit dans la nature humaine un si grand fonds de corruption, qu'il étoit impossible à l'homme sans la grace de rien faire de bon. Il a donc conçu que les vertus des sages payens étoient des productions de la grace ; or il a trouvé très-apparent que Dieu ait donné le salut à ceux auxquels il avoit donné la grace nécessaire pour faire de bonnes œuvres. Il croyoit que Dieu par des opérations secrètes, internes et *particulières* produisoit la foi nécessaire au *salut dans* les sages qui vivoient entre les

payens. Il n'a donc pas cru que l'homme pût faire quelque bien par ses propres forces et par le secours des connoissances qui se tirent des œuvres de la nature simplement. Il n'a pas cru que les hommes se pussent sauver par la force de leur libre arbitre, ce qui est le sentiment des Pelagiens. Mais il a cru que les hommes dans l'état de la nature avoient besoin d'un secours extraordinaire de Dieu pour n'être pas tout-à-fait méchans : rien n'est plus opposé au Pélagianisme. Mais il faut là-dessus l'entendre parler lui-même : (1) *Pour retourner à notre sujet : Puisque la vie éternelle n'a jamais été promise sous cette condition que personne ne l'obtiendroit, s'il n'a été circoncis ou baptisé, ce seroit une témérité de condamner aux enfers ceux qui n'ont pas été consacrés par ces signes. Tout cela se recueille du second chapitre de l'Epître aux Romains. Jésus Christ non plus n'a pas dit celui qui ne sera point baptisé ne sera pas sauvé. Nous nous sommes servis de ces preuves pour montrer que ceux là ont erré et se sont fort trompés, quoique ce soient non seulement de grands hommes, mais aussi des anciens qui ont cru que tous les enfans morts sans baptême et aussi tous les payens sont damnés : que savons nous ce que chacun a de*

(1) Tom. 2. p. 118. Epît. ad. Urb. Rheg.

foi écrit en son cœur par la main de Dieu, Quid fidei quisque in corde suo Dei manu scriptum teneat. *Et qui n'admirera la foi que ce très saint homme Senèque fait paroître dans l'Epître 34 à Lucilius ? quand il dit* : Certainement il nous faut vivre comme si quelqu'un pouvoit voir tout ce qui se passe dans notre sein. A quoi sert que nous ayons quelque chose de secret pour les hommes, puisque rien n'est couvert à Dieu ? Il est présent à nos esprits et pénétre toutes nos pensées. Il y est présent, dis je, ensorte qu'il ne s'en absente jamais. *Ce sont les paroles de Senèque, qui est-ce je vous prie qui a écrit cette foi dans le cœur de cet homme ?* Quis, quæso, hanc fidem in cor hominis scripsit ? *Et il ne faut pas qu'aucun pense que cela tende à anéantir Jésus-Christ comme quelques uns nous en accusent : au contraire cela sert à augmenter sa gloire. Car tous ceux qui viennent à Dieu s'en doivent approcher par Jésus Christ.* Per Christum enim accedere oportet quicumque ad Deum veniunt. *Et nous en parlerons dans peu, c'est pourquoi nous ne croyons pas que Jéthro beau père de Moyse, se soit approché de Dieu par un autre chemin que par celui qui a dit je suis la voie, la vérité, la vie, qui est celui-là même par lequel et Moyse et tous les autres* sont allés à Dieu.

Voilà précisément et nettement quel est le sentiment de ce réformateur. Or il est clair qu'il n'y a dans cette opinion de Zwingle aucune erreur de droit, mais seulement une erreur de fait. Zwingle n'a jamais douté que l'état du Paganisme ne fut damnable. Il a été persuadé que les idolâtres ne peuvent être sauvés. Il enseigne ici que sans la foi en Jésus Christ et sans la connoissance distincte ou confuse du rédempteur l'on ne sauroit être sauvé. Mais il a cru par un jugement de charité, que Dieu avoit donné toutes ces graces à Senèque et à quelques autres payens qui avoient adoré un seul Dieu, et qui n'avoient pas eu de part à la corruption de leur siècle et de leur nation. Je crois fort que c'est pousser la charité un peu trop loin, mais quoiqu'il en soit il n'y a pas là dedans dequoi faire le procès à un homme, ni de prétexte raisonnable de l'accuser de Pélagianisme. Je soutiens devant toute personne équitable que ce sentiment de Zwingle est moins pélagien que celui qui est presque universel dans l'Eglise romaine. A l'exception des disciples de Jansénius, toutes les écoles romaines admettent la distinction de la grace en suffisante ou universelle et efficace. Elles disent que Dieu donne la grace suffisante à tout le monde, sans quoi Dieu ne pourroit justement damner les incrédules et

les impénitens. Car, disent-ils, si Dieu n'avoit mis l'homme en état de se pouvoir sauver, l'homme ne pourroit être condamné pour avoir refusé un salut qui ne lui auroit jamais été présenté, et pour avoir abusé d'une grace qu'il n'auroit jamais eue. Appliquez ce principe aux payens, et vous verrez qu'il n'y eut jamais rien de plus Pélagien Si tous les payens ont eu la grace suffisante, il n'a tenu qu'à eux de se sauver, ils ont eu tout ce qu'ont eu Abraham, Moyse et David; la seule différence est que ces derniers ont fait un bon usage de la grace suffisante, en la convertissant en grace efficace par les forces de leur libre arbitre. Si donc ils n'ont pas été sauvés, c'est uniquement leur faute. Et selon cette théologie qui peut répondre qu'entre tant de millions de gens qui ont eu la grace suffisante, il n'y en ait pas eu quelques-uns qui en aient fait un bon usage et l'aient convertie en grace efficace? Je suis assuré qu'il n'y a pas de Moliniste qui ne croie que plusieurs payens ont été sauvés, ou certainement ils abandonneroient en ce point les suites naturelles et nécessaires de leur théologie. Si Dieu comme ils le disent, a voulu sauver Hercule, Thésée, Romulus, Alexandre, Socrates et Caton, aussi bien que les Prophêtes, il n'y a pas d'apparence que la volonté de Dieu ait

été frustrée à l'égard de ce nombre inombrable de payens. Il est beaucoup plus vraisemblable que s'il est péri un grand nombre d'hommes dans le Paganisme, un bon nombre d'autres se sont sauvés par la vertu de la grace suffisante.

Au reste nous pouvons nous servir du témoignage même des ennemis de Zwingle pour le justifier de Pélagianisme. Bellarmin qui n'est pas trop disposé à faire grace à aucun de nos réformateurs, prouve que celui ci aussi bien que Calvin, fait entrer Dieu dans les actions humaines d'une façon si efficace et si déterminante. qu'il s'ensuit que Dieu est auteur du péché. Or il n'y a rien de plus opposé au Pélagianisme que cela : Car tout le monde sait que les pélagiens abandonnoient l'homme à lui même, et le faisoient entièrement le maître de ses actions bonnes et mauvaises. Il est bien clair que Zwingle n'a pu croire que les sages Payens par leur propre force se soyent sauvés par leurs bonnes œuvres, puisqu'il n'a pas cru que les hommes en quelque état qu'ils puissent être; soyent capables d'agir par eux mêmes sans que Dieu les détermine au bien. Après tout, s'il étoit vrai que Zwingle eût conservé quelque teinture de pélagianisme, cela ne seroit point étonnant, puisqu'il sortoit d'une Eglise *qui étoit* alors on peut dire univer-

sellement pélagienne. *Elle enseignoit que l'homme par les forces de la nature, peut avoir une sérieuse et véritable douleur de ses péchés par un principe d'amour qui aime Dieu plus que toutes choses, et que c'est la dernière et prochaine disposition à la grace habituelle insuffisante : que c'est un vrai mérite, non à la vérité de condignité, mais de congruïté ; et que cette contrition venant ensuite à recevoir la forme par la réception de la grace habituelle, devient mérite de condignite pour le royaume des cieux.* Elle enseignoit que l'homme sans le secours de la grace pouvoit faire toutes les œuvres qui se font par la grace, aimer Dieu sur toutes choses, obéir à tous les commandemens évangeliques et accomplir la loi. (1) C'étoit là, dis-je, la théologie des Cajetans, des Scots, de Gabriel Biel, et des autres héros de l'école. Pour ce qui est de cette opinion particulière, que les sages payens ont pu être sauvés, c'est l'erreur de quelques anciens, entr'autres de Justin martyr qui disoit que *Socrates et Héraclite en ce qu'ils ont vécu selon la droite raison ont été chrétiens* : de Clément d'Alexandrie, qui disoit *que la Philosophie a justifié les Grecs*, et de St. Epiphane qui a cru que plusieurs gens avoient *été sauvés* sans la loi de Moyse et sans celle

(1) *Vasques* in I. Thom. disput. 91 cap. 19. Molina de concordia *liberi arbitri* cum donis grat.

de l'Evangile. Et ces anciens ont proposé cette opinion d'une manière bien plus dure, que n'a fait Zwingle ; mais ce paradoxe a trouvé dans les derniers siècles des protecteurs dans l'école romaine qui l'ont soutenu dans toute sa dureté. Thammerus qui l'a défendu avant le Concile de Trente, étoit de la religion romaine. Andadrius, l'un des théologiens du Concile de Trente et qui a aidé à composer ses décrêts, a eu la hardiesse de renouveller cette opinion, et soutient que la connoissance de Dieu qu'on peut tirer des œuvres de la nature est suffisante pour le salut. (1) *Il ne sauroit y avoir*, dit-il, *rien de plus cruel et de plus atroce que d'envoyer aux peines éternelles des hommes, seulement parce qu'ils n'avoient pas une foi qu'il leur étoit impossible d'avoir.* En parlant des philosophes, il dit : *vu qu'il leur étoit impossible d'avoir une autre connoissance de Dieu que celle qui se pouvoit puiser dans les œuvres de la nature ; il n'y a que quelque ennemi cruel et farouche du genre humain qui puisse estimer qu'une autre connoissance leur étoit nécessaire.* C'est cela proprement qui est Pélagien et du Pélagianisme le plus outré. C'est ce que Zwingle auroit regardé comme une hérésie odieuse, de dire qu'il n'y a rien de plus

(1) Apud Chemnitium, Examen Conc. Trident. part. in 6 sessionem.

atroce que de damner des hommes, parce qu'ils n'auroient pas eu une foi qu'il leur étoit impossible d'avoir. Ils ont donc été sauvés sans foi, selon ce docteur si catholique. Mais selon le nôtre, il ont été sauvés et par la foi au rédempteur et par la grace : Foi et grace qui leur a été communiquée par des voies extraordinaires et peu communes. La théologie de Zwingle ne sauve que quelques payens distingués, mais celle d'Andadriùs en doit sauver des millions, savoir tous ceux qui n'ont pas eu la foi parce qu'ils ne la pouvoient avoir, et qui d'ailleurs ont eu la connoissance de Dieu qui se pouvoit puiser dans les œuvres de la nature.

Ne trouvez vous pas, Monsieur, qu'un Jésuite a fort bonne grace d'accuser les autres d'être Pélagiens, *et de donner tout au libre arbitre agissant par les seules forces de la nature?* Particulièrement cela ne sied-il pas bien au P. Maimbourg, qui s'est si fort échauffé contre les Jansénistes, parce qu'ils ont voulu renouveller la doctrine de St. Augustin et détruire le Pélagianisme de Molina et de ses disciples ? Croyez-vous pas, Monsieur, que nous aurions ici beau lieu à la récrimination, et que nous serions en droit de reprocher au Père Maimbourg, les folies et *les blasphêmes* des premiers fondateurs de sa

secte, pour les opposer aux prétendues hérésies de Zwingle qu'on appelle notre Patriarche ? Il a oublié Guillaume Postel et sa mère Jeanne. Ce Guillaume Postel avoit couru toute la terre pour en ramasser toutes les impuretés. Il s'étoit enrichi de toutes les impiétés des Mahométans, Arabes, et de toutes les réveries des Juifs. Il revint en Europe, où il écrivit des livres remplis de ses imaginations folles et bourrues. Enfin il vint jusqu'à ce point d'impiété et d'extravagance qu'il écrivit un livre intitulé : *La Victoire des femmes*, lequel il dédia à Madame Marguerite de France, sœur de Henri II, depuis duchesse de Savoye. Dans ce livre il enseignoit que comme les hommes avoient été rachetés par le sang de Jésus Christ et par sa mort, il falloit aussi que les femmes fussent sauvées par sa grand'mère Jeanne. Cette grand'mère Jeanne étoit une vieille femme ; pour lui faire honneur quelques-uns disent que c'étoit une vieille bigote ; mais d'autres au contraire assurent que c'étoit une courtisane ; quoiqu'il en soit c'étoit une Vénitienne avec laquelle Postel avoit fait connoissance dans ses voyages. Il n'avança cette impiété folle que pour tourner en ridicule la Religion Chrétienne et la rédemption faite par Jésus Christ. Il soutenoit aussi la métempsycose de Pythagore.

Il étoit même déiste, et il peut être considéré comme le patriarche de cette espèce de libertins. En un mot il avoit assez d'erreurs pour faire brûler cent hérétiques qui auroient partagé entr'eux ses hérésies. Mais il disoit tous les jours la messe, par conséquent il étoit très-bon catholique. Et de plus il étoit Jésuite, demeurant dans le collège des Lombards, associé avec Pasquier Breez, le premier compagnon qu'Ignace fit à Paris. Ainsi ce Postel peut être compté pour l'un des fondateurs de la société, puisqu'il en a été l'un des plus anciens membres. Nous savons bien que les Jésuites ont dit que ce Postel n'avoit été que novice dans leur société et qu'il avoit été rejeté. Mais nous savons bien aussi que cela est faux et que dans le séjour qu'il a fait à Paris il a toujours porté l'habit de Jésuite, et qu'il a demeuré dans leur maison. Excepté, quand après être échappé des prisons de l'inquisition de Rome, revenu en France, il fut confiné au monastère de St. Martin à Paris, où il étoit fort honnêtement entretenu, et où il fut visité de tout le monde jusqu'à sa mort. (1) Si Messieurs les Jésuites en veulent croire Florimond de Remond, ils n'auront pas lieu de désavouer Postel pour un de leurs membres, car il en fait un héros ; ce n'est pas

(1) *Liv. 2.* de la naissance de l'hérésie cap. 15.

qu'il ne reconnoisse que pour ses erreurs il fut arrêté à Venise, envoyé à Rome, mis à l'inquisition et condamné à une prison perpétuelle. Mais cependant il étoit très-pur dans la doctrine et très-catholique. Savez-vous bien pourquoi? C'est qu'il fut *grand ennemi des Sacrementaires Calvinistes*, et qu'il disoit d'eux *comme des bêtes vous vivez sans sacrifice, sans aucuns mystères chrétiens; vous appelez barbare cette façon de parler, la Trinité est un seul Dieu, vous n'avez d'ailleurs rien de l'homme que la forme.* (1) En voilà suffisamment pour réhabiliter le plus grand hérétique du monde. L'un de ces anciens Jésuites du siècle passé fondateurs de l'ordre, disoit que Dieu avoit donné les Jésuites pour compagnons à son cher fils Jésus Christ, qui les avoit acceptés pour tels. Les Jésuites du collège de notre Dame de Lorette écrivoient l'an 1589, que dans un exorcisme quand on eût conjuré le démon par Jésus-Christ, il ne s'en étoit que médiocrement ému; mais que quand on l'eût conjuré par St. Ignace, le démoniaque avoit fait d'étranges contorsions, et que le Diable avoit été horriblement épouvanté à ce nom. Cela ne vaut guères mieux que la mère Jeanne de Guillaume Postel, et je ne crois pas qu'il fut fort de la pru-

(1) Le père *Annibal Codrette.*

dence de ces Messieurs de nous obliger à renouveller ces histoires en nous reprochant le Pélagianisme du Patriarche des Zwingliens. Pour conclure cet article de Zwingle, nous pouvons dire qu'il étoit l'un des plus honnêtes de son siècle, et que nous en avons une preuve dans les écrits de nos ennemis. Il y a bien apparence que ceux qui ont noirci par d'horribles calomnies tous nos Réformateurs n'auroient pas épargné celui-ci, si l'innocence de sa vie et sa réputation ne l'avoient mis à l'abri de leurs emportemens et de leur fureur.

CHAPITRE II.

De Guillaume Brissonnet, Evêque de Meaux. Apologie des savans qui donnèrent occasion à la réformation. Ignorance profonde où étoit alors l'Eglise Romaine, combien l'ignorance de tout temps a été favorable à la naissance des erreurs. Apologie pour Jaques Fabry, d'Etaples : sa fuite, sa répentance, sa mort miraculeuse, sa chasteté opposée à l'impureté du clergé d'alors ; morts terribles de quelques Apostats et persécuteurs.

Le Jésuite Maimbourg ne sait que faire de *Guillaume* Brissonnet, Evêque de Meaux ; car

après avoir dit qu'il étoit *homme de qualité, de mérite et de bonnes mœurs*, il voudroit bien nous l'ôter pour le remettre dans son parti. Il essaye à persuader *qu'il s'étoit laissé surprendre par des gens qui lui devoient être suspects*, (1) *qu'il reconnut l'extrême danger où il s'étoit jeté par la préocupation de l'estime extraordinaire qu'on faisoit alors de ceux qui ne parloient que de réforme, que de grec et d'hébreu pour bien entendre l'Ecriture*. La vérité est que cet Evèque étoit l'un de ceux qui étant bien convaincus de la corruption de l'Eglise dans sa doctrine, dans son culte et dans ses mœurs, souhaitoient sincérement la réformation. Le P. Maimbourg avoue qu'il étoit de bonnes mœurs. C'étoit un bon caractère dans ce siècle là, un caractère bien rare, puisque tout le clergé étoit dans un effroyable débordement. Le cardinal de Lorraine qui avoit une si grande part aux dignités de l'Eglise, et qui n'en avoit guères moins aux déréglemens des ecclésiastiques, fut obligé de confesser les désordres de la vie des Prélats. (2) *C'est nous*, disoit-il aux Pères du Concile de Trente, *C'est nous qui sommes cause de la tempête, ce sont nos déréglemens et nos désordres : Nous sommes les Jonas qui*

(1) Liv. 1. de l'hist. du Calv.
(2) Fra Paol. Hist. du Concile de Trente, liv. 8.

allumons la colère de Dieu contre l'Eglise, jetez-nous dans la mer et la tempête cessera. C'est une pensée dont il se fait honneur, mais qui n'est pas de lui. Si l'on avoit pris au mot le bon prélat, et qu'au pied de la lettre on l'eut jeté dans la mer avec quelques autres de son humeur, on aurait prévenu toutes les effroyables tempêtes qui désolèrent la France peu d'années après sous la conduite de ce cardinal. Au contraire si l'on eut laissé faire Guillaume Brissonnet, Evêque de Meaux, il auroit poussé les choses bien loin. Il ne se laissa point surprendre : il avoit trop de lumière pour être trompé. Il savoit très-bien ce qu'il faisoit quand il se servoit de la piété et de la connoissance de Guillaume Farel et de Jaques Fabri pour attaquer *tout ouvertement les plus saintes pratiques de la piété Chrétienne et les plus sacrés mystères de la religion.* (1) C'est le style du P. Maimbourg : mais selon le nôtre, il vouloit bannir de la religion les superstitions et cette honteuse idolâtrie dont on a souillé la face de l'Eglise. Il est vrai que cet honnête homme eût la foiblesse de craindre plus les hommes que Dieu. Et le Parlement de Paris ayant foudroyé par ses arrêts ceux qui travailloient à la réformation du diocèse de

(1) Hist. du Calvinisme, Liv. 1.

de Meaux, cet Evêque au lieu d'être soutenu par ceux dont il se servoit dans ce grand ouvrage, en fut abandonné; et même Martial docteur de Sorbonne, qui étoit l'un de ceux là lui fit perdre courage. De sorte qu'il se résolut enfin de céder à la persécution du Parlement de Paris, et de dissimuler un mal auquel il ne se crut pas capable d'apporter du remède.

Jaques Fabri, d'Etaples, un bourg de Picardie, fut un de ceux dont l'Évêque de Meaux se servit pour jeter dans son Diocèse les fondemens de la réformation. Et il le fit avec tant de succès que les persécutions violentes qui vinrent incontinent après, ne furent pas capables d'éteindre les semences de lumière qu'il avoit versées dans un grand nombre d'esprits. Ce Jaques Fabri étoit un prodige de science dans son siècle. Simlerus dans l'abrégé qu'il a fait de la bibliothêque de Gessner l'appelle, *celeberrimus nostri sæculi philosophus, ac totius Galliæ decus;* le plus célèbre philosophe de son siècle et l'ornement de la France. Son savoir paroit par le grand nombre d'ouvrages qu'il a composés en toutes sortes de sciences.

Mais à propos du savoir de ce grand homme, pourrions-nous oublier, et ne pas relever cette effroyable faute de jugement du Jésuite

Maimbourg, qui attribue la naissance de notre réformation au retour des belles lettres que François I. ramena en France? (1) *Ainsi en peu de temps l'université se trouva remplie d'étrangers, qui parce qu'ils savoient un peu d'hébreu et assez de Grec pour paroître beaucoup plus savans qu'ils n'étoient en effet, acquirent de la réputation, s'insinuèrent dans les maisons des personnes de qualité, qui à l'exemple du Roi faisoient grand état des hommes doctes, et se donnèrent une insolente liberté d'interpréter la bible d'une autre manière que ne fait l'Eglise catholique, et de donner à certains passages du vieux et du nouveau testament, un sens favorable à leurs erreurs, qu'ils prétendoient être conforme au grec ou à l'hébreu qu'ils citoient éternellement au lieu de la vulgate.* Il faut avoir de bons poulmons pour pousser une période de cette longueur. Messieurs de Port Royal qui se piquent d'écrire exactement ne s'en accomoderont pas. Mais le sens leur plaira beaucoup moins que le tour, car cette pointe est tournée bien moins contre les traducteurs du siècle passé que contre les auteurs de la version de Mons. Ce que dit le sieur Maimbourg est vrai, que le soin que prit François I. à faire revivre les lettres, est cause de la réformation

(1) Histoire du Calvinisme, Liv. 1.

de l'Eglise en France. mais je ne croyois pas qu'il eût assez peu de jugement pour l'avouer, et pour s'en plaindre. (1) *Il prit envie à François I. de faire refleurir dans son royaume la gloire des lettres dont il fut appelé le père et le restaurateur, etc. Mais la voye qu'il prit pour y réussir fut, par un malheur qu'il ne prévit pas, ce qui donna l'entrée dans son royaume à l'hérésie.* Cette voye que prit François I. pour rétablir les lettres dans son royaume, c'est qu'il fit venir de toutes parts des hommes savans, et par malheur il se trouva que tous ces savans étoient infectés d'hérésie. C'est à-dire que ces habiles gens qui savoient assez d'hébreu pour chercher la parole de Dieu dans ses sources; et *assez de grec pour paroître savans*, voulurent lire l'Ecriture dans ses originaux, consulter les anciens, prendre connoissance de la doctrine des pères. Et par ces travaux ils découvrirent que la doctrine de l'Eglise s'étoit corrompue par une effroyable mélange d'erreurs, que son culte étoit composé de cérémonies superstitieuses et idolâtres, et qu'elle étoit dégénérée de son ancienne pureté. Le savant Budée, Vatable et leurs semblables étoient des hérétiques, parce qu'ils étoient savans, car c'étoit une marque indubitable d'hérésie en

(1) Hist. du Calvinisme, liv. 1.

ce temps-là que de n'être pas tout-à-fait ignorant. Un écolier fut saisi par un inquisiteur comme Luthérien, parce que dans sa bibliothêque on trouva un *Macrobius*. L'inquisisiteur jugea que cet effroyable nom *Macrobii Saturnalia*, ne pouvoit être que celui de quelque allemand hérétique. Dire en chantant le latin de la messe, *per omnia sæcula*, au lieu de *per onnia*, c'étoit assez pour être soupçonné de luthéranisme. Ceux qui occupoient les chaires dans ces bienheureux siècles étoient des hommes rares : les Olivier Maillard, les Barrellette, les Menots, dont nous avons encore les admirables Sermons, plus capables de divertir que les comédies de Molière, ou que les farces de la troupe italienne. Le sieur Maimbourg a raison ; si la théologie eût toujours été entre les mains de ces honnêtes gens, jamais on n'auroit ouï parler de Luthériens et de Calvinistes, ni de révolte contre l'Eglise romaine. La Sorbonne la fidèle dépositaire des mystères de cette théologie d'école, née et nourrie dans le sein de la barbarie, fit ce qu'elle put pour s'opposer à ce torrent. (1) Par la bouche de Beda et de Quercu, ses deux principaux suppôts, elle fit de graves remontrances à François I, pour lui faire comprendre que ces grammai-

(1) Florimond de Remond, liv. 7, chap. 11.

riens alloient tout gâter, et qu'indubitablement ils jéteroient les semences de l'hérésie par leur grec et leur latin, puisque déjà ils entreprenoient de critiquer le latin de la Vulgate. Mais le savant Budée s'opposa à Beda et l'emporta sur lui dans l'esprit du roi, qui étoit souverainement entêté de l'amour pour les lettres, quoiqu'il ne fut pas fort savant. C'est ainsi que Dieu par des routes inconnues vient à son but, et fait servir au rétablissement de la vérité ceux qui sont ses plus grands ennemis : car la suite fit bien voir que François I. n'étoit pas destiné a être Luthérien. Je vous assure que l'Eglise romaine a raison de faire l'apologie de l'ignorance, elle lui a bien de l'obligation. Tous les dogmes de cette Eglise sont nés dans les ténèbres : si vous vouliez avoir du plaisir, vous liriez les ouvrages du 8 et du 9[e]. siècles, durant lesquels les images ont été établies dans les Eglises. Surtout lisez les Actes du II Concile de Nicée : Vous y verrez des prélats qui raisonnent de la manière du monde la plus propre à faire rire les gens qui savent se divertir de tout, mais la plus propre à tirer des larmes de compassion des yeux de ceux qui sont sensibles aux malheurs de l'Eglise. Les écrits de Paschase, de Lanfranc et des autres auteurs de la transsubstantiation *sont* aussi de fort bons témoins

que l'ignorance a été très-favorable à la naissance de ce dogme monstrueux. Dans les siècles du règne des Légendes, quand on n'entretenoit les peuples que de l'histoire des sept dormans, des visions de sainte Brigitte et de sainte Catherine de Sienne, de la répentance de sainte Marie l'Egyptienne, qui fut canonisée après avoir couru toute sa vie les lieux infâmes; des miracles ridicules et fabuleux des saints, de la Chronique de St. Antonin. Dans ces siècles, dis-je, on ne parloit pas de Luthériens ni de Zwingliens: Si quelques restes de Vaudois et de Wiclefistes entreprenoient de lever la tête on les envoyoit au feu. Ainsi l'Eglise romaine, à la faveur de l'ignorance, demeuroit en paisible possession de la tyrannie qu'elle avoit usurpée sur les consciences.

Il n'y avoit point de science dont l'étude ne devint fatale dans la suite à l'Eglise Romaine, même jusqu'à celle du grec et du latin. Mais il est remarquable que la connoisnoissance et l'intelligence de l'Ecriture lui a fait plus de mal qu'aucune autre étude. Aussi le P. Maimbourg s'en plaint comme les autres. Et selon lui, ce qui a fait le grand progrès de l'hérésie, c'est la liberté que les *nouveaux docteurs* se donnoient d'interprêter la *Bible* comme il leur plaisoit; et l'une de ces

grandes fautes que fit Marguerite de Valois, qui la conduisit enfin à l'hérésie; (1) *C'est qu'elle fit traduire en français ses heures par l'Evêque de Senlis, confesseur du roi.* Ce fut cela même qui gâta Pierre Valdo, (2) *Il se fit traduire en sa langue une partie de la Ste. Ecriture surtout du Nouveau Testament; et s'appliqua fortement à la lire avec grande assiduité, ne doutant nullement qu'étant tout à Dieu, comme il croyoit, il n'eût aussi reçu de lui toutes les lumières nécessaires pour en avoir une parfaite intelligence. Ce fut là la cause de tant de troubles, etc.* N'y a-t-il pas là-dedans une fatalité bien impénétrable? Tout aussitôt qu'on recommence à lire l'Ecriture et qu'on la tire de dessous les voiles des langues mortes, sous lesquelles elle est enveloppée, elle corrompt les esprits, elle gâte le cœur, elle est une source d'erreur. Il ne faut pas s'étonner après cela de ce que le Père Maimbourg si zélé pour la conservation de la foi catholique, s'est récrié avec tant d'emportement contre la hardiesse des auteurs de la version de Mons, qui ont osé mettre l'Ecriture en langue vulgaire. Avant que François I. eut fait revivre les lettres humaines en France, la Bible étoit un livre aussi inconnu

(1) Hist. du Calv. Liv. 1.

(2) *Hist. du Calvinisme, liv. 1.*

au peuple que l'Alcoran. C'est un fait si notoire qu'il n'a pas besoin de preuves. Et parce qu'Erasme qui visiblement s'entendoit avec ces nouveaux maîtres, pour remettre l'Ecriture entre les mains du peuple, eût la hardiesse d'en parler, la sacrée faculté de théologie reprima vigoureusement cette insolence. Erasme avoit dit, *sacras Litteras cupiam in omnes verti linguas* : (1) Je voudrois que l'Ecriture Sainte fut tournée en toute langue. *Exclamant indignum facimus, si mulier, si coriarius loquatur de sacris litteris* : Si une femme ou un artisan parle de l'Ecriture sainte, on se récrie là-dessus comme sur une chose monstrueuse. *Me authore sacros Libros eget Agricola, leget Faber, leget Latomus,* Si l'on m'en veut croire, le laboureur, le maréchal, le masson liront l'Ecriture. La Sorbonne, émue d'une jalousie de Dieu, fit un Décret en date du 17 de Décembre de l'an 1527, pour condamner ces propositions comme téméraires, hérétiques et scandaleuses. Chanter les Pseaumes de David et savoir quelque chose de l'Ecriture étoient alors des crimes irrémissibles ; il n'y avoit pas de marque plus assurée de Luthéranisme. Aussi ne pardonnoit-on à personne cette témérité, d'avoir osé lire la parole de Dieu pour s'instruire

(1) *Praefatio in Matth.*

autrement que par la bouche de son Curé.

Vous savez, Monsieur, que c'est Jaques Fabri et les autres savans du commencement du siècle passé, qui nous ont engagé dans ces réflexions. Puisque nous leur avons cette obligation de nous avoir tirés de la barbarie, aussi bien que de la superstition, il est juste que nous tâchions à garantir leur mémoire de la flétrissure qu'on essaie de leur imprimer. Le sieur Maimbourg n'a rien à dire contre Fabri, sinon qu'il eût la lâcheté d'abandonner son troupeau dans la persécution. (1) *Cet arrêt comme un grand éclat de tonnerre épouvanta si fort les premiers Ministres de l'hérésie, qu'au lieu de s'exposer en bons pasteurs pour leur petit troupeau, et de prétendre à la gloire d'avoir été les premiers martyrs de la nouvelle secte, ils prirent promptement la fuite.* Il est vrai que Jaques Fabri fut de ceux qui s'enfuirent dans cette persécution. Il se sauva premièrement à Blois, et enfin il trouva un asile auprès de Marguerite de Valois, sœur de François I., reine de Navarre, auprès de laquelle il mourut à Nérac l'an 1537. J'avoue que c'est quelquefois une foiblesse de se retirer d'un troupeau persécuté ; mais il y a souvent de la prudence à se dérober à la fureur des persécuteurs pour

(1) Histoire du Calvinisme Liv. 1.

pouvoir servir à l'Eglise dans un autre lieu ; ou dans un autre temps. La fuite de Jaques Fabri est assurément de celles qui peuvent être excusées. Cependant il n'a pas voulu se la pardonner à lui-même, et il en fit à sa mort une répentance si édifiante qu'elle mérite d'être éternellement conservée dans la mémoire des hommes. Le récit de cette répentance et de la mort de ce grand personnage a quelque chose de si beau et de si singulier, que je ne saurois m'empécher de vous l'envoyer traduit en notre langue. (1) C'est un savant homme de notre siècle qui nous l'a fourni et qui nous l'a tiré de l'histoire d'un auteur appellé Hubertus Thomas Leodius, conseiller de Fréderic II, Electeur Palatin. Ce conseiller suivit son maître en Espagne ; quand ce prince alla trouver Charles Quint. L'Electeur tomba malade à Paris en revenant d'Espagne ; le roi et la reine de Navarre le venoient voir souvent et le divertissoient par divers discours pleins d'utilité et d'édification. Entr'autres la reine fit un jour à l'Electeur ce récit touchant Jaques Fabri, en présence de l'historien qui fut auditeur, et qui rapporte ce qui fut dit comme le tenant de la bouche de la reine même. *Jaques Fabri étoit de ceux qui, dans la première persécution*

(1) *Hubert. Thom. Hist. lib. 2. Francof. 1624.*

émue contre les Evangeliques, chercha son salut dans la fuite et se sauva à Nérac auprès de la Reine de Navarre. Un certain jour la Reine l'envoya querir et lui fit dire qu'elle vouloit diner avec lui et avec quelques autres savans qu'elle avoit fait inviter, dans la conversation desquels elle se plaisoit extrêmement. Durant le diner, Fabri parut extrêmement triste jusqu'à verser des larmes de temps en temps. La Reine lui demanda pourquoi il étoit ainsi triste, et lui fit des reproches de ce que l'ayant envoyé querir pour la divertir, lui-même paroissoit enseveli dans une si profonde tristesse. Hélas! répondit le bon vieillard, Madame, comment pourrois-je être gai et inspirer de la joie aux autres, moi qui suis le plus grand pécheur que la terre porte? Et quel péché avez-vous commis Maître Jaques, lui répondit la Reine, Vous qui avez dès votre jeunesse mené une vie si sainte? Je suis, dit il, âgé de cent et un an, je ne me suis jamais souillé avec aucune femme, et je ne me souviens pas d'avoir rien fait qui me puisse faire craindre la mort, qu'une seule chose. La Reine le pressa de lui déclarer ce que c'étoit. Lui fondant en larmes et la voix entrecoupée de sanglots, s'écria enfin. Comment pourrois je subsister devant le tribunal de Dieu, moi qui ai ensei-

gné aux autres la pureté de l'Evangile? Mille et mille gens ont souffert patiemment la mort et mille tourmens pour la doctrine que je leur ai enseignée. Et moi mauvais pasteur après être parvenu à un si grand âge, ne devant rien moins aimer que la vie, et même étant en état de désirer la mort, je me suis lâchement dérobé au martyre et j'ai trahi la cause de mon Dieu. Sur quoi la Reine prit la parole, et comme elle étoit très-éloquente, savante et qu'elle avoit de grands sentimens de piété, elle lui fit voir par plusieurs raisons et par beaucoup d'exemples qu'il ne falloit pas désespérer de la miséricorde de Dieu; parce que cela même dont il s'accusoit, étoit arrivé à divers saints personnages, que Dieu pourtant avoit reçus en sa gloire. Tous ceux qui étoient à table ajoutèrent quelque chose pour appuier ce que la Reine avoit dit. Il écouta fort attentivement et demeurant consolé et persuadé il reprit la parole, et dit: Puis qu'ainsi est, il n'y a donc plus qu'à partir de ce monde après avoir fait mon testament, et cela sans délai, car je sens bien que Dieu m'appelle. Puis regardant attentivement la Reine; Madame, lui dit-il, je vous fais mon héritière. Je lègue tous mes livres à maître Gérard Roussel votre prédicateur, et je laisse aux pauvres mes habits et tout ce qui

me peut rester de bien. Sur quoi la reine en souriant lui dit, maître Jaques, si vous donnez tous vos biens aux pauvres, que me doit-il donc revenir, moi que vous venez de nommer votre héritière universelle? L'emploi de distribuer l'héritage aux pauvres, dit le vieillard. Ah! je l'accepte de bon cœur répondit la Reine, et je jure que cette succession m'est plus agréable que si le Roi de France, mon frère, me faisoit son héritière universelle. Incontinent il se répandit une joie sur le visage de ce bon homme; il se leva et dit à la Reine, Madame, j'ai besoin d'un peu de repos, à Dieu, réjouissez-vous et que Dieu vous conserve; ensuite il s'alla jeter sur un lit qui étoit tout près de là. On crut qu'il s'etoit endormi, mais quand on s'approcha de lui, l'on trouva qu'il étoit mort au Seigneur, sans avoir eu aucune marque de maladie. Car quand on le voulut éveiller on fut bien étonné qu'il avoit rendu l'esprit. C'est ainsi que la Reine raconta la mort de ce saint homme. Elle trouva cette mort si miraculeuse, qu'elle voulut que ce bienheureux défunt fut couvert d'un marbre qu'elle avoit fait préparer pour elle, et elle le fit enterrer d'une manière fort honorable. Je voudrois bien savoir qu'elles marques de réprobation Messieurs les Catholiques romains trouveront dans cette mort?

S'il a eu la foiblesse d'abandonner son troupeau, je crois que sa répentance a bien expié sa faute. Je ne sais si le sieur Maimbourg pourroit bien produire des Saints de sa religion entre les ardens persécuteurs des Huguenots qui eussent pu dire en vérité comme notre Jaques Fabri, qu'ils avoient vécu jusqu'à la vieillesse sans avoir eu aucun commerce avec les femmes ? C'est de quoi je doute très fort, car la morale de l'Eglise romaine a là-dessus des maximes d'une très grande commodité, dont on faisoit alors un fort grand usage. Ce fut dans ce temps-là qu'on fit cette célèbre pièce qui fut appellée *centum gravamina*; dont je ne saurois m'empêcher de vous envoyer deux articles, le 75 et le 91, tournés en notre langue : les voici, et si vous doutez de ma fidélité, consultez l'original dans un recueil de pièces curieuses qui a pour titre, *Catalogus testium veritatis* 75. (1) *Outre cela les officiaux possédés d'une détestable avarice, non seulement ne défendent pas les usures, mais les permettent et les entretiennent; et de plus en tirant des religieux et des prêtres séculiers un tribut annuel, ils leur permettent d'entretenir publiquement des concubines et des femmes de joie dont ils ont des enfans......* 91. *La plupart des Evêques*

(1) Catalog. Test. p. 353.

et leurs officialités ne permettent pas seulement aux Prêtres d'avoir des concubines en payant un tribut; mais même s'il y a quelques Prêtres sages qui veulent vivre en continence, on ne laisse pas de leur faire payer le tribut de concubinage, sous prétexte que Monsieur l'Evêque a besoin d'argent. Après cela on permet au Prêtre de vivre en chasteté ou d'entretenir des concubines, selon qu'il lui semble bon. Tout ce qui restoit de bon, c'est qu'un prêtre n'étoit pas contraint à prendre une concubine, mais il falloit qu'il en paya le tribut. Vous savez, Monsieur, que ce témoignage vaut quelque chose, car il est de toute l'Allemagne en corps. Cette pièce fut composée dans la diète de Nuremberg de 1522. Ce sont des villes, des états, des princes qui parlent et qui sont un peu plus dignes de foi que le sieur Maimbourg dépeignant nos ministres réformateurs comme des libertins et des débauchés.

En vérité la mort de Fabri n'a guères le caractère de débauche et de libertinage, les malhonnêtes gens ne meurent pas ainsi. Cette fin a des circonstances si admirables qu'elle peut passer pour un vrai miracle. Et si je croyois nécessaire de prouver notre vocation par des miracles, comme on nous y veut obliger, je ne ferois pas de difficulté de produire

celui-ci. Un persécuteur des Hugnenots qui seroit mort comme Jaques Fabri seroit aujourd'hui placé tout près des Séraphins, et il auroit sa fête sur le calendrier. Cette mort est un peu plus édifiante que celle du Pape Sixte V, de la manière que le président de Thou la rapporte. (1) *On répandit*, dit il, *des b ui s désavantageux de lui, par de petits livrets qui sont tombés entre mes mains. On disoit que depuis longtemps il avoit eu un grand commerce avec l'ennemi du genre humain par le moyen de la magie, et qu'il avoit fait un traité avec le démon que s'il devenoit Pape par son moyen, et qu'il possédat le papat six ans, après cela il s'abandonneroit entièrement à lui, pour en faire tout ce qu'il lui plairoit. Le Diable lui étant apparu au bout de cinq ans pour se saisir de lui, Sixte s'emporta, et lui reprochant son infidelité lui dit qu'il n'avoit encore régné que cinq ans, et qu'il devoit en régner six; sur cela le Diable le pria de se souvenir qu'au commencement de son pontificat il avoit fait mourir un jeune garçon au-dessous de l'âge ordonné par les lois, qu'on lui étoit venu representer qu'il s'en falloit un an qu'il ne fut en âge d'être puni de mort, et que Sixte V. avoit répondu s'il lui manque un an je lui en don-*

(1) Historiar, lib. 100.

ne un des miens : un ajouté à cinq font six, ainsi le nombre que je t'ai promis est expiré ajouta le Diable. Sixte ayant entendu cela n'eût rien à répondre et demeurant confus, se coucha sur le visage sur le lit, et avec d'horribles remors se prépara à recevoir la mort que le Diable lui donna. Je donne cette histoire comme elle a été débitée par les Espagnols. Il me semble que cela ne vient pas d'un mauvais lieu. Les Espagnols ne doivent pas être suspects quand ils s'agit des Papes, et surtout de celui-ci qui avoit si bien fomenté la ligue Espagnole et favorisé les desseins que le roi d'Espagne avoit de se rendre maître de la France. C'est une petite digression, mais je voudrois bien, Monsieur, que vous me permissiez d'en faire encore une autre de même longueur, pour comparer la mort de ce saint fugitif, avec celle de quelques-uns de ceux qui dans le même temps persécutoient avec fureur la réformation et les réformés.

Dans la même année (1) que Jaques Fabri meurt comme la reine de Navarre l'a récité, Rochet moine Jacobin, et son vicaire Richard, tous deux faisant office d'inquisiteurs et ayant tourmenté les fidèles par mille tourmens, furent brûlés à Toulouse pour le péché de sodomie. Autre exemple du même temps. Je-

(1) 1538.

han Crannequin, avocat à Bourges, qui avoit de la réputation dans sa profession, (1) faisoit le métier de délateur, pour accuser ceux dont les sentimens s'éloignoient des erreurs de l'Eglise romaine, et il avoit fait périr un grand nombre de fidèles. Il tomba dans une frénésie qui lui représentoit tous les objets sous la forme de serpens remuans. On employa tous les remèdes imaginables pour guérir cette imagination blessée, jusqu'à se servir des sorciers et magiciens.

Si flectere nequo superos, Acheronta movebo.

Mais rien n'y fit, il fallut mourir, et mourir dans les transports de cette violente maladie. Il n'y avoit pas longtemps que Jaques Fabri étoit mort, quand à Troyes en Champagne, un Cordelier nommé Morel connut la vérité et la prêcha. Mais pour se garantir de la mort et parvenir au degré de provincial dans son ordre, il abjura la pureté de l'Evangile. On le railloit un jour sur ce qu'il avoit retourné sa robe, si je ne l'eusse pas retournée elle ne m'eût pas tant duré, répondit-il. La justice divine ne lui pardonna pas ce bon mot, quoiqu'elle l'ait laissé vivre assez longtemps depuis; car il tomba dans une maladie étrange et inconnue, qui lui consuma et brûla

(1) 1553.

la moitié du corps, lui faisant trouver le supplice du feu, qu'il avoit voulu éviter en trahissant la vérité. En voilà assez pour le règne de François I. Comme celui de Henri II nous fournira de nouveaux exemples de cruautés et de barbaries, il nous en fournira aussi de justes jugemens de Dieu si nous en avons besoin. Il est assez difficile de ne pas faire ici la prière de Balaam, *que je meure de la mort des justes, et que ma fin soit semblable à la leur.* Il n'y a guères de gens qui n'aimassent mieux mourir comme Jaques Fabri que l'on traite d'apostat, que comme ces zélés défenseurs de la foi dont je viens de parler.

CHAPITRE III.

Apologie pour Pierre Martyr, sa prétendue apostasie, son savoir, son esprit, sa douceur, son prétendu mariage avec une religieuse. Que le vœu de célibat étoit inconnu aux anciens; qu'il étoit permis aux religieuses de se marier : excès de St. Jérôme, qui pourtant demeure d'accord de cette vérité. Martyr justifié de changement dans sa doctrine : abrégé de sa vie.

SI nous voulons faire la vie et l'éloge de tous ceux dont il a plu au Jésuite Maimbourg de

ternir la mémoire par quelques traits de calomnie, cela nous mèneroit fort loin, car il n'épargne personne : Il faut donc nécessairement en passer quelques uns. Mais nous ne saurions négliger Pierre Martyr, à qui la vérité que nous défendons aujourd'hui, est si fort redevable. Voici ce qu'il a plu au sieur Maimbourg de dire de lui. (1) *Pierre Vermile Florentin, plus connu sous l'autre surnom de Martyr, qu'il trouva bon de prendre lors que s'étant fait apostat de l'ordre des chanoines réguliers de St. Augustin ; il prit pour femme à l'exemple du docteur Martin Luther, une religieuse qu'il avoit débauchée, homme docte à la vérité et grand prédicateur, mais d'un esprit si peu arrêté en matière de croyance, qu'il étoit tantôt Luthérien, tantôt Calviniste, et puis Zwinglien. Comme il étoit alors à Zurich où il enseignoit la théologie à la Zwinglienne, et d'où la Reine Cathérine et le Roi de Navarre le firent venir, l'ayant obtenu des magistrats de ce Canton, comme un homme d'un savoir extraordinaire, pour assister à ce colloque.* Ne trouvez vous pas, Monsieur, que cela est d'une jolie longueur pour la moitié d'une période, car la période commence avec la page, 15 ou 20 lignes plus haut dans mon édition par ces mots : *Les*

(1) Hist. du Calvinisme, Liv. 3. an. 1562.

plus signalés d'entre ces ministres étoient, etc. Ces bons Lacédémoniens qui parloient par monosyllabes, qui répondirent à une longue lettre de Philippe par un *Si*, et dont les plus longues périodes n'avoient que six mots, seroient bien étonnés de voir leur laconisme si maltraité par un auteur de réputation. Vous et moi, Monsieur, laisserions volontiers passer les offenses faites à la rhétorique. Mais nous ne saurions pardonner celles qui sont commises contre l'honnêteté et contre la bonne foi. Le bon Pierre Martyr pour avoir quitté l'ordre des chanoines réguliers mérite d'être appelé apostat de cet ordre : comme dans la même période Augustin Marlorat est appelé apostat de l'ordre St. Augustin. Les fondateurs de ces ordres valoient bien Jésus-Christ, c'est pourquoi comme on appelle apostats de la Religion Chrétienne, ceux qui renoncent à Jésus Christ ; il ne faut pas trouver étrange que ceux qui renoncent aux lois du monastère soient flétris de l'accusation d'apostasie. Mais aussi le sieur Maimbourg trouvera bon s'il lui plait que nous l'appelions apostat de l'ordre des Jésuites, puisqu'il a renoncé à son patriarche Loyola. Il ne doit point répondre qu'il n'a pas renoncé à l'ordre, parce qu'il en a été chassé, car l'apostasie ne consiste pas dans la sortie,

mais dans la violation des lois et dans l'abjuration de la doctrine. Marlorat, Martyr et tous les autres qui sont sortis des maisons des moines, en sont sortis parce qu'ils en ont été chassés par des violences plus grandes que celle qui a mis le sieur Maimbourg hors de la société. Il a renoncé à la doctrine de son ordre, il en a violé les lois, il en est donc apostat. Mais c'est de quoi nous ne nous mettons pas en peine, et s'il étoit honnête homme et sincère à cela près, nous ne l'en estimerions pas moins.

Il faut que les femmes de ces bonnes gens reviennent toujours sur la scène. *Pierre Martyr prend pour femme une religieuse qu'il avoit débauchée.* De tout le bien et de tout le mal que le Jésuite dit de Pierre Martyr, il n'en a pas d'autre garant que Florimond de Remond, qui est la grande source où il a puisé. (1) Il n'y a point d'honnête homme qui puisse accuser Pierre Martyr de débauche. Il n'y eût jamais homme plus sage, plus modéré et dont les passions fussent mieux réglées. Et quand nous n'aurions pas de gens qui nous en pussent rendre témoignage, ses écrits en font foi. Car on voit régner partout le caractère de piété, de dévotion, d'amour pour la vérité, de zèle, et cependant de dé-

(1) Florimond de Remond, liv. 3. chap. 9.

bonnaireté et de modération. Il n'avoit pas pris la véhémence de Luther, ni l'humeur chagrine de Calvin ; mais une douceur ache-[illegible] qui l'a rendu les délices de tous ceux [illegible] l'ont connu. Au reste d'un savoir qui dans son siècle peut passer pour un prodige. Il avoit l'esprit beau et qui ne cédoit en rien aux génies les plus élevés de son siécle, entre nos réformateurs. Mais il les surpassoit tous en science et en habileté. La connoissance qu'il avoit de l'antiquité étoit rare et extraordinaire, comme il paroît par l'ouvrage qu'il a fait sur l'Eucharistie contre Gardenirus. Et cette profonde érudition se trouve dans tous ses commentaires, par lesquels il est clair que cet auteur possédoit parfaitement la théologie des péres. Je voudrois bien que le Jésuite nous nommât un auteur de son Eglise qui approchât dans ce siècle là de l'éloquence, du savoir et de l'esprit de notre Pierre Martyr. *Il étoit homme docte à la vérité et grand prédicateur*, dit le Jésuite. Mais il avoit débauché une religieuse et l'avoit épousée. Premièrement nous n'avons aucune connoissance que la femme de Pierre Martyr eût été religieuse : Au contraire, il y a beaucoup d'apparence qu'elle ne l'avoit point été. Et je le recueille de la manière dont Monsieur de Thou raconte l'exécution qui fut faite

sur le corps de cette honnête femme, que l'on voulut déshonorer après sa mort. Après avoir dit qu'on déterra les corps de Buç[illegible] et de Fagius, il ajoute, (1) *Broch, Evêq[illegible] Glocester, fit faire la même chose au corps de Cathérine femme de Pierre Martyr. Il y avoit quatre ans qu'elle étoit morte et elle avoit été enterrée dans l'Eglise appelée de Christ, auprès des os d'une sainte Frisinde* (Florimond l'appelle Frisinde) *qui étoit en souveraine vénération dans ces lieux-là. On condamna cette femme comme convaincue d'avoir adhéré à la doctrine de son mari: son corps fut tiré de son sépulcre, et sur les épaules de quelques porte-faix, on la transporta dans une étable de la maison de Maréchal, doyen de cette Eglise de Christ, et on l'enterra dans le fumier.* Il paroit que le procès de cette femme portoit simplement qu'elle avoit été infectée d'hérésie comme son mari. Si elle avoit été religieuse, qu'elle eût violé ses vœux, et se fut mariée, ç'auroit été là le premier chef d'accusation, et cela n'auroit pas été oublié dans les causes de sa condamnation.

Mais quand même il seroit vrai qu'elle auroit été religieuse, en auroit elle été moins honnête

---

(1) *Thuan. hist. lib.* 17. 1556.

honnête, pour être entrée dans les liens d'un honnête mariage. Les historiens et les théologiens de l'Eglise romaine font des déclamations tragiques contre l'action de Luther, qui épousa une fille qui avoit autrefois été voilée; c'est ce que nous a voulu dire l'auteur des Préjugés, que ce nouvel Evangile n'étoit annoncé que par des moines qui quittoient leur habit et leur profession, *pour contracter des mariages scandaleux*. C'est bien à ces Messieurs à nous reprocher nos mariages scandaleux; eux au milieu desquels on voit des mariages incestueux autorisés par les dispenses de Rome. On y permet à une femme d'épouser les deux frères, comme a fait en ce siècle une reine de Pologne, et à un homme d'épouser les deux sœurs, chose dont on a vu cent exemples. L'oncle a eu dispense d'épouser sa nièce comme a fait le duc de Luynes. Ils devroient se souvenir de la Lucrèce d'Alexandre sixième, qui étoit sa femme et sa fille. Toute la question dépend de savoir si les vœux de célibat que l'on fait faire à des filles, souvent malgré qu'elles en aient, sont valides et de telle force qu'on ne s'en puisse relever. Je n'ai pas dessein de faire ici un lieu commun *de votis*, ni de redire les choses qui ont été dites cent fois. Mais nous redirons pourtant jusqu'à ce que l'on nous

ait fait voir que nous avons tort de le dire, que c'est une tyrannie insupportable de lier les ames sur leur état à venir, duquel elles sont absolument incertaines; de les engager par nécessité dans un vœu de continence, qui n'est point du tout en leur pouvoir: que c'est une témérité prodigieuse, de vouloir être plus sévère que Dieu, et d'engager les hommes à des vœux qui vont au-delà de ce que Dieu exige de nous. Nous nous en tiendrons à la pratique de l'ancienne Eglise et des Pères des quatre premiers siècles, à qui ces vœux étoient inconnus. Dès le temps de St. Cyprien il y avoit de saintes vierges qui se consacroient au service de Dieu, mais elles n'étoient ni recluses ni liées par des vœux. Elles étoient même si libres que leur liberté passoit jusqu'au libertinage; elles faisoient profession d'être chastes, cependant elles demeuroient avec des hommes, elles couchoient avec eux et dormoient dans un même lit. (1) *Detectæ sunt postea in eodem lecto pariter mansisse cum masculis, et plane eadem quæ se cum viris dormisse confessæ sint, asseverare se integras esse.* Que dit d'elles ce saint? *Si elles se sont dédiées à Jésus-Christ par une véritable foi*, dit il, *qu'elles persévérent dans la pudicité et dans la chasteté sans im-*

(1) Cypr. Ep. 62. Edit. Pamel.

poser aux hommes par de fausses apparences, et qu'elles attendent dans cet état la récompense que Dieu prépare aux vierges. Mais si elles ne veulent pas persévérer, ou qu'elles ne le puissent, il vaut bien mieux qu'elles se marient que de se précipiter dans les flammes par leurs péchés. Il leur étoit donc permis de changer de condition, et quand elles se marioient, cela ne s'appeloit pas des mariages scandaleux. Dans le temps de St. Athanase, on ne se seroit pas encore récrié sur le mariage d'une religieuse comme sur un spectacle d'horreur. Puisqu'il étoit encore permis aux moines de renoncer à la vie monastique pour se marier et pour édifier une famille : cela pouvoit bien être permis aux femmes qui sont d'un sexe plus fragile. Voici comme parle ce saint. (1) *Il y en a beaucoup d'entre les Evêques qui ne se sont point mariés, et d'autre part il y a bien des moines qui sont devenus pères de plusieurs enfans. Vous verrez des Evêques qui ont été pères de familles et des moines qui ont voulu voir de leur postérité. Il y a des Ecclésiastiques qui boivent, et des moines qui jeûnent ; car cela est ainsi permis et n'est pas défendu. Et il faut que chacun combatte le bon combat dans les lieux et les états où il se trouve ;*

(1) Athanas. Epît. ad Dracont. sub fin.

car on reçoit la couronne non pas selon les lieux où l'on est, mais selon les actions que l'on fait. Je ne pense pas qu'on accuse jamais St. Jérôme d'avoir favorisé le libertinage des moines et des religieuses, lui qui aimoit mieux brûler dans le désert que d'éteindre sa flamme dans un légitime mariage. Il confesse que dans le temps qu'il n'avoit pour compagnons que les scorpions et les bêtes farouches, son cœur le transportoit au milieu des danses des filles. St. Jérôme peut avoir été plus sincère ailleurs, mais il n'a jamais été plus éloquent que dans cet endroit. Vous aurez du plaisir de l'entendre parler dans sa langue : (1) *O quoties ego ipse in Eremo constitutus et in illa vasta solitudine quæ exusta solis ardoribus, horridum Monachis præstat habitaculum, putabam me Romanis interesse delitiis. Horrebant sacco membra deformia, et squalida cutis situm Æthiopicæ carnis obduxerat: quotidie lachrimæ, quotidie gemitus, et si quando repugnantem somnus eminens oppressisset, nuda humo ossa vix hœrentia collidebam. De cibis vero et potu taceo, cum etiam languantes monachi aqua frigida utantur, et coctum accepisse luxuria sit. Ille igitur ego, qui ob Gehennœ metum tali me carcere ipse me*

(1) Ad Eustach. de custodia virginitat.

damnaveram, scorpionum tantum socius et ferarum, sæpe choris intereram puellarum. Pallebant ora jejuniis, et mens desideriis æstuabat in frigido corpore, et ante hominem suum jam carne præmortua, sola libidinum incendia bulliebant. Le reste n'est pas moins beau. Mais je me lasse de parler à des gens qui peut-être ne m'entendent pas; car que sais-je, à qui vous ferez voir ceci? L'entende qui pourra. Je ne me hasarderai pas à mettre ce beau latin en méchant français. Je suis d'avis que nous en croyons St. Jérôme sur ce qu'il nous dit de ce feu qui dévoroit ses entrailles, de ces images impures qui venoient souiller son imagination dans sa solitude, car cela nous sert beaucoup à prouver que ce genre de vie n'est pas le vrai remède à l'incontinence. Mais je ne sais si nous devons avoir autant de foi pour ce qu'il nous dit de l'horreur de son désert et de sa solitude, et des mortifications terribles auxquelles il soumettoit sa chair, Il eût été bien difficile qu'une chair aussi mortifiée eût regimbé. Le bon homme est naturellement un peu déclamateur, afin de rendre ses descriptions plus éloquentes et plus fortes, il les outre presque toujours, surtout quand il s'agit de la vie monastique et du célibat. Par exemple, voulez-vous rien de plus outré

que ce qu'il écrivoit à Gerontia pour la détourner d'un second mariage. *Pour vous apprendre que la pudicité est vénérable aux nations les plus farouches, écoutez cet exemple.* (1) *Les Teutons, partis du fond de la Germanie et des rivages de la mer, inondèrent toutes les Gaules, et enfin ils furent domptés par Marius, auprès d'Aix en Provence. Trois cents de leurs femmes étant demeurées captives et concevant bien qu'elles alloient être exposées à la fureur d'un insolent vainqueur, prièrent le consul qu'on les destinat au service des Temples de Cérès et de Vénus. Elles ne purent l'obtenir, et les gardes les ayant emmenées elles égorgèrent leurs enfans, et le lendemain elles furent trouvées mortes.* Ne trouvez-vous pas que voilà un exemple dont on peut faire un fort grand usage dons la morale chrétienne: Et que des furieuses qui égorgent leurs enfans et qui s'étranglent elles-mêmes, sont de beaux modèles à proposer à des chrétiennes, pour leur donner de l'attachement pour le célibat et de l'amour pour la chasteté? A propos de ce zèle que St. Jérôme avoit pour la vie monastique, je ne saurois m'empécher de vous rapporter un passage qui vous fera *rire pour* peu que cet endroit vous trouve

(1) Ad. Gerout.

en bonne humeur. Demétrias, fille de bonne maison, avoit renoncé au monde pour se donner à Jésus-Christ, auquel elle avoit consacré sa virginité. Voici comme en parle saint Jérôme, *Succumbendùm est huic loco, etc. ad explicandam incredibilis gaudii magnitudinem et Tulliani Fluvius siccaretur ingenii.* Ici l'esprit demeure accablé sous la grandeur de la chose. Toute l'éloquence de Ciceron ne pourroit pas exprimer la joie que cet événement et la résolution de Démétrias causèrent ; la mère, la grand'mère, tous les parens pensèrent mourir de joie, on la baise, on verse des larmes, on l'embrasse ; *Certatim in oscula ruunt : ubertim flere, amplexari trepidantem.* Mais tout cela n'est rien, *parum loquor.* (1) *Toutes les Eglises d'Afrique furent comblées de joie ; et l'on peut dire quasi qu'elles dansèrent d'allégresse. La renommée enfla mille et mille trompettes et ne se contenta pas de porter ce grand événement dans les villes, dans les bourgs et dans les villages, il n'y eût cabane de bergers où elle ne pénétra pour leur en porter la nouvelle. Toutes les îles qui sont entre l'Afrique et l'Italie en furent remplies, et la joie se répandit encore bien plus loin sans pouvoir être arrêtée. L'Italie quitta ses ha-*

---

(1) Ad Demetriadem de servanda virginitate.

bits de deuil, Rome à demi ruinée reprit son ancienne splendeur, et crut que le ciel avoit renoncé à toute sa colère en sa faveur, puisqu'il avoit travaillé avec tant de succès à la parfaite conversion de cette fille, élevée dans le sein de la ville. Vous eussiez dit que Rome avoit vu tomber des mains de celui qui fait gronder le tonnerre quelque horrible coup de foudre qui auroit dissipé les bandes des Goths, et réduit en poudre cet amas d'esclaves et de fugitifs. Quand après les échecs que reçut la République dans les batailles de Trébie, du lac Thrasimène et de Cannes, le peuple Romain se vit sorti de l'abîme des malheurs par la victoire de Nole, remportée par Marcellus; elle eût assurément une grande joie: mais ce ne fut rien en comparaison de ce qu'elle a senti dans cette occasion. Rome réduite aux dernières extrémités par les Gaulois, contrainte de racheter par de l'or sa noblesse et le séminaire de la République romaine, enseveli dans le Capitole, eût moins de joie quand elle se vit délivrée des Gaulois, qu'elle n'en a eu cette fois par la résolution de Démétrias; le bruit en est volé jusqu'aux extrémités de l'Orient, et le triomphe de la gloire chrétienne est parvenu jusqu'aux villes qui sont dans le milieu de la terre. Vous ne l'auriez pas cru, Monsieur,

que ma complaisance pût aller jusqu'à traduire un aussi long passage. Mais vous n'auriez pas cru non plus, que l'Afrique, l'Europe et l'Asie se fussent réjouies de ce qu'une fille avoit pris le voile. Jamais vous ne vous seriez imaginé que pour rendre à Rome son ancien lustre après qu'elle eût passé par les mains barbares des Goths, il n'eût fallu que porter une fille à se rendre religieuse. C'est ainsi que les anciens se sont divertis, et nous pouvons dire, à nos dépens ; car aujourd'hui on veut établir de bons et de solides dogmes sur de semblables enthousiasmes.

Mais enfin à quoi revient tout ceci? cela sert à faire voir que St. Jérôme ne doit point être suspect au sujet des mariages des religieuses, qui quittoient le voile pour prendre un mari : voici pourtant comme parle ce zélé, cet outré amateur du célibat. C'est dans la même Epître à Démétrias. *Il y a*, dit il, *des Vierges dont la conduite déréglée et la mauvaise réputation impriment une tache à ce saint état de virginité, et qui déshonorent cette sainte famille des anges.* Que faisoient elles ces filles qui déshonoroient tout le corps des vierges consacrées à Dieu? C'étoient peut-être celles qui renonçoient à leurs vœux pour se marier? Non : C'étoient des filles dévouées à Dieu qui *s'ornoient pourtant* excessivement

à tel point que bien que souvent elles ne fussent que servantes, on les prenoit pour des dames de grande importance. Il y en avoit même qui prenoient des maisons séparées pour vivre plus licencieusement, pour aller au bain et se donner la liberté de faire tout ce que bon leur sembloit, sans être observées ni contredites par les autres religieuses dont elles quittoient la société. Que faut il faire à ces religieuses libertines? *Aperte dicendum est, ut aut nubant si se non possunt continere, aut contineant si nolunt nubere.* Il leur faut dire nettement ou qu'elles se marient si elles ne se peuvent contenir, ou qu'elles se contiennent si elles ne veulent pas se marier. Croyez vous qu'après cela, St. Jérôme auroit pû appeller le mariage d'une religieuse *un spectacle d'horreur*? Assurément il l'auroit pu : car quand son imagination et sa bile étoient échauffées, il disoit tout ce qu'il vouloit. Mais je sais bien qu'il n'auroit pu le dire selon l'idée que lui même nous donne des règles de la vie religieuse d'alors. (1) Car il nous représente les moines comme très-libres, jusques là que quelques-uns avoient des serviteurs dans leur retraite, vivoient dans le luxe ; ils se promenoient, ils conversoient

(1) *Voi Epit.* ad Rustic. Item ad Paulin, de institut. Monach. ad *Eustach. et* ad Demetriadem.

avec les femmes quand bon leur sembloit. Les filles s'ornoient à la manière des gens du monde, elles alloient au bain, elles voyoient des compagnies fort libres et souvent libertines ; et enfin quand ils étoient las de ce genre de vie et de leur état de virginité, hommes et filles, se marioient sans encourir autre blâme, que celui de légéreté et d'inconstance. Si tout cela ne suffisoit pas pour prouver que les déclamations de ces Messieurs contre les mariages des religieuses et des moines sont injustes et vaines ; et qu'on a tort de regarder ces unions comme illégitimes, nous les renverrions à leur propre droit canon. Là-dedans ils liront qu'il y a une si grande vertu dans le nœud du mariage, qu'il ne peut être dissous sous prétexte qu'en le contractant on a violé ses vœux. (1) *Et pourtant ceux qui disent que le mariage de ces personnes n'est pas un véritable mariage, ne me semblent pas avoir bien pensé à ce qu'ils disent.* Le titre du canon est *Conjugia voventium non sunt dissolvenda* : Les mariages de ceux qui ont fait vœu ne sont pas nuls, et ne doivent pas être dissous. Et dans un autre endroit on lit cet autre canon. (2) *Il y en a qui disent que ceux qui se marient*

(1) Decret. Grat. Causa, quæst. 27. Canon nuptiar.
(2) Dist. 27 Can. quid.

après avoir fait vœu de chasteté sont adultères. Mais moi je vous dis que ceux qui séparent de telles gens, commettent un très-grand peché. Que les canonistes distinguent tant qu'il leur plaira le vœu simple, le vœu en terme de futur ou en terme de présent; le canon ne parle point de cela, Il est simple et absolu. Il est vrai que l'on trouvera des règles tout opposées à celle-là dans la même compilation de Gratien. Mais c'est l'ordinaire, on y trouve le pour et le contre, et dequoi contenter tout le monde. Au moins cela fait voir que les lois qui astreignent ceux qui ont fait vœu, à ne se marier jamais, sont des lois ecclésiastiques, qui ne peuvent obliger tout au plus qu'aussi long-temps qu'on est dans l'Eglise qui les a faites, c'est à-dire, dans l'Eglise romaine. Nos ancêtres sortis de cette Eglise ne pouvoient donc être soumis à aucune de ces lois.

Après tout cela je conclus que ces violens emportemens contre ceux qui, dans la réformation, ont épousé des religieuses, et contre les religieuses qui se sont mariées sont des déclarations puériles, formées sur les idées du vulgaire et sur les préjugés ridicules dans lesquels on le nourrit. *Qu'on découvre des* couvens entiers de filles qui vivent *dans le dernier* désordre, et qui soient des

lieux de prostitution publique, on n'en fait pas de bruit, toute l'Espagne et l'Italie en sont pleines. Mais qu'une religieuse quitte le couvent pour se marier, c'est un scandale effroyable qui mérite le feu.

Après avoir justifié Pierre Martyr sur son prétendu mariage scandaleux avec une religieuse, je suis d'avis que nous le justifions du crime de légéreté. *Il étoit*, dit le sieur Maimbourg, *d'un esprit si peu arrêté, si léger et si changeant surtout en matière de croyance, qu'il étoit tantôt Luthérien, tantôt Calviniste et puis Zwinglien.* Il n'y eût jamais d'accusation moins fondée, car jamais esprit ne fut plus ferme, mieux réglé et moins inconstant. Tout ce roman roule sur l'autorité de Florimond de Remond; car je vous donne ma parole, Monsieur, que le sieur Maimbourg n'a jamais lu un seul mot dans les œuvres de Martyr. Il ne sait s'il est constant ou changeant dans la doctrine. Mais son auteur le dit changeant, c'est assez, (1) *Martyr étant en Angleterre se trouva fort inconstant et douteux sur la matière du St. Sacrement, de sorte qu'on ne pouvoit découvrir, tant il se tenoit à couvert, s'il étoit en ce point Luthérien, Zwinglien ou Calviniste.* Florimond donne cela au public sur la

(1) Florimond de Remond, liv. 3, chap. 5.

bonne foi de Sanderus, qui a écrit l'histoire du schisme d'Angleterre, le plus désespéré calomniateur qui ait jamais été. Cet esprit de calomnie est si violent dans ce Sanderus, qu'un habile Jésuite qui a fait des réflexions sur l'art d'écrire l'histoire, avoue qu'on ne lui peut ajouter de foi et qu'il est sorti du caractère d'un historien par les étranges emportemens avec lesquels il a écrit. Voici, Monsieur, trois propositions que Martyr soutint en Angleterre : I. *In Sacramento Eucharistiæ non est panis et vini transsubstantiatio in corpus et sanguinem Christi.* Dans le Sacrement de l'Eucharistie il ne se fait point de transsubstantiation du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ. II. *Corpus et sanguis Christi non est carnaliter aut corporaliter in pane et vino, vel ut alii dicunt sub speciebus panis et vini.* Le corps et le sang de Jésus Christ ne sont point charnellement et corporellement dans le pain et dans le vin, ou comme d'autres disent sous les espèces du pain et du vin. III. *Corpus et sanguis Christi uniuntur pani et vino sacramentaliter.* Le corps et le sang de Jésus-Christ sont unis sacramentalement au pain et au vin. Trouvez vous, Monsieur, qu'il y eût là dedans de l'ambiguité. La dispute dura quatre jours ; et peut-être n'y en a-t-il ja-

mais eu une plus solennelle. Toute l'université et quasi toute l'Angleterre y étoit présente et le roi y présidoit par ses envoyés. Nous avons les actes de cette dispute. Qu'on voie si l'auteur a biaisé le moins du monde. L'on dit qu'auparavant il n'avoit pas parlé avec tant de clarté, mais qu'alors il se sentoit appuié de l'autorité du souverain. Mais c'est ce qu'il faudroit prouver, qu'auparavant il eût parlé autrement et enseigné l'opinion Luthérienne. Peut être que le fondement de la calomnie, c'est qu'il a enseigné à Strasbourg, où il a été même professeur en théologie. Or cette ville a toujours été Luthérienne, et elle n'auroit pas souffert de professeur dans son école qui n'eût été Luthérien. C'est une fort méchante raison ; ceux qui savent l'histoire de la réformation, savent que Bucer avoit inspiré au Sénat de Strasbourg un esprit de modération, que dans cette ville on se toléroit dans la différence des sentimens de Luther et de Zwingle ; jusqu'à ce qu'après le retour de Martyr d'Angleterre, des esprits ennemis de la paix et jaloux de la gloire de ce grand homme, le fatiguèrent par mille chicanes, (1) et enfin l'obligèrent à quitter Strasbourg pour aller à Zurich où il fut appellé : le magistrat lui don-

(1) Hospin. Histor. Sacr. part. altera.

na son congé de la manière du monde la plus honorable, et témoigna un extrême regret de ce qu'il s'étoit affermi dans la résolution de se retirer.

Si vous voulez en savoir davantage sur le chapitre de Martyr, lisez sa vie écrite par Simlerus. Où si vous ne voulez pas aller si loin, consultez la réponse des Genevois originaires de Luqnes à la lettre du cardinal Spinola, Evêque de cette ville. Ils vous apprendront que Martyr étoit un gentilhomme de Florence, qu'il fut envoyé à Luques pour Abbé de St. Fridian, environ l'an 1539. Qu'auparavant il avoit été à Naples dans la maison *Sti. Petri ad Aram*, et dans la ville de Spolette; dans tous lesquels lieux et par son exemple et par son autorité, il avoit fait revenir les religieux de son ordre des dérèglemens, dans lesquels ils étoient engagés comme les autres moines. Il eût l'honneur d'être visiteur de l'ordre, et le bonheur de réussir dans cet emploi d'une manière qui édifia toute l'Italie. Il fut aimé des premiers hommes de son siècle, entr'autres des cardinaux Gonzague de Mantoue, Reginald Polus et Contarin. En un mot il a été assez heureux pour n'avoir pas trouvé d'ennemi qui ait osé lui reprocher d'autres crimes que ses prétendues *erreurs*. Et cela seul est une preuve indubi-

table de son innocence. Car si la calomnie n'a point épargné les plus honnêtes gens, mais les a chargés des crimes les plus noirs, seulement parce qu'ils avoient abandonné l'Eglise romaine ; on doit croire que ceux qui ont été épargnés possédoient une vertu dont l'éclat étoit si grand, que l'enfer déchaîné n'a osé les approcher.

CHAPITRE IV.

De la distinction de Zwingliens et de Calvinistes. Apologie sur les divisions qu'on nous impute. Réflexions sur les raisons de la Providence, qui permet ces divisions dans l'Eglise. Divisions qui ont régné dans l'ancienne Eglise. Des Sectes qui sont sorties du milieu de nous. Conformité en cela entre nous et l'ancienne Eglise, et dans la manière dont le Diable a autrefois combattu la vérité et la combat aujourd'hui.

MAIS, Monsieur, à propos de Martyr, comprenez-vous bien la distinction que fait le sieur Maimbourg entre le Zwinglien et le Calviniste : *Il étoit tantôt Luthérien*, tantôt

Calviniste et puis Zwinglien. Cette distinction se trouve en plus d'un lieu ; comme quand il dit des Cantons Suisses, *que les quatre Cantons Zwingliens s'étant associés à ceux de Genève se sont faits depuis Calvinistes.* (1) Je suis persuadé que notre historien ne sait ce qu'il veut dire, ni ce qu'il écrit. Il a copié cela mot-à-mot de son original Florimond de Remond. Ne lui en demandez pas davantage. Car assurément s'il étoit obligé de nous apprendre qu'elle différence il y a entre un Zwinglien et un Calviniste, il s'en défendroit honnêtement, et s'il vouloit être sincère il nous diroit qu'il n'en sait rien. Zwingle prêchoit avant Calvin, il rejeta les indulgences, le purgatoire, le service des images, l'invocation des Saints, le service en langue latine, la présence réelle, la transsubstantiation, le sacrifice de la messe, il rendit la coupe au peuple. Il apprit aux hommes à ne se fier qu'en la grâce de Jésus Christ. Calvin a-t-il apporté au monde d'autres opinions, et a-t-il réformé l'Eglise sur un autre plan ? Mais Zwingle et Calvin ne conviennent pas en tout, dit-on, c'est-à-dire, qu'il y a quelques différences dans leur théologie sur certaines matières. Je vous assure que si le sieur Maimbourg étoit obligé sur-le-champ de

(1) Liv. 1. an. 1520.

marquer ces différences, il ne le
mais. Je veux lui épargner la peine de.
ver. Je l'avoue, il y a quelques petite
rences dans les termes en certaines ch..es.
Mais je dis qu'il est ridicule de faire deux religions de ces petites différences qui ne feroient pas deux partis dans une école. Ces Messieurs se font un si grand plaisir de multiplier nos divisions et de nous représenter au public comme un monstre qui a plusieurs têtes et autant de corps. Tous les partages de sentimens sur la discipline ou sur les cérémonies font autant de religions. Il faut necessairement que les Episcopaux et les Presbytériens d'Angleterre soient deux religions différentes, quoiqu'elles conviennent dans toutes les choses essentielles, seulement parce qu'elles ne s'accordent pas sur la forme du gouvernement; Pour augmenter le nombre de nos religions, il faut que toutes les Sectes qui sont sorties du milieu de nous soient encore d'entre nous comme parties de notre corps. Les Sociniens, les nouveaux Arriens, les Anabaptistes, et tous les ordres des Fanatiques sont tous membres, selon ces Messieurs, de l'Eglise Protestante. C'est un sujet que nous devons traiter quelque part; car cette calomnie est trop universellement répandue *dans tous* les ouvrages de nos adver-

saires pour la négliger; c'est pourquoi il vaut autant que ce soit ici qu'ailleurs, pendant que nous sommes sur la distinction de Calvinistes et de Zwingliens.

J'avoue que selon les idées communes ce seroit la plus belle chose du monde de voir l'Eglise parfaitement unie. Cela sans doute est de la volonté de Dieu qui ordonne si souvent à ceux qui gouvernent l'Eglise, et à ceux qui la composent de travailler à sa paix, de vivre en paix, d'avoir tous un même sentiment, de fuir les divisions et de parler tous une même langue. Mais cependant ce grand bien n'est pas de l'ordre de la Providence, l'Eglise a de tout temps été déchirée de divisions; vous voulez bien avant que nous retournions à l'histoire, me permettre de faire quelques réflexions là-dessus pour diminuer ce scandale. Il y a dans la conduite de Dieu des profondeurs, qui nous sont impénétrables. Si Dieu régloit ses actions sur les idées que nous avons du *bien* et du *mieux*, le monde seroit fait tout autrement qu'il n'est. Mais comme il a des vues infinies à la fin desquelles nous ne saurions atteindre, il faut être persuadés qu'il a des raisons dans sa sagesse pour faire les choses comme il les fait et pour permettre ce qu'il permet, qui sont *infiniment* meilleures, que celles selon les-

quelles nous voudrions que les choses fussent faites. Ainsi quoique la paix dans l'Eglise nous paroisse un fort grand bien, et qu'il fut très-aisé à Dieu de la conserver en donnant à ses mystères toute l'efficace qu'ils pourroient avoir pour réunir les esprits, et en ajoutant à la parole une mesure de l'esprit suffisante pour arrêter les désordres des passions, cependant il ne le veut pas. Et sans doute il a de très-bonnes raisons pour ne le vouloir pas. La grace ne détruit point les passions humaines, et n'anéantit pas les sentimens humains. Nous avons une preuve constante de cela dans une expérience continuée. Dieu se sert des foiblesses et des infirmités des hommes, et pour s'en servir il leur laisse ces infirmités dans ce monde. Les Apôtres avoient leurs passions. St. Pierre et St. Paul eurent leurs aigreurs, et peut-être qu'elles allérent assez loin. Moyse fut incrédule, Aaron eût la lâcheté de se laisser vaincre par les cris tumultueux de ce peuple insensé lequel demanda des Dieux qui marchassent devant lui. David, l'homme selon le cœur de Dieu, a été touché de vaine gloire, il a voulu savoir le nombre de ses sujets par vanité : les passions charnelles l'ont si mal mené que souvent elles l'ont rendu esclave et lui ont fait faire des chûtes effroyables. Depuis que

l'Eglise cessa d'avoir des hommes inspirés, ce qui fut incontinent après les Apôtres, ce mal augmenta infiniment. Il y eût des Saints très-distingués ; mais ces Saints avoient des passions fortes et qui n'étoient pas toujours bien réglées. Car l'homme sans passions est une chimère qui ne se trouve que dans les idées des Stoïciens. Dieu ayant laissé les passions dans les saints, elles ont dû agir, et elles ont agi en effet ; c'est pourquoi les régénérés et les enfans de Dieu ont eu leur bonne part dans la naissance de ces malheureuses divisions qui ont déchiré la face de l'Eglise.

Mais surtout il faut remarquer que c'est la volonté de Dieu que son Eglise soit ici-bas composée dans l'extérieur, d'élus et de reprouvés. Et cette volonté est très raisonnable, La paille croit avec le grain et le conserve. *Laissez l'ivraie*, dit le maître du champ, *de peur qu'avec l'ivraie vous n'arrachiez le bon grain.* A la moisson il sera temps de les séparer, on jétera l'ivraie au feu qui ne s'éteint point, et on assemblera le bon grain dans mes greniers. Dieu ne se fait pas un honneur d'avoir dans le monde un grand nombre de gens dans son parti et dans ses intérèts. Au contraire il appelle son Eglise le *petit troupeau.* Cependant il ne veut pas que

son Eglise et ses élus paroissent en aussi petit nombre qu'ils sont. Il y a très-peu d'élus, mais il les environne d'un beaucoup plus grand nombre d'appelés qui ne sont pas élus. Les reprouvés servent à l'Eglise de rempart, leurs passions humaines la défendent contre les passions humaines des ennemis de Dieu; si l'Eglise n'étoit composée que des élus, elle seroit si petite que le monde la mépriseroit encore plus qu'il ne fait, elle ne feroit aucune figure au milieu de la prodigieuse multitude des reprouvés. Et peut être que les élus eux-mêmes s'effrayeroient de leur petit nombre et que leur singularité leur feroit peur. Bien que l'Eglise soit une société destinée à être divine, il faut pourtant avouer qu'ayant à vivre ici-bas parmi des hommes, il faut qu'elle agisse souvent par des maximes humaines, sans quoi naturellement elle ne se pourroit conserver. Ces reprouvés qui sont dans la société des saints servent beaucoup à cela; comme ils ne sont pas pénétrés des vérités chrétiennes, ils ne sont pas capables de suivre les maximes du véritable christianisme dans toute leur rigueur, ils agissent par des principes humains, et Dieu tire la lumière des ténèbres et fait servir cette conduite à la conservation du corps de son Eglise. L'histoire ecclésiastique fourniroit mille

preuves de cela. Les armes, les ménagemens de la politique du monde, la prudence humaine, les alliances avec les ennemis de Dieu ne sont point du tout de l'esprit du christianisme. Il est pourtant vrai que Dieu a souvent tiré des secours de ces sortes de choses pour empêcher la ruine de ses églises. Quand même l'Eglise ne seroit appelée qu'à souffrir et jamais à se défendre, le mélange de reprouvés ne lui seroit pas inutile pour sa conservation. Si l'Eglise n'avoit été composée que d'élus, selon toutes les apparences elle seroit périe dans les horribles massacres de fidèles qui ont été faits par les persécuteurs. Si l'on avoit tué autant d'élus qu'on a égorgé de chrétiens, peut-être que la société des élus seroit éteinte. Il n'y avoit peut être pas du temps de Dioclétien autant d'élus qu'il y eût de massacrés. Mais les ruisseaux de sang humain où peut être il y avoit plus de sang reprouvé que de sang élu, assouvissoient la rage des tyrans et faisoient qu'ils épargnoient ou persécutoient avec moins de violence les autres troupeaux. Au lieu que si la terre n'eût eu que des élus, le nombre en étant petit n'auroit pas suffi pour éteindre la moitié de la fureur, et pour rassasier la cruauté de ces persécuteurs. Ainsi l'on peut dire que l'Eglise est sauvée et cachée dans la foule de ses faux mem-

bres. On peut dire encore que les réprouvés sont nécessaires dans l'Eglise pour l'exercice des élus. Ce sont des épines en leur côté qui les réveillent, ce sont des pièges tendus perpétuellement devant eux qui les obligent à marcher avec une grande précaution ; ce sont des exercices continuels qui les tiennent en haleine. Dieu, dans toutes les parties de la nature, a posé une admirable diversité, un mélange de grandeurs et de foiblesses, de lumières et d'ombres qui sert infiniment à la beauté de l'univers. Il en est de même de l'Eglise et de la grace, Dieu observe d'y faire régner la diversité. Les ombres du tableau relèvent l'éclat de la lumière, et les réprouvés qui sont mêlés avec les élus servent à relever la beauté et l'éclat des grandes ames qui brillent comme des étoiles dans le ciel de l'Eglise. Toutes ces considérations font voir que Dieu veut avec une très-grande sagesse qu'il y ait des réprouvés dans l'Eglise. Or cela étant, il est aussi de l'ordre de la Providence et même de l'intention de Dieu qu'il y ait dans l'Eglise des divisions, des schismes et des hérésies. Partout où se trouve l'esprit de réprobation il faut qu'il agisse. L'Eglise reçoit quelque bien de ce mélange de réprouvés, comme nous l'avons vu, il faut qu'elle en souffre du mal. Le feu qui

purifie le fer et qui le rend meilleur, le consume, le dévore et le diminue. L'esprit de réprobation dans le monde produit l'athéisme, l'impiété, la débauche ; dans l'Eglise il fait régner l'ambition, la vaine gloire, la curiosité, la témérité, l'incrédulité, le dessein de se distinguer, l'esprit de contradiction, le mépris des mystéres, les intérêts charnels, et tout cela produit nécessairement les schismes et les divisions. De sorte qu'il faut, où que Dieu anéantisse ses ordres et ne compose l'Eglise que de saints, où il faut nécessairement qu'il y ait des divisions et des schismes.

Voici une autre réflexion qui me persuade cela même. J'avoue que les divisions dans l'Eglise font un très-grand scandale dans le monde, qu'elles sont un obstacle incroyable au progrès vers la sanctification, qu'elles détournent du chemin ceux qui étoient dans la voie du salut, et qu'elles éloignent ceux qui y entreroient s'ils voyoient l'Eglise parfaitement unie. Mais il faut savoir que tout cela est de l'ordre de la Providence. Parce que c'est la volonté de Dieu qu'il y ait des réprouvés dans le monde aussi bien que des élus. C'est pourquoi Dieu a laissé dans la nature et dans la grace presque en tous lieux des pierres d'achoppement, sur lesquelles il a bien voulu permettre que ceux qui ne sont

pas de son élection fissent des chûtes mortelles. Dieu pouvoit se rendre si visible dans la nature et dans ses œuvres qu'aucun homme n'auroit pu nier la Providence ni douter de cette vérité, qu'il y ait un Dieu. Il ne l'a pas voulu, il s'est caché en partie, en se découvrant pourtant assez pour se faire voir clairement à ceux auxquels le Dieu de ce siècle n'a pas crevé les yeux de l'entendement. Il auroit pu proposer ses mystères, de manière que tout le monde auroit été obligé de les croire. Il ne l'a pas voulu, il a voulu laisser quelque lieu à l'incrédulité afin de donner lieu à la séparation de l'élu d'avec le réprouvé. Ainsi il auroit pu conserver son Eglise dans une parfaite paix, et céla n'auroit pas peu contribué à soumettre tous les esprits à la foi. Il ne l'a pas voulu, parce qu'il a jugé à propos de laisser la divisision, que la corruption de l'homme fait naître dans l'Eglise, comme une pierre sur laquelle il vouloit bien permettre que les incrédules bronchassent.

Enfin comme il y a une différence presque infinie, entre le ciel et la terre, entre l'état de l'Eglise militante et celui de l'Eglise triomphante ; Dieu aussi a voulu que les caractères de distinction qui sont entre ces deux états fussent sensibles et parfaitement bien marqués. Cette souveraine paix, cette par-

faite union est du ciel, elle n'est point de la terre ; nous sommes ici dans la demeure des hommes et non dans celle des anges. Toutes ces réflexions me persuadent qu'il doit y avoir des divisions dans l'Eglise. Et si l'Eglise romaine étoit aussi bien unie qu'elle veut nous le persuader, ce ne seroit peut-être pas une aussi bonne preuve, qu'elle seroit la véritable épouse de Jésus-Christ, comme elle s'imagine. On auroit lieu de soupçonner que cette union seroit une des ruses de cet esprit d'erreur qui tend des piéges aux ames. Je tiendrois même pour assuré que Dieu auroit permis cette parfaite uniformité de sentimens, et cette souveraine paix au milieu de l'erreur à dessein de mettre les élus à une plus grande épreuve. Et je ne doute point que si le démon faisoit tout ce qu'il voudroit faire, il n'établit dans les communions les plus corrompues et les plus damnables par leurs hérésies, cette parfaite uniformité, et qu'il ne s'en servit avec un grand succès pour attirer les hommes à lui. Car en effet si l'Eglise romaine étoit dans cette parfaite union dont elle se vante, je ne sais si personne lui échapperoit. Mais nous n'en sommes pas là. Par tout où sont les hommes ils sont hommes ; ils ont leurs passions, et le démon qui les voudroit rendre uniformes dans des senti-

mens damnables n'y parviendra jamais.

Ce qui me confirme dans tous ces sentimens, c'est l'histoire de l'Eglise. Je la suis depuis sa naissance jusqu'à nous et je la trouve partout divisée. St. Paul nous apprend que dans l'Eglise de Corinthe, il y avoit de terribles divisions ; l'un disoit qu'il étoit de Paul, et l'autre de Céphas. Cela dura longtemps, et l'autorité de St. Paul ne fut pas capable d'éteindre ce feu. Car après sa mort, St. Clément Romain leur en écrivit cette belle lettre qui a été si longtemps cachée et qui s'est enfin heureusement retrouvée dans ce siècle. Voici comme il leur parle. *A cause des maux que nous avons soufferts, nous n'avons pu, mes frères bien aimés, vous accorder votre demande plutôt, ni nous appliquer à étouffer cette détestable et impie sédition qui est née entre vous, qui est absolument opposée à l'esprit du Christianisme et des élus de Dieu. Ce trouble, par l'insolence et par l'audace d'un petit nombre de gens, est monté à tel excès et à une telle fureur que votre nom qui étoit illustre en bonne odeur partout et digne d'être aimé, est devenu odieux.* (1) A peine les Apôtres étoient-ils morts, et les cendres de leur martyre étoient encore toutes brûlantes, que l'Eglise se divisa d'une

(1) Euseb. lib. 5. Hist. Eccles cap. 20, etc.

manière effroyable sur une chose de néant, sur le jour de la célébration de la Pâque. Les uns la vouloient célébrer le quatorzième de la Lune avec les Juifs, les autres vouloient que ce fut le Dimanche après cette pleine Lune. Là-dessus l'Eglise se déchira, l'Orient fut divisé de l'Occident, l'Orient fut divisé contre lui-même. De toutes parts on ne vit qu'assemblées, que disputes, qu'anathêmes. Et pour une seule fois Victor, Evêque de Rome, excommunia, c'est-à-dire, sépara de sa communion toutes les Eglises d'Asie. Il écrivit des lettres circulaires pour le faire savoir à toute la chrétienté, et tâcha d'inspirer à tous les fidèles l'esprit de sédition; ne voilà-t'il pas un beau sujet de faire un aussi grand bruit? Ce différent n'étoit pas assoupi qu'il en vint un autre. C'est la question touchant a validité du baptême des hérétiques qui ne fit pas moins de bruit. Les Eglises d'Afrique persuadées et soutenues par l'autorité de St. Cyprien, Evêque de Carthage, celles d'Asie avec leurs Evêques soutiennent que le baptême des hérétiques ne vaut rien, et qu'on doit rebaptiser ceux d'entr'eux qui revenoient à l'Eglise. L'Eglise de Rome au contraire soutient que le baptême des hérétiques est bon. Et sur cela on se fulmine, on écrit, on se dit mutuellement des injures atroces. On s'ap-

pelle *insolens*, *audacieux*, *méchans* : (1) Cela se peut voir dans les Epîtres de St. Cyprien et dans celle de Firmilien, Evêque de Césarée en Cappadoce. Dans le même siècle Novatien, prêtre de l'Eglise romaine, et Novatus prêtre de Carthage, s'entendent d'une sévérité mal entendue contre ceux qui avoient eu la foiblesse de succomber dans les persécutions. (2) Ils ne veulent pas les recevoir à la paix de l'Eglise. Cela fait un schisme, sans aucune différence essentielle. Et ce schisme dure plusieurs siècles dans l'Eglise. Cinquante ans après, à l'occasion de l'élection d'un Evêque de Carthage, cette Eglise se partage. (3) Les uns veulent Cécilien, les autres veulent Majorin. Toute l'Eglise d'Afrique entre dans cette querelle, et de là vient le déplorable schisme des Donatistes, qui s'accommodèrent du dogme de St. Cyprien touchant la nullité du baptême des hérétiques et le défendirent contre leurs parties afin de paroître avoir quelque cause de séparation dans la doctrine. Ce malheureux schisme subsistoit encore du temps de St. Augustin, vingt ans après, et il a fait répandre de l'encre,

(1) Inter Cypr. Opera, Ep. 75.

(2) Voy Euseb. Histor. Eccles. lib. 6. cap. 35. St. Cyprien, Ep. 42, 47, etc.

(3) Voy Optat. de Mileve.

des paroles et du sang en abondance. Ne voilà-t'il pas une Eglise bien unie ? Vous remarquerez, s'il vous plait, que ces divisions prennent naissance dans cette pauvre Eglise persécutée par les Empereurs romains. La cruauté de leurs ennemis qui ne leur donnoit aucun relâche ne sauroit les obliger à se tenir unis. Jugez ce qui doit arriver quand l'Eglise sera en paix, dominante et triomphante sous les Empereurs Chrétiens. Aussi depuis Constantin jusqu'à nous elle est comme un affreux champ de bataille, où les Arriens, les Demi-arriens, les Photiniens, les Nestoriens, les Eutychiens, les Origenistes, les Monothelites, les Iconolâtres, les Iconoclastes et mille autres gens se battent à toute outrance, et jusqu'au dernier sang. Après cela qu'on nous reproche nos divisions et qu'on les regarde comme une marque de réprobation. On ne dira jamais rien contre nous que je ne puisse appliquer à l'Eglise de tous les siècles.

Mais on nous fait des affaires des sectes qui sont sorties du milieu de nous, aussi bien que des divisions qui sont demeurées entre nous. Et pour rendre odieux le nom de Protestans on renferme sous ce nom les Sociniens, les Brounistes, les Anabaptistes, les Trembleurs, les Fanatiques dont il y a divers ordres, et généralement tous les sec-

taires. Pour moi, Monsieur, je vous assure que j'ai l'esprit et le cœur tournés bien différemment de ces Messieurs là. Car cette multitude de sectes qui sont sorties du milieu de nous, laquelle ils considèrent comme une preuve que nous sommes une assemblée de réprouvés, m'est de tous les argumens externes celui qui me persuade le plus fortement de la vérité et de la sainteté de notre réformation ; et je m'en vais vous dire comment. Premièrement je suppose comme une chose de la dernière évidence, que c'est la plus grande et même la plus folle de toutes les injustices de faire toutes ces sectes membres de notre corps. Elles sont sorties d'avec nous, elles n'étoient pas d'entre nous. Nous les avons retranchées et nous n'avons aucune communion avec elles. Il y auroit tout autant de justice à dire que ces effroyables sectes qui prirent naissance du Christianisme dans les trois premiers siècles, ont été des membres de l'Eglise Chrétienne. Ce que je voulois vous dire après cela, c'est que je trouve une si parfaite conformité entre la première naissance du Christianisme et cette seconde naissance que nous lui avons donnée dans le siècle passé, que je ne puis pas douter qu'un même esprit n'ait présidé dans l'une et dans l'autre ; et qu'un même esprit ne les ait combattues.

La Religion Chrétienne fut établie dans le monde par des gens sans science, sans caractère, sans appui et sans distinction. Tout le monde sait cela, et personne n'ignore non plus que nous avons rétabli la religion par des prédicateurs qui pour la plupart avoient un savoir au-dessous de la médiocrité, et par des gens qui n'avoient aucune espèce de caractère propre à se faire écouter. C'est une noire et notoire calomnie de dire que notre religion se soit établie par les armes, comme le dit souvent le sieur Maimbourg après ceux qu'il a copiés. Le Calvinisme étoit établi en France avant qu'on y prît les armes, et c'est ce que je vous ferai voir quelque jour. Nous avons rétabli la religion par la voie de la persuasion, et cette persuasion a été produite par des instrumens qui paroissoient de la dernière foiblesse; car tous ceux qui ont avancé la réformation n'ont pas été des Calvin et des Pierre Martyr, c'étoient des hommes simples et assez destitués de ce que l'on appelle les grandes et les belles sciences du monde et de l'école. Nos adversaires savent bien nous le reprocher. Mais ils se trompent s'ils espèrent nous en faire une honte, car nous nous en faisons un honneur, et nous regardons cela comme une heureuse conformité avec l'Eglise *Chrétienne* du premier siècle. C'est une cho-

se qui tient du miracle que des gens de ce caractère aient pu faire une si grande œuvre.

Mais ce que je vous prie d'observer principalement, c'est la manière dont le christianisme naissant sous les Apôtres, et renaissant dans le siècle passé a été combattu. Il n'y a rien au monde de si semblable. Les payens du milieu desquels sortirent les premiers chrétiens, allumèrent des feux partout pour les détruire; on y emploia le fer, les gibets, les roues, les huiles bouillantes, les chevalets et tous les supplices imaginables. Cela ne faisoit rien, on vint à des moyens encore plus violens, on fit des massacres dans lesquels périrent une infinité de fidèles. L'Eglise romaine, du milieu de laqnelle nous sommes sortis, en a usé de même. Tous les supplices dont on a usé contre les sorciers, les impies et les athées, ont été employés contre nous. Chacun sait qu'on a brûlé vifs et à petit feu un nombre incroyable d'hommes et de femmes. Cela ne tirant pas assez de sang et ne faisant pas assez de peur, on a fait des massacres horribles dans lesquels on a fait couler des torrens de sang chrétien. Pendant que le démon déchaîné inspiroit ses fureurs aux payens pour persécuter les chrétiens, d'autre part il poussoit en avant une multitude épouvantable de monstres dont les

têtes sortoient du milieu du corps du christianisme. Tellement que ce corps, à ceux qui n'en étoient pas, qui ne le regardoient pas par dedans, et qui ne le voyoient que par dehors, paroissoit le plus affreux composé qui ait jamais été. Je veux dire que le démon fit naître du sein de l'Eglise un nombre incroyable de sectes sales et honteuses, des Ebionites, des Simoniens, des Menandriens, des Carpocratiens, des Basilidiens, des Valentiniens, des Gnostiques de cent sortes, des Eucratites, des Montanistes et mille autres. Ces gens en conservant le nom de chrétiens avoient une théologie folle et extravagante, un culte horrible et abominable. Car ceux qui s'assembloient toutes les nuits pour communier avec le sang d'un enfant qu'ils perçoient d'esquilles de tous côtés, qui éteignoient les chandelles et se souilloient les uns avec les autres sans distinction de père, de mère, de filles et de sœurs, étoient du nombre de ces hérétiques ; quoique toutes les sectes du premier siècle et du second ne fussent pas coupables de ces abominations. Les Payens qui malicieusement ne se vouloient pas donner la peine de distinguer ces membres gâtés et corrompus, d'avec le corps duquel ils s'étoient séparés, appelloient tous *ces gens des* Chrétiens, et se faisoient de cela

une raison de persécuter les vrais fidèles, comme s'ils eussent été membres des sociétés dans lesquelles se commettoient tant de crimes sous prétexte de religion. Ecoutez, je vous prie, le parallèle. En même temps que le Christianisme réformé paroît au monde dans le 16e. siècle, le démon fait sortir de son sein un effroyable mélange de sectaires, de fanatiques, d'Anabaptistes, d'Arriens, de Photiniens, de libertins, de Déistes, d'Antinomiens et d'autres semblables monstres, afin de déchirer notre corps, et en même temps le rendre odieux à ceux de dehors Si je voulois démêler ce parallèle et l'étendre en faisant voir en détail la conformité de ces hérésies anciennes avec les nouvelles, vous seriez surpris. Nous trouverions nos fanatiques dans les Montanistes, nos Sociniens dans les Ebionites et Cerinthiens ; nos enthousiastes dont la théologie est si extravagante, dans les Valentiniens. L'Eglise romaine nous fait la même injustice que les payens faisoient aux chrétiens ; il lui plait de considérer toutes ces sectes comme faisant partie de notre corps, et de se servir de cela comme d'un moyen pour animer ses peuples contre nous. Et parce qu'elle n'a pu trouver entre ceux qui sont sortis du milieu de nous, de ces Gnostiques qui, dans leurs assemblées, cou-

choient indifféremment le père avec la fille, et le fils avec la mère ; elle a poussé en avant des calomniateurs, qui nous ont accusé de la même chose, et qui ont supposé ces crimes parce qu'ils ne les ont pu trouver. N'est-il pas évident, Monsieur, que c'est le même esprit qui combattit autrefois les Chrétiens qui nous combat encore aujourd'hui, ne sont ce pas les mêmes manières d'attaquer, et par conséquent n'est-il pas évident, Monsieur, que c'est la même vérité qui est combattue ? Voilà, Monsieur, ce qui me persuade que ces sectes bien loin de former un préjugé contre nous, en forment un pour nous ; le démon est toujours lui-même, la vérité ne change jamais, et l'enfer attaque toujours cette vérité par les mêmes armes.

CHAPITRE V.

Des divisions de l'Eglise romaine, qu'elle n'a pas lieu de reprocher les nôtres, que l'on y croit tout ce que l'on veut, pourvu que l'on reconnoisse le Pape. Histoire des Abyssins et des Maronites à ce sujet. Démêlés au sujet de la conception immaculée, de la matière de auxiliis, *des droits des Evêques; sur la morale et sur la puissance du Pape.*

IL semble que jusqu'ici nous laissions l'Eglise romaine en paisible possession de son triomphe imaginaire, et que nous ne lui disputions pas cette admirable union dont elle se vante, et qu'elle oppose à nos divisions, à nos sectes et à notre fanatisme. Mais nous lui déclarons que notre débonnaireté ne va pas jusques là. Et nous prétendons bien lui rendre ce qu'elle nous a donné, c'est à-dire, lui faire voir qu'il n'est rien de plus faux que cette union prétendue dont elle se vante. Voici précisément en quoi consiste l'union des membres de cette Eglise entr'eux. C'est en leur adhérence à ce qu'ils appellent le St. Siege.

Voilà ce qui impose au genre humain. La cour de Rome dont la politique est toute humaine, abandonne tout aux caprices de l'esprit humain, pourvu qu'on ne se sépare point d'elle. J'oserois bien assurer comme une chose très-certaine que si nos réformateurs avoient flatté la cour de Rome, s'ils avoient tenu pour le Pape, qu'ils l'eussent reconnu non-seulement pour le chef spirituel, mais pour le maître temporel du monde chrétien, on leur auroit abandonné tout le reste. Il leur auroit été permis de douter de la transsubstantiation, de la présence corporelle et de tous les autres points qui sont en controverse. On auroit peut être essaié de les réduire; mais on n'auroit jamais rompu avec eux s'ils avoient voulu ne point rompre avec ce qu'on appelle le Saint Siège. Ce n'est point une conjecture fondée sur une vision; elle est établie sur l'expérience. Il y a de terribles démêles entre les membres de ce corps, mais parce que ces membres font profession d'être attachés à un même chef, cela suffit pour obliger Rome à les tolérer, et c'est assez pour leur faire dire qu'ils sont très unis, et leur donner lieu d'insulter à nos divisions. Par cette voie nous pourrions aussi nous vanter d'être unis; nous avons un principe dont nous convenons tous, et auquel nous som-

mes inséparablement attachés. L'Eglise romaine tient au Pape comme au juge des controverses, nous tenons à l'Ecriture à laquelle nous donnons le même nom. C'est là le centre de notre unité et le lien de notre union. Mais comme ce principe auquel nous avons tous une très-grande attache, n'empêche pas que les sentimens ne soient partagés sur des choses plus ou moins essentielles; il est constant aussi que le principe commun dont tous les membres de l'Eglise romaine conviennent, n'empêche pas qu'il n'y ait entr'eux la même diversité de sentimens et les mêmes divisions qu'entre nous. Il ne faut point qu'on nous dise qu'outre l'union avec le chef, tous les membres de l'Eglise romaine conviennent dans cette uniformité de culte qui rend la face de cette Eglise si belle et si semblable à elle-même en tous lieux. Car premièrement, il est certain que ce n'est point en cela que Rome fait consister son union et son unité; qu'une Eglise vienne du fonds des Indes rendre hommage au Pape, on ne demande que cela, et la cour de Rome ne l'obligera pas à se conformer au culte de l'Eglisé romaine. Si l'Eglise des Abyssins se vouloit encore aujourd'hui soumettre à l'Evêque de Rome, on ne me niera pas qu'on n'exigeroit d'elle aucun changement dans ses cérémonies, quoi-

qu'elles soient très-différentes de celles de l'Eglise romaine. Et là-dessus nous avons une histoire importante, et qui fait voir évidemment que pour être bon Papiste il ne faut que rendre hommage au Pape, de quelque religion que l'on soit. Il est venu autrefois des ambassades feintes ou véritables de cet empereur des Ethiopiens au Pàpe. François Alvares, portugais, vint de cette cour en qualité d'ambassadeur du Prete Jan, vers le Pape Clément VII, l'an 1523. Il le trouva à Bologne avec l'Empereur Charles Quint. (1) Dans ce lieu il rendit hommage au Pape purement et simplement à ce que dit l'histoire. Il donna à ce Pape diverses lettres de cet empereur des Ethiopiens, on ne chicana point cet empereur sur la religion de son maître. Le Pape répondit très-favorablement, promit de faire tout ce que l'Empereur d'Ethiopie lui demandoit, et reconnut l'Eglise des Abyssins pour véritable membre de l'Eglise universelle. Ce sont ici les paroles du secrétaire, qui répondit au nom du Pape, *Que le roi d'Ethiopie se tienne toujours pour son fils et ami autant que s'il étoit à côté de notre dit saint Père, lequel promet la même chose à tous les Princes Chrétiens qui auront de l'amour et de la révérence pour lui.*

(1) *Descript.* de l'Ethiopie par François Alvares, à la fin.

Cependant il est à remarquer que cette Eglise Abyssine est dans une distance aussi grande de l'Eglise Romaine qu'est la notre; car voici ce qu'elle croit. (1) I. Premièrement, il est certain que les Abyssins sont Eutychiens, ils ne croient en Jésus-Christ qu'une seule nature et une seule volonté. C'est pourquoi ils détestent le Concile de Calcedoine, et n'en font aucune mention dans leur liturgie, qui se trouve dans la Bibliothèque des Pères. Aussi l'Eglise Abyssine est sujète au Patriarche d'Alexandrie qui est notoirement Eutychien, comme sont tous les Cophtes ou Chrétiens d'Egypte. II. Ils circoncisent leurs enfans mâles et femelles au 8. jour. III. Ils observent le sabat comme les Juifs. IV. Ils ont retenu la distinction des animaux nets et souillés de la Loi de Moïse. (2) V. Ils communient sous les deux espèces. VI. Ils ne portent jamais le sacrement aux malades hors des Temples. VII. Ils font communier leurs enfans incontinent après le baptême, lequel ils administrent aux mâles 40 jours après la naissance, aux femelles quatre vingt. VIII. Ils croient que l'ame vient des pères et des mè–

---

(1) Voi Zaga Zabo, ambassadeur d'Ethiopie au roi de Portugal, dans le livre de Damien de Goes, de religione et moribus Ethiop.

(2) Voi aussi François Alvares ci-dessus cité, et Thomas à Jésus, lib. 7 de convers. gent.

res et non pas de Dieu. IX. Ils ne croient pas la nécessité absolue du baptême, mais se persuadent que leurs enfans sont sauvés bien que morts avant que d'avoir été baptisés. X. Ils n'élèvent pas le Sacrement pour le faire adorer. XI. Ils ne le réservent pas pour l'adoration ou pour la communion des absents, mais consument dans l'Eglise toutes les espèces consacrées. Ils ne célèbrent pas de messes pour les morts. XII. Ils rejètent le nombre de sept Sacremens; ils ne se servent ni de confirmation, ni d'extrême onction. XIII. Il est permis à leurs Prêtres et à leurs Evêques de se marier une fois, même plusieurs fois avec dispense du Patriarche. XIV. Ils réitèrent le baptême tous les ans le jour de la circoncision de notre Seigneur. XV. Ils n'observent point du tout le jeune du Samedi, ni celui du vendredi, durant le carême. Il me semble que voilà des différences fort essentielles.

Mais outre cela ils ont les autres sentimens qui distinguent l'Eglise grecque de la latine. Ils ne croient point le purgatoire. Ils omettent dans le Credo le *filioque*. On ne fit aucune affaire sur tout cela à l'ambassadeur Alvares. Ne voilà t'il pas une preuve indubitable de ce que je vous disois; soyez Eutychien, Nestorien, Grec, Cophte et tout ce

qu'il vous plaira, pourvu que vous soyez attaché par quelque lien au siège de Rome, tout est permis. Après un fait de cette importance si bien prouvé, aura-t-on encore la hardiesse de nous parler de cette prétendue uniformité de dogmes et de cultes? Y a-t'il des partis entre nous que nous honorions du nom de Protestans qui aient entre eux des différences aussi essentielles que celles qui sont entre les Latins et les Abyssins? Voulez-vous encore un exemple tout semblable? C'est celui des Maronites du Mont Liban. Ils sont réunis à l'Eglise romaine environ depuis quatre vingts ans. Si l'on en croit ce qu'on en dit à Rome, ils ont renoncé à toutes les erreurs de leurs ancêtres, et sont bons catholiques romains. Cependant il n'en est rien, ils sont à peu prés ce qu'ils étoient autrefois. Tout au moins le Pape leur a permis de faire le service en leur langue. Ils ont gardé leurs cérémonies. Il est certain qu'il n'y a point de partis entre les Protestans qui soient plus différens les uns des autres, que les Maronites le sont de l'Eglise romaine Ainsi c'est la plus grande absurdité du monde à cette Eglise de se vanter d'union et d'uniformité; car pourvu que l'on convienne en ce seul point que le Pape est le chef de l'Eglise, c'est assez. Les Protestans conviennent tous

en Jésus Christ, Dieu bénit éternellement, rédempteur du genre humain, et dans toutes les doctrines fondamentales ; donc ils sont plus unis que les catholiques romains.

Mais avant que de quitter cet endroit, il vous faut dire ce que je pense de cette célèbre ambassade d'obédience du Prete Jan au Pape Clément VII. C'étoit une comédie jouée par François Alvares prêtre portugais, qui ayant longtemps demeuré en Ethiopie, à la cour de l'empereur des Abyssins, le persuada de faire cette action toute opposée aux principes de sa religion. Car les Cophtes et les Abyssins qui ne font qu'un même corps de religion ont autant d'aversion pour les Latins que pour les Juifs. Il est vrai qu'à la fin du siècle passé on vit à Rome un ambassadeur de Marc Patriarche d'Alexandrie, venu pour rendre hommage au Pape Clément VIII. Mais on a éclairci cette affaire du depuis, et on a reconnu que c'étoit une fourbe. Pourquoi ce Zaga Zabo, dont nous parle Damian de Goes, n'alla-t'il pas à Rome rendre ses hommages au Pape aussi bien que François Alvares ? Il étoit Ethiopien, Evêque, ambassadeur du roi d'Ethiopie aux Princes Chrétiens de l'Europe, pour traiter des affaires les plus importantes avec eux, comme le dit *expressément* Damian de Goes. Il me semble

que l'affaire qui avoit été commencée par Alvares, 20 ans auparavant avec le Pape, et qui étoit demeurée imparfaite, c'est-à dire, la réunion de l'Ethiopie au Saint Siége, méritoit bien qu'on la poursuivit. Cependant Damian de Goes ne nous dit point qu'il eût aucune commission là-dessus.

Quand nous sommes entrés dans cette affaire des Abyssins, je disois qu'on ne doit pas nous objecter que l'Eglise romaine paroît dans une grande union, par l'uniformité de son culte : Et je l'ai prouvé, parce que la diversité du culte n'empêche point du tout qu'on ne soit reconnu pour membre de l'Eglise romaine. J'ajoute à cela, que si l'uniformité des cultes fait quelque chose pour l'union, l'on ne doit pas regarder les divers partis qui sont entre les Protestans comme divisés les uns des autres, puisqu'ils conviennent en cérémonies extérieures. Les Luthériens, les Calvinistes, les Arméniens, les Episcopaux et les Presbitériens d'Angleterre n'ont que deux Sacremens, communient sous les deux espèces, prient en langue vulgaire, font leur principale dévotion de la prédication de la parole de Dieu, et de la prière. Voilà les principales cérémonies. Les diversités de culte qui peuvent être entre les différens partis sont très peu considérables. Et il est certain qu'il y a

telle Eglise en l'Occident, dans la Communion de Rome, qui est aussi différente de l'autre en cérémonies que les diverses Eglises des Protestans entr'elles. Cela est aisé à prouver par les rituels des différens diocèses qui ne s'accordent que dans l'essentiel et qui diffèrent en des cérémonies assez considérables.

Mais, Monsieur, c'est aller trop loin que de passer jusqu'aux Maronites et aux Abyssins pour prouver les divisions de Rome: Nous en trouverons des preuves plus près; Tous les siécles et tous les lieux nous en fourniront. Chacun sait combien a fait de bruit la controverse de la conception immaculée de la Vierge dans les siècles passés. Elle avoit causé de la division avant le Concile de Trente depuis deux ou trois cents ans. Les Papes avoient été obligés de s'en mêler. Sixte IV. qui étoit moine de l'ordre de St. François, favorisant avec tout son ordre la conception immaculée publia une bulle pour défendre aux Jacobins et à tous autres d'accuser d'erreur ou d'hérésie l'opinion de la conception immaculée. Cela se fit environ l'an 1476. L'affaire dormit jusqu'au Concile, où elle se réveilla à l'occasion de la matière du péché originel que l'on fut obligé d'y traiter. Mais la politique et l'adresse de la cour de Rome et des Légats, trouva moyen d'assoupir pour l'heure ce différent,

qui

qui commençoit fort à s'échauffer entre les Cordeliers et les Jacobins. Après les canons contre les Luthériens et les Zwingliens sur le péché originel, on déclara que l'on ne prétendoit point préjudicier à l'opinion de la conception immaculée par la décision que l'on avoit faite, que tous les hommes sont nés en péché originel. Mais cette controverse se réveilla au commencement de ce siècle avec bien plus de violence. L'Eglise d'Espagne fut prête de voir un schisme entre les Cordeliers et les Jacobins. Ceux qui tenoient pour la conception maculée, traitoient la conception immaculée de paradoxe étrange et abominable : les Cordeliers le défendoient avec la même aigreur, de part et d'autre on se dit mille injures, on s'accusa de la manière la plus véhémente. Presque toute l'Espagne se vit en feu. Enfin les excès allèrent si loin et éclatèrent tellement, que l'auteur de qui nous tenons cette histoire ne juge pas à propos de les rapporter. (1) *Graviora et indigna quœ tunc hinc indè evenerunt, clariora sunt quàm ut à me referri indigeant.* Paul V. intervint dans cette querelle : Il renouvella l'ordonnance de Sixte IV. qui défendit d'accuser d'hérésie l'opinion de la conception immaculée. Mais cela ne fit qu'aigrir l'af-

(1) Lucas Wadd Hibern. Min. de Légat. Phil. III. et Phil. IV. ad Paul V. et Grég. XV. pro defiuienda, etc.

L

faire: les Cordeliers en devinrent plus insolens, les Jacobins ne se voulurent pas rendre, et des paroles on en vint aux coups. Le Roi d'Espagne fut obligé d'entrer dans la querelle il envoya à Rome des ambassadeurs pour trouver un remède à ce mal. La congrégation de l'Inquisition ordonna que *désormais l'opinion qui établit la conception de la Vierge en péché originel ne fut plus prêchée ni soutenue dans les actes publics, parce qu'elle irritoit et scandalisoit les fidèles.* En même temps le Pape déclaroit *que son intention n'étoit pas de rejeter ni de condamner l'opinion opposée, laquelle il laissoit dans son entier.* Ce fut assez pour laisser le champ libre au combat. Les Cordeliers chantèrent la victoire comme ayant obtenu un grand avantage sur leurs ennemis. Mais les Jacobins ne se confessèrent pas vaincus; au contraire si leurs ennemis faisoient des feux de joye, ils en faisoient aussi; les violences et les injures recommencèrent, et ce fut pis qu'auparavant. De sorte qu'enfin Philippe III fut obligé de renvoyer à Rome afin d'obliger le Pape à décider cette controverse. L'affaire parut si importante au conseil d'Espagne et la nécessité si pressante qu'on envoya Ambassade sur Ambassade, et même des gens du plus gros caractère; car le duc d'Albuquerque fut l'un de ces Ambassadeurs. L'af-

faire dura si longtemps que le St. Siège, et la couronne d'Espagne eurent loisir de changer de main. Philippe III mourut, Philippe IV monta sur le trône, Paul V mourut aussi et Grégoire lui succéda. Ce changement ne put rien changer à l'affaire, Philippe IV continua de faire des instances pour obtenir que la question fut définie. Les Cordeliers faisoient les mêmes instances, les Jacobins s'y opposoient; la cause fut plaidée à Rome avec la dernière chaleur quatre ou cinq ans de suite depuis 1617 jusqu'en 1622. La cour de Rome ne voulut jamais définir la question. Mais elle se contenta d'amplifier les ordonnances de Sixte IV et de Paul V en disant que désormais il ne seroit plus permis de parler, non seulement en public mais même en particulier, contre la conception immaculée, sans pourtant faire préjudice à l'opinion des Jacobins qui tiennent la conception de la Vierge en péché originel. Cette histoire fait voir comment l'esprit de la cour de Rome est toujours semblable à lui-même, et combien est vrai ce que je vous disois tout à l'heure, que l'on souffre tout à ceux qui reconnoissent le Pape pour leur maître. Le Concile de Trente n'avoit voulu décider aucune des controverses qui partageoient les sujets de l'Eglise romaine. Les Papes dans cette affaire de la concep-

tion immaculée s'affermissent aussi dans le dessein de ne condamner personne ; la division ne lui fait aucun mal, pourvu que les parties s'accordent dans le point de l'obéissance et de la dépendance.

Afin de ne plus rien dire qui ne soit de la connoissance de nos pères et de nous, considérons les guerres qui sont entre les Molinistes, les Jacobins et les Jansénistes depuis un siècle. La matière *de Auxiliis* est importante, il s'agit du pélagianisme et du semi-pélagianisme que l'on veut rappeler dans le monde. Clément VIII et Paul V firent tenir une multitude incroyable de congrégations pour terminer cette querelle ; ils ne la terminèrent point. Jansénius et ses disciples l'ont renouvellée dans nos jours, et l'affaire s'est maniée avec plus de chalenr et plus de feu que jamais, puisque l'emportement a souvent passé jusqu'à la fureur. Toutes les circonstances de cette grande querelle sont trop connues pour s'amuser à les rapporter ici. Mais il faut qu'il nous soit permis d'en tirer cette conclusion : c'est qu'on n'est point en droit de nous reprocher le schisme des remontrans et contre-remontrans, puisque les Molinistes tiennent absolument la même doctrine que nos Arminiens, et les Jansénistes défendent la doctrine des Gomaristes sur la grace.

Nous pouvons dire en vérité qu'il n'y a pas une controverse qui cause la division entre nous, qui ne fasse la même chose dans l'Eglise romaine. On dispute entre nous de la grace et de la prédestination, cela fait un schisme: On en dispute aussi dans l'Eglise romaine. Mais cela ne fait point de schisme, dit-on, parce que tous les deux partis se soumettent à l'Eglise. Aussi font nos deux partis, ils se soumettent à celui qu'ils reconnoissent pour l'unique juge, c'est Dieu parlant en sa parole. Ils sont tous deux dans l'Eglise, puisqu'ils sont membres de l'Eglise Chrétienne. On dispute en Angleterre du gouvernement, les uns tiennent pour les Evêques et les autres n'en veulent point. La même querelle à peu près n'est-elle pas dans l'Eglise romaine? Combien y a-t'il qu'on y dispute avec chaleur touchant l'autorité des Evêques? Ne pensa-t'on pas voir un schisme dans le Concile de Trente, au sujet de cette question, si l'Episcopat est de droit divin, si les Evêques ont tiré leur autorité de Jésus-Christ ou seulement du Pape. L'opinion qui abbat les Evêques et les rend esclaves du Pape et ses envoyés ne triompha-t'elle pas par les ruses de la cour de Rome? Aujourd'hui tous les ordres des moines ne sont-ils pas ennemis de l'autorité épiscopale? Et particulièrement les

Jésuites, n'ont-ils pas tous les jours des démêlés terribles avec les Evêques sur l'autorité de ceux-ci et sur les privilèges de ceux-là ? Il ne faut que lire le Journal de St. Amour et voir comment les Jésuites traitèrent l'Evêque d'Angelopolis en la nouvelle Espagne. Les Presbytériens d'Angleterre soutiennent que les Evêques ne sont pas nécessaires dans l'Eglise, et les Jésuites aussi. Ils veulent prêcher, confesser, donner l'absolution, administrer les Sacremens sans la permission de l'ordinaire. Sous le régne de la reine Elisabeth, ils usurpèrent toute la puissance épiscopale en Angleterre par le moyen d'un nommé Blakwel, homme de leur cabale, qu'ils firent créer Archiprêtre, et donnèrent mille et mille mortifications aux prêtres séculiers qui avoient leur mission des Evêques. L'an 1626, Urbain VIII envoya en Angleterre l'Evêque titulaire de Calcédoine pour gouverner cette Eglise sous la croix. Cet Evêque voulut exercer l'autorité épiscopale sur les Jésuites; ils s'y opposèrent avec tous les autres moines et traversèrent par tant de moyens cet Evêque dans l'exercice de sa charge qu'il fut obligé de leur céder le champ et de se retirer en France. Ils ne se contentèrent pas de cela : Kellisson, professeur en théologie à *Douay*, ayant écrit pour soutenir l'Evêque

qui avoit été chassé, ils écrivirent d'autres ouvrages souverainement injurieux à l'autorité des Evêques. Un Jésuite nommé Edouard Knott, sous le faux nom de Nicolas Smith, et un autre nommé Floyde, sous le faux nom de Daniel à Jésus, mirent au jour des livres dans lesquels ils avançoient ces propositions, *les réguliers*, *c'est-à-dire*, *les moines sont les seuls et véritables Curés et Pasteurs. Il est faux et de dangereuse conséquence de dire qu'une Eglise particulière ne puisse subsister sans Evêque. L'ordination des Prêtres et des ministres de l'Eglise est la seule chose qui rend un Evêque nécessaire.* D'où il s'ensuit que pourvu qu'il y ait un Pape, on n'a nullement besoin d'Evêques. Car le Pape peut faire des prêtres en un jour plus qu'il n'en faut en un an à l'Eglise universelle. La Sorbonne, l'assemblée du Clergé de France et l'Archevêque de Paris censurèrent ces écrits et ces propositions. Mais les Jésuites et les autres moines soutinrent leurs livres par d'autres. Ils se munirent de tant d'approbations d'Evêques, d'Universités et de Docteurs particuliers, qu'ils sembloient avoir accablé leurs adversaires. Mais l'abbé de St. Cyran, sous le nom de *Petrus Aurelius*, prit en main la cause des Evêques, et la défendit avec tant de succès que le Clergé

de France adopta cet ouvrage, le fit imprimer à ses dépens et y mit une magnifique préface à la tête. Il ne s'agissoit pas de moins dans cette querelle, que de ce qui est controversé entre nos épiscopaux et nos Presbyteriens d'Angleterre; car voici comme *Petrus Aurelius* rapporte l'état de la question. (1) I. *Savoir si l'ordre Episcopal étoit nécessaire pour faire qu'une Eglise fut Eglise.* C'est précisément ce qui est en dispute entre les Episcopaux et les Presbyteriens. Les Episcopaux d'Angleterre, et les Évêques de l'Eglise romaine l'affirment, les Jésuites et nos Presbyteriens anglais le nient. II. *Savoir si l'Episcopat est de droit divin ou non.* Les Jésuites et nos Presbyteriens le nient; les Episcopaux papistes et réformés l'affirment. III. *Savoir si la confirmation se pouvoit donner sans les Evêques.* Les Jésuites l'affirmoient, les Evèques le nioient. IV. *Savoir si l'ordre Episcopal étoit plus parfait que l'ordre monastique.* Les moines le nioient. V. *Savoir si les réguliers doivent être sujets aux Evêques.* Les Evêques le prétendent, les Moines le nient. Une partie de ces controverses divise aujourd'hui l'Eglise Anglicane. L'impatience et l'humeur chagrine de l'un et de l'autre des deux partis fait qu'ils ne veulent point mu-

(1) *Petri Aurelii* Opera, Tom. 1. p. 62.

tuellement se tolérer. Ils se séparent et le schisme se fait. L'Eglise romaine n'en use pas ainsi; le Pape, par un décret de l'an 1633, ordonne seulement que tous les livres de part et d'autre seront supprimés, sans rien juger de l'affaire, en laissant les parties dans toutes leurs prétentions. N'est-ce pas là une admirable union, ils sont attachés au Pape; mais ils sont séparés les uns des autres; ils sont unis à un troisième et ne sont pas unis entr'eux ?

Je voudrois bien savoir si c'est une petite affaire que cette guerre qui est entre les Jansénistes et les nouveaux Casuites sur la morale. C'est une affaire capitale s'il y en eût jamais. Il ne s'agit pas de moins que des fondemens de la Religion Chrétienne. Il s'agit de savoir si l'on peut dérober le bien de son prochain, si l'on peut tuer et répandre le sang, si l'on peut se plonger dans les impuretés de la chair, si l'on peut être yvrogne, fornicateur et adultère, sans être en péril de damnation; il s'agit de savoir si l'on est obligé d'aimer Jésus Christ pour être sauvé. S'il y avoit parmi nous des gens qui enseignassent sur la morale ce que les Jésuites enseignent, l'Eglise romaine auroit le plaisir de voir encore un nouveau schisme parmi nous. Car nous ne souffririons jamais entre nous cette partie de no-

tre société qui seroit engagée dans une corruption si détestable. Nous la contraindrions de faire ses assemblées à part, ou de n'en point faire. L'Eglise romaine croit-elle que nous devions être assez débonnaires pour la considérer comme unie à l'égard des controverses de morale, parce que ceux qui enseignent les détestables maximes qui renversent la morale de Jésus Christ, sont tolérés dans son sein? Je n'avienne! Il y a le scandale de la tolérance qu'elle accorde à ces mauvais Casuites. Mais ce scandale ne diminue pas celui de la division qui n'est pas moins grande entre les parties, et qui éclate à tous momens par des paroles, par des invectives et des outrages mutuels. La différence donc qu'il y a à cet égard entre l'Eglise romaine et nous au sujet des divisions, c'est que les partis qui divisent le Papisme ressemblent à ces combattans pour lesquels on faisoit une ligne de circonvallation, qui les enfermoit tous dans un même champ, lequel devenoit leur champ de bataille. Les Protestans au contraire dans leurs divisions mettent une ligne de séparation entr'eux pour se battre. Mais quand on se bat, je pense qu'on est également divisé en quelque situation que soient les combattans. Sur ce dernier article de la corruption *de la morale*, on dit que nous accusons faus-

sement les Papistes d'être divisés là-dessus, puisque l'Eglise s'est déclarée fortement contre ces maximes dangereuses, que les facultés de Théologie les plus célèbres de l'Europe, et la cour de Rome elle-même, les ont condamnées. Mais on se moque de nous quand on nous dit cela; car cette morale n'est pas moins en faveur qu'elle étoit autrefois; les confessionnaux des Jésuites n'en sont pas moins fréquentés, les pénitens ne laissent pas de s'endormir comme auparavant sur les maximes trompeuses qui flattent les consciences. Escobar, Lessius et Caramuel ne sont point supprimés, et tous ces livres se lisent et se débitent comme à l'ordinaire.

Ce ne seroit jamais fait, si nous voulions parler de toutes les divisions du Papisme, et si nous voulions pénétrer dans ses écoles, nous les verrions déchirées par les différens partis des Scotistes, de Thomistes anciens et nouveaux. Mais je laisse aux écoles les divisions de l'école, je ne parle que de celles qui en sortent avec éclat et scandale. Par exemple, y a-t'il une division plus scandaleuse et en même temps plus dangereuse que celle qui vient de reparoître en France avec tant d'éclat. C'est celle de l'autorité du Pape, de son infaillibilité, de sa supériorité sur le concile et de ses droits sur les Evêques. C'est une

affaire si capitale que de là dépend la subsistance de l'Eglise romaine. Si l'on avoit réduit le Pape où l'on veut le réduire en France, et que cela fut passé dans toute l'Europe et dans Rome même, le Papisme entier seroit bientôt à bas. C'est cette puissance souveraine et infaillible qu'on attribue au Pape qui fait le lien de l'union. Quand on nous aura accordé que le Pape peut errer, il faudra qu'on nous permette d'examiner et de condamner, si nous le jugeons à propos, les décrets et les décisions des Papes, sur lesquels roule toute la religion romaine. Nous ferons voir l'absurdité qu'il y a d'attribuer l'infaillibilité aux conciles; et il faudra qu'on nous donne aussi la liberté d'examiner et de corriger leurs décisions. Il s'agit dans cette affaire de savoir si l'Eglise est destituée de juge infaillible depuis 120 ans que l'on n'a pas tenu de Concile Général. Ce n'est pas là une petite incommodité; si le Pape n'est pas infaillible, l'Eglise depuis un siècle est abandonnée à l'esprit d'erreur, n'ayant plus l'esprit d'infaillibilité, parce que cet esprit ne réside que dans le Concile actuellement séant. Sur cet important article on se bat cruellement. Si quelqu'un ose se déclarer pour le Pape on le relègue, on le bannit, on lui fait mille *avanies.* Le Pape d'autre part censure les dé-

cisions du Clergé de France, il casse toutes leurs résolutions, il les menace de les excommunier, et s'il osoit il excommunieroit bien le roi même. Voilà, Monsieur, en abrégé l'état et la face de cette Eglise qui se vante de son union et qui nous reproche nos divisions.

CHAPITRE VI.

Histoire du fanatisme de l'Eglise romaine, qu'elle n'a pas lieu de nous reprocher le nôtre : que les fanatiques sont sortis de son sein : que rien n'est si opposé au fanatisme que notre réformation ; l'esprit de fanatisme est inséparable des moines : son histoire depuis Saint Jérôme : l'Evangile éternel. Les démêlés fanatiques des Cordeliers, des Flagellans, Begards et autres fanatiques de l'Eglise romaine. Fanatisme notable en Flandres du temps de Pierre Dailly, Cardinal de Cambrai. Théologie mystique ; l'imposteur d'Aviano.

Pour achever de nous venger il faut voir si le papisme a grand lieu de nous reprocher nos fanatiques et de nous en faire honte. Ces messieurs fort libéralement nous accordent comme étant à nous, tous ces fanatiques dont

les derniers siècles de l'Eglise ont été déshonorés. Mais je suis d'avis qu'avec la même libéralité nous leur rendions ce qu'ils nous ont donné. C'est le Luthéranisme et le Calvinisme, dit-on, qui ont donné la naissance au fanatisme, Et moi je dis avec la même confiance, c'est le papisme qui a donné la naissance au fanatisme et qui en est une source inépuisable. Ce n'est pas que nous ne tombions d'accord qu'il est sorti du milieu de nous un très-grand nombre de fanatiques. Mais là-dessus nous disons deux choses, qui sont assez considérables. La première, que tous les fanatiques ne sont pas sortis du milieu de nous, il en est sorti grand nombre de l'Eglise romaine. La seconde, que l'esprit de fanatisme qui a paru depuis 150 ans, a tiré son origine de l'esprit du papisme et non pas de celui du calvinisme, ou du luthéranisme.

Premièrement donc de tous ces fanatiques que les papistes nous donnent, ils trouveront bon que nous leur rendions Jehan Théophile, l'auteur d'un livre intitulé *Theologia Germanica*. Ce livre qui fut écrit premièrement en allemand, puis tourné en latin et imprimé à Anvers l'an 1558 sous le faux nom de Jehan Théophile, (1) a pour auteur, comme on le dit, un prêtre allemand. Et cet ouvrage con-

(1) *Hournbe.*, *lib.* 6. sum centrov.

tient tous les fondemens du fanatisme et du libertinisme. C'est du sein de l'Eglise romaine immédiatement qu'est sortie la secte des libertins, (1) qui sont les plus abominables de tous les fanatiques. Les chefs de cette secte ont été un nommé Coppin de l'isle; un autre nommé Quintin de Hainaut, un nommé Bertrand, qui de savetier se fit Docteur, un Claude Perceval et un prêtre nommé Antoine Poquius. Tous ces gens là parurent dans la Flandre et dans le Brabant qu'ils infectèrent de leurs détestables imaginations, avant que la doctrine de Calvin y fut répandue, ou du moins avant qu'elle y fut établie. Ces gens là disoient que l'esprit de Dieu étoit répandu dans toutes les créatures, et qu'il y opéroit toutes choses, tellement que nos ames n'étoient pas des substances de Dieu, mais la substance même de la Divinité. II. Que toutes les actions que les hommes font sont les œuvres de Dieu immédiatement, tellement qu'il est la cause propre et formelle des péchés. III. Que le péché est purement imaginaire. IV. Que la liberté chrétienne consiste indifféremment à faire tout ce qu'on veut. V. Qu'il n'y a pas d'autre enfer que la conscience agitée de remors. L'an 1510, le Calvinisme étoit encore très-foible et mal établi en

(1) Calvin. adversus Libertin.

Flandres, au moins à ce que l'on peut savoir. Mais l'on sait bien que cette même année un certain couvreur d'Anvers, nommé *Loy*, enseigna le Libertinisme, disant qu'il n'y avoit point de résurrection, point d'enfer, point de péché. Cet homme n'est pas sorti du milieu de nous, mais du milieu du Papisme. Il s'en alla en Allemagne, il y fut refuté et combattu par Luther. Il retourna à Anvers, où Luther et Mélancthon donnèrent avis de ses erreurs, ce qui obligea le Magistrat d'Anvers à le faire brûler. Je sais aussi que ces esprits forts dont toute la France est pleine, et particulièrement la cour et les armées, qui sont les successeurs de ces malheureux libertins, sont dans la profession externe de l'Eglise romaine. Je suis d'avis que nous leur rendions aussi ce Balthasar, père gardien des Jacobins d'Anvers, qui, dans le siècle passé, soutenoit que les martyrs avoient été de grands sots de s'être laissé brûler pour la religion, et qu'il est toujours permis de dissimuler sa croyance pour éviter la persécution. C'étoit un des articles du fanatisme des anciens Gnostiques, comme il paroit par le livre de Tertullien intitulé *Scorpiacon*. Et ce moine d'Anvers le renouvella sans l'avoir appris des Calvinistes, qui ont eu la sottise de se laisser *brûler pour* leur religion. Je suis encore d'a-

vie que nous leur rendions les frères de la Rosecroix, qui ont paru au commencement de ce siècle par un livre intitulé *Fama*, dans lequel ils disent qu'un religieux Allemand, nommé Christien de la Rose-croix, (1) sorti d'une maison noble, né l'an 1388, étant allé à l'âge de 16 ans visiter le St. Sépulcre, voyagea en Arabie, en Egypte et en Barbarie, et acquit des sciences admirables pour la réformation du droit humain et divin; qu'à son retour il établit un collège ou une confrérie, qu'il donna à ses confrères une règle qui contenoit divers articles exprimés dans cet ouvrage, appelé *Fama*; que ce bon moine étant mort, son sépulcre a été ignoré pendant un très-long-temps. Mais qu'enfin on l'avoit découvert, et que sur la tombe on avoit trouvé une longue inscription, qui est aussi rapportée dans le même livre, par où il paroit que ce frère avoit été illuminé et inspiré du St. Esprit. Il n'est pas nécessaire de rapporter toutes les impertinentes imaginations de ces frères de la Rose-croix. Il suffit qu'ils furent reconnus pour fanatiques par tout le monde. Les auteurs de l'Eglise romaine voudroient bien nous rendre ces fanatiques. Mais nous les leur laissons de bon cœur. Cette visite du St. Sépulcre, la qualité de moine, que

(1) In Libro cui tit. fama fratern. Rosea-crucis.

portoit le prétendu patriarche de ces fanatiques ; et le siècle où ces gens posoient les aventures de leur héros, c'est le 14e. dans lequel il n'y avoit pas d'autre Eglise visible en Occident que l'Eglise romaine. Tout cela, dis-je, fait bien voir que ces frères de la Rose-croix sortoient du Papisme et non pas du Luthéranisme, ou du Calvinisme. Nous pourrions trouver plusieurs autres fanatiques reconnus pour tels, que l'Eglise romaine auroit de la peine à désavouer pour siens, puisqu'on les a vu sortir immédiatement de son sein. Mais, Monsieur, ce que nous devons le plus presser contre ces Messieurs, c'est que cet esprit de fanatisme qui a souillé notre réformation est sorti d'eux et non pas de nous. Tous ces fanatiques qui ont causé de si grands désordres dans l'Allemagne au commencement de la réformation de Luther, avoient été papistes avant que d'avoir été luthériens, et même plusieurs passèrent immédiatement du papisme au fanatisme, sans passer par le luthéranisme. Mais supposons que tous les Allemands animés de l'esprit de frénésie et de vision, soient sortis du corps des luthériens ; avant que d'être luthériens, ils avoient été catholiques romains. Il s'agit de savoir s'ils avoient apporté leur esprit de fanatisme du papisme dans lesquels ils avoient

été nourris et élevés , ou s'ils l'avoient emprunté du luthéranisme à travers duquel ils n'avoient fait que passer et où ils n'avoient séjourné que très-peu d'années. Or je soutiens que tout homme désintéressé jugera qu'il y a beaucoup plus d'apparence que l'esprit du fanatisme venoit du papisme , que du Luthéranisme et du Calvinisme. On en sera persuadé si l'on juge sans passion de ce que je m'en vais dire.

Il n'y a rien de si opposé au fanatisme que l'esprit de notre réformation. On se tue de nous demander des miracles, on veut que nous produisions des marques surnaturelles de notre vocation extraordinaire : et ces signes d'une vocation extraordinaire sont des visions et des révélations immédiates, telles qu'étoient celles que les Apôtres avoient reçues. Nous répondons que nous ne sommes point obligés à cela , que nous avons les miracles des Apôtres et leurs révélations , que cela nous suffit , que ce qui confirme leur vocation confirme la nôtre, parce que nous enseignons la même doctrine , et qu'une même vérité confirmée il y a seize cents ans par tant de merveilles, n'a pas besoin d'une nouvelle confirmation. Au reste , nous tournons en ridicule tous les miracles de l'Eglise romaine, nous prétendons que ce sont ou des fourbes des hommes , ou des illusions de l'es-

prit malin. Nous méprisons souverainement la multitude de ces visions, de ces révélations extraordinaires, de ces extases, de ces enthousiasmes dont l'histoire des Saints de l'Eglise romaine est remplie. Enfin il n'y eût jamais d'esprit plus opposé à l'esprit de fanatisme que le nôtre. Au contraire l'Eglise romaine est pleine de visionnaires et son histoire sainte est toute composée de visions. Si l'on vouloit prendre l'histoire des moines depuis son origine on verroit que c'est un tissu de fables, d'enthousiasmes, d'extases et de révélations extraordinaires. L'on peut dire en vérité, que l'Eglise romaine est le trône et l'empire du fanatisme; faut-il établir un nouveau dogme ou quelque culte nouveau? Incontinent on a des révélations toutes prêtes pour les appuyer.(1) On veut établir la présence réelle, la transsubstantiation et l'adoration du Sacrement : justement il se trouve une femme de Liège, nommée Eve, à qui le St. Esprit rèvèle que l'on devoit instituer une fête à l'honneur du St. Sacrement. Pour faire définir et passer en article de foi la conception immaculée de la Vierge, les Cordeliers produisent les révélations et les visions de St. Brigitte: les Jacobins opposent les visions et les révélations de sainte Catherine de Siène, à laquelle il avoit souvent été révélé,

(1) Voi Balæus, Molan. etc.

lon le témoignage d'Antonin et de Cajetan
ıe la Vierge avoit été conçue en péché origi-
el. Il n'y a rien de si commun que de sembla-
les choses. Il n'y a pas de siècle qui n'ait
lusieurs de ces Saints et Saintes à visions et à
évélations. Il y a eu une Angelique Carmeli-
, une sainte Gertrude, une sainte Hilde-
ırde, une sainte Elizabeth de Schonhoven,
ne sainte Jehane de la Croix, dont les légen-
es sont pleines de révélations. Si vous exa-
iniez la vie des fondateurs des ordres, d'un
t. François, d'un St. Dominique, d'un St.
nace, tout y est plein d'extases, d'apparitions,
e combats avec les démons, et d'autres sem-
ables évênemens visionnaires.

L'esprit de fanatisme est si fort attaché au
onachat, qu'aussitôt qu'on a parlé des moi-
es, on nous en a fait des portraits comme de
ais enthousiastes. St. Jérôme vivoit dans un
ècle où l'esprit d'erreur n'avoit pas encore
éployé toute son efficace, cependant aussi-
ıt qu'il s'attache à écrire la vie des moines, et
es premiers fondateurs de la vie monastique,
sort de son caractère d'auteur sage et grave,
nous fait des romans spirituels. La vie de
. Hilarion, célèbre anachorête de la Palesti-
, peut disputer d'impertinence avec toutes
s légendes de Jacobus à Voragine. Et je vous
oue que depuis que j'ai lû St. Jérôme je me

suis réconcilié avec les auteurs des légendes. Quoi, des ignorans, des bêtes, des gens qui n'ont pas la moindre semence de bon sens auroient entrepris d'être plus sages que St. Jérôme; cet habile, ce grand homme, cette plume d'or, cet esprit de feu enrichi de tant de belles connoissances? Cela n'eût pas été supportable. Puisqu'un tel homme s'étoit donné la liberté d'écrire des fables pieuses, les auteurs des onzième et douzième siècles pouvoient bien le faire. Ce saint Hilarion fait plus de miracles que le Seigneur Jésus-Christ n'en a fait, il ouvre les yeux des aveugles, il chasse les démons, il guérit des maladies, il renvoie aux enfers des légions d'esprits malins aussi bien que le Seigneur Jésus Christ. Il convertit des villes entières sans prêcher et sans persuader, en priant seulement avec larmes les habitans de renoncer au culte des Idoles. Est-il rien de plus impertinent que ce qu'écrit le même saint Jérôme dans la vie de Paul Ermite? Saint Antoine pensant un jour en lui-même qu'il étoit le seul qui eût porté la vie chrétienne à ce degré de perfection, la nuit il lui fut révélé qu'il y avoit un homme plus parfait que lui; c'étoit saint Paul Ermite, lequel il reçut commandement d'aller chercher. Antoine âgé de quatre vingt dix ans, sur cette révélation, sans guide,

sans enseigne, se met en chemin pour aller chercher cet autre anachorète plus parfait que lui, dont il ne savoit ni le nom, ni la demeure. Il marche sans savoir où il alloit dans un affreux et vaste désert, où il n'y avoit ni routes, ni demeures, ni villages. Mais il n'eût pas longtemps marché qu'il trouve un hippocentaure, l'un de ces hommes monstrueux de la fable qui étoient moitié homme et moitié cheval. Le saint se hasarde pourtant d'interroger cette bête monstrueuse ; elle lui répond par une voix confuse qui tenoit plutôt des hurlemens de la bête que de la voix de l'homme, et lui montre le chemin en étendant la main. Il n'y avoit pas longtemps qu'il avoit quitté ce monstrueux habitant du désert qu'il en rencontre un autre, lequel n'étoit pas moins horrible ; c'étoit un satyre, moitié homme moitié bouc, ayant des cornes sur le front. Saint Antoine n'avoit jamais vu de semblables animaux ; cependant il est tout aussi familier avec eux que s'il les eût vus toute sa vie. Il aborde le satyre et lui demanda qui il étoit. *Je suis*, lui répond le monstre, *un mortel, l'un de ces habitans du désert que le paganisme abusé adore sous le nom de faunes, de satyres et d'incubes. Je suis envoyé par le troupeau dont je suis membre. Nous te supplions de vouloir prier*

pour nous notre Seigneur commun, que nous savons être venu pour le salut du monde, sa parole est parvenue jusqu'au bout du monde. Aujourd'hui un homme qui se vanteroit de pareilles visions, ne passeroit-il pas pour le plus extravagant de tous les hommes, pour un esprit malade et visionnaire? Ce n'est pas que je croie que le bon homme St. Antoine se soit jamais vanté de semblables choses. Je me souviens d'avoir lu sa vie écrite par un auteur inconnu. Elle est imprimée avec les œuvres de St. Athanase de l'édition de Commelin. Selon cet auteur ce bon hermite se battoit presque toutes les nuits avec le Diable. Mais le malheur est qu'il en étoit battu, et quelquefois si bien qu'il demeuroit sur la place plusieurs jours comme mort. Je ne croirois jamais que ce saint Anachorète ait été capable de se faire honneur de telles aventures. Mais c'est l'esprit des moines; devenus visionnaires et fanatiques, il a fallu que leurs Patriarches le fussent aussi. Et ils auroient cru faire tort à leurs fondateurs, s'ils n'avoient rempli leurs vies de ces événemens extraordinaires qui tiennent du grand et du miraculeux. Il falloit bien que le corps des moines qui est la source du fanatisme fût bâti sur d'extravagantes visions. Encore si toutes *ces visions* avoient été aussi agréables que

celle

celle qu'eût notre saint Jérôme, quand il fut fouetté devant le trône de Jésus Christ pour avoir lu Plaute et Ciceron, ce seroient des folies divertissantes qui nous feroient rire. Vous me direz que je ne saurois quitter St. Jérôme; je l'avoue, et je le trouve si singulier sur le chapitre des visions que je ne saurois m'empêcher de l'admirer. La matière est triste, permettez-moi, Monsieur, de l'égayer en vous rapportant encore ce passage, je n'y retournerai plus. St. Jérôme après s'être accusé d'avoir emporté dans la Palestine sa bibliothèque qu'il avoit acquise à Rome, et de s'être occupé dans son désert à lire son Plaute et son Ciceron, auprès desquels les Prophêtes lui paroissoient barbares; il raconte qu'au milieu du carême il fut surpris d'une fièvre continue, qui le mit à deux doigts de la mort. *Prêt à rendre l'ame, je fus subitement ravi en esprit devant le tribunal du juge qui étoit environné d'une grande lumière,* (1) *et de l'éclat de tous ceux qui y assistoient; je tombai par terre sur mon visage et n'osai lever mes yeux. On me demanda qui j'étois: je répondis que j'étois Chrétien. Tu as menti, me dit le juge, tu es Ciceronien et non pas Chrétien; car où est ton trésor là est ton*

(1) Ad Eustoch. de custodia Virginitat.

cœur. Je n'eus rien à répondre : le juge ordonna qu'on me donna le fouet. Mais les remors de ma consoience me paroissoient plus cuisans que les coups des écourgées, et je rappelois dans ma mémoire ces paroles du Pseaume, qui est-ce qui te louera dans l'enfer, je m'écriai du milieu de ces coups de fouet, Seigneur aye pitié de moi, aye pitié de moi. Enfin ceux qui assistoient se jetèrent au pieds du trône, prièrent le Président de pardonner à ma jeunesse, et promirent que je n'y retournerois plus. Dans l'état où j'étois j'aurois bien promis d'avantage; etc. Cela n'est pas si inutile que vous pourriez bien croire, car nous voyons par là que le fanatisme est le propre des moines, et qu'il est aussi ancien qu'eux.

Je traverse tout d'un coup un grand espace, mais il faut, Monsieur, que vous le permettiez, parce que nous faisons des réflexions dont le caractère est d'être libre, et non une histoire dont le propre est d'être renfermée dans de certaines bornes. Des premiers anachorêtes je viens aux fondateurs des ordres de nos derniers siècles. Est-il rien de plus visionnaire et de plus fanatique que cette sainte Thérése espagnole, restauratrice de l'ordre des Carmélites. Un célébre traducteur *teur nous* a donné sa vie en français. Je n'eus,

ımais cru qu'un homme comme Monsieur ıdrilly eût pu donner tant de temps à tre en beau français un aussi grand amas adaises. S'il y eût jamais visionnaire au ıde, celle-là en est une. Elle est perpétlement dans les extases. Elle en sort touvrisée. Elle a quelquefois le Seigneur Jé-Christ attaché à son côté des années en-ɜs. Il y a fort long-temps que je n'ai lû cet rage; mais s'il vous plaît, Monsieur, de ısser les yeux dessus, vous y verrez cent ses que j'ai oubliées qui vous feront pitié ıui vous porteront à admirer la profonr de l'aveuglement de l'esprit des hom-, qui reçoit ces mauvais contes pour de nes histoires. Il n'y a point d'ordre de nes, de religieuses, ni de confréries qui ɔpuye ses dévotions sur ces sortes de vi-ıs, et qui n'établisse ses privilèges sur des ɛlations immédiates, venues par voie d'ex-ɛ ou d'enthousiasme. Peu de gens ignorent igine de la bulle sabbatine. Les confrèet consœurs de l'ordre des Carmes ont le vilège de ne demeurer en purgatoire que ղu'au Samedi suivant de leur mort. Comıt peut-on savoir cela? C'est que la Ste. ırge l'a révélé en vision au bienheureux ıon Stoch, prieur général de l'ordre. Et ı qu'on n'en puisse douter, le Pape Je-

han XXII en a fait une bulle expresse, dans laquelle il dit, (1) *J'accepte cette sainte indulgence, je la confirme en terre, comme Jésus-Christ l'a concédée dans les cieux aux mérites de la Vierge sa mère.* N'est-ce pas là du fanatisme du plus pur et du plus fin ? En voici pourtant qui vaut encore mieux. Il est impossible que vous n'ayez ouï parler de l'Evangile éternel, qui fit tant de bruit dans le treizième siècle. C'étoit l'ouvrage d'un nommé Jehan de Parme, (2) qui étoit général de l'Ordre de St. François, ou plutôt c'étoit un livre qui contenoit la doctrine de tous les moines mendians d'alors, et qui renfermoit les plus étranges réveries qui furent jamais. Ils disoient, par exemple, dans ce livre, *Que la durée du Nouveau Testament étoit écoulée, que la loi de Moyse avoit duré jusqu'à Jésus Christ, que la loi de Christ devoit durer jusqu'au temps présent; mais que leur nouvel Evangile étoit l'Evangile éternel : que l'Evangile de Jésus-Christ n'est point l'Evangile du royaume; que les moines mendians étoient seuls capables d'enseigner la vie parfaite; que Dieu sauveroit les Juifs encore qu'ils demeurassent Juifs, que l'Egli-*

(1) Joh. de Cartag. de sacra antiq. ordonis, etc. Tract. 1. Cap. 14.

(2) Bulæus Histor. univ. Paris, tom. 5. Liv. 5. Matth. Paris an. 125

jusques là n'avoit pas encore engendré 'enfans ; que leur Evangile éternel étoit ce- i du St. Esprit ; que Jésus Christ et ses pôtres n'avoient pas été parfaits dans la ie contemplative ; que les ordres religieux e sont point obligés à mettre leur vie au ha- ard pour la défense de la foi. C'est là une etite partie de leurs visions profânes et blas- hêmatoires ; si vous voulez voir ce que cela evint, comment le célèbre Guillaume de St. mour combattit et ces moines et leur Evan- ile, comment le livre de St. Amour fut brûlé t l'Evangile éternel aussi, vous pouvez lire Matthieu, Paris sur l'an 1255, le reste de ette histoire n'est plus mon affaire. L'histoi- e des moines est une suite perpétuelle de natisme. A peine cet Evangile éternel étoit- aboli, que l'Eglise romaine se vit troublée ar de nouvelles visions. C'est ainsi qu'il faut ppeler ces divertissans démêlés qui partagè- ent les Cordeliers sous les Pontificats de Ni- olàs III et de huit de ses successeurs jusqu'à ehan XXII. Ces controverses rouloient sur a forme des Capuchons, sur la figure des ha- its, sur la propriété de ce qui se consumoit ar les frères mendians, et sur de semblables hoses de cette importance. Sur cette belle uestion, savoir si les moines mendians pos- èdent en propriété le pain qu'ils mangent et

les habits qu'ils usent, le corps entier des Cordeliers eût de grands démêlés avec Jehan XXII. Ce Pape soutenoit que le pain et les habits appartiennent en propre aux moines quand il les ont reçus par aumône. Au contraire, les Cordeliers soutenoient que la propriété du pain qu'ils mangeoient, appartenoit à l'Église romaine et point à eux. Enfin la querelle alla si avant que Jehan XXII fit là-dessus l'extravagante *Ad conditorem Canonum*, pour canoniser son opinion contre celle des Cordeliers. Ces bons religieux, zélateurs de la pauvreté évangelique, ne se voulurent jamais rendre. Ils persistèrent dans leur doctrine qu'ils avoient confirmée dans un chapitre général de l'ordre. Ils appelèrent en la présence du Pape même, de sa décrêtale. Le Pape fit mettre en prison le Père Bonagratia leur député. Il fit arrêter le célèbre Occam, patriarche des Nominaux, et Michel de Césène, général de l'ordre. Ces gens aimèrent mieux se laisser excommunier et déposer, que de confesser que le pain qu'ils mangeoient étoit à eux quand on le leur avoit donné. Est-ce là un simple entêtement, n'est-ce pas un pur fanatisme? Dans le même temps les Cordeliers se divisèrent entr'eux sous les noms de *frères spirituels* et de *frères conventuels*, sur *ces controverses* du capuchon, du petit froc,

s greniers et des caves. Les *spirituels* sou-
noient que les *conventuels* avoient aban-
nné la règle de St. François, parce qu'ils
oient des capuchons trop amples et des ha-
ts larges et longs qui leur descendoient jus-
es aux pieds; et qu'outre cela ils avoient
s caves et des greniers dans lesquels ils
ettoient en réserve ce qu'ils recevoient par
mônes pour de longs jours, au lieu que,
lon la règle, les frères doivent vivre au
ır la journée, sans rien amasser pour l'a-
nir. Ils avoient pour maître un certain frère
han Olive, de Languedoc, qui avoit fait
ı commentaire sur l'Apocalypse, rempli de
nt d'extravagances qu'on y trouva jusqu'à
ixante articles d'un fanatisme tout pur, par
quel il appliquoit à St. François et à sa rè-
e la plupart des mystérieuses prophéties
ce livre. Les Papes firent des ordonnan-
s pour réduire ces *spirituels* à la raison.
ela donna lieu à la décrêtale de Nicolas III
iit qui seminat; à la Clémentine, *Exivi*
Paradyso, faite par Clément V dans le
ncile de Vienne; et à l'extravagante *glo-*
osam ecclesiam de Jehan XXII. Mais tou-
s ces bulles ne les purent réduire; et il y
eût plusieurs qui se laissèrent brûler tout
s à Marseille pour ne vouloir pas confes-
r qu'il étoit permis aux Cordeliers d'avoir

des caves, des greniers, des grands capuchons et des habits longs. On ne peut nier que ce ne soit là un fanatisme achevé. Le sieur Maimbourg en demeure d'accord dans son histoire de la Décadence de l'Empire. Il avoue que c'étoient de grands fous, des visionnaires, des illuminés et des fanatiques. Et s'il n'en vouloit pas demeurer d'accord, il seroit facile de le prouver par la censure qui fut faite en ce temps-là du livre du chef de ces *spirituels* Pierre Jehan Olivi, et que l'on trouve dans le premier tome des miscellanées de Baluze.

On n'auroit jamais fait si l'on vouloit poursuivre avec exactitude l'histoire du fanatisme des Papistes, depuis le commencement jusqu'à la fin. C'est pourquoi l'on est obligé d'en laisser beaucoup à part, cependant l'on ne sauroit se résoudre à oublier les *Flagellans* et les *Turlupins*. Sans autre auteur écoutez, Monsieur, ce que Monsieur de Mézeray nous en dit. (1) *La grande peste qui régna par toute la terre, vers le milieu de ce siècle, en engendra une spirituelle, laquelle ayant pris naissance en Hongrie se répandit en peu de temps par la Pologne, la Germanie, la France et l'Angleterre. Ils portoient une croix à la main et un capuchon sur la tête*,

(1) Vie de Charles VI. à la fin, dans le 14e. siècle.

étoient tous nuds jusqu'à la ceinture, se fouettoient deux fois le jour et une fois la nuit, avec des cordes noueuses et semées de pointes, et se prosternoient en terre en forme de croix criant miséricorde; chaque bande avoit son chef. Ces commencemens pieux dégénèrent en hérésie par leur orgueil propre, et par le mélange des Begards, des Fripons et des Vauriens. Ils disoient que leur sang s'unissoit de sorte avec celui de Jésus Christ, qu'il avoit la même vertu, et qu'après trente jours de flagellation tout péché leur étoit remis quant à la peine et quant à la coupe. Ainsi ils ne se soucioient pas des Sacremens. Cette manie dura bien avant dans le siècle suivant, sans que les censures des Prélats, ni les écrits des Docteurs, ni les édits des Princes la pussent ôter de la tête des mélancoliques: Je crois qu'on demeurera d'accord que c'est là un fanatisme achevé, auprès duquel la religion de nos Quakers et de nos Trembleurs est la raison et la sagesse même. Si l'Eglise romaine vouloit désavouer ces gens et dire qu'elle n'a pas donné la naissance à ce fanatisme, nous la prierons de reconnoître son culte et ses dogmes, ses pénitences, ses flagellations, ses croix, ses capuchons, ses disciplines et ses cordes noueuses et semées de pointes; c'est

un appareil dont elle se fait encore aujourd'hui un grand honneur. Elle aura peine à nier que ce dogme absurde et impie de ces flagellans, qui disoient que leur sang s'unissoit de sorte avec celui de Jésus Christ, qu'il avoit la même vertu, ne soit le dogme un peu outré des satisfactions surabondantes des martyrs et des saints, qui se mettent dans le trésor de l'Eglise, avec le sang de Jésus-Christ, pour être appliqué aux pécheurs pénitens par voie d'indulgence. Elle n'en doit pas être quitte non plus pour dire qu'on ne lui doit pas imputer ces fanatismes, parce qu'elle les a condamnés et exterminés. Car par la même raison elle ne nous devroit pas imputer les fanatismes, qui sont sortis du milieu de nous, puisque nous les avons aussi chassés et exterminés entre nous. Ainsi cette raison n'empêchera pas qu'avec la même justice que ces Messieurs mettent les trembleurs, les fanatiques de Munster, et les autres fous d'Allemagne et d'Angleterre, dans l'histoire de notre réformation, nous ne fassions entrer aussi dans l'histoire de leur fanatisme, les Begards qui furent abolis au Concile de Lyon par Clément V, l'an 1312. Ils disoient I. *Que l'homme dans cette vie peut obtenir un si grand degré de perfection qu'il est impeccable, et ne peut plus acquérir de nouvelles*

graces, (1) *parce que si quelqu'un pouvoit continuer d'avancer en grace, il deviendrait plus parfait que Jésus-Christ.* II. *Que l'homme n'a plus besoin de prier ni de jeûner quand il est arrivé à ce degré de perfection, parce qu'alors la chair est tellement soumise à l'esprit et à la raison, que l'homme peut accorder à son corps tout ce que le corps lui demande.* III. *Que ceux qui sont dans cet état de perfection ne sont soumis à aucunes lois ni obligés à aucune obéissance aux commandemens de l'Eglise, parce qu'où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté.* IV. *Que l'homme dans la vie présente peut arriver à la même perfection et au même degré que dans la vie à venir.* V. *Que toute nature intelligente en elle même est naturellement heureuse, et que l'ame n'a pas besoin de la lumière de gloire pour l'élever à la vision de Dieu.* VI. *Que c'est à faire aux hommes imparfaits seulement de s'attacher à la pratique de la vertu, et que l'ame dans l'état de perfection donne congé aux vertus.* VII. *Que c'est un péché mortel de baiser simplement une femme, parce que la nature ne porte pas là, mais que ce n'est pas un péché d'exercer l'acte charnel, surtout quand celui qui l'exerce est tenté, parce que la nature nous a*

(1) Clementinar. lib. 5. titul. 3.

donné un penchant à cette action. VIII. *Qu'ils ne sont pas obligés de se lever quand on lève le corps de Jésus Christ ni lui rendre aucun honneur , assurant que ce leur seroit une imperfection de descendre de la hauteur de leur contemplation.* Cette secte de Begards et Beguines fit de très-grands ravages dans l'Allemagne durant le treizième siècle. Luther n'y prècha que dans le seizième; ainsi tous les fanatiques ne sont pas sortis du sein du Luthéranisme ou du Calvinisme. Ces Messieurs trouveront bon aussi que nous les fassions ressouvenir du célèbre Almaury de Chartres , docteur de la faculté de Paris , qui, dans le même siècle , enseigna que si *Adam n'eût point péché , les hommes se fussent multipliés sans génération , qu'il n'y avoit pas d'autre Paradis que la satisfaction de bien faire , ni point d'autre enfer que les ténèbres et l'ignorance du péché , que la loi du St. Esprit avoit mis fin à celle de Jésus Christ et aux Sacremens , comme celle-ci avoit accompli celle de Moyse , et les cérémonies du Vieux Testament , et que toutes les actions qui se faisoient dans la charité , même les adultères , ne pouvoient être mauvaises.* Cet Amaulry se rétracta en apparence. Mais il répandit sa doctrine d'une manière clandestine , il fit *quantité* de Disciples , dont on fit beau feu à

Paris au commencement du treizième siècle. Il est clair que les Begards et les Beguinés avec cet Amaulry de Chartres étoient les Patriarches de ces Turlupins, qui parurent dans le siècle suivant dans le Dauphiné et dans la Savoye. (1) *Ils vivoient sans aucune honte comme les Philosophes Cyniques, ne prioient Dieu que du cœur, et croyoient que l'homme parfait avoit une liberté d'esprit qui n'étoit pas sujete aux lois.* Il me semble bien évident que les libertins de nos derniers siècles ont tiré leur origine de là, et du Papisme par conséquent, et non pas du Calvinisme.

En voilà beaucoup, il faut pourtant avant de finir que je vous rapporte encore une importante histoire d'un fanatisme qui a pris sa naissance dans l'Eglise romaine. Nous la tirerons du second tome des Miscellanées de ce Baluze, qui nous a déjà fourni l'histoire d'un autre fanatisme. Environ l'an 1411 Pierre Dailly, cardinal évêque de Cambray fit le procès à une société de gens qui s'étoient établis à Bruxelles et en divers lieux des Pays-Bas. Ils avoient pour chefs un certain Ægidius Cantor laïque, et Guillaume de Hildenissen, religieux de Ste. Marie du mont Carmel, et ils s'appeloient les hommes de l'intelligence,

(1) Mezeray Charles *VI.*

Homines intelligentiæ. Leurs dogmes étoient I. Que Ægidius Cantor étoit le sauveur des hommes, et que par lui on verroit Jesus-Christ, comme par Jésus Christ on voyoit le Père. II. Que le Diable et les damnés seroient enfin sauvés. III. Que le Diable n'avoit pas porté Jesus-Christ sur le pinacle du Temple. IV. Ils négligeoient toutes les parties du culte, particulièrement les prières, et disoient que Dieu fait ce qu'il a ordonné de faire et que les prières n'y font rien. V. Ils souffroient la paillardise comme indifférente, et parce qu'une femme de leur société ne se vouloit pas prostituer, toutes les autres l'injurioient. VI. Sur le sujet de la jonction de l'homme avec la femme, il avoit imaginé quelque chose de si sale que cela ne se peut pas dire, pas même par périphrase. VII. Ils s'étoient formé un certain langage qui n'étoit entendu que de la société pour parler des choses obscènes. VIII. Ils faisoient Dieu auteur de tous les péchés. IX Les femmes mariées admettoient indifféremment dans leur lit tous les hommes. X Ils estimoient que tout ce qui leur venoit dans l'esprit étoit une inspiration. XI. Ils disoient que le Père et le Fils avoient eu leur temps mais que le temps du St. Esprit étoit venu. XII Ils disoient qu'il n'y avoit qu'une Vierge qu'ils appeloient la *Sapience.* XIII. Ils nioient l'enfer et le pur-

gatoire. XIV. Quand on les interrogeoit sur leur créance ; ils la nioient sans scrupule. Il ne faut plus demander d'où sont venus les libertins et les fanatiques qui parurent dans les Pays-Bas un siècle apres. Il est clair que ce sont là leurs Patriarches.

Ce même esprit de fanatisme s'est entretenu dans les couvens : la vie solitaire de ces reclus est propre à le produire. Ce genre de vie engendre la mélancolie, et cette humeur envoyant ses vapeurs noires au cerveau remplit l'esprit d'images sombres et affreuses. Mais pour dernière preuve que le fanatisme est originaire de l'Eglise romaine, il faut savoir que c'est elle qui a mis au monde cette Théologie mystique, qui est un tissu d'expressions barbares, inintelligibles, de visions ridicules, et d'une dévotion folle et extravagante, capable de gâter les esprits ; tels sont les livres de *Jehan Schonove*, de Jehan Taulerus, de Rusbrochius et particulièrement de la mère Julienne: Ce sont d'affreux galimathias où l'on ne comprend rien, sinon que les auteurs qui les ont composés avoient perdu le sens. Bellarmin parlant de ces auteurs dit froidement ; *Cela* (1.) *arrive ordinairement à ceux qui écrivent de la Théologie mystique. Ce qu'ils disent est loué par les uns, et condamné par les autres*,

(1) De script. Eccl. in Rusbrochio an. 1380.

parce qu'on les interprète différemment. En effet on y trouve tout ce qu'on veut, et comme ce qu'ont dit ces auteurs ne signifie rien de soi même, on leur donne un bon sens quand on est de leurs amis; mais pour peu qu'on leur fasse justice, on avoue que ce sont des paroles destituées de sens ou pleines d'un sens ridicule et extravagant.

Présentement, Monsieur, achevons nôtre raisonnement: les premières propositions ont été un peu longues, mais la conclusion est tout-à fait naturelle. Il s'agit de savoir d'où cet esprit de fanatisme qui a règné dans le siècle passé a tiré son origine. Il est clair qu'on ne la doit pas chercher dans le Calvinisme qui a du mépris pour les visions et qui a de l'horreur pour toutes les révélations modernes. Mais on la doit rapporter à cette Eglise, qui protége le fanatisme, qui en fait son rempart, et qui l'a toujours vu règner en son sein, depuis que les ordres des moines se sont rendus les maîtres de l'Eglise et des sociétés chrétiennes. Car encore une fois, nos premiers fanatiques ont été papistes avant que d'être luthériens et calvinistes, et ils avoient été bien plus longtemps papistes que luthériens. Il est donc bien plus apparent qu'ils ont tiré leur fanatisme de leur première religion qui en est *le siége*, que de leur seconde religion qui ne

reçoit ni enthousiasmes, ni visions. On me dira que depuis ce temps, il y a bien des fanatiques qui sont sortis du milieu de nous sans avoir été papistes. Je l'avoue, mais cela n'empêche pas que notre fanatisme n'ait sa source dans l'Eglise romaine. Un pestiféré infecte ceux qui sont sains. Il n'y a point de maladie si opiniâtre et si contagieuse que l'esprit de fanatisme. Il passe de génération en génération sans qu'on en puisse arréter le cours. Depuis que l'Eglise romaine nous l'a communiqué nous n'avons pu nous en défaire. Nous faisons tout ce qui nous est possible pour l'éteindre, mais dans l'Eglise romaine, on fait tout ce que l'on peut pour le nourrir.

Si je voulois pour fortifier cette preuve rapporter toutes les histoires modernes, nous ferions un gros livre là-dessus. Mais sans que je me mette en peine de le prouver, on demeurera d'accord, que quand une fille religieuse ou un moine par feinte ou par maladie d'esprit vient révéler à son supérieur ou à son Abesse, qu'il a eu une vision et une révélation, incontinent on examine cela avec un grand soin, c'est-à-dire que l'on essaye de trouver de la vérité dans les imaginations de ces esprits malades. Cela se publie aussitôt pour la gloire de la Maison. N'est-ce pas là donner lieu évidemment au fanatisme? Pour

nous il suffit que quelqu'un nous vienne parler de ses visions, quelque sage et saint qu'il soit d'ailleurs nous lui conseillerons de se faire purger et saigner, et de consulter ses médecins. Jugez après cela du sein de quelle communion doit être sorti le fanatisme : que ne fait point encore aujourd'hui l'Europe pour se tromper au sujet de ce fameux imposteur d'Aviano, qui court le monde pour se faire voir comme une bête venue des Indes; et qui cherche à répandre en tous lieux la réputation de sa sainteté par ses prétendus miracles ? N'est-ce pas là le caractère d'un fourbe, et la conduite d'un comédien; les saints du premier siècle qui n'avoient point de vocation, alloient-ils se montrant de ville en ville comme des ours ? N'y a-t'il pas un souverain orgueil là-dedans ? J'entre en colère quand je vois un siècle éclairé comme le nôtre; donner dans des pièges si grossiers, et tolérer de semblables impostures. Si l'on avoit fait justice à cet hypocrite, non-seulement on lui auroit fermé la porte comme a fait l'Eglise romaine de France, mais on l'auroit fait pendre cent fois comme un misérable qui abuse des peuples.

Peut-être, Monsieur, que le sieur Maimbourg aura lieu de se répentir d'avoir distingué les Calvinistes des Zwingliens pour mul-

tiplier nos sectes, car sans cela je ne sais si j'aurois pensé à vous débiter toutes ces histoires.

CHAPITRE VII.

Apologie pour Clément Marot; corruption de la Cour de François I, où il avoit été élevé, qu'il est faux qu'il ait été fouetté à Genève. De la version des Psaumes. Ignorance du sieur Maimbourg sur la fidélité de la version, emportemens contre ces Psaumes repoussés. Chansons spirituelles de l'Eglise romaine sur des airs infâmes.

LA nécessité où nous nous sommes trouvés de repousser l'accusation qu'on nous fait d'être un corps affreux par la division, et monstrueux par le fanatisme, ne m'a pas fait oublier que dans cette première partie nous devons travailler à la justification de ces honnêtes gens que le sieur Maimbourg essaie de noircir. (1) Dans mon chemin j'ai rencontré Marot. J'ai pensé le laisser où je l'ai trouvé, comme un homme auquel nous prenons assez peu d'intérêt. Cependant j'ai eu pitié de

(1) Hist. du Calv. Liv. 1. l'an 1553.

la manière effroyable dont on le traite, et pour le plaisir qu'il nous a fait de traduire cinquante Pseaumes, dont les bonnes ames ont été édifiées, il faut dire ce qui se peut dire en sa faveur, mais pourtant sans mentir pour lui; car nous n'aimons point ces excès, et particulièrement nous avons en horreur des faussetés, comme celles qui ont été imaginées contre Marot. J'ai eu peine à m'empêcher de rire en lisant ces paroles du sieur Maimbourg: *Clément Marot qui est si célèbre dans le parti.* Vous diriez que ce Clément Marot est l'un de ces grands hommes dont nous estimons le savoir et dont nous vénérons la mémoire, à cause que l'Eglise a été réformée par leurs travaux. Je n'aurois jamais cru qu'un homme, à qui l'on dit que nous avons fait donner le fouet à Genève, pût être un homme célèbre dans notre parti. Peut-on une plus grande impertinence et une plus grande faute de jugement? Il n'y avoit que le sieur Maimbourg capable de joindre ces deux extrêmes dans un même sujet, la célébrité, et l'ignominie du fouet. Mais l'une et l'autre de ces extrêmités est fausse. Il n'est pas vrai que Marot ait été célèbre parmi nous, c'étoit un poëte, et un poëte de cour; et ce caractère est à peu près incompatible avec le grand mérite. La poésie amollit les ames, et

les poésies de la cour ont pour but de flatter et d'embraser des passions impures. Les occupations de ces sortes de gens sont opposées à l'esprit du Christianisme. On peut compter les poëtes de cour entre les ministres des voluptés, caractère qui est odieux dans l'Eglise. La jeunesse pleine d'esprit, de feu et de passions emportées et souvent criminelles donne là-dedans. Mais l'esprit de grace ne repose point dans les ames qui ne s'occupent qu'à tourner un sonnet en faveur d'une Philis, à composer une ballade pour divertir toute la cour, et à dire des sottises de bonne grace. Ainsi Marot est assurément ce que sont tous ces honnêtes gens du monde qui s'érigent en auteurs par des romans, par des comédies et par des poésies efféminées. Il n'avoit pas une morale fort sévère, je le crois ; ainsi sont faits tous ceux qui s'occupent à chanter les aventures de l'amour et de Psiché et autres semblables. Ils sont toujours prêts à changer leurs romans en histoires, et à courir des aventures réelles avec les femmes et les filles de leurs prochains. Encore ne sauroit on prouver que Marot ait été jusques là. C'étoit un esprit libre, et si vous voulez libertin, qui s'étoit nourri de vanités dans une cour souverainement corrompue. Il y a du plaisir à voir Brantôme faire l'apologie de cette cour

de François I, dans laquelle avoit été nourri Marot, en qualité d'un des valets de chambres de ce roi. Brantôme dit donc que se promenant un jour à Fontainebleau *avec un grand Prince de par le monde*, (1) et s'entretenant avec lui, ce Prince en parlant de François I, trouva deux choses à redire à sa conduite : *L'une pour avoir introduit en la cour les grandes assemblées, abords et résidence ordinaire des dames, et de l'autre pour y avoir appelé, installé et arrêté si grande affluence de gens d'Eglise.* Avant le règne de François I, c'étoit une marque d'infâmie pour une honnête femme de paroître à la cour, parce que c'est le siège de la débauche. Ce prince trouva que sa cour n'étoit pas assez animée destituée de femmes, il introduisit la coutume des cercles. Les hommes de la suite de ce roi, qui craignoient pour leur honneur et pour celui de leurs femmes, furent obligés de se guérir de ce scrupule. Incontinent on vit cette cour remplie de filles et de femmes de qualité, qui, sous le nom d'honnêtes galanteries, y firent régner tous ces vices qui sont opposés à l'esprit et à la morale de l'Eglise. Et c'est ce qui obligeoit ce Prince inconnu à blâmer ce qu'avoit fait François I. Les Cavaliers de l'humeur de

(1) Memoires, etc. Tom. 1.

Brantôme ne pouvoient souffrir que l'on blâmat cette conduite du roi, parce qu'ils y trouvoient toutes sortes de commodités. *Si ces Dames favorisoient quelquefois*, dit Brantôme, *leurs amans et serviteurs, quel blâme en pouvoit avoir le roi, puisque sans force et violence il laissoit à chacune garder sa garnison, dans laquelle si aucun entroit, il n'en pouvoit mais; voire qu'à une garnison frontière où l'on veut faire la guerre, il est permis à tout galant homme d'y entrer s'il peut.* Cela est cavalier, comme vous voyez, car toutes les images de cette figure sont empruntées de la guerre. Mais cela n'est guères selon la morale chrétienne, si ce n'est la morale réformée par ces bons Pères catholiques qui permettent tout, pourvu qu'on n'ait autre intention que de se divertir, et qu'on ne s'en puisse passer commodément. Mais cette apologie de Brantôme pour François I est digne d'un théologien tel qu'il étoit, et tel que vous l'allez voir. En répondant à l'autre accusation que ce prince inconnu faisoit contre François I qui étoit d'avoir admis tant de gens d'Église à sa cour, il trouve aussi que le roi avoit fort grande raison de tenir les Evêques à sa cour, afin qu'ils ne pussent prêcher dans leurs diocèses. *Il eût mieux valu, ce disoit ce Prince, qu'ils eus-*

sent été en leurs diocèses à prêcher leur troupeau; sur quoi Brantôme ajoute cette réflexion, *Le Diable y ait part; depuis que l'on s'est rué tant sur les prédications et prêcheurs, nous n'avons vu qu'hérésies et brouilleries en France. Il faut prêcher les Canibales et gens qui n'ont jamais eu connoissance de notre foi; ainsi que les Apôtres ont fait sur les infidèles, et les anciens bons Pères de l'ancienne Eglise; mais à ceux qui sont une fois imbus en notre foi et qui sont déjà tout formés, les prêches ne leur servent de rien*, etc. *Ce n'est pas tout que de prêcher les diocésains, etc. Bienheureux étoient-ils du temps de nos Pères qu'on les entretenoit en une simple ignorance, et ne les abusoit on de tant de prêches qu'on voit aujourd'hui fourmiller.* Il n'y a pas de raillerie en tout cela; le bon homme en veut aux sermons et aux prêches tout de bon. Je vous avoue que des passages comme celui-là me font le plus grand plaisir du monde. Il nous apprennent dans un style sincère et naïf la profonde ignorance où vivoient les peuples, et nous font voir que cette ignorance où on les entretenoient étoit la seule chose qui les retenoient dans l'Eglise romaine. Les Ecclésiastiques n'en disoient pas tout-à-fait autant, mais ils n'en pensoient pas moins; car ils

se

désespéroient de voir que leurs paroissiens venoient plus savans qu'eux, et sortoient algré qu'on en eût, de cette brûtale ignorance dans laquelle on les vouloit nourrir.

Nous en étions sur la corruption de la cour François I. Il nous est de quelque intérêt nous en instruire. C'est pourquoi il faut que ous ayez la patience d'entendre encore un assage ou deux de notre Brantôme : (1) *Le oi François aima fort aussi et trop : car ént jeune et libre sans différence il embrasit qui l'une qui l'autre. Comme de ce temps l n'étoit pas galant qui ne fut putassier par ut indifféremment, dont il en prit la . . . qui ui avança ses jours et ne mourut guères vieux, ar il n'avoit que cinquante trois ans, ce qui étoit rien ; et lui après s'être vu échaudé et al mené de ce mal, s'avisa que s'il contiuoit cet amour vagabond, qu'il seroit encore ris ; et comme sage du passé avisa à faire amour bien galamment, dont pour ce instiua sa belle cour fréquentée de si belles et onnêtes princesses, grandes dames et demoilles, dont ne fit faute que pour se garantir e vilains maux, et ne souiller son corps plus es ordures passées s'appropria et s'accomoda d'un amour point salaud mais gentil, ur et net.* Pour peu de pudeur qu'on ait on se

(1) Mémoires, etc. Tom. 2. dans la vie d'Henri II.

fait violence de lire de semblables discours, et ce cavalier parle si fort français, qu'on ne sauroit parler après lui sans souiller sa langue et son imagination ; il ne connoit pas l'usage des points, il n'éclipse aucun mot, et ne laisse rien à faire à l'esprit. Mais, Monsieur, apprenez de là quel étoit le caractère de cette cour : et afin que vous sachiez que les évêques, que ce prince tenoit souvent auprès de lui, avoient part aux débauches, écoutez encore ce que dit le même auteur. (1) *Les évêques élevés et parvenus à ces grandes dignités, Dieu sait quelles vies ils menoient. Certainement ils étoient bien plus assidus en leurs diocèses qu'ils n'ont été du depuis : car ils n'en bougeoient : mais quoi ? C'etoit pour mener une vie toute dissolue après chiens, oiseaux, banquets, confrèries, noces et putains, dont ils faisoient des sérails. Ainsi que j'ai ouï parler d'un de ce vieux temps qui faisoit rechercher de jeunes, belles petites filles, de l'âge de dix ans, qui promettoient quelque chose de leur beauté à l'avenir, et les donnoit à nourrir et élever, qui çà qui là parmi leurs paroisses et villages, comme les Gentilhommes de petits chiens, pour s'en servir lorsqu'elles seroient grandes.* Il est vrai que Brantôme parle du vieux temps ; c'est-

(1) Mémoires, etc. Tom. 1. François I.

-dire, de quelques années avant le règne de 'rançois I, sous le règne précédent, durant :quel les Evêques étoient moins à la cour. lais je voudrois bien savoir si ces Evêques ui avoient mené une vie si débauchée dans :urs diocèses, vinrent se réformer à la cour e François I où régnoient les plus honteuses ébauches ?

Voilà, Monsieur, le portrait de la cour de 'rançois I. Voilà l'école où Marot a été élevé. e vous prie de me dire à qui l'on doit imuter les débauches de Marot en cas qu'il en it été coupable ; est-ce au Calvinisme ou à ette cour si catholique, qui brûloit les Luhériens avec tant de zèle ? En vérité je crois ue Marot étoit sage en comparaison des aures, et je le crois à cause qu'il avoit comierce avec d'honnêtes gens, comme étoit 'atable, qui lui conseilla de sanctifier ses luses et de les consacrer à la louange de)ieu. Tout au moins est-il certain que c'est ne imposture et une calomnie noire qu'il ait u le fouet à Genève, *pour avoir mené une ie très-liccncieuse, et débauché la femme de on hôte*. Je voudrois que cela fut véritable, uand Marot auroit eu le fouet à Genève our adultère, les Pseaumes qu'il a tournés 'en seroient pas moins édifians, et cela feoit un grand honneur à notre religion, que

celui qui pour ses galanteries étoit les délices de la cour d'un roi très-chrétien, ait été pour cela même l'horreur de la ville qui est comme la source de notre réformation. Mais nous ne saurions nous faire honneur de cette flétrissure de Marot ; elle est fausse, et j'ai été assez curieux pour en avérer la fausseté. J'ai écrit à Genève, j'ai prié qu'on visitat les régistres de la ville, et qu'on me fit savoir ce qu'on en trouveroit. Et voici mot à-mot ce qu'on m'a répondu de là. *Quant à ce qu'il avance de Clément Marot, c'est une pure supposition et une noire imposture qu'il ait jamais été fouetté à Genève. Si cela étoit, on ne manqueroit pas d'en trouver les mémoires dans les régistres publics, au lieu qu'il ne s'en trouve rien absolument. D'où l'on peut juger quelle foi on doit ajouter à cet imposteur, qui ne fait pas de difficulté de sâlir son papier par des mensonges si palpables, dont il peut être si facilement convaincu.* Ces Messieurs sont un peu en colère, comme vous voyez, et ils ont raison de l'être ; c'est pourquoi je n'ai pas voulu retrancher leur réflexion. C'est un grand malheur pour un écrivain qui veut passer pour honnête homme, quand il adopte sans jugement et sans bonne foi toutes les sottises qui ont été dites devant lui. Florimond de Remond est la source d'où

Maimbourg a puisé ce conte, (1) et Cayer ministre apostat et sorcier de plus, est l'auteur sur lequel s'appuie Florimond de Remond. Voilà de beaux auteurs pour aller risquer son honneur sur leur bonne foi : Florimond de Remond le plus emporté, le moins sincère et en même temps le plus mal habile et le moins judicieux de tous les écrivains ; Cayer le plus infâme de tous les hommes et le plus méprisé des deux partis. Il est vrai que l'histoire ecclésiastique, composée par M. Bèze, dit que *Marot ayant toujours été nourri en une très mauvaise école*, (2) *et ne pouvant assujétir sa vie à la réformation de l'Evangile, il s'en alla passer ses jours en Piémont*. Cela signifie selon ces Messieurs qu'il étoit libertin, adultère et corrupteur de la chasteté des femmes. La glose est un peu forte; il suffit de dire qu'il avoit pris habitude de badiner, de dire des sottises de poëte de cour, d'aller au bal et à la comédie, de danser, de faire des vers d'amour et des chansons à boire, et qu'il ne put s'accommoder d'une Eglise qui, dans la première ferveur de sa réformation, châtioit ces sortes de fautes plus rigoureusement qu'on ne faisoit à

---

(1) Florimond de Remond liv. 8. C. 16.

(2) Hist. Eccl. liv. 1. an. 1543.

Rome ces péchés contre nature, qu'on y appeloit des peccadilles.

Mais ce Marot que nous confessons avoir été libertin, avoir des opinions Calviniennes: N'est-ce pas une grande honte pour notre parti ? C'est que Marot quoiqu'il n'eût pas le cœur fort sanctifié, et qu'il n'eût pas grande science avoit conservé un bon sens commun, et ne se pouvoit empêcher de voir le ridicule et l'absurde où il étoit. Il ne pouvoit s'empêcher de voir qu'il n'est rien plus absurde que de faire parler Dieu aux hommes, et les hommes à Dieu dans une langue que les hommes n'entendent pas. Il ne pouvoit s'empêcher de juger qu'il n'est rien de plus opposé au bon sens, aussi bien qu'à la piété, de recevoir comme divine une loi qui dit, tu ne feras pas d'images et ne te prosterneras pas devant elles ; et cependant placer des images sur les autels et en faire l'objet de son culte. Tous ceux qui connoissent la vérité ne sont pas sanctifiés par la vérité, et si l'Eglise romaine étoit si scandalisée de notre Marot qui n'étoit pas fort bon chrétien, nous la prierons d'opposer à Marot ces zélés inquisiteurs de la foi qui ont été brûlés pour sodomie, les Barrières, les Jean Chatels et les Ravaillacs qui ont été assassins et parricides, *mais* pourtant très-bons catholiques;

et enfin ceux de ses Evêques, de ses Prêtres et de ses Moines qui ont été fornicateurs, adultères, sacrilèges et tout ce qui se peut dire de plus exécrable.

Marot et les Pseaumes ont trop de liaison pour les pouvoir séparer, car on ne parle de Marot que pour faire une critique sanglante contre les Pseaumes. Comment voulez-vous, nous dit-on, chanter des Pseaumes composés par un tel homme? Cela est plaisant. Et que nous importe de quelles mœurs ait été le poëte traducteur, pourvu qu'il ait bien rendu le sens de l'auteur? Dans ce siècle là l'on n'avoit pas des poëtes à choisir: il fallut se servir du premier qui se rencontra et qui voulut bien prendre la peine de traduire et de donner la forme de vers aux paroles saintes. Les poëtes bons catholiques ne faisoient que des vers impurs et de mauvaises pasquinades contre les Luthériens. Il n'y en avoit point qui voulut se donner la peine de rimer les louanges de Dieu. Le sieur Maimbourg dit au sujet de ces Pseaumes deux ou trois choses qui sont d'une grande imprudence. Premièrement, il a trouvé que la version de Marot n'est pas du tout conforme à l'original, *et que dès le premier vers il fait deux lourdes fautes en prenant tout à contresens le premier verset du Pseaume* de David.

Et en marge il nous cite ces paroles de la version de Marot, *qui au conseil des malins n'a été, etc.* Ne voilà-t'il pas une accusation bien prouvée ? Qui pourroit déviner la pensée de ce censeur, et y a-t'il énigme plus impénétrable ? Je m'en vais vous expliquer l'énigme. Notre Jésuite ne sait pas un mot d'hébreu, il s'agit de censurer une version qui a été faite sur l'hébreu et non sur la Vulgate. S'il se fut extrêmement avancé dans sa critique, il n'auroit pas manqué de produire son ignorance. Il a donc jugé plus à propos d'en demeurer à ces termes généraux et d'accuser sans prouver, en disant que dès le premier vers, Marot a fait deux lourdes fautes. Mais encore où a-t'il puisé cette remarque ? Je m'en vais vous le dire. C'est de son Florimond de Remond duquel il a fait ses extraits sans faire aucun usage de son jugement. Ce Florimond, très ignorant, veut faire l'habile en cet endroit, et fait sur ce premier verset de la version de Marot la plus impertinente critique qui ait jamais été imaginée. Il faut que vous ayez le chagrin de la lire, et pour cela je m'en vais me donner le chagrin de la copier. Il cite premièrement ces deux vers du premier Pseaume,

Qui au conseil des malins n'a été,
Qui n'est au trac des pécheurs arrêté.

Et poursuit ainsi, *comme s'il y avoit au latin* Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum, (1) *et non pas* qui non abiit in consilio ; *ou selon les autres* qui non ambulat in consilio. *En ce seul verset il y a deux fautes remarquables. L'une d'autant qu'il n'a pas entendu le verbe , comme il le faut prendre , assavoir pour les actions ordinaires et déportemens d'un chacun , et non pour le marcher simple ou pour un voyage , etc. L'autre faute de ce rimeur est en ce qu'il a tourné ce mot de conseil le prenant pour une assemblée de gens qui conseillent ou qui consultent ensemble et délibèrent de faire quelque chose , comme quand on se trouve ès complots et conjurations des méchans.* Après cela il fait l'habile grammairien et s'étend sur la signification du mot *consilium* des latins , sur le mot qui signifie conseil en grec, sur le mot *Hetsa* , qui signifie la même chose en hébreu , et sur le mot *Hedah* , qui signifie une assemblée dans la même langue. Voilà les deux autres fautes de Marot en une seule ligne. Je ne saurois me résoudre à faire la critique de cette critique , car je ne sais si cet homme étoit de sens rassis quand il écrivoit cela ; peut-on rien de plus fou , par exemple que cette observation que Marot a tournée , comme s'il y avoit au latin

(1) La naissance de l'hérésie, liv. 8. chap. 15.

Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum. Au lieu qu'il y a *beatus vir qui non abiit in consilio.* Peut-on trouver de la différence entre ces deux propositions? Qui a dit à ce censeur que Marot a *pris* ici le mot *abire* ou *ambulare*, *cheminer*, pour le marcher et l'action d'un homme qui voyage, et non pour la conduite de la vie? Et n'est-il pas clair par toute la suite du passage qu'il a voulu dire, *bienheureux est celui qui n'a pas suivi les conseils et les suggestions des méchans*? Si le sieur Maimbourg avoit copié ce passage entier il auroit fait voir son ignorance, en adoptant les extravagances de cet auteur. Cependant, il a trouvé sur son recueil que Marot étoit un mauvais traducteur et que dès la première ligne il avoit fait deux fautes. Il n'a pas voulu perdre cette occasion de médire. Ainsi dans l'espérance qu'on s'en reposeroit sur sa parole, il a emprunté l'accusation de son Florimond : Mais il n'a pas osé produire sa critique pour soutenir l'accusation, parce que la critique est trop ridicule. C'est la vraie raison de cette censure si abrégée. Mais je suis d'avis, Monsieur, que nous fassions voir au sieur Maimbourg une pièce qu'il n'a peut-être jamais vue qui détruit toute la ridicule et ignorante critique de ce censeur, qui veut *que la* version de nos Pseaumes ne soit pas

conforme à l'original. C'est l'approbation des Docteurs de Sorbonne, sur laquelle Charles IX dans la plus grande ferveur des persécutions, accorda un privilège à Antoine Vincent, imprimeur de Lyon, pour l'impression de ces Pseaumes. La voici : *Nous soussignés docteurs en Théologie, certifions qu'en certaine translation de Pseaumes à nous présentee, commençant au 48. Pseaume, où il y a c'est en sa très-sainte cité, poursuivant jusqu'à la fin, et dont le dernier vers est, chante à jamais son empire, n'avons rien trouvé contraire à notre foi catholique, ains conforme à icelle et à la vérité Hébraïque; en témoin de quoi avons signé la présente certification le 16 d'Octobre : Signé, J. de Salignac. Viboult.* Le privilège qui fut accordé à Plantin, pour l'impression de ces Pseaumes dit aussi que ces Pseaumes avant l'impression *avoient été examinés, visités et approuvés par M. Josse Schelling, Portionnaire de St. Nicolas à Bruxelles à ce député par le Conseil de Brabant. Et qu'après que ces Pseaumes ont été achevés d'imprimer, ils ont été visités derechef et trouvés ne répugner point à la foi catholique.* Mais tout cela n'y fait rien, il faut qu'ils soient hérétiques, méchans et infidèles aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que des hérétiques s'en ser-

vent : La raison n'est-elle pas convaincante ? Le sieur Maimbourg dit deux autres choses qui ne valent pas mieux : l'une que les vers de nos Pseaumes ont un air burlesque , l'autre qu'on les a mis en musique sur des chants mols et efféminés, *et qui n'ont rien du tout de dévôt et de majestueux , comme le chant de l'Eglise Catholique réglé par Saint Grégoire.* On a répondu cent fois à ces foibles et impertinentes objections; tout nouvellement l'auteur de la critique générale a dit là dessus tout ce qu'il falloit dire , et l'a dit de la manière du monde la plus propre à faire sentir au sieur Maimbourg combien il est imprudent de nous toucher par un semblable endroit. L'air burlesque dans les poésies vient de l'usage des vieux mots que l'on bannit dans la prose sérieuse , et que les poëtes burlesques font entrer dans leurs poésies pour leur donner un air ridicule. Du temps que Marot a composé ses Pseaumes , le style en étoit beau. Il est vieilli du depuis ; Marot n'a pas été prophête ; il ne savoit pas ce que les mots signifieroient dans cent ans ; il ne parloit pas français selon l'usage d'aujourd'hui. Ne voilà-t'il pas une belle matière à lui faire un crime ? Ces Messieurs ne sont guères sages , en nous reprochant le vieux français et *la musique* molle de nos Pseaumes , de nous

donner lieu de leur reprocher, comme on a fait, le latin barbare de leurs bréviaires et de leurs missels, les chansons spirituelles sur le chant *de vous y perdez vos pas Nicolas.* Et sur le chant *ce que fait et que défend l'Archevêque de Rouen.* Afin de ne point citer là-dessus d'autorité suspecte, je les renvoye à celui qui a fait l'Evêque de cour, qui cite quantité de ces beaux cantiques mis en musique sur les airs des vaudevilles. C'est un Ecclésiastique qui, pour n'être pas bon ami de Monsieur l'Archevêque de Paris, n'est pas moins bon catholique romain pour cela. Cet auteur assure avoir vu, acheté et lu un gros volume de ces sortes de chansons spirituelles. Et moi, Monsieur, je vous ferai voir quand il vous plaira, les cantiques spirituels de Colletet, imprimés à Paris, chez Antoine de Raflé avec privilège du roi, de l'an 1660. Livre curieux où vous trouverez des Noëls sur le chant de ce vaudeville infâme qui commence, *Il faut chanter une histoire de la femme d'un manant, etc.*; le reste est un conte scandaleux autant qu'il y en ait dans le Satyricon de Pétrone. Vous en trouverez un autre sur l'air de ces paroles libertines d'une chanson de l'opéra.

A quoi bon tant de raison, dans un bel âge.

Un autre sur ce vaudeville impudent :

Allez vous ....

Un galant tout nouveau, etc.

Ce sont les plus honnêtes, et voilà de quoi l'on entretient le peuple de Dieu et la congrégation des élus Mais chanter les Pseaumes de David mis en rime par Marot, c'est une marque de réprobation. Dès le temps de Henri II, parce que toute la cour chantoit les Pseaumes de Marot, le cardinal de Lorraine jugea que pour arrêter un si grand désordre, il seroit très édifiant de faire tourner des odes d'Horace en rime française, pour nourrir la piété de cette cour si dévote.

A propos de cela, Monsieur, pourrions-nous passer cet endroit sans dire quelque chose de la manière dont le sieur Maimbourg et tous ces zélés catholiques parlent du chant des Pseaumes: (1) *Les Calvinistes les chantèrent pour la première fois publiquement en ce temps dont je parle ; choisissant même pour cela, par une espèce d'insulte qu'ils faisoient aux catholiques, le lieu le plus fréquenté de Paris, pour la promenade en été. Ce qui irrita tellement le bon bourgeois qui s'est de tout temps montré très zélé pour la véritable religion, que l'on alloit prendre*

(1) *Hist.* du Calv. liv. 1. an. 1558.

les armes pour se jeter sur eux, si le Magistrat n'eût promptement appaisé ce tumulte par l'emprisonnement de ceux qui furent trouvés les plus échauffés à chanter d'une manière si séditieuse. C'est insulter à Dieu et à la religion que de chanter les louanges de Dieu et les Pseaumes dictés par le St. Esprit ? C'est être bon bourgeois, zélé pour la vraie religion, que de prendre les armes pour massacrer des gens qui chantent les Pseaumes de David. C'est être bon juge que de jeter en prison comme des séditieux, des chrétiens qui chantent les cantiques spirituels que Dieu lui-même a dictés. C'est dans cet esprit que le Clergé de France si zélé pour la gloire de Dieu, a obtenu un arrêt par lequel il est défendu à une femme qui fait son ouvrage, à un artisan dans sa boutique, à un père de famille dans sa maison de chanter les Pseaumes de David sur peine de passer pour rebelles et d'en encourir les peines. J'espère qu'il viendra un temps auquel, si nous ne conservons de ce fait des preuves incontestables, il passera pour fabuleux. Oui, je suis persuadé que quand le monde sera sorti des effroyables ténèbres des préjugés dans lesquels il est enseveli, on passera pour un calomniateur, quand on dira qu'un Clergé Chrétien a été capable de surprendre un semblable arrêt, et

que des Ecclésiastiques ont été capables de renoncer à l'honneur, jusqu'à extorquer et à faire observer une telle ordonnance ; pendant qu'ils tolèrent les chansons infâmes dont les rues rétentissent, et qu'ils portent jusques dans les voûtes de leurs Eglises les airs impurs qui sont destinés à enflammer la concupiscence, et qui sont d'une lascivité à n'être pas même tolérés dans les ruelles. La période est longue, mais elle est d'un homme en colère : et qui ne le seroit ? On n'auroit jamais cru qu'un grand Prince, qui fait profession de chercher la gloire de Dieu et la paix de ses sujets, eût défendu le chant de ces Pseaumes, pour lesquels Charles IX, si grand persécuteur des Huguenots, accorda un privilège à Antoine Vincent, imprimeur de Lyon. Cette édition se voit encore aujourd'hui, elle est de 1562, et le privilège est du 19 d'Octobre de la même année. Trois ans après, Plantin les imprima à Anvers avec privilège de Philippe roi d'Espagne, qui n'a jamais été accusé d'être fovorable aux Huguenots. Ces gens-là ne croyoient pas que chanter nos Psaumes fut insulter à la religion catholique. On croit répondre à tout cela en disant ce sont *les Pseaumes de Marot*, et les *chansons Bezeanes*, comme les appelle impertinemment *Florimond* de Remond. Après quoi l'on pense

tre en droit de dire de ces Pseaumes des cho-
es qu'à peine voudroit-on dire des chansons
es plus profânes, et de traiter ceux qui les
hantent comme on feroit à ceux qui chante-
oient les hymnes de Linus et d'Orphée à l'hon-
eur des faux Dieux. *On louoit cette façon*
le prier, dit le grand original du sieur Maim-
ourg, (1) *sans s'appercevoir que le serpent*
toit caché sous ces fleurs, et que sous ce
hant ou plutôt mille enchantemens nouveaux,
nille pernicieuses nouveautés se glissoient en
eur ame. A cela sont jointes de froides et pué-
iles railleries sur *lève le cœur, ouvre l'oreille,*
t sur *le Dieu, le fort, l'Eternel parlera.*
Cela est pis que Juif, pis que Mahométan,
ela est Payen. Qui a t'il dans les Pseaumes
e la version de Beze et de Marot, qui soit
ernicieux ? C'est une version simple, nue et
xacte qui n'a pris aucune des licences de la
oésie, et qui n'est proprement qu'une prose
imée. Ainsi le sens du St. Esprit n'est point
orrompu par les pensées humaines. Mais
uand même Marot et Beze auroient eu le
nalheur de mal rencontrer en dix, vingt, en
ent endroits, si l'on veut, et qu'au lieu du
rai sens du Prophête ils en auroient mis un
utre ; ont-ils introduit quelque sens profâne,
érétique, impie et libertin ? Toutes les pen-

(1) Florimond de Remond.

sées de ces Pseaumes ne tendent-elles pas à prier Dieu et à chanter ses louanges ? Est-il donc rien de plus absurde et de plus impie, que parce qu'on n'aime pas une religion, de s'en prendre aux Pseaumes de David dont elle se sert, et prononcer contr'eux mille blasphêmes ?

M. Godeau a fait une paraphrase de ces mêmes Pseaumes, dans laquelle il est certain qu'il a tellement enveloppé la pensée de Dieu de ses propres pensées, qu'on perd le sens du St. Esprit, où à peu près, en certains lieux. Mais s'est-il trouvé quelqu'un entre nous assez insensé pour lui faire un crime de ces licences poétiques, et avons nous traité ces Pseaumes de chansons profânes ? Le Pseautier de l'Eglise Grecque est tellement corrompu, qu'en la plupart des lieux il ne ressemble point à l'original. Tous les savans en demeurent d'accord : le Pseautier du Bréviaire romain l'est encore bien davantage, parce qu'il est traduit sur le grec corrompu, et que les copies sont toujours plus imparfaites que leurs originaux. Cependant nous ne voudrions pas traiter ce Pseautier barbare dans son style, et différent dans ses sens de celui de David, comme on traite le nôtre, parce que ce qui y est resté du vrai sens de David, est plus que suffisant pour nous le rendre vénérable.

Et au reste nous savons bien que ces corruptions qui s'y sont glissées n'ont rien de ruineux à la religion, parce que ce sont des sens pieux, quoique ce ne soient pas justement ceux que le St. Esprit avoit premièrement inspirés au Prophête. Ces corruptions se sont glissées sans malice dans le texte durant un siècle où l'ignorance régnoit, et dans un temps où l'on ne savoit point d'hébreu ni pas assez de grec pour corriger les versions sur les originaux. L'Eglise romaine est devenue bien catholique depuis le dernier siècle. Nos adversaires nous avouent que dans le siècle passé tout le monde chantoit nos Pseaumes, le chant paroissoit agréable, les paroles étoient pieuses, et la nouveauté y faisoit trouver tant de goût que tout le monde les vouloit savoir. On voit encore plusieurs éditions de ces Pseaumes faites avec permission et privilège de nos rois. En ce temps-là on ne s'étoit pas encore avisé de faire défendre le chant de ces Pseaumes comme scandaleux et pernicieux. Quelques honnêtes gens de l'Eglise romaine ont condamné ces excès, et il nous font un honneur de ce chant des Pseaumes dont les autres nous veulent faire une honte. C'est entre les autres ce qu'a fait Monsieur Godeau, dans la préface qu'il a mise à la tête de sa paraphrase, où il dit, *Ceux dont* nous déplo-

rons la séparation de l'Eglise, ont rendu la version dont ils se servent célèbre par les airs agréables que de doctes musiciens y mirent, lorsqu'ils furent composés. A notre grande honte aux villes, où ils sont en plus grand nombre, on les entend rétentir dans la bouche des artisans et à la campagne dans celle des laboureurs. Tandis que les catholiques, ou sont muets, ou chantent des chansons déshonnêtes. Non-seulement il paroit que M. Godeau ne désapprouvoit pas le chant de nos Pséaumes, mais qu'il n'en trouvoit pas la musique *molle et efféminée*, comme le Père Maimbourg : il dit que ce sont des *airs très-agréables.* Jamais un air ne peut être agréable, s'il ne s'accorde bien avec l'esprit qui règne dans les paroles. Si l'air de nos Pseaumes n'étoit dévôt, il ne pourroit être agréable, appliqué à des paroles de dévotion.

M. Godeau étoit en cela de même avis que le président de Thou, qui dit en parlant de la musique de nos Pseaumes, (1) *Claude Goudimel, excellent musicien de notre siècle, mit les Pseaumes de David tournés en vers français par Clément Marot et Théodore de Beze, sur des chants fort diversifiés et fort agréables ; Et ce sont ceux que les Protestans chantent dans leurs assemblées pu-*

---

(1) Liv. 57.

bliques et en particulier. Enfin pour conclure ce que je veux dire au sujet de nos Pseaumes, j'ajoute que les Pseaumes que nous avons n'étoient pas faits pour nous. Ils furent composés sous le règne de François I, par Clément Marot, pour les Catholiques romains. Et alors ils étoient fort bons et très-édifians. Mais quand nous avons voulu nous en servir ils sont devenus des *chansons Marotiques et Bezeanes*, ce sont des hymnes profânes, des versions infidèles, des sources d'erreur. Il est bon d'entendre ce que dit là-dessus Strada dans son histoire de Flandres. *Le Roi François I chantoit les premiers Pseaumes de Marot; ce qui porta cet auteur au lieu de trente qu'il avoit fait d'en faire cinquante, qui furent mis dans une musique si agréable que généralement tous les catholiques les recherchoient aussi bien que les autres. Jusqu'à ce que ceux de Genève ayant joint le Catéchisme de Calvin à ces Pseaumes ils furent abandonnés par les Catholiques*. Après cela trouveriez vous étrange que ces Pseaumes soient devenus hérétiques et profânes? Ils sont tout près du Catéchisme de Calvin qui est tout plein d'hérésies. La contagion se communique de bien plus loin. Ceux qui honorent la mémoire de l'Evêque de Grace doivent bien prier Dieu que l'envie

ne nous prenne pas de chanter ses Pseaumes dans nos assemblées, car incontinent ils deviendroient des chansons profânes au grand déshonneur de celui qui les a composés.

CHAPITRE VIII.

Apologie pour Théodore de Beze. Raison pourquoi le Sieur Maimbourg agit si différemment à l'égard de Beze et Calvin; Beze parle pour lui-même. Ses Juvenelia. *Horrible témérité de Maimbourg, qui n'a jamais vu une épigramme, sur laquelle il avance une accusation atroce. Cette Epigramme produite et justifiée.*

Beze et Marot ont été deux hommes bien différens : Cependant parce qu'ils ont été tous deux poëtes et qu'ils ont tous deux travaillé à mettre les Pseaumes en rime française, il faut qu'ils ayent même sort, et qu'ils soient également l'objet de la fureur et de l'emportement des Catholiques zélés. Sans avoir égard au rang qu'ils méritent, je me tiendrai a celui qu'on leur donne, et après avoir parlé de Clément Marot comme du premier traducteur, nous parlerons, s'il vous plait, de Théo-

ore de Beze comme du second. Outre la rai-
on commune d'avoir du chagrin contre Théo-
ore de Beze et contre Marot, c'est de nous
voir donné le moyen de chanter les Pseau-
nes de David en notre langue, il y en a beau-
oup de particulières contre Beze : Il a été
ninistre, très-habile homme, il a défendu la
érité avec zèle, il a fait recevoir de consi-
érables affronts aux défenseurs de la reli-
ion romaine dans le colloque de Poissy. En
oilà plus qu'il n'en faut pour émouvoir la
ile de ces Messieurs. J'avois bien conçu par
es premières pages de l'histoire du Calvinis-
ne, que l'auteur étoit homme à outrer la ca-
omnie et à porter la malignité aussi loin
u'elle peut aller. Cependant je n'ai pu m'em-
écher d'être étonné et ému en lisant l'effroya-
le satyre que le sieur Maimbourg fait contre
e grand homme. (1) *On peut dire hardiment*
t sans scrupule, dit-il, *que c'étoit l'un des*
lus méchans hommes de son temps, liber-
n, impie, profanateur des choses les plus
intes par ses railleries qui tiennent de l'a-
héisme, cruel, sanguinaire, toujours prêt
inspirer les plus noirs et les plus sanglans
ttentats, impudent, dissolu et plongé dans
es plus honteuses débauches, comme il ne
aroit que trop dans ses poésies toutes rem-

(1) Hist. du Calvin. liv. 3. an. 1561.

plies d'ordures et de saletés , qu'il appelle les divertissemens de sa jeunesse : Et surtout dans cette horrible épigramme, où en faisant le portrait de sa maîtresse qu'il nomme Candida , *et d'un jeune garçon qu'il aimoit ; il a l'effronterie de se vanter et ensuite de s'accuser lui même du plus exécrable de tous les crimes.* Voilà l'endroit le plus modéré de deux ou trois pages , lesquelles il conclut ainsi : *Il mourut en sa quatre vingt sixième année de la manière qu'il avoit vécu , libertin , impie et Athée , au sentiment non-seulement des Catholiques , mais aussi de plusieurs Protestans.* J'avoue que cela me surpasse , et je ne comprends pas comment la passion , l'aveuglement et la fureur peuvent aller assez loin , pour répandre un aussi long et aussi effroyable tissu de calomnies , dans lequel il n'y a pas même ce qu'on appelle dans un roman , le fondement dans l'histoire. J'ai été quelque temps à me tirer de l'embarras où m'a jeté d'abord la différence des portraits de Calvin et de Beze dans l'histoire du Calvinisme. Par ce portrait que l'auteur a fait de Beze , il paroit que tout lui est bon , et qu'il n'y a point de si effroyables calomnies débitées par des monstres d'hommes comme Bolsec , qu'il ne soit capable d'adopter pour faire *ses portraits* ; cependant je vois qu'il garde de

de grandes mesures au sujet de Calvin, et qu'il n'a pas osé nous donner comme des histoires, ces fables honteuses que Bertelier et Bolsec avoient imaginées, pour noircir celui qu'ils considéroient comme le plus grand de leurs ennemis. Le cardinal de Richelieu dans sa méthode n'y fait pas tant de façon, il copie toutes les plus grossières médisances qui ont été débitées, et avance comme vrai que Calvin a été un libertin, un impie, un débauché : *qu'il fut enfin condamné pour ses incontinences, qui le portérent jusques aux derniéres extrêmités du vice et qu'il se retira de Noyon et de l'Eglise romaine ensemble.* Qu'il a eu le fouet et la fleur de lis, encore fut-ce par grace, *car dans les informations on voit que cet hérésiarque ayant été convaincu du péché abominable que l'on ne punit que par le feu, la peine qu'il avoit méritée fut à la priére de son Evêque modérée à la fleur de lys.* L'infâme Bolsec dit aussi que Calvin étoit un débauché, aimant les bons repas, travaillant à corrompre les femmes sous prétexte de dévotion ; qu'il a voulu passer pour prophête et qu'il obligea un homme à contrefaire le mort, afin qu'il le put ressusciter et s'établir dans le monde pour un faiseur de miracles. Il débite cent impostures de cette sorte que le sieur Maimbourg a né-

gligées. Et cependant il a emprunté pour noircir Beze, toutes les calomnies qui ont été inventées par ces mêmes auteurs ? Car à la marge du lieu où il fait le portrait de Théodore de Beze, il cite Bolsec, Spondanus et d'autres auteurs de semblable caractère. Croyez-vous, Monsieur, que ce soit par amour pour la vérité qu'il ait fait cette distinction ? Cela ne peut pas être, parce que ceux qu'il n'a pas jugé dignes de foi sur le sujet de Calvin, ne l'étoient pas apparemment davantage au sujet de Beze. Mais voici ce que c'est : le sieur Maimbourg est également persuadé que tout ce qui s'est dit contre Beze et contre Calvin est faux et calomnieux. Dailleurs il auroit eu autant d'inclination à renouveller les calomnies dont on a essayé de noircir Calvin, comme celles qu'on a jetées contre Beze. Mais il n'a osé, parce que quand on veut mentir, on le fait autant que l'on peut avec sûreté. (1) Il ne pouvoit ignorer que dans ce siècle on a fait des Apologies pour Calvin, qui ont mis la mauvaise foi et la rage de ses ennemis dans un si grand jour, qu'aujourd'hui on ne sauroit reprendre les mêmes calomnies sans s'exposer à être accusé d'une souveraine impudence. Ainsi n'osant attaquer Calvin dont on a couvert l'innocence d'un si bon rempart,

(1) *Défense de Calvin par M. Drelincourt.*

versé tout son poison sur Beze qu'il a
ıvé plus découvert, et duquel les apolo-
sont plus vieilles et beaucoup moins con-
s de tout le monde. Voilà la cause de cette
érence, qui peut avoir surpris bien des
s. Ajoutez à cela si vous voulez que son
rimond de Remond qu'il a consulté par
t comme un oracle, n'avoit point vu ap-
emment ces libelles faits contre Calvin,
les cite pas et ne fait aucune mention de
accusations de libertinage, de débauches,
péchés contre nature que les autres ont
nées contre lui. Mais pour Beze Flori-
ıd avoit eu le bonheur de rencontrer tous
pasquils qui s'étoient faits contre lui: il en
rge son ouvrage et c'est de lui que Maim-
rg a copié ses accusations contre Beze,
si mot-à-mot. Ainsi nous ne devons avoir
une obligation à Florimond de Remond et
ıieur Maimbourg de ce qu'ils ont en quel-
s endroits épargné Calvin. Non au pre-
r, car il est certain que c'est un calom-
eur abandonné à la calomnie, et s'il eût
ıvé sous ses mains la vie de Calvin écrite
Bolsec, il est certain qu'il l'auroit fait
ıer toute entière dans son ouvrage. Nous
ı devons point avoir aussi au sieur Maim-
rg, car s'il avoit osé il n'auroit pas plus
rgné Calvin que Théodore de Beze; ces

pendant il veut que nous lui tenions un grand compte de sa modération au sujet de Calvin, (1) *Pour moi qui hais l'exagération sur tout en histoire, qui ne la doit jamais souffrir, je dirai franchement qu'après avoir lu les écrits de ces gens-là, qui ont extrêmement de l'air du panégyrique ou de la satire, je ne défère ni aux uns ni aux autres, voyant clairement que la passion leur en a fait dire ou trop de bien ou trop de mal.* C'est après avoir parlé de ceux qui font mourir Calvin, comme un désespéré, jurant et blasphêmant le nom de Dieu. Après quoi il poursuit, *J'ajoute même à cela pour montrer que je suis sincère, et que la haine que j'ai pour l'hérésie ne m'empêche pas de rendre justice aux hérétiques, que je veux bien ne pas croire ce qu'on dit communément, qu'il fut en sa jeunesse fustigé et eût la fleur de lys pour un crime infâme et détestable.* Ensuite au sujet de la vie de Calvin écrite par Bolsec, il dit *que c'est une satire et une invective continuelle plutôt qu'une histoire.* Ne trouvez-vous pas, Monsieur, que cela est assez plaisant, d'entendre dire au sieur Maimbourg *qu'il hait l'exagération sur tout en histoire*, lui qui est le plus exagérant déclamateur qui ait jamais été? Il veut, dit-il, *montrer qu'il est*

(1) Liv. 4. an. 1564.

sincère. Il nous en a donné de fort belles preuves. On ne doit jamais plus être sur ses gardes que quand il nous fait des protestations de sa sincérité. C'est à la faveur de semblables protestations qu'il prétend faire passer ses calomnies pour des vérités. Il reconnoit que les écrits de Bolsec et des autres auteurs qui ont écrit contre Calvin, *ont l'air de satire et d'invective plutôt que d'histoire.* Pourquoi donc sur la foi de ces mêmes auteurs nous cite-t'il ce qu'il nous dit de Beze, comme si c'étoient de véritables historiens et non des satiriques? On ne peut pas se trahir d'une manière plus honteuse; on ne peut pas dire plus intelligiblement, je n'oserois répéter les calomnies de Bolsec contre Calvin, par ce qu'on les a trop bien refutées. Mais j'oserai emprunter de ces mêmes auteurs les calomnies qui ont été jetées contre Beze, parce que les apologies qu'il a faites, ou qu'on a faites pour lui, ne sont pas tout-à-fait si connues.

Mais enfin il faut venir au fonds. Beze a été un libertin, un impie, un débauché, un corrupteur de femmes et de jeunes garçons. Voilà le fait, où sont les preuves, où sont les auteurs, les témoins, les informations, les circonstances des faits, les jugemens, les sentences, les exécutions, les châtimens? Quoi

pendant il veut que nous lui tenions un grand compte de sa modération au sujet de Calvin, (1) *Pour moi qui hais l'exagération sur tout en histoire, qui ne la doit jamais souffrir, je dirai franchement qu'aprés avoir lu les écrits de ces gens-là, qui ont extrêmement de l'air du panégyrique ou de la satire, je ne défère ni aux uns ni aux autres, voyant clairement que la passion leur en a fait dire ou trop de bien ou trop de mal.* C'est après avoir parlé de ceux qui font mourir Calvin comme un désespéré, jurant et blasphêmant le nom de Dieu. Après quoi il poursuit, *J'ajoute même à cela pour montrer que je suis sincère, et que la haine que j'ai pour l'hérésie ne m'empêche pas de rendre justice aux hérétiques, que je veux bien ne pas croire ce qu'on dit communément, qu'il fut en sa jeunesse fustigé et eût la fleur de lys pour un crime infâme et détestable.* Ensuite au sujet de la vie de Calvin écrite par Bolsec, il dit *que c'est une satire et une invective continuelle plutôt qu'une histoire.* Ne trouvez-vous pas, Monsieur, que cela est assez plaisant, d'entendre dire au sieur Maimbourg *qu'il hait l'exagération sur tout en histoire*, lui qui est le plus exagérant déclamateur qui ait jamais été? Il veut, dit-il, *montrer qu'il est*

---

(1) Liv. 4. an. 1564.

sincère. Il nous en a donné de fort belles preuves. On ne doit jamais plus être sur ses gardes que quand il nous fait des protestations de sa sincérité. C'est à la faveur de semblables protestations qu'il prétend faire passer ses calomnies pour des vérités. Il reconnoit que les écrits de Bolsec et des autres auteurs qui ont écrit contre Calvin, *ont l'air de satire et d'invective plutôt que d'histoire*. Pourquoi donc sur la foi de ces mêmes auteurs nous cite-t'il ce qu'il nous dit de Beze, comme si c'étoient de véritables historiens et non des satiriques? On ne peut pas se trahir d'une manière plus honteuse; on ne peut pas dire plus intelligiblement, je n'oserois répéter les calomnies de Bolsec contre Calvin, par ce qu'on les a trop bien refutées. Mais j'oserai emprunter de ces mêmes auteurs les calomnies qui ont été jetées contre Beze, parce que les apologies qu'il a faites, ou qu'on a faites pour lui, ne sont pas tout-à-fait si connues.

Mais enfin il faut venir au fonds. Beze a été un libertin, un impie, un débauché, un corrupteur de femmes et de jeunes garçons. Voilà le fait, où sont les preuves, où sont les auteurs, les témoins, les informations, les circonstances des faits, les jugemens, les sentences, les exécutions, les châtimens? Quoi

ne nous prenne pas de chanter ses Pseaumes dans nos assemblées, car incontinent ils deviendroient des chansons profânes au grand déshonneur de celui qui les a composés.

CHAPITRE VIII.

Apologie pour Théodore de Beze. Raison pourquoi le Sieur Maimbourg agit si différemment à l'égard de Beze et Calvin; Beze parle pour lui-même. Ses Juvenelia. *Horrible témérité de Maimbourg, qui n'a jamais vu une épigramme, sur laquelle il avance une accusation atroce. Cette Epigramme produite et justifiée.*

Beze et Marot ont été deux hommes bien différens: Cependant parce qu'ils ont été tous deux poëtes et qu'ils ont tous deux travaillé à mettre les Pseaumes en rime française, il faut qu'ils ayent même sort, et qu'ils soient également l'objet de la fureur et de l'emportement des Catholiques zélés. Sans avoir égard au rang qu'ils méritent, je me tiendrai a celui qu'on leur donne, et après avoir parlé de Clément Marot comme du premier traducteur, nous parlerons, s'il vous plait, de Théo-

dore de Beze comme du second. Outre la raison commune d'avoir du chagrin contre Théodore de Beze et contre Marot, c'est de nous avoir donné le moyen de chanter les Pseaumes de David en notre langue, il y en a beaucoup de particulières contre Beze : Il a été ministre, très-habile homme, il a défendu la vérité avec zèle, il a fait recevoir de considérables affronts aux défenseurs de la religion romaine dans le colloque de Poissy. En voilà plus qu'il n'en faut pour émouvoir la bile de ces Messieurs. J'avois bien conçu par les premières pages de l'histoire du Calvinisme, que l'auteur étoit homme à outrer la calomnie et à porter la malignité aussi loin qu'elle peut aller. Cependant je n'ai pu m'empécher d'être étonné et ému en lisant l'effroyable satyre que le sieur Maimbourg fait contre ce grand homme. (1) *On peut dire hardiment et sans scrupule*, dit-il, *que c'étoit l'un des plus méchans hommes de son temps, libertin, impie, profanateur des choses les plus saintes par ses railleries qui tiennent de l'athéisme, cruel, sanguinaire, toujours prêt à inspirer les plus noirs et les plus sanglans attentats, impudent, dissolu et plongé dans les plus honteuses débauches, comme il ne paroit que trop dans ses poésies toutes rem-*

(1) Hist. du Calvin. liv. 3. an. 1561.

plus sâles voluptés, comme un homme qui n'étoit né que pour l'amour. Je veux bien que vous sachiez que je n'ai point été élevé dans vos monastères où se commettent les crimes et les impuretés les plus abominables. Je suis né dans une famille noble, honnête et chaste de la ville de Vezelay. J'ai été élevé à Paris chez un oncle d'une gravité de sénateur, avec toute la piété qu'on pouvoit demander selon le temps, et sous un précepteur orné de toutes sortes de vertus. Depuis l'âge de huit ans jusqu'à celui de dix-sept, j'ai étudié les langues à Bourges, en vivant d'une manière chaste et irrépréhensible. Après cela j'ai étudié quatre ans à Orléans tant en droit que dans les belles lettres, et pendant ce temps je n'ai conversé qu'avec de très-honnêtes gens, qui dans la suite sont parvenus à de grandes charges par leur mérite; et me suis fait aimer de tous les savans et de tous les vertueux en ce lieu là. Ensuite j'ai vécu à Paris jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans, sans avoir fait aucune brêche à ma réputation et sans avoir rien fait contre les règles de la morale. Et même je puis dire sans me vanter que dans ce temps je remportai la louange et de quelque vertu et de quelque érudition.

Quand je me suis retiré de Paris ce n'a pas été en cachette, ni pour me dérober à

mes créanciers, comme vous dites très faussement. Je suis sorti de ma patrie, j'ai quitté mes biens, mon père, mes parens et mes amis uniquement pour la religion, comme Jésus-Christ le commande. J'emmenai avec moi ma femme que j'épousai ensuite solennellement, et je me retirai sans précipitation au lieu où étoit la véritable Eglise. Après cela je fus Professeur en Grec neuf ans dans l'Académie de Lausanne, et j'en sortis pour revenir ici, en remportant des témoignages et de toute la ville et du sénat de Berne. Non-seulement on ne fit aucune plainte contre moi, mais on essaya par toutes sortes de civilités de me retenir. Depuis ce temps Dieu m'a fait la grace de me conduire dans l'exercice de ma charge tant dans cette Eglise que dans les diverses députations dont j'ai été chargé pour les Eglises affligées, de manière, selon ma foiblesse, que jamais aucun honnête homme ne s'est plaint de moi. Et je suis encore tout prêt de rendre compte de tout ce que j'ai fait, dit et écrit. Voilà ce que j'avois à répondre à vos outrageantes accusations, contre lesquelles je me soutiens par le témoignage et par la conscience de tous les honnêtes gens qui me connoissent.

Voilà, dira-t'on, un magnifique témoignage, mais par malheur c'est Théodore de Beze

qui se le rend à lui-même. Il est pour le moins aussi croyable en parlant de soi et des choses qu'il sait fort bien, que ceux qui ne le connoissoient pas et qui ne produisoient contre lui que des accusations dont ils n'eussent pu apporter les moindres preuves. Au reste, la chose ne parle-t'elle pas d'elle-même ? Une Eglise naissante comme celle de Genève, et qui travailloit à établir sa réputation, auroit-elle pris pour son pasteur un athée, un impie, un libertin, un débauché, un adultère, un corrupteur d'hommes et de femmes ? Ces misérables calomniateurs s'oublient à tout moment. Ils nous ont dit qu'à Genève on punissoit de mort l'adultère, et que Marot après avoir débauché la femme de son hôte, par l'intercession de Calvin, en fut quitte pour le fouet : Et ils nous veulent faire croire que cette même ville auroit souffert dans sa chaire le plus infâme et le plus débordé de tous les hommes, qui vit et qui meurt comme un athée. D'où vient qu'on lui fit l'honneur de l'appeler au Colloque de Poissy ? Car il n'est point vrai que ce fut Calvin qui l'y envoya comme le dit le sieur Maimbourg, ce fut la reine qui l'y appela. Tous les historiens en demeurent d'accord, et ce fut sous le nom du roi de Navarre que l'invitation se fit. *Ad Colloquium vocati jam convenerant Augusti-*

nus Marloratus, etc. (1) *Théodorus Beza, etc.* dit Monsieur de Thou. Augustin Marlorat, Théodore de Beze, qui avoient été appelés à ce Colloque, étoient déja arrivés. D'où vient que dans ce Colloque on ne lui fit pas des reproches de sa vie, s'il étoit un profâne, un libertin et un homme perdu de débauches? Il trouva là des gens fort disposés à lui dire ses vérités. Quand il n'y auroit eu que les Italiens et les Jésuites, qui étoient venus à la suite du Cardinal de Ferrare, qui se désespéroient de voir continuer ce Colloque, et qui faisoient tous leurs efforts pour le rompre. Ce moine qui dit des injures à la Reine Mère en pleine assemblée, auroit été bien aise d'avoir les mémoires sur lesquels le sieur Maimbourg a travaillé pour décharger sa bile sur les ministres.

Mais il faut que nous écoutions encore un peu Théodore de Beze continuant son apologie contre Claude de Xaintes. *Que pouvez-vous produire contre tout ce que je viens de dire qui ait la moindre apparence de vérité, et qui n'ait été refuté cent fois? Vous m'objecterez mes jeux poétiques, comme si c'étoit des choses que j'eusse écrites sérieusement pour dépeindre mes véritables sentimens et mes aventures? Mais qui est le juge équita-*

(1) Lib. 28. an. 1561.

pendant il veut que nous lui tenions un grand compte de sa modération au sujet de Calvin, (1) *Pour moi qui hais l'exagération sur tout en histoire, qui ne la doit jamais souffrir, je dirai franchement qu'aprés avoir lu les écrits de ces gens-là, qui ont extrêmement de l'air du panégyrique ou de la satire, je ne défère ni aux uns ni aux autres, voyant clairement que la passion leur en a fait dire ou trop de bien ou trop de mal.* C'est après avoir parlé de ceux qui font mourir Calvin comme un désespéré, jurant et blasphêmant le nom de Dieu. Après quoi il poursuit, *J'ajoute même à cela pour montrer que je suis sincère, et que la haine que j'ai pour l'hérésie ne m'empéche pas de rendre justice aux hérétiques, que je veux bien ne pas croire ce qu'on dit communément, qu'il fut en sa jeunesse fustigé et eût la fleur de lys pour un crime infâme et détestable.* Ensuite au sujet de la vie de Calvin écrite par Bolsec, il dit *que c'est une satire et une invective continuelle plutôt qu'une histoire.* Ne trouvez-vous pas, Monsieur, que cela est assez plaisant, d'entendre dire au sieur Maimbourg *qu'il hait l'exagération sur tout en histoire*, lui qui est le plus exagérant déclamateur qui ait jamais été? Il veut, dit-il, *montrer qu'il est*

(1) Liv. 4. an. 1564.

sincère. Il nous en a donné de fort belles preuves. On ne doit jamais plus être sur ses gardes que quand il nous fait des protestations de sa sincérité. C'est à la faveur de semblables protestations qu'il prétend faire passer ses calomnies pour des vérités. Il reconnoit que les écrits de Bolsec et des autres auteurs qui ont écrit contre Calvin, *ont l'air de satire et d'invective plutôt que d'histoire.* Pourquoi donc sur la foi de ces mêmes auteurs nous cite-t'il ce qu'il nous dit de Beze, comme si c'étoient de véritables historiens et non des satiriques? On ne peut pas se trahir d'une manière plus honteuse; on ne peut pas dire plus intelligiblement, je n'oserois répéter les calomnies de Bolsec contre Calvin, par ce qu'on les a trop bien refutées. Mais j'oserai emprunter de ces mêmes auteurs les calomnies qui ont été jetées contre Beze, parce que les apologies qu'il a faites, ou qu'on a faites pour lui, ne sont pas tout-à-fait si connues.

Mais enfin il faut venir au fonds. Beze a été un libertin, un impie, un débauché, un corrupteur de femmes et de jeunes garçons. Voilà le fait, où sont les preuves, où sont les auteurs, les témoins, les informations, les circonstances des faits, les jugemens, les sentences, les exécutions, les châtimens? Quoi

il sera permis avec la dernière impudence d'avancer de telles accusations sans preuves? Puisque nous ne saurions demander vengeance et justice aux tribunaux humains, nous la demandons à Dieu protecteur de l'innocence et mortel ennemi du Diable, et ceux qui comme lui font le métier de calomniateurs. Car enfin il faut que vous remarquiez que de toutes ces accusations atroces, ni le sieur Maimbourg ni les autres qu'il a copiés, n'en apportent aucune espèce de preuve. Tout ce grand bruit est fondé sur les poésies de Beze, qu'on a appelées *Juvenilia Bezæ*. Ce sont des poésies latines, où il y a de l'esprit et beaucoup d'impureté, à ce qu'on dit. Il suffiroit de répondre que ce sont les péchés de la jeunesse de Beze; que ce sont des jeux d'esprit, qu'il en a fait pénitence, qu'il a condamné ces ouvrages et les a éteints autant qu'il lui a été possible. Je pourrois ajouter qu'il les a faits étant encore dans le sein du Papisme et prieur de Longumeau. Nous ne nous croyons pas tout-à-fait intéressés à justifier tous les dérèglemens d'un jeune ecclésiastique de l'Eglise romaine. S'il étoit sage et chaste c'étoit une rareté bien surprenante dans un siècle où tous les prêtres généralement étoient concubinaires. Mais ceux qui l'ont connu dans *ses jeunes* ans ont rendu témoignage qu'il étoit

des plus sages de son âge et de son siècle ; et que même dans sa jeunesse ses moeurs avoient été irrépréhensibles. Il a fait des vers de galanterie : c'est une tentation à laquelle un bel esprit né poëte, et ayant une belle connoissance de la poésie latine, a bien de la peine à résister. Mais de ce que ses poésies galantes ont été composées en latin est une preuve évidente qu'elles ne partoient pas de l'impureté de son cœur. Quand on se veut servir de la poésie pour gâter l'esprit et le cœur des femmes que l'on veut séduire, on n'écrit guères en une langue qui n'est entendue que des savans. Beze, comme les autres jeunes hommes versés dans les poëtes latins, étoit idolâtre de son Catulle et de son Horace : tout rempli de leurs idées il n'a pu s'empêcher de les mettre sur le papier. Et voilà tout le mystère de ces poésies dont on veut lui faire des crimes. Mais comme on lui a fait toutes ces accusations durant sa vie, je suis d'avis que nous l'écoutions lui-même répondant à ces calomnies. C'est dans sa réponse à Claude de Xaintes, (1) auquel il parle ainsi.

Vous dites que dès ma jeunesse avec l'art de faire des vers je me suis pénétré de fureur, d'impudicité et d'impudence, et que j'ai consumé toute ma vie dans l'usage des

(1) Apolog. altera in Claud. de Xaintes.

qu'il avoit publiés à l'honneur de sa maîtresse sous le nom de Candide, logé une épigramme en vers faleuques, témoin de l'extrême passion qu'il portoit à un jeune homme écolier à Orléans, nommé Audebert, la Cour de Parlement ordonna que ce jeune poëte comparoîtroit en icelle. Le sieur Maimbourg qui croit faire le plus grand honneur du monde à ses héros, quand il fait leur portrait, a cru que cette épigramme de Beze à l'honneur de sa maîtresse devoit être un portrait, à cause que Florimond dit qu'il avoit publié ce poëme à l'honneur de sa Candide et d'Audebert. Notre calomniateur n'a jamais rien vu de cette épigramme que ce vers qu'il en a trouvé cité dans Florimond, *Amplector quoque sic hunc et illam.* Et peut être ne l'avez-vous jamais vue non plus, parce que les amis de Beze selon son intention ayant fait tous leurs efforts pour diminuer le nombre des exemplaires de ces poëmes, ils sont devenus rares. Ce qui à mon avis n'a pas été fort prudent, car il seroit à souhaiter que tous ceux qui en entendent parler les eussent vus. Ce sont des badinages de poëte que je voudrois qu'ils ne fussent jamais sortis de la plume d'un homme de la sagesse et de la réputation de Théodore de Beze. Mais puisque *cela est fait* et ne peut pas n'être point fait,

il faut les faire voir à toute la terre pour montrer leur innocence, et convaincre nos ennemis de la plus effroyable et de la plus honteuse calomnie qui soit jamais sortie de l'enfer. C'est pourquoi je vous l'envoye avec la permission de la rendre publique aussi bien que le reste de nos cahiers.

Theodorus Beza de sua in Candidam et Audebertum benevolentia.

Abest Candida, (1) Beza quid moraris?
Audebertus abest, quid hîc moraris?
Tenent Parisii tuos amores,
Habent Aurelii tuos lepores,
Et tu Vezeliis manere pergis.
Procul Candidulaque amoribus tuis,
Et leporibus Audebertuloque tuo,
Imo Vezelii procul Valete:
Et vale pater, et valete fratres.
Namque Vezeliis carere possum,
Et carere parente, et his et illis.
At non Candidula Audebertuloque.
Sed utrum rogo prefaram duorum?
Utrum invisere me decet priorem?
An quemquam tibi Candida anteponam?
An quemquam anteferam tibi Audeberte?
Quid si me in geminas secem ipse partes,

(1) Poemata Bezæ, Lutetiæ, an. 1548: ex officina Conradi Badii.

Harum ut altera Candidam revisat,
Currat altera versus Audebertum?
At est Candida sic avara novi,
Ut totum cupiat tenere Bezam.
Sic Bezæ est cupidus sui Audebertus,
Bezâ ut gestiat integro potiri:
Amplector quoque sic hunc et illam
Ut totus cupiam videre utrunque,
Integrisque frui integer duobus.
Præferre attamen alterum necesse est,
Priores tibi defero Audeberte:
Quod si Candida forte conqueratur;
Quid tum? basiolo tacebit imo.

Voilà cette horrible pièce. Et il faut pour l'honneur de Beze que nous ayons la complaisance de la mettre en français. Car de la manière que notre M. de Maimbourg est fait, il auroit bien la hardiesse de dire à ceux qui n'entendent pas la langue latine, que tout ce qu'il a voulu trouver dans cette épigramme y est : *Beze pourquoi diffères-tu de sortir d'un lieu où Candida n'est point? Audebert en est absent aussi, qui est-ce qui t'arrête? Paris possède l'objet de ton amour, Orléans retient celui qui est tes délices; et tu demeures encore à Vezelay, éloigné de Candide que tu aimes tant, et d'Audebert dont la conversation pleine d'agrémens te charme.*

A Dieu donc Vezelay, à Dieu donc mon Père et mes frères, car je puis bien me passer de vous, mais je ne saurois plus longtemps demeurer privé de ma Candide et de mon Audebert; cependant je suis en peine pour qui je me déterminerai et lequel j'irai voir le premier? Seroit-il possible ma Candide que je pusse préférer quelqu'un à toi? Mais Audebert pourrois-je me déterminer en faveur de quelqu'un à ton préjudice? Mais quoi si je me coupois en deux et qu'avec une partie de moi même j'allasse voir Candide, et que de l'autre je m'en courusse du côté d'Audebert? De l'humeur dont je connois Candide, elle ne se contenteroit pas de la moitié de Beze, elle veut l'avoir tout entier. Audebert aime aussi son ami Beze de telle sorte qu'il ne se contenteroit pas de n'en avoir que la moitié. Et pour moi je les aime de manière et lui et elle, que je veux demeurer tout entier pour les voir l'un et l'autre et les posséder aussi tout entiers. Il faut pourtant ici se déterminer et faire un choix: ó dure nécessité. Mais puisqu'il faut prendre son parti, je te préfère, mon Audebert. Candida s'en plaindra: Mais n'importe, je l'appaiserai par un baiser. Je vous avoue, Monsieur, que je souffre beaucoup en faisant passer sous ma plume des badineries que je trouve

indignes de vous et de moi, qui ne sommes pas entêtés des niaiseries des poëtes. Mais on m'y force. Pour nous venger de la violence qu'on nous fait, disons présentement que le sieur Maimbourg se fait connoître ici pour le plus téméraire calomniateur qui ait jamais été au monde, puisqu'il est clair comme le jour que jamais il n'a vu cette épigramme. Ne trouvez-vous pas que cela a bien la figure d'un portrait? Ne l'ayant jamais vue, c'est une fureur qui n'a pas d'exemple, d'entreprendre sur un ouï dire de noircir un mort de la plus effroyable de toutes les accusations. On peut croire que Florimond de Remond l'avoit vue, car il en cite un vers du milieu, et il a égard au dernier vers quand il dit, *Comment excuser ce baiser sâle et vilain qui clôt son épigramme*? Mais c'est ce qui me fait regarder ce Florimond comme un des plus méchans hommes du monde; il avoit vu cette pièce, et ne pouvoit pas n'être point convaincu que ce qu'il en disoit étoit faux. Cependant il ne laisse pas de le poser en fait, de le produire aux yeux du public, et pour tromper ses lecteurs il en rapporte un seul vers séparé de tous les autres.

Amplector quoque sic hunc et illam.

Comme si cela signifioit, *je couche avec*

lui et avec elle. Voilà sur quoi est fondé cette effroyable calomnie du sieur Maimbourg que Beze *s'est accusé du plus exécrable de tous les crimes.* Si Florimond avoit ajouté seulement le vers suivant, il auroit détruit sa propre calomnie : *Amplector quoque sic hunc et illam, ut totus cupiam videre utrunque.* C'est-à-dire, selon la glose de ces Messieurs, *je couche avec lui et avec elle, de manière que je souhaite demeurant entier de les voir l'un et l'autre.* Cela a-t'il du sens ? Le mot latin *amplector*, qui signifie embrasser, ne signifie-t'il pas aussi *aimer.* (1) Quand Ciceron disoit, *Libenter amplector talem animum*; selon ces admirables grammairiens il vouloit dire, *J'aime fort à coucher avec de semblables esprits.* (2) Quand il disoit à Crassus, *Jus civile Crasse tam vehementer es amplexus.* Cela signifioit apparemment, *Crassus tu couches avec le droit civil avec une ardeur extrême.* Que ces ignorans calomniateurs aillent donc consulter leur régent de sixième, et ils apprendront que Ciceron a voulu dire dans le premier passage, *J'aime fort de semblables esprits* : et que dans le second il disoit à Crassus, *Vous aimez extrêmement le droit civil.* J'ai honte de vous occuper à lire ces

(1) Lib. 1. Epît. Famil.

(2) Lib. 1. de Oratore.

vétilles de grammaire. Mais il faut pourtant avoir patience, puisque cela fait à la justification de Beze que nous ne devons pas abandonner à la rage de nos ennemis. Remarquez bien s'il vous plait, Monsieur, la différence qu'il met entre sa maîtresse Candide et Audebert son ami ; il appelle sa maîtresse *amores sui*, ses amours, et il appelle son ami Audebert *lepores sui*. Il n'y a si petit classique qui ne sache ce que signifie ce mot *lepores* ; les grammairiens disent, *est venustas urbanitasque sermonis facetiæ*. Cela signifie les agrémens de la conversation, les railleries fines et spirituelles et le discours qui réveillent l'imagination et divertissent le cœur. Et comme les définit Ciceron, (1) *Magnus in jocando lepos in Crasso* : *lepor dicendi est ornatus, concinnitas, elegantia*. Voilà ce que Beze aimoit dans son Audebert. Ce n'étoit pas la chair, c'étoit l'esprit et les charmes de sa conversation. Ces gens calomnient avec bien peu de jugement. Car il est certain qu'il y a dans ces poésies de Beze des pièces sur lesquelles on eût pu beaucoup plus facilement fonder des accusations de libertinage. Mais écoutons Beze lui même là-dessus. Voici comme il continue son Apologie contre Claude de Xaintes.

(1) *Lib. 1. de Oratore.*

Ne vous rendez-vous pas digne de toute exécration, en voulant traduire l'étroite amitié que j'ai eue avec un parfait honnête homme, qui dès lors étoit Avocat au Parlement de Paris, et qui présentement possède les premières charges dans Orléans, comme un amour infâme et un crime horrible que quant à nous, nous ne pouvons nommer sans horreur, mais que vous commettez sans scrupule dans vos retraites infâmes, et qui passent pour un jeu entre vous comme chacun sait. Il faut, Monsieur, que vous appreniez si vous ne le savez pas, qui étoit cet Audebert avec lequel on veut que Beze se soit accusé d'avoir commis le plus exécrable de tous les crimes. Monsieur de Sainte Marthe, si célèbre par ses charges, par ses belles poésies et par sa belle prose latine, vous l'apprendra. (1) *C'étoit un homme d'une naissance distinguée et fort honorable dans la ville d'Orléans, qui a décrit Venise, Rome et Naples, grandes villes d'Italie avec des vers si magnifiques et si pompeux, qu'ils sont aussi capables de faire vivre ces villes dans la mémoire de la postérité, que la propre magnificence de leurs bâtimens. La République de Venise judicieuse et reconnoissante jugea qu'elle ne pouvoit payer l'honneur que*

(1) Elogia Scævolæ Sammarth.

ce Poëte lui avoit fait qu'en lui rendant un grand honneur. Par un ordre public du Sénat, il fut honoré de la dignité de chevalier de Saint Marc, honneur qu'elle a accoutumé de faire aux Rois et aux Princes étrangers. Cet homme mourut à l'âge de 80 ans, après avoir passé dans toutes les plus belles charges de la robe. Quand il vous plaira, Monsieur, je vous ferai voir ces beaux poêmes faits à la louange de Venise, de Rome et de Naples. Cet honnête homme étoit grand poëte, Théodore de Beze l'étoit aussi : voilà l'endroit par où ils s'aimoient. Et c'est là le personnage qu'on veut bien sacrifier pour perdre Beze de réputation. Audebert a vécu et est mort de la religion romaine, et ces Messieurs se devoient faire un honneur de conserver la réputation de cet homme qui a fait tant d'honneur à leur parti. Mais la fureur de nos persécuteurs n'épargne rien, *Tros Rutulusve fuat.* Je ne pense pas qu'après cela il puisse rester le moindre scrupule sur cette horrible accusation. Et par conséquent le sieur Maimbourg devroit être couvert de la plus grande confusion qu'on ait jamais eue. Car il n'a pu ignorer tout ce que nous venons de dire d'Audebert, et par conséquent il n'a pu croire ce qu'il a dit de Beze.

Après avoir détruit le fondement, tout ce

qui

qui est bâti dessus tombe par nécessité. Beze après avoir produit lui-même son crime par son épigramme, *est cité devant le Parlement pour rendre compte de cette infâme poésie, et voyant bien qu'il ne se pourroit tirer d'un si mauvais pas, il se cacha pour se garantir du feu, et après avoir vendu son Prieuré de Longumeau, etc. il s'enfuit à Genève avec sa Candida, c'est-à dire, une certaine Dame Claude, femme d'un tailleur de Paris, qu'il avoit débauchée, et qu'il épousa du vivant de son mari.* Tout cela, dis je, tombe de soi-même, car c'est un roman bâti sur l'horreur de l'épigramme. Il falloit que Messieurs les Conseillers du Parlement de Paris fussent bien ignorans dans la langue latine pour faire à un poëte des crimes énormes de ces jeux poétiques. Je n'ai plus qu'un mot à dire pour la justification de ces poésies de Beze. A entendre parler ces Messieurs vous diriez que ce volume de poésie est gros comme un Horace et un Virgile ensemble, et qu'il n'y a point d'autres pièces que d'amour; cependant la vérité est que c'est un petit livret de moins de cent pages, dont la plupart des poëmes sont des éloges des grands hommes du temps, des épitaphes pour les savans et les héros du siècle. Il y a même des vers pieux sur la naissance de notre Seigneur,

et sur les Pseaumes pénitentiaux. Il est vrai qu'il y a peut-être quinze ou vingt pièces de galanterie entre plus de cent-cinquante d'autres. Mais on n'y trouve point de ces poëmes effroyables qu'on appelle des jouissances, ni de ceux où l'impureté la plus grossière est exposée aux yeux du public; comme on en voit dans les volumes imprimés de ces auteurs du temps dont le sieur Maimbourg se feroit un honneur d'être ami. Cependant selon notre accusateur, ces poésies *sont toutes remplies d'ordures et de sâletés*. C'est une grande piété quand un homme est malin et ignorant en même temps, et qu'il veut décrier à quelque prix que ce soit ce qu'il n'a jamais vu. Outre les vices de débauches et de libertinage dont il accuse Théodore de Beze, il veut *qu'il ait été cruel, sanguinaire, toujours prêt à inspirer les plus noirs et les plus détestables attentats*. On entend bien ce qu'il veut dire. Il veut le rendre coupable de la mort du maréchal de Saint André, et de l'assassinat du duc de Guise. Mais nous aurons lieu de parler de cela ailleurs. Pour achever l'Apologie de Beze, je pourrois ajouter ici les témoignages qui lui ont été rendus par les honnêtes gens de son siècle, et par des gens qui ne doivent point être suspects, puisqu'ils sont de l'Eglise romaine même. Je pourrois

rapporter ce qu'en dit Pasquier dans le septième livre de ses Recherches, où il parle de lui le plus honnêtement du monde. Je pourrois citer l'Epitaphe que lui fit après sa mort Nicolas Rapin; bel esprit et d'un gros caractère, puisqu'il étoit grand prévôt de France, où entr'autres choses il dit :

Quod si immortalem cuiquam fore fata dedissent,
Debuerat nullo tempore Beza mori.

Enfin il seroit aisé de prouver qu'à l'exception de quelques fripons de moines et quelques bigots emportés, personne n'a dit du mal de lui, et qu'il a été les délices des honnêtes gens de son siècle, de tous les âges et de toutes les conditions. Car les têtes couronnées n'ont pas cru s'abaisser en lui faisant de l'honneur. On ne peut ignorer celui qu'il reçut d'Henri IV passant près de Genève pour aller en Italie.

CHAPITRE IX.

Que ce que l'on impute à Théodore de Beze n'est rien en comparaison de ce dont l'Eglise Romaine est convaincue. Livre de Jean de La Case de laudibus Sodomiæ. *Horribles impuretés des livres de casuites, débauches des Papes et du Clergé Romain.*

EN vérité je crois que nous en avons assez dit pour Beze : Mais je ne trouve pas que nous en ayons assez dit pour nous. Car nous devons encore une fois faire ressouvenir ces Messieurs qu'ils ne sont guères sages ni guères prudents de nous objecter les prétendues impuretés de nos ministres et de nos réformateurs. Il est si naturel et si doux de se venger quand on le peut qu'on ne sauroit résister à la tentation. Au reste nous en avons ici une si belle occasion que ce seroit bétise plutôt que régénération de ne s'en pas servir. C'est bien à ces Messieurs à nous reprocher nos livres impurs et les *Juvenilia Bezæ* ; eux à qui l'on peut reprocher un nombre effroyable de livres qui semblent avoir été écrits par des plumes infernales et par le démon même.

Est ce le Calvinisme qui a mis au monde ces livres horribles dont l'Italie est pleine, et qui de là sont passés dans toutes les provinces du Christianisme. L'auteur des figures de l'Aretin étoit-il Huguenot? Ne feroit-on pas une bibliothèque des livres de cet ordre : ce n'est pas nous qui les avons mis au monde. Si l'on tenoit régistre de ces ouvrages qui ont gâté tant d'esprits et appris tant d'abominations, on trouveroit que de mille ou de dix mille il n'y en a pas un composé par des gens Protestans de profession; les auteurs étoient Papistes et quelques uns membres du Clergé et même des plus distingués par les grandes dignités de l'Eglise. Témoin le livre du célèbre Jean de La Case, le Ciceron, le Virgile et l'Horace de l'Italie moderne, l'original et le modèle, sur lequel tous les poëtes et les orateurs Italiens ont travaillé du depuis : Notre Balsac nous dit *qu'il a écrit en prose et en vers en l'une et en l'autre langue, avec tel succès dans la vulgaire, qu'aujourd'hui il est proposé pour exemple à ceux qui cherchent la pompe et la dignité du style*, (1) *et qui veulent ajouter la force et l'éclat, à la douceur et à la clarté. Il faillit à être Cardinal. Mais* Balsac dit *qu'on lui donna l'exclusion en plein consistoire, à cause de je ne sais*

(1) Entretiens de Bals. Entret. 4. chap. 7.

quoi que je vous dirai à l'oreille. Ce que Balsac promet de dire à l'oreille de son ami, je vous le dirai tout haut et sans détour. Il avoit écrit un livre en vers italiens *de laudibus Sodomiæ*, dans lequel il soutient que la....... est un art *singulier*, *que c'est une œuvre non-seulement bonne mais divine, qu'il le sait par expérience*, *et qu'il n'y avoit aucun plaisir de*............. *duquel il se plut autant qu'à celui-là.* Voilà, Monsieur, un célèbre Catholique romain qui se vante et qui s'accuse dans toutes les formes *du plus exécrable de tous les crimes.* Il avoue qu'il avoit goûté de tous les plaisirs de la chair, qu'il avoit mis en pratique les effroyables théories de l'Aretin et qu'après avoir goûté de tout, il s'en tenoit à cet horrible péché qui fit descendre des torrens de feu et de souffre sur Sodome. Ce livre de Jean de La Case parut en 1550 à Venise, imprimé chez Trajan Navus, et les poëmes de Bèze furent imprimés à Paris, l'an 1548. Beze a donc précédé de deux ans, mais l'autre l'a emporté en impureté, de mille millions de degrés. Les poésies de Bèze sont des bagatelles et des sottises, et celles de Jean de La Case sont des blasphêmes et des choses à faire frémir d'horreur les plus libertins. Cependant, *Monsieur*, ce Jean de La Case fut Archevê-

que de Bénévent au royaume de Naples, secrétaire des Brefs, doyen de la chambre Papale, et légat *à latere* vers la République de Venise. Il me semble que ce sont là des premières dignités de l'Eglise. Thomas Harding, Papiste Anglais, a voulu diminuer l'horreur de ce fait. Mais il s'y prend d'une manière qui mérite que vous y fassiez attention. (1). Premièrement, il avoue *que Jean de La Case dans sa première jeunesse et avant que d'être entré dans le clergé et par conséquent avant que d'être ni Archevêque, ni Légat du Pape, avoit écrit quelques poëmes amoureux en vers italiens à l'imitation du Pétrarque. Espèce d'écrits auxquels les jeunes gens italiens qui ont de l'esprit se plaisent extrêmement.* Il ajoute que dans ce livre Jean de La Case, *sans nommer personne, tâcha de diminuer par les fausses couleurs de la rhétorique, la haine qu'on avoit pour cet horrible péché, plutôt qu'il ne le loua : en quoi pourtant*, dit-il, *nous avouons qu'il a tort ; et étant d'ailleurs pourvu de merveilleux avantages de l'esprit, pour cette seule faute de sa jeunesse, il fut privé toute sa vie du chapeau de Cardinal.* Il y a dans cette Apologie bien des choses singulières sans compter celles qui sont fausses. Premièrement, il

(1) Hardingus in confutat. Apolog. Ivelli, pro Eccl. Angl.

est faux que Jean de La Case ait fait ce détestable livre dans sa première jeunesse, *adhuc imberbis*, comme le dit Harding, avant que d'être entré dans le clergé. Car son livre parut l'an 1550 et il fut avancé quatre ou cinq ans après. *Sous le pontificat de Paul quatrième, il fut fait secrétaire des Brefs et Archevêque de Bénévent au royaume de Naples.* C'est Balsac qui nous le dit. En quatre ou cinq ans on ne devient pas vieux, et l'on ne passe pas successivement par tant de dignités ecclésiastiques. Mais n'admirez-vous pas ce que dit Harding que Jean de La Case, *ne loua pas à proprement parler ce crime; qu'il travailla seulement à diminuer l'horreur qu'on avoit pour lui.* Cela ne sied-il pas bien à un célèbre docteur en théologie, d'exténuer et d'excuser un livre détestable, comme celui-ci qui a pour sujet, *de laudibus Sodomiæ*? Outre cela trouvez-vous que ce ne soit pas proprement louer un crime que l'appeler *une bonne œuvre, une œuvre divine.* (1) Enfin ne trouvez-vous pas que Hardingus a une morale bien sévère? Il trouve que Jean de La Case a été bien puni pour avoir publié le crime qu'il avoit commis, parce qu'il n'a été qu'Archevêque, doyen de la chambre et légat *à latere*, et n'a pu obtenir

(1) *Opus bonum, opus divinum.*

le chapeau de Cardinal. Voilà comme on punissoit sévèrement à Rome dans le siècle passé ce crime détestable. Ce Jean de La Case fut privé du chapeau de Cardinal, non parce qu'il avoit eu l'infâmie de commettre ce crime, mais parce qu'il avoit eu l'imprudence de s'en vanter devant toute la terre, par un livre imprimé. Pour flétrissure, il lui fut dit, vous ne serez jamais Cardinal ; mais à cela près vous serez tout ce qu'il vous plaira. Après cela l'on ne peut pas se plaindre du relâchement de la morale de l'Eglise.

Mais, Monsieur, vous serez bien étonné d'apprendre que l'impureté ne se trouve pas seulement dans les ouvrages qui sont proprement destinés à la publier et à la répandre. Elle se trouve dans les livres des Théologiens Casuites, et dans les ouvrages qui ont sur le front des titres magnifiques qui promettent d'exterminer le vice. Peut-être avez vous ouï parler d'un gros volume fait par Thomas Sanchez, *de Matrimonio*. Vous ne sauriez aborder une boutique de libraire à Anvers où à Liège, que vous ne lisiez ce titre écrit en grosses lettres : Ce livre est l'ouvrage d'un Jésuite où tous les cas de conscience concernant le mariage sont traités. Il contient plus d'impuretés que tous les livres italiens les plus infâmes. (1) Voici com-

(1) Petrus Aurel. Vindic. Censuræ Facult.

me en parle le Clergé de France par l'un de ses membres. Ce prodigieux volume *de Matrimonio contient un examen très-subtil de toutes les impuretés imaginables ; c'est un cloaque qui renferme des choses horribles et qu'on n'oseroit dire. On l'appelle avec justice un ouvrage honteux , composé avec une curiosité énorme , horrible et odieux par la diligence et l'exactitude qui y règne , à pénétrer dans des choses monstrueuses , sâles , infâmes et diaboliques. Il est impossible de comprendre comment un auteur peut avoir renoncé à la pudeur jusqu'à pouvoir écrire un tel livre , puisqu'aujourd'hui un homme qui n'a pas dépouillé toute honte , pâtit effroyablement en le lisant.* Le reste de la censure est encore plus fort , mais je souffre trop en la traduisant. Cela n'est point vieux , car elle n'est que de l'an 1632. Cependant pour voir combien ces Messieurs les nouveaux Casuites profitent de ces rudes coups de fouet ; vous pouvez vous ressouvenir d'une chose toute nouvelle , c'est du livre d'Amedæus que les Jésuites ont vu censurer avec tant de chagrin. On y trouve des ordures effroyables à propos du mariage , de l'adultère et de la fornication. Mais , Monsieur , je sens bien qu'il ne faut rien dire sans preuve quand on a à *faire* avec ces Messieurs. C'est pourquoi sur

les chicanes qu'ils nous feront en cet endroit je vous conseille de les mener dans les bibliothèques de leurs plus célèbres docteurs en morale. Et vous y trouverez quantité d'auteurs qui ne sont pas de moins grande réputation que Sanchez, et qui peut-être en ont encore davantage, dont les abominations sont encore plus grandes que celles de cet infâme docteur. Car ce que je trouve admirable dans les censures de la Sorbonne contre les livres de Sanchés et d'Amédée, c'est qu'il semble que ces auteurs soient les premiers et les seuls qui aient exposé ces horreurs à la vue du public. Cependant si l'on consulte tous les écrivains de Théologie morale et casuitique, un Emanuel Sa, un Burchard, un Navarrus Aspilzeuta, un Tolet *de instructione sacerdotum*, on trouvera qu'ils disent tous à peu près les mêmes choses. Tolet apprend aux maris à commettre avec leurs propres femmes des abominations qui font dresser les cheveux. Ensuite débonnairement il conclut que cela n'est qu'un péché veniel. (1) Le célèbre Navarrus Aspilzeuta propose la même abomination que Tolet, et définit comme lui que c'est seulement un petit péché, *peccatum tactus illiciti.*

Ce mal n'est pas nouveau dans l'Eglise ro-

---

(1) Dans le cinquième liv.

maine. (1) Burchard qui vivoit dans le onzième siècle, et que Bellarmin appelle, *Sanctus Buchardus Wormatiensis*, Saint Burchard, évêque de Worms, a écrit un recueil de Décrêts, de Conciles, de Papes et de Pères en vingt livres. Dans le dix-neuvième livre on y trouve des choses en comparaison desquelles ce qu'ont écrit Sanches et les modernes n'est rien. Ce sont des abominations qu'on ne sauroit exprimer ni par périphrases ni autrement. On trouve là les questions que les prêtres et les confesseurs faisoient dans leurs confessionnaux aux personnes des deux sexes. Par ces interrogations on leur apprenoit plus d'énormités et d'impuretés en une demi heure qu'on n'en pourroit apprendre en un an dans tous les livres auxquels Rome et l'Italie ont donné la naissance. Et bien, Monsieur, cela ne vaut-il pas bien les *Juvenilia Bezæ*, et l'ode à Candide et à Audebert? Le mal est pour ces Messieurs que nous n'avons pas besoin de mentir comme eux, ni d'imposer au monde par la misérable équivoque du mot *amplector*. Ce sont des impuretés nettement exprimées, quoiqu'en bon gros vilain latin; ce sont des choses confessées et dont on fait gloire. Pourriez-vous avoir bonne opinion de la chasteté de ceux

(1) *Consil. lib. 5. Consil.*

qui font à des hommes et à des femmes des questions de cette nature? Quel démon leur en peut avoir autant appris? Il faut avoir pénétré jusques dans les plus abominables mystères des lieux de prostitution d'Espagne et d'Italie pour en savoir autant. Nos français les plus infâmes ne sont que des écoliers au prix de ces grands maîtres. De telles choses ne s'apprennent que dans la pratique. Ces abominations font incomparablement plus de mal dans les lieux où elles sont placées qu'elles n'en pourroient faire dans les livres des libertins : dans ces derniers elles ne sauroient perdre que les gens qui sont déjà perdus de vices : il n'y a que ces gens là qui lisent ces abominables livres. Mais les plus honnêtes gens peuvent tomber sur ces endroits dans la lecture de ces livres de Théologie.

Outre cela, croyez-vous qu'un homme qui répand sur le papier de si horribles impuretés ait l'imagination fort pure et qu'il soit possible de se représenter une femme à ses pieds à qui l'on fasse de si abominables interrogations, sans avoir l'ame embrasée d'une sâle concupiscence? Tolet avoue que cela peut bien arriver, mais il définit que quand un prêtre échauffé par ces têtes à têtes où l'on apprend tant de mystères criminels, vient à commettre l'une de ces impuretés qu'on n'o-

seroit nommer; il ne s'en doit pas mettre en peine et peut aller toujours son chemin. Enfin ne trouvez vous pas que ces Messieurs savent bien les bornes qui séparent le péché veniel du péché mortel, de mettre entre les péchés veniels des abominations pour lesquelles on brûleroit les gens en Hollande et à Genève, si elles y étoient connues.

En voilà assez pour les livres. Mais ne nous doit-il pas être permis de leur rendre aussi leur change sur les débauches et sur les actions? Notre Beze a été *impudent, dissolu et plongé dans les plus honteuses débauches*. Hélas! que ces Messieurs seroient heureux si l'on ne pouvoit reprocher à leurs Prêtres et à leurs religieux leurs débauches sur de meilleures preuves que celles que l'on produit contre Beze. Nous n'avons pas besoin d'aller mendier les témoignages de gens qui soient à leur égard ce que sont au nôtre un Berthelier, un Bolsec, un Cayer ministre, apostat et prêtre sorcier, un Florimond de Remond nôtre plus cruel ennemi. Ce sont bien là des gens d'un caractère propre à déposer contre les Calvinistes. Quant à nous, pour prouver les débauches du Clergé de l'Eglise romaine, nous produisons leurs propres auteurs et l'élite de leurs honnêtes gens. Et par ces témoins sans reproche nous les pou-

vous convaincre *du plus exécrable de tous les crimes*, dont on dit que Beze s'est accusé. Nous produisons, par exemple, un Pierre Damien, qui dans le onzième siècle fit un livre intitulé *Gomorrhœi*, dans lequel il prend à tâche de convaincre le Clergé d'alors de cet horrible péché qui brûla Sodome. Le livre est péri, mais nous en avons les monumens dans les Annales de leur grand Baronius, qui dit que ce Pierre Damien, dans ce livre, (1) *Quadripertita vitia carnis quibus Ecclesia obrueretur ut decuit quam potuit honeste insinuasse*, avoit insinué le plus honnêtement qu'il avoit pu, les quatre vices de la chair dont l'Eglise étoit accablée. Nous leur produisons un saint Bernard qui déplore d'une manière tout-à-fait touchante les horribles corruptions du Clergé de son siècle. (2) Nous leur produisons un Alvare Pélage, moine espagnol, de l'Ordre des Frères Mineurs, qui fut fort aimé du Pape Jean XXII, comme le rapporte l'Abbé Trithème. Voici ce que dit cet auteur. (3) *Hélas! Hélas! dans l'enceinte de l'Église plusieurs Religieux et Prêtres dans leurs cachettes et conventicules, et*

---

(1) Anno 10. 9. n. 10.

(2) Trithemius lib. de Script. Eccles.

(3) Alvarus Pelag. de planctu Eccles. lib. 2. art. 2.

les laïques en la plupart d s villes, principalement d'Italie, établissent publiquement des lieux de débauches, dans lesquels ils s'exercent dans cet abominable crime; et l'on établit des lieux de prostitution pour les hommes aussi bien que pour les femmes, et dans ces lieux se prostituent les jeunes garcons même les meilleurs. Nous leur produisons un Sannazar, que Bellarmin met au nombre des écrivains ecclésiastiques, qui fit ces vers pour Alexandre VI.

Ille inquam (1) Dominœ urbis inquinator,
Cœsar Borgia, Borgia ille Cœsar,
Cynœdi patris impudica proles.

Nous leur produisons le Mantuan, poëte italien, duquel on lit ces deux vers:

Sanctus ager scurris, venerabilis ara Cynædis
Servit, honorandœ divum Ganymedibus ædes.

C'est à-dire que les Eglises des Saints et leurs autels servoient de retraite aux Ganymèdes, et à leurs corrupteurs. Nous leur produisons leur Pétrarque, qui dit quelque part:

---

(1) Epigramma ad Martin. Caracciol. de Calamit, suorum temporum, lib. 3.

Hic Tauro supposita
Pasiphaë, mixtum genus prolesque bi-
formis
Minotaurus inest monumenta nefandæ.

Et qui emploie la plupart des Epîtres qui sont appelées, *sine titulo*, (1) à dépeindre les horribles lascivités du Clergé Romain. Nous leur citerons un auteur italien qui a écrit la vie de Sixte V. Il rapporte que ce bon Pape disoit qu'il eût bien voulu coucher seulement une nuit avec Elisabeth Reine d'Angleterre, assuré qu'ils feroient ensemble un nouvel Alexandre le Grand. Cela est digne de la gravité et de la chasteté d'un Pape, qui meurt de la manière que nous l'avons vu mourir par la main du démon. C'étoit ce même bon Pape qui disoit que cette Elisabeth étoit bienheureuse d'avoir pu faire sauter une tête couronnée, et qu'il portoit envie à sa félicité. Enfin si tout cela ne suffisoit pas, il faudrait prier le P. Maimbourg de relire son histoire de la Décadence de l'Empire, peut-être l'a-t'il oubliée, et de se souvenir de Théodora et de Marozia, ces deux célèbres concubines des Papes du dixième siècle. Qu'il se souvienne un peu de son Pape Jean XII et de la description qu'il nous en fait, comme d'un in-

(1) Voi Ep. sine titulo 8 et 20.

cestueux, d'un sodomite, d'un corrupteur de femmes, et en un mot du plus scélérat de tous les hommes; qu'il se souvienne de cette longue suite des Papes durant 150 ans, qui de sa confession et de celle de son Baronius, ont été des monstres en toute sorte de vices. Notre religion a bien moins de dépendance de Beze, qui n'a été qu'un simple ministre, que la religion romaine n'en a de ces Papes qui en étoient les chefs. On vous dira, Monsieur, que cela a été objecté cent fois, répondez leur qu'il n'en est pas moins véritable. Si ces Messieurs veulent des autorités de plus fraîche date, citez leur le factum des religieuses de Provins contre les Cordeliers. Si vous voulez quelque chose qui touche de plus près la vénérable société du P. Maimbourg, vous pouvez lire ce passage tiré de la morale pratique des Jésuites. *On ne parlera point d'un très-grand nombre d'histoires dont on a en main des mémoires très-amples et très-certains, où les noms et les surnoms des particuliers, les maisons, les provinces, et les circonstances des crimes sont spécifiés d'une manière qui ne laisse pas le moindre doute dans l'esprit sur les faits qui y sont rapportés et qui feront voir si ces péres nous forçent de les publier, qu'il n'y a point d'excès qui ne se commettent parmi eux, qu'ils abusent de leurs*

missions dans les pays étrangers pour tendre des pièges à la chasteté; de la conversation de la parole de Dieu, et de la direction des monastères pour corrompre les Vierges consacrées à Dieu, les filles et les femmes; de la pénitence pour pervertir les consciences; de leurs congrégations et de leur collège pour des excès qu'on n'oserait nommer.

Le Livre que fit contr'eux le P. Jarrige, Jésuite de la Rochelle, en pourroit seul servir de preuve, puisque les faits y sont tellement circonstanciés qu'il se faudroit faire violence à soi-même pour ne les pas croire. Il est vrai qu'il le fit pendant son apostasie. Mais il est remarquable qu'étant depuis retourné à l'Eglise, et ayant publié chez les Jésuites même d'Anvers, les causes de son retour, et parlé au long de ce livre, il s'accuse bien lui même d'y avoir apporté trop de chaleur. Mais il ne désavoue en particulier aucune des histoires scandaleuses qu'il avoit rapportées. Ce qui est une preuve indubitable de leur vérité. Puisque les Jésuites n'auroient pu lui donner l'absolution d'avoir avancé contr'eux tant de calomnies, sans l'obliger à en reconnoître publiquement la fausseté, si les faits qu'il avait rapportés n'étoient pas véritables.

Ainsi sur la foi de Jarrige très-bien reha-

bilité par Messieurs les Jansénistes, (1) nous pouvons croire qu'un *Jésuite nommé Sanguinière, régent dans le collège de Limoge, appeloit un beau garçon de sa classe tous les dimanches et jours de congé, sous prétexte de lui corriger ses compositions, qu'il l'entretenoit de discours amoureux et se faisoit toucher avec tant de passion, que l'habitude au mal l'aveugla, et le porta même à le faire venir dans sa chaire, ut inter manus ejus se pollueret.* Il y a plusieurs chapitres remplis de semblables histoires, vous les lirez s'il vous plait, mais je ne saurois me résoudre à en souiller mon papier. Croyez-moi, Monsieur, le monde est fait aujourd'hui comme il étoit autrefois. Un jour viendra qu'on parlera du siècle présent avec la même liberté avec laquelle nous parlons du siècle passé. On déplorera le malheur d'un des plus grands Princes du monde d'avoir eu un règne sous lequel tant d'empoisonnemens, tant de meurtres d'enfans, tant de crimes abominables se sont découverts. Il seroit à souhaiter que Dieu seul sçut combien ceux qu'on appelle les sacrés ministres des autels y ont de part. Ainsi c'est la dernière de toutes les imprudences au sieur Maimbourg de nous obliger par ses calomnies à nous souvenir de ces vé-

(1) Jarrige Jésuite sur l'échafaut.

rités que nous voudrions n'avoir jamais sçues, ou les avoir entièrement oubliées.

CHAPITRE X.

Apologie pour Anne du Bourg. Lâcheté du Sieur Maimbourg en cet endroit. Générosité de Pogge de Florence, dans le récit qu'il fait de la mort de Jérôme de Prague. Manière honnête dont un auteur moderne rapporte la mort de Jean Hus. Histoire du martyre d'Anne du Bourg selon le Président de Thou.

Entre tous les honnêtes gens que le sieur Maimbourg a maltraités, il n'y en a pas un qui me fasse plus de compassion que ce saint martyr Anne du Bourg. L'état où la cruauté des persécuteurs l'avoit réduit désarme ordinairement la fureur des plus ardens ennemis. Un scélérat même nous devient en quelque sorte vénérable dans le lieu de son supplice, quand il y paroit avec courage et avec une résignation Chrétienne. L'innocence de la vie et la parfaite intégrité d'Anne du Bourg dont tout Paris avoit toujours été témoin, a

mis son innocence et la pureté de ses mœurs à l'abri des insultes de la calomnie qui n'oseroit rien dire de sa vie. C'est pourquoi elle s'attache à sa mort. Il mourut avec une constance qui fut digne de la pureté de sa vie et de la ferveur de son zèle. Le sieur Maimbourg ne pouvant flétrir la mémoire de sa vie par aucune accusation, veut ternir la gloire de sa mort, en tournant sa constance en ridicule. (1) *Cet assassinat bien loin d'intimider ceux qui avoient le maniement des affaires, les fit résoudre à exécuter l'arrêt porté contre Anne du Bourg, lequel après quatre ou cinq appels comme d'abus des cours ecclésiastiques au Parlement pour prolonger sa vie, comme il continuoit pourtant toujours à faire le prédicant même sur l'échelle, fut pendu et brûlé en Grève le vingt-troisième de Décembre.* On ne sauroit voir un procédé plus malhonnête, et je vous avoue que cela me choque plus que toutes les cruelles invectives qu'il a vomies contre Beze. Je regarde à l'intention et au tout, car pour la chose même il ne pouvoit rien dire qui fut plus à l'avantage de ce grand homme. Il continua toujours à faire le prédicant jusques sur l'échelle. C'est-à-dire qu'il parla avec une parfaite hardiesse et avec une constance ad-

(1) Hist. du Calv. liv. 2. an. 1559.

mirable jusques sur l'échelle des causes de son supplice, en reprenant et condamnant les corruptions de l'Eglise romaine, tant dans la foi que dans les mœurs. Voilà ce que c'est que faire le prédicant. Il n'a pu dissimuler la hardiesse admirable de ce martyr et sa constance. Mais il essaye de la rendre ridicule par ses expressions burlesques : les honnêtes gens n'en usent pas ainsi. De quelque religion que l'on soit, quand on a de la vertu on la respecte par tout, même dans ses ennemis et dans ceux de sa religion. Je veux vous en donner un exemple remarquable ; Jérôme de Prague, compagnon de fortune de Jean Hus, fut brûlé au Concile de Constance par une cruauté semblable à celle qu'on exerça sur Anne Dubourg, et pour la même cause, c'est pour avoir condamné les erreurs de l'Eglise romaine. Pogge Florentin étoit secrétaire de ce Concile, il fut témoin de toutes les procédures qu'on fit contre Jérôme de Prague, et enfin il voulut être avec plusieurs autres le spectacteur de son supplice ; et voici comme il en parle : (1) « Ce Jérôme étant » chargé de plusieurs hérésies par la déposi- » tion des témoins, il fut enfin ordonné qu'il » répondroit sur chaque chef : on l'amena » dans l'assemblée, et on lui ordonna de ré-

(1) Poggius Florentinus in Epit. ad Leonardum Aretinum.

» pondre : il le refusa long-temps, soute-
» nant qu'on lui devoit permettre de plai-
» der sa cause, avant que de répondre aux
» calomnies de ses ennemis. Mais cela lui fut
» refusé. Et sur cela se levant au milieu de
» l'assemblée ; il dit : quelle est cette iniquité
» qu'ayant été trois-cent-soixante jours dans
» une affreuse prison dans l'ordure, dans la
» fiente, dans les fers, souffrant mille maux,
» vous ayez pendant tout ce temps écouté
» mes accusateurs et mes calomniateurs, et
» que vous refusiez aujourd'hui de me don-
» ner une heure d'audience ? Il ne leur a pas
» été bien difficile de vous persuader que j'é-
» tois hérétique et ennemi des ecclésiasti-
» ques, puisqu'ils ont eu la liberté de dire
» tout ce qu'ils ont voulu, et vous me refu-
» sez la permission de me justifier. Vous me
» condamnés avant que de savoir qui je suis.
» Vous n'êtes pourtant pas des Dieux, vous
» n'êtes que des hommes qui ne vivrez pas
» toujours et qui pouvez vous tromper et
» être trompés. Enfin il fut ordonné qu'il ré-
» pondroit sur les erreurs qu'on lui imputoit,
» et puis qu'il auroit la permission de dire ce
» qu'il voudroit. On lut donc les chefs d'ac-
» cusation les uns après les autres, et les
» témoignages dont chacun de ces chefs étoit
» soutenu. Après cela on lui demandoit s'il
n'avoit

» n'avoit rien à résoudre. On ne sauroit re-
» présenter combien il répondit adroitement
» et combien de preuves il apportoit pour
» appuyer ce qu'il avançoit. Mais il n'avança
» jamais rien indigne d'une honnête homme,
» tellement que s'il croyoit véritablement ce
» qu'il disoit, on peut assurer qu'on n'au-
» roit pu trouver en lui, non pas seulement
» aucun crime digne de mort, mais non pas
» même la moindre chose qui put être blâ-
» mée, etc. La cause fut remise à trois jours,
» parce qu'il y avoit un très-grand nombre
» de faits et de crimes. Etant rappelé il com-
» mença par la prière, et demanda à Dieu
» qu'il lui donna un esprit et des paroles
» pour se pouvoir exprimer, ensorte que
» ceci tournat au salut de son ame. Ensuite
» il fit un grand discours dans lequel il prou-
» va, par un grand nombre d'exemples tirés
» du Vieux et du Nouveau Testament, et de
» l'histoire de l'Eglise, que l'innocence de plus
» grands personnages avoit été souvent oppri-
» mée même dans les assemblées des Prêtres,
» des Evêques et des Prélats, etc. Par ce dis-
» cours les cœurs de tous les assistans furent
» émus et tournés du côté de la miséricor-
» de, etc. Chacun s'attendoit, ou qu'il se
» rétracteroit et nieroit les erreurs qu'on lui
» imputoit, où qu'il en demanderoit pardon.

» Mais ne faisant ni l'un ni l'autre, il se jeta
» sur les louanges de Jean Hus qui avoit été
» brûlé. Il l'appela un saint homme et un
» homme de bien, et ajouta qu'il étoit prêt
» d'endurer le même supplice, qu'il quittoit
» la partie à ses ennemis et aux faux témoins
» qui avoient témoigné contre lui, en les
» renvoyant au tribunal de Dieu, devant le-
» quel ils auroient quelque jour à rendre
» compte. Sa mémoire surtout parut admira-
» ble. Il avoit été 360 jours dans le fonds d'u-
» ne tour obscure et puante, où il ne voyoit
» aucune lumière et où il devoit avoir tout
» oublié ce qu'il avoit sçu. Cependant il cita
» tant de passages des anciens auteurs de
» l'Eglise pour appuyer ce qu'il disoit, qu'il
» disoit, qu'il n'auroit pas pu faire davan-
» tage, s'il eût eu toute la commodité néces-
» saire pour étudier et pour se préparer. Il
» parut sans crainte ni peur, il ne méprisoit
» pas seulement la mort, mais il la désiroit.
» Vous eussiez dit que c'eût été un autre Ca-
» ton. O homme digne de vivre éternellement
» dans la mémoire des hommes! Je ne l'ap-
» prouve pas s'il avoit des sentimens oppo-
» sés à la foi de l'Eglise. Mais j'admire son
» savoir, la vaste étendue de sa connoissance
» et son éloquence. Il est bien à craindre que
» tous ces beaux dons naturels ne lui ayent

» été donnés pour sa perte. Enfin on lui don-
» na deux jours pour se répentir, durant les-
» quels il fut visité par plusieurs personnes
» qui le voulurent porter à renoncer à ses
» opinions. Entre les autres le Cardinal de
» Florence le visita. Il demeura obstiné dans
» ses erreurs, et le Concile le condamna au
» feu comme convaincu d'hérésie. Il alla
» donc à la mort, mais ce fut avec un visage
» gai, il n'appréhenda ni le feu, ni cette es-
» pèce de supplice, ni la mort. Jamais Phi-
» losophe stoïque ne souffrit la mort si cons-
» tamment que cet homme. Quand il fut ar-
» rivé au lieu du supplice, il se dépouilla de
» ses vêtemens, puis ployant les genoux il
» baisa le pôteau auquel il devoit être lié,
» etc. Le feu ayant été allumé, il se mit à
» chanter un hymne, et à peine le feu et la
» fumée purent ils interrompre ce chant; ce
» qui fut une marque de sa constance. L'exé-
» cuteur lui voulant allumer le feu par der-
» rière afin qu'il ne le vit point. Approche,
» lui dit-il, et l'allume à ma vue; si j'avois
» eu peur du feu je ne serois pas venu ici,
» car j'avois bien moyen de m'en exempter.
» C'est ainsi que cet homme rare fut brûlé.
» J'ai vu cette fin, j'ai été spectateur de tous
» les actes, mais soit que cela vint de son
» obstination et de son affermissement dans

» le mal, vous n'auriez pu dépeindre cette » mort que comme celle d'un philosophe » achevé. Car Mutius Scevola ne vit pas brû- » ler son bras avec plus de constance, que » celui-ci vit brûler tout son corps ; et jamais » Socrate ne but le poison avec tant de cou- » rage que cet homme souffrit le feu. »

Cette histoire qui vient d'un homme non suspect peut servir à plusieurs choses. Elle fait voir quelle a été de tout temps la cruauté et l'esprit sanguinaire de l'Eglise romaine : quelle a été la constance de nos martyrs ; et enfin comment en usent ceux qui ont conservé un reste d'honneur et de conscience, quand ils parlent de ceux qui ont signé de leur sang les vérités que nous prêchons. Ce qui nous fait voir que le sieur Maimbourg n'est pas de ceux qui ont conservé quelque reste d'honneur, car dans son histoire du grand Schisme d'Occident il supprime d'une manière malhonnête toutes ces circonstances si glorieuses à la mémoire de Jérôme de Prague. Il en use de même à l'égard de Jean Hus, qui mourut aussi avec une constance surprenante. Mais un auteur moderne, qui a écrit *l'Histoire du Wiclefianisme*, en use plus honnêtement que lui et plus sincèrement. Je ne saurois m'empêcher de transcrire ici ce *qu'il* en dit. « A ne considérer ici que l'ex-

» térieur de la vérité, il seroit difficile de
» trouver une mort plus hardie que celle de
» Jean Hus ; il pratiqua le dehors de tous les
» actes que suggère la dévotion la plus solide.
» Il parla modestement et de lui-même et du
» Concile. Il excusa la nécessité où il se ren-
» controit de désavouer les dépositions des
» témoins par une autre nécessité plus indis-
» pensable, qui étoit celle de dire la vérité.
» Il leur pardonna, il pria pour eux. Il ne
» lui échappa aucun mot qui marqua la
» moindre application à ses affaires tempo-
» relles. Il fit une confession à Dieu d'autant
» plus pathétique quelle étoit souvent inter-
» rompue par de profonds soupirs. Et il sem-
» bla que sa ferveur redoubloit lorsqu'il ap-
» perçut approcher le flambeau qui devoit
» allumer le bûcher. Néanmoins avant que
» de mettre la paille, le duc Louis de Ba-
» vière et le comte de Papenheim, par une
» commission secrète de l'Empereur, paru-
» rent à cheval et leur présence fit retirer à
» côté l'exécuteur de la haute justice qui te-
» noit le flambeau. Comme ils étoient de la
» connoissance et dans l'estime de Jean Hus,
» il interrompit ses prières pour les écouter.
» Les exhortations qu'ils lui firent l'un après
» l'autre ne pouvoient être plus touchantes,
» parce que leur profession cavalière n'em-

» péchoit pas qu'ils ne fussent éloquens et » qu'ils n'eussent lu les bons livres. Il ne les » interrompit jamais, mais il se contenta de » leur répondre que son dernier regret étoit » de ne leur pouvoir accorder la satisfaction » qu'ils lui demandoient, qu'ils s'en prissent » à l'Ecriture qui commande d'obéir à Dieu » préférablement aux hommes. » En voilà beaucoup pour un siècle comme celui où nous sommes, le plus injuste contre nous qui fut jamais. Il n'y a que le sieur Maimbourg qui soit de serment de supprimer tous les faits dont nous pourrions tirer quelque avantage.

Le bienheureux A. du Bourg a trouvé un Pogge Florentin dans la personne de Monsieur de Thou qui peut-être étoit meilleur Catholique romain que le sieur Maimbourg. Voici comme ce célèbre historien raconte cette mort. Je commence par le jour de la Mercuriale, dans laquelle il fut arrêté, parce que notre Jésuite commence de là à faire paroître son chagrin, et sa mauvaise foi. Notre adversaire dit que dans cette Mercuriale *Anne du Bourg se déclara beaucoup plus ouvertement que tous les autres, et qu'il parla beaucoup plus en ministre et en prédicant emporté contre la messe et contre le Pape qu'en conseiller.* Comme *vous* voyez, Monsieur, ces façons de parler

ridicules et triviales, *agir en prédicant, parler en prédicant, faire le prédicant*, lui plaisent fort, car elles reviennent souvent. Voici précisément et mot-à-mot ce qu'en dit Monsieur de Thou, au moins si nous entendons le latin. (1) « Après cela Anne du Bourg » parla et s'étendit d'abord sur la providence éternelle de Dieu, à laquelle il falloit » que tout rendit obéissance. Ensuite venant » au fonds, il ajouta qu'il y avoit un nombre » infini de crimes condamnés par les lois pour » la punition desquels ni le gibet ni tous les » supplices des esclaves n'étoient pas suffisans ; comme étoient les blasphêmes horribles contre la majesté de Dieu, les parjures, les adultères, les débauches effrenées et les débordemens de la chair : que » non-seulement ces vices demeuroient impunis, mais qu'on les nourrissoit par une » honteuse licence. Et qu'en même temps on » inventoit tous les jours de nouveaux supplices contre des gens qu'on n'avoit encore » pu convaincre d'aucun crime. Qu'on ne » pouvoit les accuser de crime de lèse-Majesté, puisqu'ils ne parloient du roi que » dans leurs prières, pour lui souhaiter toutes sortes de prospérités : qu'ils n'étoient » pas violateurs des lois, qu'ils n'avoient

(1) Hist. lib. 22 an. 1559.

» point tenté de corrompre la fidélité des vil-
» les, ni porté les esprits des habitans du
» royaume aux crimes : que par tous les té-
» moins qu'on avoit sollicités et subornés
» contr'eux on n'avoit encore pu découvrir
» qu'ils eussent même de cela les moindres
» pensées : que leur crime étoit donc en ce
» que par la lumière de la parole de Dieu
» qu'ils prenoient en main, ils découvroient
» les vices énormes et honteux de la puissan-
» ce romaine qui rouloient dans la décadence
» et demandoient la réformation : que c'étoit
» là ce qui les faisoient accuser de sédition. »
Voilà ce que le sieur Maimbourg appelle opiner en ministre et en prédicant. Mais je ne sais si cela se doit appeler, *parler avec emportement contre la messe et le Pape* : ce que le sieur Maimbourg accuse du Bourg d'avoir fait, car la messe n'entre là-dedans ni directement ni indirectement, et le Pape n'y fut pas même nommé. Parler contre les désordres des ecclésiastiques, apparemment c'est parler contre la messe, peut-être parce que ce mystère étoit en ce temps là une des principales sources qui leur fournissoit de quoi entretenir leurs débauches. J'avoue pourtant que c'en est assez dire, en parlant devant Henri II qui étoit venu là à dessein de faire brûler ceux qui en auroient dit beaucoup

moins. Et c'est là que je commence à admirer le courage de ce héros, comparable à ces anciens Chrétiens qui sortoient du milieu de la foule où ils étoient en sûreté et où personne ne les accusoit, pour s'aller jeter aux pieds des tribunaux pour se confesser Chrétiens, et pour demander la couronne du martyre. Car ce que fit Anne du Bourg étoit proprement donner sa vie et la sacrifier pour la vie de ses frères : quand il prit la résolution de parler ainsi il prit sans doute celle de mourir. Le sieur Maimbourg veut persuader que les divers appels qu'il interjéta comme d'abus des juges ecclésiastiques, furent des effets de sa lâcheté et de la crainte qu'il avoit de la mort. *Après quatre ou cinq appels comme d'abus des cours Ecclésiastiques au Parlement pour prolonger sa vie* S'il avoit eu peur de la mort, il lui eût été bien facile de l'éviter, même sans renoncer à sa religion. Comme il avoit de grands amis qui avoient dessein de le sauver, il n'avoit qu'à donner une confession de foi en termes ambigus et à y persévérer, et il seroit échappé. Mais dans ces appels comme d'abus il avoit premièrement dessein de faire voir l'injustice des procédures dont on se servoit contre lui, en ce qu'on le privoit du privilège qui appartient aux membres des cours souveraines de ne

pouvoir être jugés que par le Parlement dont ils sont membres. C'est ce que reconnoit le président de Thou. (1) " Du Bourg, dit il, „ avant que d'en appeler à l'Archevêque de „ Sens, selon la coutume établie parmi nous, „ avoit appelé comme d'abus au Parlement „ de la sentence de l'Eglise de Paris, comme „ ayant été mal rendue. C'est une voie qui a „ été heureusement pratiquée pour garantir „ la Majesté du Roi et de ses juges des en- „ treprises de la jurisdiction ecclésiastique. „ L'autre raison que du Bourg avoit d'interjéter ces appels, c'est celle qu'il expose lui-même à l'Eglise réformée de Paris, (2) „ Que ce n'étoit point pour gagner temps „ ni prolonger sa vie par subterfuges qu'il „ interjétoit tant d'appels, mais afin d'ôter „ tout lieu de l'accuser qu'il eût été cause de „ de sa mort et qu'il eût oublié quelque cho- „ se qui pût contribuer à faire voir son in- „ nocence. „ Enfin il fit assez voir qu'il n'avoit jamais eu dessein de sauver sa vie. (3) Car ses frères obtinrent à Rome, où l'on a tout pour de l'argent, une Bulle du Pape pour un quatrième appel et le prièrent de se ser-

(1) Hist. lib. 23. an. 1559.

(2) Livre des Martyrs.

(3) Hist. Eccles. liv. 3. ann. 1560.

vir de cette voie, qui le sauveroit infailliblement. Parce que ces bulles étoient si fulminantes et si expresses qu'on ne pouvoit se dispenser d'y déférer, et de l'envoyer à Rome selon l'ordonnance du Pape. Cela se faisant ils lui promettoient de le faire enlever en chemin. Mais il refusa cela et voulut mourir sans délai, pour se justifier de la foiblesse dont on l'accusoit d'avoir voulu retarder son supplice par ses appels. C'est pourquoi quand il fut dégradé des ordres de diacre et sous-diacre par l'Evêque de Paris, il ne garda aucune mesure et parla avec une hardiesse admirable. *Je reçois*, dit-il, *cette flétrissure avec bien de la joie.* (1) *Par ce moyen la marque de la bête m'étant ôtée je n'aurai plus rien de commun avec l'Antechrist.* Ces paroles ne sont pas d'un homme qui craint de mourir, ni qui ménage ses juges. Enfin arriva le dernier acte de la tragédie, que Monsieur de Thou représente ainsi. « Trois jours » après du Bourg fut condamné à la mort » par ses commissaires. Quand on lui lut son » arrêt selon la coutume, il ne donna aucune » marque d'étonnement. Mais il dit qu'il par- » donnoit à ses juges qui avoient jugé selon » leur conscience, mais sans science et par » une privation de la vraie connoissance de

(1) Thuanus, Histor. lib. 23. an. 1559.

» Dieu. Après cela comme adressant son dis-
» cours à ses juges il s'émût extrêmement et
» finit par ces paroles. Eteignez, éteignez en-
» fin les feux et les embrasemens que vous
» avez allumés, amendez-vous et vous con-
» vertissez à Dieu, afin que vos péchés vous
» soient pardonnés, et puissent être effacés:
» que le méchant laisse son train et l'inique
» ses pensées, et qu'il se retourne jusqu'au
» Seigneur et il aura pitié de lui. A Dieu Sé-
» nateurs, Dieu vous conserve, ayez toujours
» Dieu devant les yeux : pour moi je vais à
» la mort sans regret. Cela est extrait des ac-
» tes publics. Après qu'il eût dit cela, on le
» mit sur une charette, et il fut mené à la
» place de Grève accompagné d'un grand
» nombre de gens armés. Sur le lieu du sup-
» plice il ne dit que peu de chose au peuple,
» il déclara qu'on ne l'amenoit pas en ce lieu
» en qualité de voleur, mais pour la cause
» de Dieu et de l'Evangile. Il se dépouilla lui-
» même, et comme on le montoit à la poten-
» ce on lui entendit prononcer plusieurs fois
» ces paroles. Mon Dieu ne m'abandonne pas
» afin que je ne t'abandonne point. Quand
» il fut étranglé on jeta son corps dans le
» feu. Ainsi mourut Anne du Bourg, âgé de
» 38 ans, natif d'Auvergne, d'une famille
» riche et considérable, et qui avoit fourni

» à la France, sous le règne de François I,
» un Chancelier du Royaume, nommé An-
» toine du Bourg. Anne du Bourg avoit exer-
» cé la profession de droit à Orléans avec
» une grande approbation. Ensuite étant de-
» venu conseiller au Parlement de Paris son
» intégrité avoit encore paru avec plus d'é-
» clat et de gloire dans cette compagnie. Pen-
» dant sa prison il étoit favorisé des vœux
» et des prières de beaucoup de gens qui n'é-
» toient pas de sa religion; et après sa mort
» ces mêmes personnes versèrent pour lui de
» véritables larmes. » J'ajoute ce que dit l'auteur des additions aux mémoires de Castelnau, qu'il mourut *avec la constance d'un vrai martyr*. Et je pourrois ajouter ce qu'en dit M. de Mézeray, qui revient à la même chose. Voilà, Monsieur, ce que le sieur Maimbourg appelle mourir en prédicant. Ne croyez vous pas présentement, qu'il vaut mieux mourir en prédicant que de mourir en Jésuite, pour avoir conspiré contre son roi, pour avoir voulu renverser le gouvernement et pour avoir voulu assassiner les princes et les têtes couronnées. Il faut avouer que la manière dont cet homme en a usé envers ce bienheureux, reconnu par tous les deux partis pour être un des plus honnêtes hommes du monde, nous doit donner plus de plaisir

que de chagrin, car c'est une marque de la bassesse de son ame et de sa lâcheté, et rien ne sert davantage à le faire connoître.

CHAPITRE XI.

Apologie pour nos Martyrs. Quatre caractères du véritable martyre.

C'est ici, Monsieur, qu'il nous faut placer une seconde apologie que nous devons à la mémoire de ce bienheureux Anne du Bourg en qualité de martyr. Nous avons considéré sa mort comme celle d'un honnête homme. Il faut présentement la considérer comme un glorieux martyre, et défendre en même temps tous nos autres martyrs. Le sieur Maimbourg leur veut ôter la gloire du martyre, pour ne leur laisser que la flétrissure d'avoir été des opiniâtres et des entêtés qui meurent pour soutenir l'hérésie. (1) Voici comme il leur parle.
„ Ce qui a donné lieu aux Protestans de faire
„ un gros volume de leurs prétendus martyrs.
„ Ce qu'il y a de surprenant en cet ouvrage,
„ c'est qu'ils y mêlent parmi leurs confrères
„ ceux des autres sectes qu'eux mêmes con-

(1) Hist. du Calv. liv. 1. an. 1535.

„ damnent l'hérésie. Cependant ils ne peu-
„ vent ignorer que le plus célèbre de leurs
„ docteurs qui a écrit qu'on doit punir les hé-
„ rétiques, fit brûler à Genève Michel Ser-
„ vet, Sabellien obstiné jusqu'à la mort; et
„ que conformément à la doctrine des saints
„ Pères, qui disent que ce n'est pas la peine
„ mais la cause qui fait le Martyr, il ne
„ lui donne cette qualité non plus qu'aux
„ Marcionites, et à tant d'autres anciens
„ hérétiques qui couroient au supplice avec
„ une ardeur incroyable de mourir pour leurs
„ sectes. Et c'est pour cela que les Protes-
„ tans qu'on fait passer par la rigueur des
„ lois, ne peuvent prétendre à la gloire du
„ martyre, parce que leurs ancêtres étant
„ séparés de l'Eglise où ils étoient avec nous
„ quand ils furent condamnés la première fois
„ sur nos différens, et qui étoit sans contre-
„ dit la vraie Eglise, puisqu'elle étoit l'u-
„ nique avant leur séparation, il faut en-
„ suite nécessairement, comme je l'ai fait
„ voir ailleurs, qu'on les tienne pour héréti-
„ ques. „ Quand je regarde le tour de ces
périodes et leur embarras je ne saurois assez
admirer comment cet homme s'est acquis la
réputation de bien écrire. Il y a de l'enchan-
tement là-dedans, et je suis quasi persuadé
que l'on en reviendra; et peut être que ce

galant homme, auteur de la critique généra-le, qui a si fort loué la manière d'écrire du sieur Maimbourg, ne sera pas des derniers à en revenir. On s'est laissé surprendre par sa manière de narrer qui est assez agréable. Peu de gens savent ce que c'est que bien écrire, et pourvu qu'on ait le don de les divertir, selon eux, on écrit toujours assez bien. Voici un mot de critique qui n est nullement prémédité : car je vous assure que la mauvaise rhétorique dans l'ouvrage du sieur Maimbourg est ce qui m'en déplait le moins.

Mais l'affaire dont il s'agit ici est une affaire importante et des plus importantes que nous ayons. Elle l'est d'autant plus que je connois peu d'auteurs qui y aient fait de suffisantes réflexions. C'est pourquoi je voudrois être plus capable que je ne suis, d'écrire là-dessus quelque chose de fort, et qui put mettre en évideuce une vérité si considérable. Il s'agit de savoir si nos martyrs sont de vrais martyrs, et si de leur mort et des circonstances de leur mort nous pouvons tirer une preuve certaine de la vérité de la doctrine qu'ils ont défendue. Il faut avant que de conclure en faveur de nos martyrs, voir quels sont les véritables caractères du martyre, et cela par des preuves incontestables, c'est-à-dire, en examinant ces martyrs que tout le

monde reconnoit et que tous les chrétiens confessent avoir été vrais martyrs : ce sont ceux de l'ancienne Eglise.

Il est certain que l'Eglise Chrétienne s'est toujours fait un grand honneur de ses martyrs, et qu'elle les a regardés comme des témoins de la vérité de l'Evangile. Et encore aujourd'hui ceux qui ramassent les preuves de la vérité de l'Ecriture Sainte et de la Religion Chrétienne, ne manquent pas de mettre dans le catalogue de leurs preuves la constance et la foi de ces martyrs qui ont confirmé la Religion Chrétienne par leur sang. J'avoue qu'il y a quelque chose d'équivoque dans cette preuve, parce qu'il est impossible que les gens s'entendent d'une erreur ou d'une hérésie jusqu'à vouloir mourir pour elle. Et en effet cela n'est pas sans exemple. Il y a eu même des athées qui ont porté la profession de leur athéisme jusques dans le feu. Je veux bien qu'on applique à cela le mot des anciens, *causa non pœna facit Martyrem.* Mais de là s'ensuit-il que cette preuve que l'on tire de la mort des martyrs en faveur de la Religion Chrétienne est entièrement anéantie ? Nullement, autrement ce seroit à tort qu'on les auroient appelés martyrs, c'est-à-dire témoins, si leur martyre étoit un témoignage trompeur et absolument équivoque. Il

ne faut donc pas seulement considérer la mort, mais les circonstances de leur mort.

I. Il faut considérer leur nombre : il n'est pas impossible qu'il se trouve un hérétique qui veuille mourir pour soutenir ses hérésies. Mais je dis qu'il est moralement impossible, et qu'on n'a jamais vu que pour soutenir une hérésie des milliers de gens ayent perdu la vie, ou ayent été prêts à la perdre. On ne peut nier que la constance d'un hérétique ne soit une fureur, un entêtement et une folie. Or il ne se peut point faire naturellement, qu'une même folie s'empare en même temps des esprits de tout un peuple et de toute une nation, et même de plusieurs peuples et de plusieurs hommes qui vivent séparés les uns des autres, par de grands espaces de mer et de terre, et qui par conséquent ne se peuvent pas corrompre par leurs exemples. Comment est-il possible de concevoir que dans les siècles où la persécution s'élevoit tout à la fois dans toutes les parties de l'Empire Romain, un même esprit de fureur s'emparat de tous les Chrétiens de l'Orient et de l'Occident, pour les obliger à mourir pour un fourbe si Jésus-Christ en étoit un : pour une imposture et pour une fable, si l'Evangile avoit été tel? Outre cela il est à remarquer que la résolution de mourir pour l'hérésie ne sau-

soit dans un hérétique venir de l'Esprit de Dieu et des mouvemens de la grace. Cela vient d'une violente cupidité, d'un désir de vaine gloire ou de quelque autre semblable principe. Or il est certain que de tous les mouvemens de la cupidité, il n'y en a pas de si violens et de si naturels que l'amour de la vie et la crainte de la mort. Et il n'est pas vraisemblable qu'il se puisse trouver un grand nombre de gens en qui ces inclinations si naturelles et si violentes, soient capables d'être vaincues par les autres cupidités qui sont naturellement moins fortes. Il est vrai qu'on voit des gens qui méprisent la mort pour des intérêts mondains. Une armée entière peut être composée de gens déterminés qui vont à la brèche et qui montent à l'assaut avec un péril évident d'y mourir. Mais il y a bien de la différence : dans ces occasions la mort est voilée, on ne la voit pas dans toute son horreur, les lois de l'honneur ôtent la liberté de reculer aux gens de la profession ; on va au combat dans la crainte d'y mourir, mais aussi dans l'espérance d'en revenir ou victorieux ou réchappé du carnage. De plus on appelle cela mourir au lit d'honneur, et les hommes pour se tromper ont attaché à ce genre de mort tant de louanges et tant de gloire que l'éclat les en éblouit. Enfin dans

l'horreur d'un combat la chaleur de l'action ; les passions , la confusion , la diversité des objets , tout cela , dis-je , distrait un esprit et l'empèche de considérer la mort avec application. Dans le fort d'un combat c'est à quoi un brave pense le moins. Ici il n'en est point de même : un hérétique qui va mourir pour son hérésie voit la mort toute nue , il la regarde de sang-froid , aucun objet ne l'en peut distraire : il la voit environnée de roues , de gibets ; de feux et de tout ce qu'elle peut avoir de plus terrible. Il y voit la honte et l'opprobre attachées , il voit l'aversion des peuples et la malédiction des hommes qui la suivent ; enfin il la voit inévitable. En un mot rien ne peut adoucir , diminuer ou tempérer les horreurs d'une telle mort. C'est pourquoi il est moralement impossible qu'il se trouve beaucoup de gens qui veuillent mourir pour l'erreur , parce que la passion de vivre est toujours par tout dominante , elle fait faire les dernières lâchetés , elle fait que l'on sacrifie l'honneur , la patrie , la religion , la conscience , les parens , les enfans et Dieu même. Il n'y a donc que la grace et la grace victorieuse qui la puisse vaincre : l'expérience appuie ces raisonnemens , car il est constant qu'on a vu très-peu de gens mourir pour l'hérésie dans les âges de la pureté de l'Eglise.

Ainsi cette foule innombrable de gens qui meurent avec tant d'allégresse pour la vérité est une démonstration morale qu'ils sont animés d'un esprit surnaturel, lequel surmonte les inclinations dominantes.

II. L'autre circonstance qui doit être considérée dans la mort des martyrs, c'est la constance, la piété, la dévotion, la résignation, la douceur, la débonnaireté, la joye et la tranquillité avec lesquelles ces bienheureux martyrs ont scellé de leur sang la vérité de l'Evangile. Il n'est rien plus commun que de voir mourir, puisque tous les hommes meurent: mais il n'est rien de plus rare que de voir bien mourir. Il est certain que la mort est la pierre de touche de la vie. Mais particulièrement mourir en public, mourir par la main du bourreau, mourir dans d'horribles supplices, est une épreuve qui fait connoître nécessairement la véritable vertu de la fausse. Les criminels impénitens qui vont à la mort, y vont avec la rage dans le cœur, la fureur dans les yeux, les injures à la bouche. Quelques-uns y vont avec un abattement prodigieux, ils sont morts devant que de recevoir le coup de la mort. Ils ne se trouvent capables de goûter aucune consolation. Les méchans meurent différemment selon la diversité de leur tempéramment; mais tous meurent mal. Les hé-

rétiques qui meurent dans l'hérésie et pour leur hérésie sont des criminels impénitens, et par conséquent ils doivent porter à la mort les caractères de l'impénitence, la fureur, le désespoir ou du moins l'abattement. Les criminels au contraire qui meurent dans les mouvemens de la répentance, meurent avec joie, avec tranquillité et avec résignation; mais ils meurent en confessant leurs crimes; Et comme les hérétiques obstinés meurent sans confesser leurs péchés, il est impossible qu'ils sentent les consolations que l'esprit de Dieu communique aux ames qui se convertissent. On ne sauroit nier que ce zèle, cette joie, cette constance, cette douceur des martyrs, qui ont béni leurs supplices, qui ont prié pour leurs bourreaux, qui ont loué Dieu au milieu des feux avec tant d'ardeur. On ne sauroit, dis-je, nier que tout cela ne soit un effet de la grace et même des miracles de la grace. Les persécuteurs qui n'avoient jamais vu de semblables choses, les ont regardées comme des prodiges : quelques-uns en ont été si touchés que sans autre preuve ils ont conclu pour la vérité de la religion chrétienne et se sont convertis. Les peuples idolâtres qui ont été spectateurs de cette constance en ont été si émus qu'on les voyoit en foule se venir rendre dans le sein de l'Eglise. Et c'est ce qui a fait dire aux

anciens que *le sang des martyrs étoit la semence de l'Eglise.* La manière dont ces saints hommes sont morts est le plus grand de tous les miracles qui ont été faits pour l'établissement de la Religion chrétienne, aussi sans doute c'est celui qui y a le plus contribué. Présentement je demande, s'il est possible que l'esprit d'entêtement, d'illusion, d'erreur et d'obstination produise les mêmes mouvemens dans un hérétique. Ensorte qu'un hérétique paroisse en public plein de joie, bénissant Dieu, priant pour ses persécuteurs, chantant des hymnes sacrés, allant à la mort avec plus de plaisir que les autres n'en reviendroient ? Je soutiens que cela est impossible : autrement l'esprit de Dieu et l'esprit du démon seroient semblables dans leurs effets ; ce qui est impie à dire. Si Dieu permettoit que de semblables choses arrivassent, on pourroit l'accuser de faire illusion aux peuples et de les jeter dans l'esprit d'erreur, l'esprit du diable est un esprit impur, et par conséquent il ne peut être la cause de ces mouvemens héroïques. C'est pécher contre le Saint Esprit que de lui attribuer ce qui ne peut avoir été produit que par l'esprit de Dieu.

III. Je souhaite aussi que dans la constance des martyrs on regarde jusqu'où ils ont poussé cette constance. Il se peut trouver des gens

prévenus par une violente passion qui seront capables de soutenir un combat de quelques heures, et dans la force de leur aveuglement ils pourront tout souffrir, si les souffrances sont longues, la passion qui n'est jamais de longue durée se ralentit. Il n'y a pas de fausse vertu qui soit à l'épreuve d'un long et cruel supplice. Mais on a vu les martyrs de la Religion Chrétienne demeurer victorieux des supplices les plus longs et les plus affreux. Après les avoir retenus dans les fers, dans des prisons noires et profondes, dans toutes sortes de misères, on les faisoit passer successivement par des gènes différentes : on les faisoit vivre quelquefois un mois entier dans des tourmens effroyables qui duroient depuis le matin jusqu'au soir. On ne sauroit lire sans horreur et sans verser des larmes, l'histoire de cette cruelle persécution que souffrirent les fidèles de Lyon vers la fin du second siècle. (1) *Depuis le matin jusqu'au soir les bourreaux se relayoient pour exercer sur les corps des saints martyrs de nouvelles fureurs par de nouveaux genres de supplices. Et enfin lassés et contraints de confesser qu'ils ne savoient plus que leur faire, ils les trouvoient encore vivans, le corps tout rompu, tout dé-*

chiré

(1) Eusèbe Hist. liv. 5. Chap. 1.

chiré et ouvert de tous côtés. Ils rendoient témoignage qu'un seul des supplices qu'on leur avoit fait souffrir, étoit capable de leur ôter la vie, etc. Après leur avoir fait souffrir tous les maux imaginables ils s'avisèrent de leur appliquer des larmes ardentes sur tout le corps. Dans cet état le St. Martyr demeuroit immobile, ferme, courageux, persistant dans la profession du nom de Jésus-Christ. Et son corps étoit tout playe, toute cicatrice, et n'avoit plus même aucune figure humaine. Ils respiroient, ils vivoient pourtant encore ces bienheureux patiens, et les persécuteurs durant la nuit avoient des secrets pour leur faire revenir de nouvelles forces, afin de les exposer le lendemain à de nouveaux tourmens. Je soutiens qu'il n'y a point de fausses vertus et de faux zèle qui puisse tenir bon contre tant d'assauts et fournir un si grand fonds de constance.

IV. Nous avons aussi une grande preuve de la sincérité du martyre dans le sexe, la condition et l'âge des martyrs. Je ne m'étonnerois pas qu'il se fut trouvé quelques hommes qui se seroient affermis dans l'hérésie et en même temps se seroient endurcis le courage contre les horreurs de la mort, par une étude et par des réflexions semblables à celles des anciens philosophes. Mais il n'ar-

R

rivera jamais, et il ne peut arriver que l'esprit de l'hérésie inspire à des femmes, à des gens de la lie du peuple et à des enfans la constance qui est nécessaire pour soutenir de si horribles tourmens. Dans cette célèbre persécution des fidèles de Lyon, les femmes y triomphèrent avec autant de gloire que les hommes, les ignorans comme les savans, les enfans comme les hommes consommés par l'étude et par la méditation. Blandine qui n'étoit qu'une femme et une servante se distingua entre tous les autres. Elle passa par tous les supplices dont il a été parlé, durant plusieurs semaines. Au milieu des gênes et des tortures elle louoit Dieu et ne répondoit à ceux qui lui donnoient la torture que par ces paroles. *Je suis Chrétienne et nous ne faisons point de mal.* Après ces diverses épreuves elle fut enfin produite au dernier supplice avec un jeune garçon de quinze ans nommé Ponticus. Et l'un et l'autre sans aucune foiblesse souffrirent leur combat jusqu'à la mort. Cela peut-il être naturel ? Ne falloit-il pas que l'esprit de Dieu s'en mêlat ? Et n'y auroit-il pas du blasphême à dire que l'esprit d'illusion et d'entêtement auroit produit cela ?

Voilà les véritables caractères du vrai martyre, et c'est ce qui fait qu'on peut tirer une démonstration morale pour la vérité de la re-

ligion chrétienne de la mort de ses martyrs. Il y a donc de l'absurdité à dire comme on fait que la seule différence qui est entre le faux et le véritable martyr, c'est que celui-ci souffre dans la véritable Eglise et pour la bonne cause, et l'autre souffre hors de l'Eglise et pour une mauvaise cause. Quand les anciens ont dit, *causa non pœna facit martyrem*, ce n'étoit point dans la vue de distinguer celui qui souffre pour la vérité de celui qui souffre pour l'hérésie : car les anciens Chrétiens n'ont jamais fait souffrir personne pour l'hérésie. Mais ce mot a été dit pour distinguer ceux qui souffroient pour la justice, de ceux qui souffroient pour leurs crimes. Ainsi appliquer ce principe aux martyrs de l'hérésie et de la vérité pour les distinguer, c'est une illusion impertinente : car ce ne peut être là le caractère qui distingue le vrai martyr du faux, puisqu'un caractère doit être une marque de distinction aisée à connoître sans conteste et que chacun ne se puisse attribuer. Or il est clair que chaque secte dans le Christianisme, se disant être la véritable Eglise, elle prétendra par cette raison que ses martyrs sont de vrais martyrs ; c'est pourquoi il faut chercher la marque du vrai martyre, non pas dans une prétention commune à toutes les sectes, mais dans des carac-

Application des caractères du véritable m tyre à nos martyrs. Qu'il est faux que Marcionites ayent couru en foule au ma re : ignorance du sieur Maimbourg d l'antiquité : réponse à une objection sur tre martyrologe. Martyrs parricides et s lérats de l'Eglise romaine. Maximes Jésuites selon lesquelles il ne peut y a de martyrs.

Après avoir établi ces marques du vér ble martyre, nous pouvons conclure en to assurance que ceux qui ont souffert pour tre religion ont été de vrais martyrs. Prem rement s'il faut être dans la véritable Eg pour cela, ils sont vrais martyrs. Car ils souffert dans une Eglise qui reconnoit Jé

nous. S'il faut souffrir en faveur de la vérité pour être vrai martyr, il est encore certain qu'ils ont été vrais martyrs, puisqu'ils ont souffert pour cette vérité que Jesus Christ et ses Apôtres nous ont enseignée, et dont l'Eglise a constamment conservé une partie près de neuf ou dix siècles. Mais ceci n'est point encore propre à distinguer le vrai martyr du faux, puisqu'il faudroit plaider au fond, examiner toutes les controverses, voir qui a tort ou raison dans les démêlés de Religion. Il faudroit de plus trouver un juge équitable et désintéressé qui jugeat entre les parties. En attendant tout cela un pauvre homme auroit longtemps à attendre à la porte des Cieux, si Dieu faisoit dépendre son jugement de celui des hommes. Ou tout au moins il faudroit qu'un homme qui a passé par les mains du bourreau fut longtemps à attendre sa réhabilitation. Il n'y a donc pas d'autre preuve pour soutenir que nos martyrs sont de vrais martyrs que la parfaite conformité qui se remarque entr'eux, et ceux de l'ancienne Eglise, selon les caractères que nous avons établis.

Il est certain que si nous voulions pousser ce parallèle aussi loin qu'on le pourroit porter, on verroit qu'il n'y a rien de semblable aux persécutions anciennes que les persécutions nouvelles, tant à l'égard de ceux qui

étoient persécutés que ceux qui persécutoient. Mais, Monsieur, je vous réserve un Chapitre pour faire voir cette rage, cette fureur, cet esprit de calomnies, qui possédoit autrefois et qui posséde encore aujourd'hui nos persécuteurs, ce qui les rend si semblables aux premiers ennemis de l'Eglise. Pour l'heure je me contente de faire une application particulière à nos martyrs, des maximes que nous avons posées, au sujet des martyrs de l'Eglise chrétienne en général.

I. Nous avons dit que le grand nombre de ceux qui veulent bien souffrir pour une cause, est une bonne preuve qu'ils souffrent pour une bonne cause : parce qu'il est impossible qu'il y ait tant de fous et tant d'entêtés, et qu'humainement parlant il ne se peut pas faire qu'une aussi grande folie devienne générale : Or nous avons ce caractère dans ceux qui ont signé nos vérités de leur sang. Ce n'est pas un seul homme qui est animé de fureur et qui veut mourir pour son idole. C'est un peuple, c'est une foule de fidéles qui est prête à se sacrifier pour son Dieu. En Allemagne, en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre, dans les Pays bas, partout ils sont animés du même esprit. On n'a pas d'exemple d'une contagion et d'une maladie d'esprit qui ait passé si loin et qui ait eu tant d'étendue, jamais l'esprit du

démon n'a rien fait de semblable. Le Sieur Maimbourg voudroit bien nous persuader le contraire. Il nous parle *des Marcionites, et de tant d'autres anciens hérétiques; qui courroient au supplice avec une ardeur incroyable de mourir pour leur secte*. Je ne sais si l'on n'a jamais vu un exemple d'une aussi prodigieuse ignorance dans un homme qui se mêle d'écrire, ou d'une aussi grande hardiesse dans un auteur qui sait que son livre doit être examiné à la rigueur. Les Marcionites, dit-il, courroient au supplice afin de mourir pour leur secte. Il faut savoir premièrement que les Marcionites ont eu leur règne dans le second et dans le troisième siècle, dans lesquels les Chrétiens étoient sous la croix; comment auroient-ils envoyés les Marcionites et les autres hérétiques au supplice, eux qui n'avoient point de juges, point de tribunaux et qu'on envoyoit tous les jours à la mort? Il faut remarquer de plus que dans le siècle des Marcionites la morale de l'Eglise étoit si sévère, que la plupart des chrétiens ne croyoient pas qu'il fut fort sûr pour la conscience d'exercer des charges de magistrature. Ils n'auroient pas voulu condamner à la mort des scélérats, et ils auroient envoyé au supplice des hérétiques? Mais surtout il faut observer que les Marcionites étoient une branche des Gnostiques, et que l'erreur

générale de ces Gnostiques étoit, que *Dieu n'étoit point altéré du sang des Chrétiens et que Jesus-Christ n'attendoit point le salut de notre mort*. C'est pourquoi ils tournoient en ridicule les martyrs, et se moquoient de la prétendue sottise qu'ils avoient de s'aller exposer pour leur religion. Et même Tertullien nous dit que les Gnostiques, les Valentiniens et les autres hérétiques dans le temps de la persécution se mêloient des plus avant entre les persécuteurs afin de n'être point persécutés. (1) *Quum igitur fides œstuat, et Ecclesia exuritur de figura rubi, tunc Gnostici erumpunt, tunc Valentiniani proserpunt, tunc omnes martyriorum refragatores ebulliunt calentes, et ipsi offender, figere, occidere.* Et sur ces paroles *omnes martyriorum refragatores* Rigault fait cette observation : *Il désigne les Gnostiques et les autres hérétiques, qui travailloient à empêcher que personne ne souffrit le martyre, et qui le combattoient.* Voilà les hérétiques qui selon le savant père Maimbourg courroient au supplice avec une ardeur incroyable de mourir pour leur secte. Mais afin que ce déclamateur ne nous échappe pas, nous le prions, s'il veut quitter le siècle des Marcionites, de nous indiquer quels hérétiques sont morts en foule pour soutenir l'hé-

(1) Scorp. Cap. 1.

résie, et quand cela est arrivé. Car pour nous qui ne savons rien de l'histoire que ce que les livres nous enseignent, nous ne trouvons point ces siècles, nous ne rencontrons pas cette foule d'hérétiques qui meurent pour l'erreur. Nous savons seulement que dans le IVe. siècle quelques évêques orthodoxes ont poursuivi jusqu'à la mort certains hérétiques espagnols; qu'on fit mourir quelques chefs de parti et que l'évêque catholique pour avoir été instigateur de ce supplice fut déposé. Mais c'est un fait considérable que je vous exposerai quelque jour fort au long, selon qu'il est rapporté par Sulpice Sévère. Quand le jésuite Maimbourg fera des commentaires sur son livre, il y a lieu d'espérer qu'au défaut d'histoire il nous produira des révélations pour appuyer ce qu'il a dit. C'est un grand malheur pour un homme quand il veut sortir de sa sphère. Le sieur Maimbourg s'est occupé à copier depuis quelques années des histoires modernes, mais s'il étoit sage il ne diroit jamais rien de l'histoire ancienne. Car il n'en sauroit rien dire qui ne fasse voir son ignorance. Et il faut avouer que de semblables endroits nous font un grand plaisir, car ils nous apprennent que ce grand auteur qui s'est mêlé d'écrire des histoires anciennes, entr'autres celle de l'Arrianisme, n'est qu'un pauvre copiste qui ne sait rien

dans l'antiquité, qui n'a pas puisé dans les sources et qui a pillé les bons auteurs modernes, comme il a pillé Monsieur Herman pour faire cette histoire de l'Arrianisme.

II. Le second caractère du vrai martyre, c'est la constance, la douceur, la tranquillité, la joye, et la débonnaireté. Nous avons fait voir qu'il faut être impie et insensé pour attribuer cette manière de mourir à l'esprit du démon. Or il est certain que les martyrs de l'ancienne Eglise n'ont point surpassé les nôtres en courage, en force, en joye et en douceur. Nos martyrs, en imitant leur maître, ont été menés à la mort comme des agneaux. Ils n'ont point rendu injure ni outrage à leurs persécuteurs. Ils les ont bénis, ils ont prié pour eux. Notre bienheureux Anne du Bourg prioit pour ces lâches commissaires qui l'avoient condamné au feu. *Sénateurs*, leur disoit-il, *amendez-vous et Dieu vous fasse miséricorde; Dieu vous conserve, ayez toujours Dieu devant les yeux, pour moi je m'en vais à la mort avec joie.* Nous avons ouï le grand Jérôme de Prague affrontant la mort avec un courage surprenant, et disant au bourreau qui vouloit allumer le feu par derrière lui: *approche, approche, mets le feu par devant, si j'avois eu peur du feu, je ne serois pas ici.* Il est d'une notoriété publique que nos

martyrs alloient à la mort avec une tranquillité qui se répandoit sur tout leur extérieur. Ils chantoient au milieu de leurs flammes et faisoient rétentir le lieu de leurs supplices des louanges de Dieu. Si l'on étoit assez hardi pour nier un fait si notoire et si connu, les baillons dont on se servoit pour empécher ces bienheureux de parler en seroient une bonne preuve. On ne les auroit point baillonnés, si on avoit attendu d'eux des blasphêmes : mais l'on craignoit que le peuple ne fut ému par les paroles pleines d'édification et par les louanges de Dieu qui seroient sorties de leur bouche, si on ne les avoit pas forcés au silence.

III. Quand il ne faut que mourir, il se trouve des gens qui sont capables de franchir ce pas, et de donner tête baissée dans cet abîme par un esprit ou de fureur ou de stupidité. Mais il n'y a guères de gens capables d'envisager une longue mort environnée de l'appareil des plus cruelles douleurs. Les anciens martyrs ont fait cela, et les nouveaux aussi. On a retenu ce saint homme Jérôme de Prague dans une prison cruelle, dans une fosse profonde, noire et bourbeuse, où il ne voyoit aucune lumière, et qui étoit une véritable image de l'enfer. On en a usé de même à l'égard d'un grand nombre d'autres, il

n'y a pas de misères qu'on ne leur ait fait souffrir pour les tenter et pour les vaincre, rien ne les a ébranlés. Et si quelques-uns ont eu la foiblesse de biaiser, ils s'en sont eux-mêmes punis. Crammer, cet illustre martyr anglais, Archevêque de Cantorbéry, s'étant laissé aller à signer une rétractation pour sauver sa vie, ne se voulut jamais pardonner cette faute. Etant arrivé au lieu du supplice il avança sa main droite dans le feu, et la fit brûler avant le reste du corps pour la punir, disoit-il, d'avoir trahi sa conscience. Après tant d'effroyables épreuves par lesquelles on les faisoit passer, enfin on terminoit leurs travaux par un supplice horrible, qui fait frémir les plus assurés, par les supplices qu'on fait souffrir aux sorciers, aux empoisonneurs de profession, aux athées, par le feu. Encore ils étoient appliqués à ces supplices d'une manière souverainement cruelle. Quand on brûle un sorcier on laisse faire le feu, et on est bien aise que sa violence termine bientôt les souffrances du misérable. Mais comme si de pauvres fidèles eussent mérité plus de maux que tous les démons ensemble, après les avoir jetés au feu on les en retiroit; et par un esprit plus cruel que la flamme qui dévore toutes choses, on les dé-*roboit à* la violence du feu qui les eût bientôt

étouffés, afin de les faire long-temps languir dans les plus horribles tourmens qu'on sauroit imaginer. On les tenoit suspendus en l'air au milieu des flammes, qui consumoient les parties basses pendant que les parties hautes où sont les principes de la vie étoient conservées entières pour fournir à toute la cruauté des persécutions. Je soutiens qu'il faut être frappé d'un aveuglement inconcevable pour ne pas voir l'esprit de réprobation dans cette rage des persécuteurs, et l'esprit de Dieu dans la constance de ceux qui souffroient. Car enfin ceux qui devoient être menés au supplice savoient ce qu'ils devoient souffrir par l'exemple de ceux qui avoient déja soufferts. Ils avoient le choix de la vie en renonçant à leur religion, ou de cette horrible mort en persévérant. Cependant ils persévéroient, ils alloient à ces effroyables supplices, et ils mouroient en louant Dieu pendant que leurs persécuteurs le blasphêmoient.

IV. Enfin nous avons remarqué que la vertu de Dieu s'est démontrée d'une manière miraculeuse dans les personnes de toutes conditions, de tous sexes et de tous âges, dans des artisans, dans des femmes et dans des enfans. Et cela étoit une preuve que la religion pour laquelle ils souffroient, étoit la véritable, parce que l'esprit d'erreur, l'amour de la gloire

et les autres semblables motifs n'ont point de lieu dans ces ames foibles ou vulgaires, qui ne se gouvernent ordinairement que par des passions basses et humaines. Nous avons cette circonstance favorable à nos martyrs, dans le plus grand éclat où l'on peut l'avoir. Des femmes délicates, des artisans sans étude, des enfans sans expérience ont confondu la ruse des séducteurs, et sont demeurés victorieux de la rage des bourreaux. Cela est si reconnu qu'on n'a pas besoin de le prouver, puisqu'on nous en veut faire honte. On nous dit que nos martyrs ont été des misérables, des gens de néant, sans science et qui mouroient par un pur entêtement. Mais premièrement il n'est pas vrai que tous nos martyrs fussent de ce caractère; c'est à dire des gens sans étude. On en pourroit produire un nombre considérable de la force d'Anne du Bourg et de Jérôme de Prague, qui avoient bien fait réflexion sur la cause pour laquelle ils vouloient mourir. Nous ajoutons que ces gens qu'on appelle de néant, ont confondu ces savans docteurs qui avoient pris tous leurs degrés en Sorbonne. Ils n'avoient étudié ni Scot ni Thomas, mais ils avoient bien lu les écrits de Saint Pierre et de Saint Paul, et ils y avoient puisé la véritable science. Enfin nous disons que bien loin de nous faire une honte

de la bassesse de ces martyrs, nous nous en faisons un honneur et regardons leur constance et leur foi, dans une éducation si basse, comme un miracle dont la grace est la seule cause.

Mais voici une objection du sieur Maimbourg qui vaut peut-être quelque chose. *Ce qu'il y a de surprenant, c'est que dans leur martyrologe ils mêlent parmi leurs confrères ceux des autres sectes, qu'eux mêmes condamnent d'hérésie.* Où a-t'il trouvé cette vision pleine de malignité ? Mettons-nous entre nos martyrs, Servet que l'on fit mourir pour ses blasphêmes, Muncerus, Jean de Leyden et autres furieux et enragés? Sans doute, c'est parce que nous mettons Jean Hus et Jérôme de Prague, les Vaudois, les Albigeois et les Luthériens qui ont souffert, au nombre de nos martyrs. Mais nous disons premièrement qu'on a chargé les Vaudois de calomnies, et qu'on leur a attribué des doctrines qu'ils n'ont jamais enseignées. Ils sont morts pour la même doctrine que nous enseignons, et nous faisons gloire de nous reconnoître pour leurs enfans et pour leurs successeurs. De plus si quelques-uns de ceux que nous mettons entre nos martyrs, ne convenoient pas en toutes choses avec nous, au moins ils convenoient dans les principales vérités que nous appe-

lons fondamentales. Jean Hus croyoit la transsubstantiation ; et c'est un endroit sur lequel le sieur Maimbourg insiste bien dans son histoire du grand schisme d'Occident : (1) nous tombons d'accord que c'étoit en lui un grand défaut. Mais Dieu le toléroit à cause du grand zèle qu'il avoit d'ailleurs pour la réformation de l'Eglise. La transsubstantiation est surtout mortelle à cause des suites qu'on lui donne dans l'Eglise romaine, savoir l'adoration, le sacrifice, le retranchement de la coupe : si Jean Hus a retranché ces suites, il en a retranché ce qu'il y a de plus dangereux. Au reste ces grands hommes qui ont erré en quelque chose, peuvent être mis au nombre de nos martyrs, puisqu'ils sont morts pour la même cause. On leur a fait souffrir la mort, non pas pour les doctrines qui les distinguoient de nous, mais pour celles qui leur étoient communes avec nous : ils ont souffert pour avoir osé comme nous crier contre Babylone, et avoir combattu les erreurs de Rome. Après tout il ne faut pas s'imaginer qu'il soit nécessaire que les vrais martyrs pour être tels, soient en tout de même sentiment, même dans des choses assez importantes. Il y avoit des démêlés considérables dans l'ancienne Eglise qui étoit sous la croix.

(1) *Liv.* 5. an. 1415.

Nous avons vu qu'ils s'excommunioient les uns les autres. Mais leurs excommunications et leurs querelles ne les excluoient pas de l'Eglise et ne les privoient pas de la gloire du martyre. St. Cyprien, ce grand Evêque de Carthage, est mort dans une espèce de schisme avec Etienne, qui gouvernoit alors l'Eglise de Rome. Car on ne trouve rien de ce que quelques-uns ont dit que St. Cyprien s'étoit rendu aux sentimens d'Etienne. Tous deux sont morts pour la doctrine de l'Evangile, et tous deux sont réputés véritables martyrs.

En vérité il me semble que le père Maimbourg devroit avoir un peu d'indulgence pour nos martyrs, afin que nous en eussions un peu pour les siens : car tout aussitôt qu'il nous reprochera nos martyrs, Lollards, Hussites, Albigeois, Luthériens, nous lui reprocherons ses martyrs parricides. Nous ne tenons pas cela de quelque luthérien ou de quelque calviniste, c'est de leurs catholiques même. Ces Messieurs les Jésuites avoient imprudemment reproché aux Jansénistes qu'ils avoient fait un saint de Monsieur le Maistre. Voici ce qu'on leur répond : (1) „ Si le P. Annat étoit „ capable de suivre un bon conseil, il ne fe„ roit jamais de ces reproches ridicules aux-

(1) Lettre à un Conseiller du Parlement, sur l'écrit du P. Annat, etc.

„ quels on a répondu, et qui sont cause
„ qu'on leur en fait de véritables, et de très
„ importans. Car à propos de Saints, que
„ dira-t'il si l'on reproche à sa compagnie
„ d'avoir canonisé des Jésuites parricides, et
„ d'avoir fait deux saints Martyrs de Jean
„ Garnet et Pierre Guinard tous deux exé-
„ cutés pour les plus horribles crimes. Il ne
„ s'agit pas ici de portraits ni de figures com-
„ me dans les reproches du Père Annat. Car
„ le Jésuite Jean Garnet fut pendu à Londres
„ réellement en personne et non pas en effi-
„ gie, pour avoir conspiré de mettre le feu
„ aux poudres et de faire tout d'un coup un
„ nombre infini d'homicides. C'est encore
„ une vérité publique que ce misérable Jésui-
„ te étant conduit au supplice par un autre
„ qui s'étoit déguisé, et qui lui disoit tout
„ bas qu'il alloit être Martyr, il répondit tout
„ haut que les parricides n'étoient point des
„ martyrs. *Nonquam audivi parricidam esse*
„ *Martyrem.* Ils n'ont pas laissé de le met-
„ tre dans leur martyrologe malgré qu'il en
„ eût et pour servir d'exemple. Jusques là
„ qu'ils font débiter publiquement dans Ro-
„ me et avec la permission de leurs supé-
„ rieurs l'image de ce Jean Garnet comme
„ l'image d'un saint. Et cette horrible image
„ qui représente tant de crimes à la fois, a

„ pour inscription ces paroles si étonnantes,
„ *Beatus Garnetus Londini pro Fide Ca-*
„ *tholica suspensus et sectus.* „

„ Mais ils ont bien fait pis de leur Pierre
„ Guinard, convaincu d'avoir enseigné une
„ doctrine parricide. Car il ne fut pas plutôt
„ pendu en Grève par arrêt du Parlement,
„ qu'ils lui élevèrent des autels en Flandres,
„ où tous ceux qui y vont peuvent voir dans
„ leurs Chapelles de Liège et de Lille ces au-
„ tels profânés à la gloire de Pierre Guinard
„ avec cette inscription si honorable pour le
„ Parlement : *Beatus Petrus Guinardus ab*
„ *hæreticis in Galliis pro Fide Catholica*
„ *laqueo suspensus.* „

„ La doctrine des parricides est donc selon
„ les Jésuites une doctrine catholique, qui
„ donne la gloire du martyre à ceux qui meu-
„ rent pour elle, et le Parlement de Paris
„ est hérétique de faire pendre ainsi ceux
„ qui l'enseignent. Pour moi je n'ai rien à
„ dire sur cet article : soit renvoyé à Mr. le
„ Procureur-général. „

N'en déplaise à Messieurs de Port Royal, ils nous permettront de regarder ces martyrs, non-seulement comme ceux des Jésuites, mais comme ceux de l'Eglise romaine, au moins de l'Eglise de Rome, car on débitoit publiquement à Rome les images de ces glorieux

martyrs, non seulement avec la permission des supérieurs des Jésuites, mais aussi avec la permission du Pape. Le Pape Sixte V loua en plein consistoire l'action de Clément, qui ne valoit guères mieux que celle de Garnet, comme une action héroïque, et la compara à l'action de Judith qui tua Holofernes. Ce discours est imprimé à Paris chez Nicolas Nivelle et Rollin Thierry, l'an 1589. Si nous voulions remonter plus haut, nous trouverions des martyrs à peu près d'aussi bon caractère que ceux-là. (1) Nous apprenons d'une bulle d'Alexandre III que de son temps on vénéroit pour martyr un certain yvrogne qui avoit été tué dans le vin: et l'Angleterre tant qu'elle a été dans les ténèbres du Papisme a invoqué comme son Patron, un saint George martyr, qui est ce George de Cappadoce dont saint Anathase fait le portrait en ces termes : (2) " C'étoit un méchant Evêque
„ Arrien, qui étant envoyé à Alexandrie par
„ Constantin, s'empara du siège épiscopal
„ par le secours d'un régiment de soldats,
„ dont il s'étoit fait accompagner. L'empe-
„ reur Julien le fit tuer et jeter ses cendres
„ dans la mer, de peur que les Chrétiens ne
„ l'ensevélissent et ne l'honorassent comme

(1) Extrav. de reliq. et sanct. vener. Can. Audimus,

(2) *Athanasius*, Apolog. de fuga.

„ un martyr. Cependant quelques-uns ne lais-„ sèrent pas de l'honorer comme martyr. „ C'étoit donc le martyr des Ariens, et l'Arrianisme en mourant a laissé ce beau saint en partage à l'Eglise catholique ; l'ignorance des siècles suivans l'adopta et le prit pour enfler la légende. Pour canoniser ce saint d'un caractère si singulier, il a fallu qu'il en coutât l'honneur à saint Athanase : car la légende de saint George fait de saint Athanase un magicien, et feint que saint George eût un combat avec *Athanase le magicien.* (1) C'est le combat et le démêlé qu'eût saint Athanase avec cet Evêque Arrien pour la foi *du consubstantiel* et pour le siège épiscopal d'Alexandrie. Peut être que Baronius est le premier dans l'Eglise romaine qui ait confessé cette bévue.

Mais s'il faut des exemples plus modernes de martyrs catholiques romains, nous n'avons qu'à produire la passion de ce *Saint Story*, anglais ; qui selon Sanderus souffrit un si glorieux martyre sous la reine Elisabeth. (2) Cet homme plein de zèle s'étoit emporté du temps d'Edouard sixième jusqu'à dire en plein Parlement, *Malheur à toi ô terre quand ton roi est enfant.* Ce mot lui

(1) Vide Baron. Not. in Martyrol. Roman. in Aprilis 23,

(2) Sander. Hist. du schisme p. 212.

coûta quelques jours de prison, car le Parlement qui se sentit outragé par ce mot, l'envoya à la Tour. Mais il n'y fut pas long-temps, on lui pardonna et il reprit sa place dans le Parlement. Sous le règne de Marie cet homme fit tout ce qu'il put pour faire sauter la tête d'Elisabeth, et il avoit accoutumé de dire quand il voyoit brûler les réformés, *c'est une grande folie de couper les branches de l'hérésie et d'épagner la racine.* Quand Elisabeth fut devenue reine, il conçut aisément ce qu'il devoit attendre de celle qu'il avoit si cruellement persécutée, et pour se dérober à sa juste colère il s'enfuit en Flandres. Là il sollicita le duc d'Albe d'entreprendre la conquête du royaume d'Angleterre. Il lui donna une carte de tous les rivages et des ports où il pourroit aborder et faire descente. Il consultoit les magiciens sur la vie de la reine Elisabeth, et vouloit intéresser les démons à sa perte. A la fin de ses repas, en rendant graces, il ajoutoit un formulaire d'exécration pour maudire la reine Elisabeth. Cela étant connu en Angleterre, quelque capitaine de navire anglais l'invita, sous prétexte de le traiter, de venir à son bord. Aussitôt qu'il fut dedans, on leva l'ancre, le vaisseau fit voile en Angleterre; et le criminel d'état fut livré entre les mains de la Justice. Cependant

on usa de tant de douceur pour lui qu'il fut deux ans avant qu'on travaillat à son procès. Au bout de ce temps-là, on l'obligea à répondre sur tous ces faits dont il étoit accusé. Il en étoit si bien convaincu par de bons témoins, et la chose étoit si notoire qu'il ne trouva pas à propos de les nier. Mais il répondit, à l'égard de ce qu'il avoit fait en Flandres, qu'il n'étoit pas obligé d'en rendre compte, parce qu'alors il n'étoit plus sujet de la reine, et qu'il avoit prêté serment de fidélité au roi d'Espagne. L'excuse ne fut pas trouvée tout-à-fait valable, et l'on crut que ce nouveau serment de fidélité fait à un prince étranger ne pouvoit annuller les devoirs d'obéissance dans lesquels il étoit entré en naissant, et dont rien ne le pouvoit dispenser. Ainsi en qualité de traître et de criminel de lèze-majesté, il fut pendu et écartelé selon les lois du royaume. C'est le saint Story de Sanderus. Et voilà les martyrs de l'Eglise romaine. Si l'on veut lire cette histoire du schisme de Sanderus, on y trouvera d'autres martyrs du même caractère, martyrs traîtres, parricides, conjurateurs, rebelles à leurs souverains.

Au reste ces Messieurs les Jésuites font bien de n'être pas difficiles en martyrs puisqu'ils veulent avoir un martyrologe. Car ils ont des

maximes qui ne sont pas propres à faire de véritables martyrs, c'est-à-dire des gens qui souffrent pour la vérité de l'Evangile. Il faut voir là-dessus ce qu'en ont écrit l'Evêque d'Angelopolis en Amérique, et le Père Moralez, dominicain de la mission de la Chine. Le premier dit : (1) « Mais où sont les martyrs de la société des Jésuites que l'on ait » vus dans la Chine, lorsqu'ils ont commencé d'y planter la foi ; qui est le temps auquel la persécution est la plus cruelle? Où » sont les morts, les emprisonnemens, les » tourmens, les exils ? Certes, nous n'en » avons vu, ni entendu raconter ni là que » fort peu, ou point du tout. Tout cela s'est » seulement passé dans des travaux ordinaires, dont la vie des hommes est toute pleine, et qui se rencontrent même souvent » dans la paix. Ce que je considère, très-saint Père, comme un funeste et très-malheureux signe, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait certain. Car j'appréhende que ce » qu'on n'y porte point la croix des persécutions, procède de ce qu'on n'y est pas assez instruit de la croix de notre Sauveur ; » et que ce qu'on n'y voit point de martyrs » ne vienne de ce que cette Eglise n'a pas été rendue

(1) L'Evêque d'Angel. Lettre au Pape Innocent X.

» rendue féconde par la véritable parole de » Dieu et par le sang du divin rédempteur » du monde. » Ce discours de l'Evêque n'est pas fondé sur de simples conjectures il en savoit de bonnes nouvelles. Il avoit appris du P. Moralez dominicain et des autres prêtres de la même mission, que les Jésuites travailloient *à tromper les Chinois plutôt qu'à les gagner, à les aveugler plutôt qu'à les éclairer, à les pervertir plutôt qu'à les convertir.* (1) Nous apprenons de ces Messieurs que pour garantir leurs convertis de la persécution, ils permettoient aux nouveaux chrétiens de la Chine d'aller adorer l'idole appelée *Chim-hoan*, que les Chinois estiment être le Dieu tutélaire de leurs villes : pourvu qu'ils portassent une petite croix cachée sous leur habit. Ils trouvoient bon que ces mêmes nouveaux Chrétiens sacrifiassent tous les ans et tous les mois à l'honneur d'un certain ancien maître de Philosophie que les Chinois appellent *Kum fu çu*, qui est leur Mercure et le Dieu des sciences, moyennant qu'ils eussent une petite croix cachée dans leur main. Ils leur permettoient encore d'assister aux sacrifices solennels qui se faisoient à la mémoire des défunts dans les temples de l'idole, et de pratiquer tous les cultes des ido-

(1) Requ. du P. Moral. à la congrég. de la propag. de la vy.

soient aussi dans leurs Eglises Chréti
un tableau à l'honneur du roi de la C
devant lequel on allumoit des chandel
auquel on sacrifioit deux ou trois fois l'a
Cela étoit nécessaire pour avoir la prot
du souverain du pays, ou pour en être t
Ces complaisances étoient introduites et
fertes à bonne intention; c'est pourquoi
en étoit bon. C'est la théologie de cette
heureuse et glorieuse société, née pour
tenir l'Eglise chancelante dans ce de
siècle. Voilà comment ces Pères qui font l
neur de l'Eglise et qui sont protégés à I
contre les Evêques et contre tous les a
ordres de religieux, traitent la religi
font revivre la doctrine des anciens Gn
ques. Nous étonnerions nous après cela

de grands fous. Pourvu que ces Messieurs puissent aussi bien soutenir la cause de leurs martyrs devant le tribunal de celui qui doit juger les vivans et les morts, que nous y soutiendrons la gloire et l'innocence des nôtres, ils ne feront pas mal. Ce que nous avons déja dit en leur faveur est considérable; mais nous avons encore quelque chose à dire qui ne l'est pas moins.

CHAPITRE XIII.

Suite de l'Apologie de nos martyrs. Preuves externes de la vérité de leur martyre prises de la pureté de leur vie, et de l'impureté de la calomnie, et de la perfidie de leurs persécuteurs.

Après avoir apporté dans le Chapitre précédent, de la vérité du martyre de ceux qui ont souffert pour notre religion, des preuves que l'on peut appeler internes, prises des circonstances de leur mort, nous ne devons pas oublier celles qu'on peut tirer de la vie, de la conduite, de la rage, de la fureur, de la mauvaise foi et enfin de la mort des persécuteurs. Car je soutiens que cette considération

fait une démonstration morale. D'un côté on voit des gens d'une vie sans reproche, pieuse, honnête, sage, qui meurent avec une parfaite patience et une entière résignation, qui souffrent les roues, les feux et les plus cruelles tortures avec une patience inimaginable, en bénissant leurs ennemis et en louant Dieu. De l'autre côté on voit des persécuteurs qui sont des monstres par les impuretés de leur vie, des lions et des tigres par leur cruauté, et des démons par le désespoir qui s'empare de leurs ames à la mort. Je soutiens qu'il faut être insensé pour croire que l'esprit de Dieu anime des persécuteurs ainsi faits, et que l'esprit du démon possède des persécutés de ce caractère.

Premièrement, l'innocence de la vie de nos martyrs est d'une notoriété si publique qu'elle n'a pas besoin de preuves, leurs procès en font foi. De tout temps les persécuteurs ont pris à tâche de noircir les fidèles par des calomnies, afin de faire croire que les supplices qu'on leur faisoit souffrir étoient justes. C'est pourquoi ils les accusoient de manger la chair des enfans, de boire leur sang et de se souiller dans leurs assemblées nocturnes, par des couches incestueuses et abominables. C'est pour extorquer d'eux la confession de ces horribles crimes qu'ils fai-

soient souffrir aux pauvres chrétiens, des gènes si cruelles, et c'est là-dessus que ces fidèles répondoient sur la torture, *Nous sommes Chrétiens et nous ne faisons pas de mal.* On en a usé de même dans ces derniers siècles. On a essayé de convaincre nos confesseurs des crimes les plus atroces, mais on n'a jamais rien pu justifier contr'eux. La plupart même ont été d'une innocence si reconnue qu'on n'a pas osé leur reprocher autre chose que leur religion, et leurs arrêts de mort n'ont été fondés que sur le crime d'hérésie. C'est là, dis-je, une preuve évidente de l'innocence de leur vie, car s'il avoit été possible, on auroit été ravi de pouvoir joindre d'autres crimes à celui de l'hérésie, afin de diminuer l'horreur que le public concevoit contre les persécuteurs, et d'augmenter l'aversion qu'on vouloit donner aux peuples pour notre religion et pour nos martyrs. La plupart même n'étoient découverts et mis entre les mains de la justice que parce qu'ils se distinguoient par la pureté de leur vie et par leurs paroles chastes et honnêtes, éloignées de l'impiété et du blasphême qui régnoient alors. Un nommé Jean Caturce, natif de Limoux, fut saisi comme Luthérien l'an 1532, parce qu'une veille des Rois il avoit empêché qu'on ne criat *le Roi boit*, au

lieu de quoi l'on avoit chanté *Jésus-C* *règne en nos cœurs.* Et au lieu des dis tions et des insolences, qui ont accout de se pratiquer dans ces fêtes, il avoit lire l'Ecriture Sainte après souper. Un mé Pointet, chirurgien, natif d'Annec Savoye, fut découvert et mis entre les n de la Justice à Paris par des Prêtres avoit guéris du mal de Naples, parce q les traitant il leur avoit reproché que c' là le fruit de leurs débauches et la suit leur vœu de célibat.

Il faut voir présentement quelles étoient les zélés persécuteurs des Calvin et des Luthériens. Je ne dirai rien de luxure et de leur impudicité, parce que en avons déja parlé et que c'est une c confessée. Le Clergé de France n'étoit moins corrompu ni moins débauché qu lui des autres Etats de l'Europe. Le Car de Lorraine qui en étoit le chef, en dem d'accord dans les discours qu'il fit au Co de Trente. Il avoue que les impudicités gens d'Eglise *ne pouvoient être décrites offenser la chasteté des oreilles de ceux l'écoutoient, et que le Clergé étoit dif par ses luxures.* Charles IX, dans les moires dont il avoit chargé ce Cardinal lant au Concile, disoit expressément, C

vec un très-grand regret il se voyoit contraint de se plaindre de la vie impudique des personnes ecclésiastiques qui apportoient tant de scandale et causoient tant de corruption dans le peuple. Maillard, docteur de Sorbonne, l'un des inquisiteurs et des plus célèbres persécuteurs sous Henri II, étoit un monstre de souillure. Il entretenoit en sa maison un troupeau de Bardaches ; et il n'eût rien à répondre sur cette accusation, quand elle lui fut faite par le glorieux martyr Taurin Gravelle, qui souffrit pour Jésus-Christ le 27 de Septembre 1557. Car ce Gravelle l'avoit connu fort particulièrement, et la chose d'ailleurs étoit si publique et si notoire qu'il n'eût rien à opposer. L'an 1558, ce furent les Cordeliers qui travaillèrent à exciter sédition et persécution contre les fidèles d'Issoudum. Et pendant qu'ils se distinguoient par ce zèle furieux contre les Huguenots, ils furent convaincus d'entretenir un commerce effroyable avec un couvent de filles de la même ville. Entre les autres une nommée la sœur Tisame fut trouvée grosse du fait de Toussaint Heinard, le père gardien du couvent. Si l'on vouloit faire une chronique scandaleuse de ces événemens, on en pourroit composer un juste volume sans remonter aux siècles précédens : en se

tenant dans celui de la persécution cont
Réformés, on trouveroit des Prêtres
seulement concubinaires, ce qui n'étoit
compté pour rien, mais des ecclésiast
incestueux qui couchoient avec leurs so
avec leurs nièces et même avec leurs
Dans ce siècle Henri VIII, roi d'Anglet
fit faire la visite des Eglises collégiales
couvents d'Angleterre, l'on fit des p
verbaux des impuretés abominables qu
rent découvertes. La reine Marie prit g
soin d'étouffer ces pièces, il en est pou
resté : et la lecture de ce qui reste don
l'horreur. Il n'y eût point de chapitres
couvens, de cloîtres ni de paroisses où
ne découvrit des sodomies, des incest
des impuretés effroyables, on trouva
Abbés et des Chanoines qui avoient ju
douze, quinze et vingt concubines. Il
avoit pas de titre plus certain pour être
tifié de Luthéranisme et de Calvinisme
l'impureté de la vie et les débauches
l'on fit en ce temps-là cette épigramme
un moine nommé Gauric qui étoit soup
né de Luthéranisme :

Esse Lutheranum rumor te Ga
clamat,
Sed tuus antistes te talem esse nega

Tam scortaris ait, quam si Episcopus
esses,
Et potas dubiam pervigil usque diem.
Nec memor es Christi nisi cum jurare
libebit,
Nec sis Scripturæ vel breve jota sacræ,
Nempe per hœc suevit nunquam fallen-
tia signa
Ille vigil sanas noscere pastor oves.

Le P. Maimbourg est fort en colère contre es sortes de pièces, il appelle cela des libel-s et dit en avoir vu dix volumes in-folio. Je ense bien qu'on auroit mieux fait de souf-ir patiemment et de ne rien dire. Cela au-ɔit plus été du caractère du Christianisme. ſais il n'est pourtant pas étonnant que des ens à qui l'on faisoit de si grands maux se ɔient quelquefois échappés jusqu'à se ven-er par des écrits et par des paroles. Ceux ui se connoissent en ouvrages d'esprit ne emeureront pas tous d'accord de ce que dit sieur Maimbourg, que ces ouvrages étoient omposés *brutalement, sans jugement et ans esprit*. Au moins le Laboureur n'est pas e cet avis : car il donne en tous lieux l'avan-ge de l'esprit et de la science au parti Hu-ıenot sur le Catholique. En effet il a pris le in de rapporter diverses de ces pièces, qui

ont si fort irrité le sieur Maimbourg, dans lesquelles il seroit difficile de dire qu'il n'y ait pas d'esprit. En ces occasions on n'en manque guères, la colère en donne,

Si natura negat, facit indignatio versum.

Au reste il étoit difficile d'exagérer en faisant d'une manière affreuse le portrait des persécuteurs des Huguenots. Ce n'est pourtant pas de ces libelles que nous voulons tirer leur caractère, c'est de l'histoire. C'est elle qui nous apprend tout ce que nous avons dit de leurs débauches, et tout ce que nous allons dire de l'esprit de calomnie, de fourbe et de tromperie dont ils étoient animés. Mais avant que de parler de cet esprit d'imposture j'ajouterai une histoire qui fera voir jusqu'où alloit la licence et le blasphême, et comment tout étoit toléré dans ceux qui persécutoient les Réformés. Dans la ville de Poitiers, l'an 1561, il se forma une société de gens qui s'appeloient les siffleurs, parce qu'ils portoient au col de petits sifflets pour livrée de leur cabale. (1) Ces monstres d'impiété s'assembloient tous les soirs pour célébrer leurs horribles mystères, en dérision de la manière dont on célèbre entre nous le Sacrement de

(1) *Hist. Eccl. des Eglises.*

l'Eucharistie. Ils faisoient prêter serment à tous leurs associés en cette forme. *Vous jurez par la chair, le ventre, la mort, la double tête farcie de reliques, et par toute la divinité qui est dans cette pinte, que vous serez bons et dévotieux siffleurs, et que sans aller ni à prêche ni à messe, vous irez tous les jours deux fois au . . . . et choisirez la plus belle et encore que vous n'en eussiez pas envie, vous ne laisserez pas d'y aller pour donner bon exemple.* Après cela le capitaine prenoit un verre de trois pintes et ayant bu le premier le donnoit à ceux qui s'étoient nouvellement aggrégés à leur corps, en leur disant, *Le Seigneur te bénisse, Soldat;* et le Soldat répondoit, *Le Seigneur vous conserve, Capitaine.* Puis le Capitaine prononçoit des paroles d'un blasphême si horrible que je n'ose l'écrire ici. Ces malheureux étoient tolérés, on en fit une légère recherche pour la forme, on ne les trouva point, parce qu'on ne les voulut pas trouver. Ils étoient tolérés à cause que l'on voyoit bien que ces blasphêmateurs avoient principalement dessein de tourner en ridicule notre cène et notre communion. Croira-t'on facilement que l'esprit de Dieu fut dans le Clergé qui toléroit cela et dans des gens qui vivoient d'une manière si déréglée; le véritable zèle n'est que

dans les saints, et ces persécuteurs débordés en toute sorte de crimes n'étoient animés que de l'esprit des tyrans et de celui des démons.

Je viens présentement à la mauvaise foi et à la calomnie. Il faut qu'on nous confesse que l'esprit de Dieu est un esprit de vérité et qu'il est le mortel ennemi du mensonge, si ceux qui ont tant fait de martyrs de notre religion avoient été poussés par l'esprit de Dieu, ils auroient combattu pour la vérité par la vérité même. Au contraire il est clair qu'ils étoient animés du même esprit d'imposture, dont avoient été animés ces persécuteurs des anciens Chrétiens. Je ne parlerai pas de toutes les fourbes qui ont été faites par des particuliers pour opprimer les Réformés, pour les rendre odieux et pour hâter leur supplice; car cela nous méneroit trop loin. Je ne saurois pourtant oublier la comédie que fit jouer un prêtre d'Orléans nommé Jérôme. Il gagna un paysan d'un village nommé Arvoy, à deux lieues de Gergeau, duquel la femme étoit morte un an auparavant. Ils persuadèrent à ce paysan de feindre que sa femme revenoit du purgatoire. Un autre prêtre qui étoit l'un des acteurs de cette comédie, s'étoit chargé de contrefaire l'ame de la défunte. (1) Et tous les soirs, du consente-

(1) *Hist.* Eccl. des Eglises réformées.

ment du paysan, il se cachoit dans la maison et se plaignoit avec des accens pitoyables. Incontinent le paysan s'en alloit querir le prêtre Jérôme, qui venoit dans ses habits sacerdotaux et avec tout l'équipage des exorcismes, croix et eaux bénites. L'esprit étoit interrogé qui il étoit et ce qu'il savoit. Et ces interrogatoires se concluoient par la découverte de ceux qui étoient de la religion et qui n'en pouvoient être convaincus, afin que sur ces indices on put les mettre entre les mains de la justice. En effet cet esprit prétendu accusa d'hérésie un grand nombre de personnes d'Orléans, de Gergeau, de Château-neuf et des lieux circonvoisins tout aussi loin que s'étendoit la connoissance du prêtre. Cette comédie dura deux mois, et de toutes les provinces voisines on y venoit en foule. Enfin le baillif d'Orléans voulut un peu approfondir le mystère et le voir de près. Il se saisit du paysan, de sa fille et du prêtre qui faisoit l'esprit; mais Jérôme l'exorciste échappa: la fille du paysan confessa tout. Cela est de notoriété publique, car toute une grande ville et celles d'alentour en sont témoins.

Je néglige cent histoires de cette nature pour venir à de plus importantes: telle est, par exemple, l'histoire de l'horrible calomnie qui fut semée contre les réformés sous le

règne de Henri II et de François II son fils. On renouvella l'accusation qui avoit été faite contre les anciens Chrétiens, on publia que les Huguenots s'assembloient pour manger les petits enfans, et pour commettre des abominations horribles, les chandelles éteintes, après avoir mangé un cochon de lait au lieu d'Agneau Paschal. Le président de St. André et l'inquisiteur de Monchi, docteur de Sorbonne, connu sous le nom de Démochares, étoient bien convaincus de la fausseté de ces accusations dont eux-mêmes étoient les auteurs. Cependant ils entreprirent d'en faire de véritables crimes, ils subornèrent deux jeunes garçons dont ils étoient saisis. Par promesses et par menaces ils leur firent déposer qu'en la place Maubert, au quartier des Tournelles, en la maison d'un nommé Boulard, il s'étoit fait plusieurs assemblées de Luthériens, dans l'une desquelles le Jeudi avant Pâques, environ minuit, (1) après avoir fait le Sabbat, mangé un cochon au lieu d'agneau, et les lampes ayant été éteintes, ils s'étoient accouplés pêle-mêle chacun avec celle que le hasard lui faisoit rencontrer: qu'entre ces femmes s'étoient trouvées deux belles filles de l'avocat et que les déposans avoient couché avec elles plusieurs fois dans

(1) Mémoires de Michel de Cast. chap. 4.

cette même nuit. Le Cardinal de Lorraine se chargea du sac de ces informations, s'en alla trouver la Reine Mère avec ces deux jeunes garçons qu'on avoit fait déposer : fit une description tragique de ces abominations, et n'oublia rien de tout ce qui pouvoit rendre ces accusations vraisemblables et porter l'esprit de la reine aux derniers excès. Le Cardinal savoit la fausseté de ces accusations mieux que qui que ce soit au monde, il connoissoit quel étoit ce Démochares inquisiteur, qu'il avoit établi pour être l'instrument de ces violences. Il savoit que c'étoit le plus fourbe et le plus méchant de tous les hommes ; il avoua même à la Reine Cathérine lui disant que Démochares, Maillard et quelques autres Sorbonistes étoient les plus méchans garnemens du monde et dignes de mille gibets, ajoutant qu'on étoit bien misérable quand on avoit à faire à eux, sur quoi la Reine lui dit qu'elle trouvoit bien étrange qu'il se servit de telles gens qu'il connoissoit si bien. Il répondit *Que l'on ne se pouvoit servir que de telles personnes contre les Luthériens, et que d'honnêtes gens n'y réussiroient pas si bien.* Cela n'empêcha pas que l'affaire de l'information ne fut poursuivie ; la femme et les deux filles de l'avocat Boulard aimant mieux mourir innocentes que de vi-

vre couvertes de cette infâmie, s'allèrent rendre volontairement dans les prisons du Châtelet pour demander justice. Là il fallut que ces honnêtes filles souffrissent la visite des chirurgiens et des sages femmes. Jamais juges n'eurent une plus forte passion de trouver un crime, parce que l'honneur du Cardinal de Lorraine, du président de St. André et des inquisiteurs y étoit engagé. Mais enfin la vérité demeura victorieuse, sans être vengée: les calomniateurs et les faux témoins demeurèrent impunis, et ces pauvres filles innocentes pour récompense de leur vertu demeurèrent ensevélies dans une profonde prison, d'où elles ne seroient sorties que pour aller à la mort, non pas en qualité de prostituées, mais d'hérétiques, si ce n'étoit que le temps apporta du changement aux affaires et que ce changement les tira de prison. Monsieur de Mézeray, le sieur Maimbourg et les autres historiens de la religion romaine se contentent de dire en passant que l'on fit courir ces bruits désavantageux aux Huguenots. Mais ils ne disent pas la manière dont la chose fut poursuivie et fut éclaircie. Ils suppriment les circonstances qui font voir de quel esprit étoient animés nos persécuteurs.

Pour achever le portrait de ce Démochares *et du* président de saint André, les deux plus

cruels inquisiteurs, (1) il faut savoir ce qu'ils firent dans le procès du conseiller Fumée, qui avoit été arrêté avec Anne du Bourg. Il y avoit deux apostats Russanges et Renard, qui s'étoient associés à eux pour opprimer les fidèles par leurs calomnies. Démochares et St. André voulurent obliger ce Renard à déposer contre Fumée et à signer une déposition qu'ils avoient eux-mêmes dressée. Un reste de conscience ne permit pas à ce misérable de signer une chose aussi fausse. Ces inquisiteurs ayant reconnu par là qu'il ne leur étoit pas assez acquis le firent arrêter en qualité de relaps, et comme tel le firent pendre sans permettre qu'il fut entendu afin qu'il ne révélat pas leurs abominables mystères. Ce témoin leur ayant manqué dans le procès de Fumée, ils firent déposer un maire de Mendon, qui étant honnête homme ne dit que ce qu'il savoit et ne chargea point du tout ce conseiller accusé. Mais le président de St. André changea toute la déposition et la rendit conforme à la plainte portée contre Fumée. Quand on vint à relire la déposition dans la confrontation, le maire de Mendon se récria contre la fraude, il protesta que ce n'étoit point là sa déposition, et ne la voulut jamais signer quelque instance qu'on lui

(1) Hist. Eccl. liv. 111.

en fit. Se peut-il voir des procédures plus infernales, est-ce là le zèle de la Religion? Il ne se peut rien de plus horrible, si ce n'est ce que fit le Cardinal de Lorraine aidé de ses semblables. Le roi François II étoit fort mal sain, et par l'avis de ses médecins on le mena à Blois pour changer d'air. Incontinent il se répandit ûn sot bruit, qu'on avoit ordonné au roi un bain de sang humain, et qu'en exécution de cet ordre des médecins on avoit donné commission à certaines gens d'aller prendre les plus beaux enfans et les plus sains qu'on pourroit trouver de l'âge de cinq ou six ans; pour de leur sang composer ce bain. C'étoit un bruit ridicule, mais les gens dans ces occasions ne consultent guères la raison, la peur les saisit et ils ne raisonnent plus. Il est mal aisé de savoir d'où cette fausseté avoit pris son origine? Quoiqu'il en soit, les ennemis des Réformés et surtout le Cardinal de Lorraine, en sçurent profiter contre les Huguenots. Car ils s'en servirent pour aigrir l'esprit de ce jeune roi imbécile, contr'eux, lui persuadant qu'ils avoient répandu ce bruit pour le rendre odieux à ses peuples. En effet il ne leur pardonna jamais cela. Après ces preuves de l'esprit de la calomnie dont nos persécuteurs étoient possédés, je demande encore une fois s'il y a apparence

que le zèle de Dieu les fit agir ? Je voudrois bien savoir en qui l'on voit plus de marques de l'efficace de la grace ou dans la patience de nos martyrs, ou dans les procédures iniques de ceux qui les persécutoient jusqu'à la mort.

CHAPITRE XIV.

Autres preuves de la vérité du martyre de nos martyrs, prises de la rage et de la fureur de leurs persécuteurs, comme aussi des Jugemens de Dieu sur ces persécuteurs.

IL est temps de dire quelque chose de la rage et de la fureur dont étoient animés ceux qui nous ont fait des martyrs. Je ne parle pas présentement de ces fureurs qui se commirent et de ces barbaries qui s'exercèrent sous le prétexte de la guerre et depuis la conjuration d'Amboise, elles auront dans la suite leur chapitre à part. Je parle de ces cruautés et de cet esprit de rage qui animoit ces malheureux contre des gens qui ne s'étoient encore défendus que par des larmes et par des soupirs. Les juges qui sont animés d'a-

mour pour la vertu et de haine pour le vice, n'agissent contre les criminels que par ces deux principes et par la nécessité d'obéir aux lois. C'est pourquoi dans toute leur conduite il paroît une grande charité et une très-grande compassion pour les misérables qu'ils se voyent obligés d'envoyer au supplice. On ne les voit jamais se repaître avec joie des peines des criminels ni s'en faire un spectacle de plaisir. Au contraire on voit en eux la nature pâtir, et ils se font violence pour faire justice et pour épandre le sang. Ils ne cherchent point à aggraver les supplices et à pousser à bout la patience de ceux qui souffrent pour leurs crimes : au contraire il leur permettent de chercher des remèdes à leur douleur et leur aident à supporter leurs malheurs, autant que la justice et la sévérité des loïs le permettent. Enfin des juges au lieu d'excéder dans les peines et de les pousser au-delà du démérite des crimes les adoucissent plutôt. Ainsi des juges qui se font un plaisir de condamner des gens à la mort, qui veulent être eux-mêmes spectateurs des supplices afin de prolonger le plaisir qu'ils prennent à l'effusion du sang, et qui punissent des crimes légers par des tourmens affreux, deviennent des assassins, des meurtriers et des bourreaux. *Si* nous examinons la conduite de nos

persécuteurs sur ces règles, nous leur trouverons tous les caractères de juges iniques et dévoués à la violence et à l'injustice.

Premièrement l'on sait que ces malheureux persécuteurs du siècle passé, sous les règnes de François I et de Henri II, se faisoient un plaisir du supplice de nos fidèles. Tel étoit Jean Morin, dont le sieur Maimbourg loue l'exactitude. Il alloit avec une souveraine ardeur à la quête des Réformés qu'on appeloit alors Luthériens. C'étoit pour lui des parties de chasse, et la prise d'un Luthérien lui tenoit lieu d'une agréable proie. Au reste c'étoit un homme débauché et perdu de vices. Ces cruels juges vouloient être les spectateurs de ces injustes supplices, auxquels ils condamnoient les innocens, et on les voyoit remplir les fenêtres et les balcons des lieux et des places où ils allumoient les bûchers et dressoient les échafauts. La cour de Henri II faisoit l'un de ses divertissemens de ces spectacles d'horreur, et M. de Mézeray nous apprend que ce Prince regarda un jour avec attachement quatre ou cinq de ces malheureux, que l'on descendoit dans le feu, que l'on en retiroit peu après pour faire durer leurs tourmens plusieurs heures et qui jetoient des cris inhumains. Il les regarda, dit-il, avec tant d'attachement que le secret plai-

sir qu'il prenoit à se satisfaire sur ces innocens ne put empécher l'effet d'une vive horreur qui frappa son imagination et qui la laissa blessée jusqu'à sa mort ; de sorte que souvent il croyoit entendre rétentir à ses oreilles les cris lamentables de ces patiens. On voyoit aussi par les supplices recherchés qu'ils faisoient souffrir à ces pauvres gens combien ils y prenoient de plaisir. Car ils les privoient de toute espèce de consolation, ils se servoient de toutes les plus grandes cruautés dont on se soit jamais servi, pour les jeter dans le désespoir, pour les pousser à bout et pour les perdre de corps et d'ame. Un jeune homme de 18 ans, nommé Thomas de St. Paul, fut saisi sur un soupçon de Luthéranisme, parce qu'il avoit censuré un blasphêmateur ; car il est certain qu'on distinguoit les Réformés par leur bonne vie. Ce jeune homme fut mené en prison, on lui donna les plus cruelles gènes qu'on ait jamais fait souffrir à personne, afin qu'il découvrit ceux du même parti qui n'étoient pas encore connus. Rien ne le put obliger à mettre la vie de ses frères en danger, on le mena au feu et on le jeta dedans : quand il en eût senti toute l'ardeur on le retira qu'il étoit encore vivant, et Maillard essaya de lui persuader d'appeler de la sentence du Châtelet, afin

d'avoir lieu de lui faire souffrir de nouveaux maux. Mais ce martyr n'en voulut rien faire. *Je suis*, dit-il, *en train d'aller à Dieu, laissez moi aller et me rejetez dans le feu.* Un nommé Florent Venot, natif de Sezane en Brie, fut tourmenté quatre ans de suite en diverses prisons de Paris. Il fut six semaines entières dans une fosse profonde, appelée la chausse à l'hypocras, à cause de sa figure si étroite par le bas qu'on n'y peut être ni debout ni couché; il faut être sur le bout des pieds, le corps moitié dans l'ordure et dans l'eau, Ceux qui avoient la garde des prisons disoient que jamais homme n'avoit été là-dedans quinze jours sans mourir ou sans devenir insensé. Après cet effroyable tourment, qui vaut mille morts, avant que de lui faire souffrir la dernière on lui coupa la langue. Y eut-il jamais de rage infernale qui soit allée plus loin? Un pauvre libraire du Mans, nommé Nicolas Neil, pris à Paris, fut mis sur une si cruelle torture, si longue et reçut tant de coups redoublés, que tous ses membres furent disloqués. Après cela on lui mit un baillon de bois dans la bouche, serré avec tant de violence, que les deux côtés de la bouche en furent déchirés et versoient du sang en abondance. Enfin conduit sur le lieu du supplice on lui guinda le corps en l'air

tout nud, on le graissa, on le frotta de soufre et d'autres onctions faciles à concevoir la flamme. Ainsi suspendu au-dessus du bûcher, la flamme prenant à son corps avant que de prendre au bois, il servit un long temps de flambeau aux assistans : Il fallut que dans ce feu qui ne lui brûloit que la superficie de la peau il attendit la flamme du bois à monter qui brûla la corde de son baillon et qui lui laissa assez de temps avant que de le consumer pour louer Dieu à haute voix du milieu du feu. Cela me fait souvenir de Néron qui faisoit revêtir les Chrétiens de soufre et de poix, et qui les faisoit servir de torches au milieu des rues. Ceux qui ont imité la cruauté de ce monstre étoient sans doute animés d'un même esprit que lui. Je vous ai cité ces exemples parce qu'ils se sont hasardeusement rencontrés sous mes mains; car autrement on en trouveroit mille et mille autres semblables. L'art des bourreaux par ordre des juges étoit si grand pour faire vivre longtemps ces pauvres patiens dans le feu, qu'on en a vu dont tout le ventre étoit consumé du feu, ensorte que les entrailles leur sortoient et ils vivoient encore, et faisoient fendre l'air et les cœurs de cris qui eussent tiré des larmes des yeux des Cannibales et des Antropophages.

Enfin

Enfin nous avons dit que des juges qui ne sont pas animés d'un esprit de fureur proportionnent toujours les peines aux crimes, et même ils adoucissent autant qu'ils peuvent les tourmens des criminels. Ici considérez les crimes et voyez quelles peines! Le crime c'est celui de nier la présence réelle, la chose du monde la plus difficile à croire et dans laquelle par conséquent l'incrédulité seroit digne de toute compassion, quand ce faux mystère seroit véritable : c'est encore de ne vouloir pas servir les images, ni invoquer les saints, ni prier en langue latine : toutes choses que les plus emportés docteurs papistes avouent n'être pas de nécessité absolue : voilà les crimes. Pour les punir, les supplices des athées, des enchanteurs, des sorciers, des magiciens, des empoisonneurs, des voleurs de grand chemin, des brigands, des parricides ne suffisent pas, on se contente de rompre les uns sur l'échafaut en leur donnant le coup de grace avant que de les descendre : on étrangle les autres, on les brûle quand on les a étranglés et on jette leurs cendres au vent. Tous ces supplices ne suffisoient pas pour expier le crime d'un homme qui ne vouloit pas se prosterner devant l'image d'une notre Dame. Il croyoit en Dieu, en Jésus Christ, il adoroit la très-adorable Trinité,

il recevoit le Symbole des Apôtres de bonne foi dans le sens auquel toute l'Eglise l'a reçu dans tous les siècles, il reconnoissoit la parole de Dieu pour être la révélation de Dieu; mais n'importe, il falloit qu'il souffrit ce qu'on n'avoit jamais fait souffrir aux plus grands monstres de la société civile. Ordinairement la foiblesse du sexe féminin désarme la cruauté; ce sexe s'entête aisément de vaines superstitions: on a pitié de ces entêtemens, et quand on ne peut les en faire revenir on les abandonne à leurs erreurs. Mais rien n'étoit capable d'émouvoir la pitié de ces persécuteurs, ni la délicatesse du sexe, ni la foiblesse de l'âge, et les mêmes cruautés qui ont été exercées sur les hommes, ont passé sur les corps délicats des femmes et des enfans. Il faut avoir renoncé à toute sincérité pour ne pas reconnoître que l'esprit du démon est seul capable d'inspirer ces mouvemens de rage.

Je ne saurois m'empêcher de faire réflexion en cet endroit sur la manière barbare dont les prêtres et les moines traitoient ces bienheureux martyrs, en les accompagnant au supplice. C'étoient d'autres bourreaux dont la fureur alloit bien plus loin que celle de ceux qui tenailloient et brûloient les corps. Si vous prenez la peine de lire l'histoire du

martyre d'un nommé Robert Oguier, de sa femme et de deux de ses fils, qui furent couronnés à Lille en Flandres, vous verrez un Cordelier qui les accompagne au supplice, qui fait toutes les actions et dit toutes les paroles d'un démon qui seroit monté des enfers. L'un de ces bienheureux martyrs attaché au pôteau se mit à chanter le Pseaume XVI : *Sois moi, Seigneur, ma garde et mon appui, etc.* Le Cordelier s'écrie : écoutez, Messieurs, les erreurs que ces gens ont accoutumé de chanter pour décevoir le peuple. C'est ainsi qu'il appelle les Pseaumes de David. Le bourreau ayant frappé sur le pied du père, qui étoit de ces martyrs, d'un coup de marteau pour le faire approcher du pôteau, il lui fit un très-grand mal, le patient s'en plaignit. *Ah, les méchans*, s'écria le moine, *ils veulent avoir le nom de martyrs et quand on les touche tant soit peu ils crient comme si on les meurtrissoit.* Le fils s'écria, *ô Dieu père éternel ayez pour agréable ce sacrifice de nos corps.* Le moine répondit *tu as menti méchant ce n'est pas ton père, mais tu as le Diable pour père.* Le fils continua et disoit à son père, *Mon père, regardez, je vois les cieux ouverts et mille millions d'anges ici à l'entour de nous, s'éjouissans de ce que nous avons confessé la vérité devant*

le monde. L'un de ces moines s'écria là-dessus, *je vois les enfers ouverts, et mille millions de Diables présens pour vous emporter aux enfers.* Je vous jure, Monsieur, que quand je lis ces sortes de choses je n'ai point besoin ni de textes de l'Ecriture, ni de témoignages des anciens, ni de raisons pour me persuader la bonté de ma religion, et la souveraine corruption de l'autre ; car je vois un esprit d'élection dans nos martyrs et un esprit de réprobation dans nos persécuteurs, l'un et l'autre visibles qu'ils ne peuvent être méconnus que par ceux auxquels le Dieu de ce siècle a élevé les yeux de l'entendement. Cela est suffisant, Monsieur, pour nous donner lieu de rendre au sieur Maimbourg l'accusation qu'il nous fait. *Le Calvinisme*, dit-il, *est la plus cruelle et la plus barbare de toutes les sectes quand elle a le dessus.* Et moi je lui dis que le Papisme porte la barbarie et la cruauté plus loin que n'ont jamais fait les plus cruels persécuteurs de l'Eglise. Mais je destine un chapitre à prouver cette vérité, et je vous ai apporté que ce peu d'exemples de cette cruauté, seulement dans le dessein de prouver que les juges et les bourreaux qui nous ont brûlés et suppliciés, avoient tous les caractères de vrais persécuteurs : et par conséquent que nos confesseurs *ont été* de vrais martyrs.

Il ne me reste plus pour le présent qu'une chose à faire dans cette vue. C'est de faire voir la fin malheureuse de ces persécuteurs que la vengeance divine a poursuivis, et dont la mort a été évidemment marquée du sceau de la malédiction de Dieu. Car enfin c'est là un puissant préjugé qui vaut une forte preuve ; ceux qui ont été condamnés au supplice sont morts comme des saints, et ceux qui ont procuré leur condamnation sont morts comme des désespérés : de quel côté doit-on présumer que l'Esprit de Dieu s'est rencontré ? Le président d'Oppede mérite le premier rang entre les persécuteurs. Ce fut l'auteur du massacre de Cabrières et de Mérindol. Ce monstre d'avarice et de cruauté après s'être enrichi des dépouilles de l'orphelin et de la veuve, et après avoir pillé toutes les maisons voisines de la sienne sous prétexte d'hérésie, résolut enfin de massacrer tous ces pauvres gens de Merindol et de Cabrières afin d'ôter du monde les témoins de ses violences et de ses rapines. Il échappa la main des hommes et la justice du Parlement de Paris, où il fut cité pour rendre raison de ses barbaries ; mais la main de Dieu le poursuivit et l'atteignit, et il mourut comme enragé au milieu des plus cruelles douleurs que jamais homme ait souffertes. Le sieur Maimbourg

produit là-dessus une histoire don
l'auteur : il dit qu'un chirurgien H
le sonda dans les douleurs de la pier
sonde empoisonnée et que ce fut ce q
ces horribles tourmens. Je sais de bo
qu'on a demandé au Jésuite où il av
cette histoire , et il n'a jamais pu]
son auteur. C'est un conte de sa façon
à son but, c'est à nous rendre odieux
rober la vue du terrible jugement
qui tomba sur ce méchant homme.
Thou trop éclairé pour ne le pas
trop sincère pour ne le pas dire, l'a
ces termes : (1) *Après avoir été lon*
travaillé de cruelles douleurs dans l
tins, il rendit son ame cruelle au mi
plus cruels tourmens. Dieu lui fit so
peine dont les juges l'avoient exem
peu plus tard à la vérité, mais b
terrible. Cette mort me fait peur,
malignité de Maimbourg m'en fait b
davantage. Car je ne trouve rien de]
bolique que d'inventer qu'un chirur
guenot lui porta ce feu dans les entra
une sonde empoisonnée. Je crois q
trouvera guères d'exemples d'une h
pareille. S'il peut en rejeter la faut

(1) Lib. 6.

autre, qu'il nous nomme son auteur, et il ne fera pas mal pour son honneur.

La mort d'un nommé Gilles le Pers est remarquable. (1) Ce malheureux qui étoit prévôt des maréchaux de St. Pierre-le-moutier, s'étoit saisi de plusieurs réformés qu'il condamna à être brûlés vifs. Ils en appelèrent au Parlement de Paris. Ce Gilles Pers les conduisant lui-même à Paris devint enragé sur le chemin et mourut désespéré. Le sieur Maimbourg remarque en son histoire que Morin faisoit admirablement son office, et qu'il faisoit bonne et brève justice à tous les Huguenots, mais il a oublié de nous dire qu'il mourut dans le plus cruel tourment du monde. Le feu se prit à ses jambes qui pourrirent toutes et le feu courut par tout son corps; de sorte qu'il périt du supplice qu'il avoit fait souffrir à tant d'autres qu'il avoit brûlés à petit feu, et dont il avoit fait consumer les jambes et les autres parties du corps successivement. Un nommé Martin Trambault, de Brigneral près d'Angrogne, après avoir cruellement fait souffrir beaucoup de fidèles, s'étoit vanté de couper le nez au ministre d'Angrogne : un loup enragé l'attaqua, lui mangea le nez, et il devint enragé. (2) Cela

(1) Hist. des Eglises, tom. 1.

(2) Hist. Eccl. des Eglises réformées.

fut connu de tout le pays. Voici un autre exemple terrible. L'Aubespin, conseiller au siège de Valence, et Ponzenas, avocat du roi au même siège, furent les auteurs d'une cruelle persécution qui fut excitée contre les fidèles de Romans et de Valence. Tous deux avoient été de la religion, tous deux devenus apostats, ils se mirent à persécuter l'Eglise, afin d'éviter eux-mêmes la persécution. Le premier, savoir l'Aubespin, aprés avoir consumé son bien et son temps à la recherche d'une femme qui le méprisa, en tomba dans un si grand désespoir, qu'il abandonna tout soin de sa personne, les poux l'attaquèrent avec tant de violence que jamais on ne l'en put délivrer. Dans cet état il se désespéra entièrement, il déclara qu'il n'y avoit pour lui aucune miséricordé, et résolut de se laiser mourir de faim pour sortir bientôt de l'enfer où il étoit, croyant que celui qui l'attendoit ne pouvoit être si terrible. Ses amis ne le pouvant persuader de manger, lui mirent un baillon à la bouche afin de lui entonner de la viande et du breuvage; les poux entrèrent dans sa gorge, et il acheva d'étouffer en blasphêmant. Quant à Ponzenas, après avoir consumé sa vie en débauches, il fut attaqué d'une maladie où les médecins ne connoissoient rien. Il désespéra de la miséricorde de Dieu,

et avoit toujours devant les yeux les meurtres de Valence et de Romans. Il renioit Dieu, il appeloit tous les Diables à son secours, il inventoit de nouveaux formulaires d'imprécations sur lui-même. Son clerc appelé Etienne qui le vouloit consoler, lui parla de la miséricorde de Dieu; mais en le regardant de travers il lui dit, Etienne que tu es noir; et comme ce garçon vouloit continuer à guérir cet esprit malade par des consolations tirées de la parole de Dieu, il entra en rage contre lui, l'appela Luthérien, Huguenot et méchant, et dans ce dernier accès de sa rage il rendit l'esprit comme un désespéré. L'exemple que nous fournit le président de Thou, dans son histoire au livre 6, est trop remarquable pour être oublié : *Un moine inquisiteur, nommé Jean Romain, en examinant les personnes suspectes d'hérésie, avoit inventé une nouvelle espèce de tourment : il faisoit fondre du suif, le versoit tout bouillant dans des bottes, lesquelles il faisoit ensuite botter à ceux qui étoient mis à la question, et après en riant il leur donnoit de grands coups d'éperon, en leur disant comme à des chevaux, allez donc.* François I avoit ordonné au Parlement d'Aix qu'on fit justice de ce bourreau; *Mais il s'enfuit à Avignon où étant en sûreté du côté des hommes, il ne*

put échapper la punition de Dieu. Ses domestiques lui enlevèrent tout son bien, il fut réduit à la dernière nécessité, son corps se couvrit d'ulcères brûlans et puans, si douloureuses qu'à tous les momens il souhaitoit la mort. Mais elle ne vint que bien tard et après qu'il eût été tourmenté par d'horribles douleurs. Ce sont les propres termes de Monsieur de Thou. Il faut être dans une grande préoccupation pour ne pas voir là-dedans le doigt de Dieu. Ce malheureux qui avoit mis tant de fidèles dans le suif bouillant, ce qui les avoit couverts d'ulcères brûlans, fut brûlé par ces douloureux ulcères qui ne l'attaquèrent pas simplement aux jambes, mais par tout le corps. C'est une histoire qui parle bien clairement en faveur de nos martyrs.

L'histoire d'Angleterre nous remarque la fin terrible d'Arondel évêque de Cantorbery, qui fit de très rigoureuses défenses de lire la parole de Dieu, laquelle est le pain des ames. Il prit une aversion invincible pour tous les alimens et mourut de faim. Il n'y a personne qui ignore la mort épouvantable de Spira qui mourut désespéré. Sleydan nous la rapporte; les circonstances en sont assez connues, c'est pourquoi je me dispenserai de les réciter ici. A propos de Sleydan, l'historien des allemands, il ne faut pas oublier la mort du Com-

te Felix Alleman. Il avoit juré le soir que le lendemain il baigneroit son pied dans le sang des Luthériens. La nuit même il mourut d'une émoragie et se baigna dans son sang. Ce genre de mort me fait penser à la fin de Charles IX, qui avoit fait couler d'effroyables ruisseaux de sang par le massacre de la St. Barthelemy et par ceux qui le suivirent. Mr. de Mezeray nous apprend qu'il mourut d'une mort étrange. Le sang lui sortoit non seulement par toutes les ouvertures de son corps, mais par les pores de la peau. La justice divine lui disoit comme la reine des Scythes à Cyrus, tu as été altéré de sang, abreuve toi de ton propre sang. Son père Henri II et son frère Henri III son morts d'une manière tragique et malheureuse. Henri II avoit juré qu'il verroit brûler Anne du Bourg de ses deux yeux incontinent après la fête des noces de sa sœur et de sa fille. Et peu de jours après à la vue d'Anne du Bourg qui le pouvoit voir de la Bastille où il étoit, il reçut un coup de lance dans les yeux par celui-là même qu'il avoit employé pour arrêter les prisonniers. Ne fut-ce pas une rencontre admirable dispensée par la Providence, que cette pièce de tapisserie qui se trouva au-dessus de la tête de ce prince dans la salle, où l'on mit son corps sur un lit de parade ? dans cette pièce étoit représentée la

conversion de St. Paul et ces paroles étoient écrites dessus : *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?*

Henri III avoit été le premier auteur du massacre de la St. Barthelemy. Mr. de Mezeray nous remarque après d'autres historiens qu'il fut assassiné à St. Cloud, dans le même lieu au même jour du mois, et à la même heure que le premier conseil pour cette exécrable action fut tenu. Il n'y a point d'historien qui ait osé désavouer qu'une malédiction de Dieu toute visible ne soit tombée sur la maison des Valois, laquelle avoit commencé à règner dans François I. (1) Mais les dévots en attribuent la cause au Concordat qui a mis l'église gallicane sous le joug. Voici ce qu'en dit le Laboureur. » La France fut infectée de ce même venin » sous le règne de François I. qui fit avec le » Pape Léon I. ce Concordat, auquel on attri- » bue non seulement ce malheur, mais aussi » l'extinction de la postérité de ce prince qui » périt en moins de cinquante ans par la mort » d'Henri II son fils, de François II, de Charles » IX et Henri III enfans de Henri II. » Il est beaucoup plus raisonnable d'attribuer cette malédiction évidente, à la quantité de sang innocent que le père et les enfans répandirent. Puisque nous en sommes sur les jugemens du

(1) Addit. etc. liv.

ciel, qui tombèrent sur les têtes couronnées pour avoir persécuté le peuple de Dieu, il ne faut pas oublier Philippe, roi d'Espagne, le plus cruel persécuteur qui fut jamais. Les poux le mangèrent et ses médecins n'y purent trouver de remèdes. A mesure qu'on en ôtoit des poignées, il en sortoit d'autres des apostumes dont tout son corps étoit couvert. Et l'un des médecins fut obligé de se récrier : *Ecce manus Dei, voilà le doigt de Dieu.* Enfin peut-on s'empêcher de voir la main de Dieu dans la mort des princes de Guise qui furent massacrés à Blois, qui moururent d'une manière si tragique et dont les corps furent ensuite consumés avec de la chaux ? C'étoit une évidente punition du ciel sur des tyrans qui avoient fait massacrer tant de milliers d'innocens et qui en avoient consumés tant d'autres par le feu. Le Maréchal de Tavanes, le premier bourreau de la saint Barthelemy mourut enragé et désespéré. Brantôme nous assure l'avoir ouï dire à un prince. Il ne sait ce qu'il en doit croire, parce que ce prince étoit Huguenot. Cependant il n'ose pas le nier absolument. *Il peut être aussi qu'oui*, dit-il, *car Dieu envoie telles afflictions aux sanguinaires.* Ce prince pour être Huguenot n'est pas moins digne de foi sur un fait qui est arrivé de son temps. L'auteur des additions à Castelnau dit

Que les principaux auteurs et les plus ardens persécuteurs de la sanglante journée de la St. Barthelémy sont presque tous péris de mort violente. Et il veut qu'en cela *on admire la justice de Dieu contre les prétextes qu'on emprunte des intérêts de religion, et qu'on demeure convaincu de la nécessité de garder la foi aux hérétiques.* La mort du Chancelier Olivier a quelque chose de bien singulier. Voici comme le Président de Thou la rapporte au 24ᵉ. livre de son histoire. *Dans le même temps Olivier chagrin de voir l'état présent des choses, tomba malade et mourut plus de douleur d'esprit et de tristesse que de vieillesse. Pendant qu'il combattoit contre la mort, le Cardinal de Lorraine le vint voir, mais il lui tourna le dos en lui répétant plusieurs fois des paroles de reproches par lesquelles il vouloit faire comprendre qu'on lui avoit fait violence, et mourut ainsi en gémissant et en soupirant continuellement.* Je ne conclus pas de là qu'il mourut désespéré comme disent quelques-uns. Mais au moins il paroit qu'il étoit pénétré de douleur de l'horrible massacre que sous son autorité les Guises avoient fait faire des conjurateurs dans la conjuration d'Amboise : ces paroles qu'il dit au Cardinal de Lorraine furent celles-ci : *Cardinal vous nous faites tous damner.*

Si l'on avoit besoin d'exemples plus modernes, on en trouveroit un grand nombre dans l'histoire que Monsieur Léger nous a donné des Eglises de Piémont et des Vallées. Et si l'on vouloit ramasser tous les exemples semblables qui se trouvent dans les histoires, ou qui vivent même encore dans la mémoire des hommes on en feroit de gros volumes. J'avoue que les jugemens de Dieu sont impénétrables. Il y a des criminels qui vivent et qui meurent en paix, et il y a des saints dont la vie est une suite continuelle de malheurs. C'est pourquoi il n'est pas toujours sûr de juger du salut des hommes et de leur intérieur par les accidens qui leur arrivent. Cependant il y a des caractères si vifs de la malédiction de Dieu attachés à certaines gens, et qui brillent si fort en certains événemens, qu'il n'y auroit pas de la sagesse à ne les pas remarquer, mais de la stupidité et de l'ingratitude. Ceux que nous avons remarqués dans la triste fin de plusieurs persécuteurs sont de cet ordre. On me dira qu'il y a quelques-uns de ces persécuteurs qui sont morts paisiblement. Cela se peut, si Dieu punissoit toujours tous les criminels par des châtimens qui portassent l'impression du doigt de sa justice, ses conseils ne s'en accompliroient pas si aisément. Et cela seroit beaucoup moins de

l'ordre de la Providence dans le siècle présent, où Dieu veut être à demi caché : sa justice seroit trop visible. Mais aussi d'autre part si Dieu ne punissoit jamais les hommes qui se distinguent par leurs crimes, de ces jugemens qui font paroître évidemment sa justice, elle seroit trop cachée, et l'incrédulité des hommes auroit trop d'excuses : c'est pourquoi souvent il punit, et quelquefois il ne punit pas. Mais il est très-remarquable que de tous les crimes il n'y en a pas que Dieu laisse moins impunis que ceux des persécuteurs de la vérité ; peu sont échappés à la vengeance du ciel. Et même une malédiction s'est attachée à leur race, et subsiste encore aujourd'hui. Je pourrois, Monsieur, vous faire là-dessus des histoires qui ne sont point des fraudes pieuses, qui sont de ma connoissance, de celles de vos amis et des miens, par lesquels il paroîtroit que Dieu n'est pas encore appaisé envers les familles des Massacreurs d'Orléans et de Paris. Les Catholiques romains eux-mêmes en font la remarque. Présentement en faveur de nos martyrs faites une récapitulation de tout ce que je viens de dire, et concluez que des innocens qui sont morts en louant Dieu, par les mains de gens monstrueux en vices, cruels, barbares, infidèles, fourbes, calomniateurs et punis de

Dieu par des jugemens si terribles, étoient de véribles martyrs. Ici finira leur Apologie.

CHAPITRE XV.

Apologie pour Calvin : force de la vérité qui contraint le Sieur Maimbourg à lui faire justice. Ses qualités morales. Défense sur ce qu'on l'accuse d'orgueil et de mauvaise humeur.

Si nous avions placé Calvin dans l'ordre qui lui étoit dû, selon son mérite et selon le temps auquel il a vécu, nous l'aurions fait marcher devant quelques-uns de ceux que nous avons fait marcher devant lui ; mais nous l'avons réservé pour le dernier, parce que nous voulions faire son apologie, celle de sa théologie, de sa religion et celle de la réformation en même temps. Il a plu à ces Messieurs de le faire chef de parti, de l'établir hérésiarque, de le mettre à notre tête et de nous appeler Calvinistes de son nom. Tout cela est sans fondement ; car il est certain que Calvin n'a point été le premier réformateur, ni de la France, ni de Genève,

que la vérité qu'il a enseignée a été connue avant qu'il la prêchat, et que nous ne le regardons pas comme nôtre chef, puisque nous n'avons pas d'autre chef que Jésus Christ. Mais n'importe, c'est le style, il plait à nos adversaires de parler ainsi. Calvin a été un excellent personnage dont Dieu s'est heureusement servi pour achever la réformation qui étoit commencée, on veut qu'il soit notre chef, à la bonne heure. En cette qualité nous lui devons quelque chose de plus qu'aux autres. Le sieur Maimbourg s'est attaché à lui d'une façon particulière, il faut aussi nous attacher à le défendre. Ce que l'histoire du Calvinisme dit de lui, regarde ou sa personne, ou sa théologie, ou sa religion et sa réformation. Il faut, Monsieur, que nous divisions ce que nous avons à dire de lui en ces trois articles.

Graces à la peine qu'on s'est donnée dans ce siècle de justifier Calvin par de très-bonnes et très-fortes apologies, nous avons fort peu de choses à dire de sa personne, de ses mœurs et de sa vie. Il n'y a pas trente ans qu'on le dépeignoit encore comme le plus scélérat de tous les hommes, yvrogne, délicieux, débauché, fornicateur, corrupteur des femmes, imposteur, faiseur de faux miracles. C'est ainsi que le dépeint la méthode

qui porte le nom du Cardinal de Richelieu. Mais par les soins de Monsieur Drelincourt, de Monsieur Rivet et de plusieurs autres, Calvin est réhabilité, et le sieur Maimbourg reconnoît qu'il fut *infatigable au travail comme il paroît par la multitude de ses ouvrages*, (1) *vigilant extrêmement sobre, ne mangeant qu'une fois le jour et fort peu, pour remédier à sa migraine, et si peu intéressé qu'il se contenta d'une très-modique pension, et qu'il ne put léguer par son testament qu'environ deux cents écus en tout, à quoi se montoit tout ce qu'il laissa de biens à sa mort, y compris ses meubles et ses livres*. Il veut bien croire *qu'il ne fut point fustigé ni fleurdelisé en sa jeunesse pour un crime infâme et détestable*. Il veut bien aussi ne point ajouter foi à ce qui s'est dit, *qu'il mourut en désespéré, jurant et blasphémant le nom de Dieu, invoquant les démons avec d'horribles imprécations et maudissant sa vie et ses écrits*. Nous avons déja vu en parlant de Beze, à quoi nous sommes redevables de cet esprit de modération. Ce n'est point du tout à la sincérité du sieur Maimbourg, ni à cet amour qu'il se vante d'avoir pour la vérité. Car nous avons vu qu'il n'y a pas d'homme au monde qui embrasse avec

(1) Hist. du Calv. liv. 4. an. 1564.

plus d'ardeur et avec plus de mauvaise foi les occasions de noircir ceux qu'il a intérêt de perdre de réputation. Mais il a eu honte d'exposer son amour pour la calomnie à un si grand jour. Il n'a pas osé démentir Papyrius Masson, ni aller plus loin que son Floririmond de Remond. Il n'a pas osé contredire les preuves de l'innocence de Calvin tirées des régistres mêmes de l'Eglise de Noyon, et du greffe de la ville, ni s'inscrire en faux contre des informations qui ont été faites par les ennemis mêmes de Calvin. Cependant le sieur Maimbourg n'a peut-être pas bien pensé à ce qu'il a fait en cet endroit, quand il s'est rendu à la vérité ; car enfin, Monsieur, voyez je vous prie, quelles gens il nous abandonne? C'est un Lessius, célèbre Jésuite si connu chez les nouveaux Casuites, un Stapleton, un Campian, un Duræus, un Surius, un Reginaldus, un Brigerus, un Jaques Démay, prêtre et docteur de Sorbonne, un Genebrard Archevêque d'Aix, et celui qui a écrit sous le nom du Cardinal de Richelieu. Voilà de grands noms. Il faut pourtant nous abandonner tous ces gens-là et nous laisser dire qu'ils ont été d'infâmes calomniateurs et des ministres de celui qui est appelé le père du mensonge. Car tous ces auteurs ont assuré d'un ton ferme comme des vérités ce

que l'on confesse aujourd'hui être de pures calomnies. Et après cela il faut nous permettre de conclure qu'une Eglise qui fait profession de calomnier, et qui fonde les préjugés qu'elle veut donner contre ses adversaires sur des accusations qu'elle sait très-bien être des calomnies ne peut être la véritable Eglise.

Mais il n'importe à qui nous soyons redévables de ce qu'on nous épargne la peine de faire une longue apologie pour les mœurs de Calvin. Ce que dit le sieur Maimbourg pour abaisser la naissance de Calvin, qu'il étoit fils de tonnelier, petit fils de batelier, ayant pour mère la fille d'un cabaretier de Cambray, ne nous touche guères. Sa naissance n'étoit pas encore si basse que celle du Pape Adrien IV, qui étoit fils d'un paysan anglais, si pauvre que sa mère pensa mourir de froid et de faim dans sa vieillesse. Jean XXII qui traita si insolemment ce grand empereur Louis de Bavière, étoit fils d'un savetier de Cahors. Enfin il étoit peut-être d'aussi bonne maison que ce jeune garçon que le Pape Jules III créa Cardinal après l'avoir élevé de la poudre à la qualité de fils adoptif de son frère Baudouin de Monte ; il étoit de Plaisance, et c'est tout ce qu'on en peut savoir, car son origine est si obscure qu'on ne la put découvrir. Il eut le bonheur de plaire à Jean Marie

de Monte quand il étoit encore Evêque de Siponte, et Dieu sait pourquoi. La naissance ne fait rien au savoir, à l'habileté, à la piété et au zèle qui sont les seules qualités nécessaires à ceux qui veulent réformer l'Eglise et s'opposer au torrent de la corruption. St. Paul étoit de bonne maison, mais il n'en étoit pas plus élevé, puisqu'il étoit faiseur de tentes. La plupart des Apôtres avoient été pêcheurs ou artisans. La manière dont Calvin fut élevé fait assez voir qu'il n'étoit pas d'aussi basse naissance qu'on le veut persuader. Ce que nous en apprenons des informations qui se gardent encore aujourd'hui dans la ville de Noyon, c'est que le père de Calvin étoit Procureur Fiscal du Comté de Noyon et secrétaire de l'Evéché.

Entre tous les défauts qu'on a attribués à Calvin, le sieur Maimbourg n'a pas trouvé qu'il y en eût aucun qu'on put avancer avec moins de risque d'être convaincu de faux, que celui de sa mauvaise humeur. *Ce peu de bien*, dit-il, *fut mêlé de beaucoup de mal*, (1) *étant certain qu'il a été l'un des hommes du monde le plus chagrin, le plus colère et le plus satyrique, comme ses amis même le lui reprochèrent, et entr'autres Martin Bucer qui pour le corriger l'avertit charitablement*

(1) Liv. 4 an. 1564.

qu'il ressemble plus à un chien enragé qu'à un homme; qu'il est aussi médisant et outrageux que poli dans ses écrits qui sont pleins d'injures atroces en très-beaux termes, etc. Quoiqu'il affectat une grande simplicité et un grand mépris des honneurs du monde, il étoit le plus superbe dans le fond de l'ame et le plus arrogant de tous les hommes, ne pouvant souffrir qu'on le contredit en la moindre chose, voulant exercer un empire absolu sur les autres ministres ses collègues, qu'il regardoit de haut en bas comme ses petits disciples ou même comme ses esclaves, dont ils se plaignoient fort: et si sottement vain qu'il n'a pas eu honte de faire lui même son panégyrique rempli d'une infinité de louanges qu'il se donne dans la réponse qu'il fit au savant jurisconsulte Baudouin, qui ne répartit à cela sinon ce peu de paroles, qui sont assurément d'un homme d'esprit et bien sage; Calvin me pardonnera s'il lui plait, si je ne suis pas assez docile pour donner croyance à la vanité. Il faut avouer que les *qui* et les *dont* ne font point de peur à cet écrivain. Il a un art tout singulier, à la faveur de ces petits mots, d'enfiler une douzaine de périodes en une seule.

Pour appuyer cette accusation que Jean Calvin étoit superbe, de méchante humeur et

insupportable à ses collégues, on ajoute qu'il a été chassé de Genève comme pertubateur du repos public. Le sieur Maimbourg se croit fort en sûreté là-dessus sous l'autorité de Papyrius Masson qui en effet écrit toutes ces choses dans la vie de Calvin, laquelle il a mise entre les éloges des grands hommes. Nous pourrions répondre en un mot que Papyrius Masson étoit catholique romain, ennemi par conséquent de Calvin, et qu'il n'a pas été fâché de trouver quelque moyen de ternir sa mémoire. Nous disons de plus que Papyrius Masson n'a rien su de ce qu'il écrit à cet égard que par ouï dire, et qu'il avoit pour témoin de ses médisances un assez méchant auteur. C'est un nommé Baudouin, qui après avoir été secrétaire de Calvin, ou copiste écrivant sous lui comme son domestique, le quitta, s'assoçia de Cassander, ce fâmeux réconciliateur des religions. Mais n'ayant pas trouvé les biens qu'il cherchoit, il rentra dans l'Eglise romaine et écrivit contre Calvin qui avoit été son maître et son précepteur. Cet homme déjà est indigne de foi à cause de son caractère, car il étoit d'une légéreté prodigieuse, changeant souvent de religion, Calviniste à Genève, Luthérien en Allemagne, Papiste en France, nageant entre tous les *partis* avec Cassander : c'est pourquoi Beze lui

lui donne le nom d'*Ecebole*, ce fameux apostat qui changeoit de religion à tous les changemens d'empereurs : Chrétien sous les enfans de Constantin, payen et apostat sous Julien et converti sous Jovinien. Outre cela cet homme est indigne de foi, par sa qualité d'ennemi. Car c'est la loi commune, les ennemis ne sont pas reçus en témoignage contre ceux dont ils se sont ouvertement déclarés ennemis. Si l'on veut voir plus amplement ce qui peut rendre suspect le témoiguage de ce Baudouin contre Calvin, on le peut lire dans la vie de Calvin écrite par Théodore de Beze, et dans l'Apologie pour ce grand homme écrite par Monsieur Drelincourt.

Dans le fond toutes ces accusations sont des affaires de néant et se détruisent elles-mêmes : Calvin étoit colère et d'une humeur chagrine ; cela fait un grand préjudice à la vérité qu'il a enseignée ! La grace ne s'oblige pas à changer les tempéramens, mais elle s'en sert. Elle laisse ordinairement les hommes dans ces défauts qui viennent des humeurs et du sang, mais elle les régit et les empêche de fouler aux pieds les vertus chrétiennes. Les plus grands hommes de l'antiquité n'ont ils pas eu de semblables défauts ? St. Jérôme étoit le plus bilieux de tous les hommes, il verseit des torrens de bile con-

tre ses adversaires. Il ne faut que voir ses écrits contre Vigilantius et contre Ruffin pour être convaincu que jamais homme n'a été si fertile en injures. Aussi bien que Calvin il les dit en très-beau latin, mais elles n'en sont pas meilleures. Il ne faut pourtant pas pour cela le dégrader de la qualité de grand homme, ni lui refuser la louange d'avoir utilement travaillé pour l'Eglise. La bile est l'humeur dominante des saints d'aujourd'hui. Les saints de Port Royal qui font de si beaux traités de morale, se mettent fort bien en colère, et disent des injures atroces en leur beau français. Et Messieurs les Jésuites leur en rendent d'autres qui valent celles qu'ils reçoivent.

L'on trouve que Jean Calvin a écrit avec trop de chaleur. Je voudrois qu'il eût écrit avec plus de modération, et qu'il eût même un peu moins mal traité l'Eglise romaine. Mais en vérité il n'y a guère lieu de s'étonner qu'il fut en colère contre cette Eglise, car elle étoit bien en colère contre lui, s'il en disoit du mal, elle lui en faisoit bien davantage qu'il n'en pouvoit dire d'elle, si elle l'eût tenu, elle l'eût brûlé à petit feu, et l'on n'auroit pu trouver de supplice assez cruel pour satisfaire la rage qu'elle avoit conçue contre lui. Il étoit l'objet de la fureur et de la calomnie

de tous les écrivains. Il voyoit outre cela brûler tous les jours les fidèles qui défendoient sa doctrine, et qu'il regardoit comme ses enfans, parce qu'il les avoit convertis. C'étoit bien peu de chose que des paroles contre de si grands outrages. Calvin dans ce défaut étoit louable en ce qu'il le confessoit sincèrement et qu'il essayoit à le combattre. Les régénérés de l'Eglise romaine qui se déchirent si cruellement les uns les autres, n'ont pas cette sincérité. Jamais on n'amènera le grand M. Arnaud à confesser cette vérité, qu'il surpasse tous les hommes en l'art de dire des injures. Au lieu que notre Calvin disoit de bonne foi, *Je suis colère de ma nature, je combats sans cesse contre ce défaut. Jusqu'ici je n'ai pas tant profité que je voudrois.* Nous ne voulons pas dissimuler que Luther et Calvin n'ayent été d'un tempéramment ardent et plein de feu. Mais nous admirons la providence divine qui choisit pour instrumens de ses grands ouvrages, des hommes en qui tout ce qui s'y trouve, sert à la fin que Dieu se propose. Les vertus Chrétiennes ne sont pas inutilement soutenues par le feu du tempéramment. Ces grands hommes étoient appelés à entreprendre de grandes choses, à soutenir de terribles épreuves, à s'exposer à d'étranges contradictions. Des ames natu-

rellement molles et foibles n'auroient pu soutenir ces assauts. Ce feu et cette ardeur de leur tempérament leur a fait surmonter des difficultés sous lesquelles ils seroient succombés sans cela. Si quelquefois ce feu a produit des flammes hors de saison et mal conduites, cela sert seulement à faire voir qu'ils étoient hommes, et que Dieu verse ses trésors et les conserve dans des vaisseaux de terre. Dieu se plait à faire briller la diversité par tout, et dans la nature et dans la grace et dans la gloire. Bucer étoit grand ami de Calvin, mais il étoit d'un esprit beaucoup plus modéré, et je ne doute pas qu'il n'eût bien voulu ramener Calvin à la douceur dont lui-même étoit animé. Mais ce que dit le sieur Maimbourg là-dessus est fort plaisant. *Martin Bucer pour le corriger l'avertit charitablement qu'il ressemble plus à un chien enragé qu'à un homme.* Cette exhortation conçue en de tels termes n'a-t'elle pas bien le caractère de la charité ? Bucer étoit trop doux et trop modéré pour donner des avis à un ami ainsi conçus. Baudouin qui a produit cette accusation et qui avoit volé les papiers de Calvin, devoit produire cette lettre dans laquelle Bucer parle ainsi : Calvin et Bucer ont vécu toute leur vie dans une parfaite amitié. Or ce n'est pas ainsi qu'on parle à des amis. Calvin pro-

teste en répondant à Baudouin que Bucer ne lui a jamais rien dit ni rien écrit de semblable. Il est tout aussi croyable en parlant de soi, que l'est Baudouin en parlant contre un homme dont il étoit l'ennemi déclaré. Enfin pour faire l'apologie du style véhément de Calvin, j'ajoute que c'étoit le style des écrivains du temps. Les noms de *chiens*, *d'ânes*, de *chevaux*, de *démons*, en parlant de leurs adversaires ne leur coûtoient rien. Non-seulement les écrivains de différentes religions se traitoient ainsi : mais dans une même communion l'on ne s'épargnoit point. Ceux qui ont lu les ouvrages du siècle passé le peuvent savoir.

La grande accusation que l'on fait contre la mémoire de Calvin, *c'est qu'en affectant une grande simplicité et un grand mépris des honneurs du monde, il étoit le plus superbe dans le fonds de l'ame et le plus arrogant de tous les hommes*. C'est quelque chose que de savoir cacher son orgueil dans le fonds de l'ame, et d'être au-dehors dans une grande simplicité et dans un entier renoncement aux honneurs du monde. Les moines de l'Eglise romaine et particulièrément les Jésuites ne font pas cela. Ils sont de profession à être humbles, ils font vœu de renoncer au monde; et cependant rien n'est trop élevé pour

eux. Ils ne veulent point reconnoître l'autorité des Evêques. Ils sont Evêques eux-mêmes sans porter la mître. S'ils méprisent la mître épiscopale, ils ne méprisent pas le chapeau de cardinal. Ceux qui sont en passe de cela le briguent de tout leur cœur. Ils ne tient pas à eux qu'ils ne soient Papes. Ils veulent gouverner le public et le particulier. Ils entrent dans les maisons, ils se rendent maîtres des consciences, ils se fourrent dans toutes les cours, ils pénétrent dans les conseils des rois. En un mot ils gouvernent toute l'Europe, et si Dieu n'a pitié de nous ils la ruineront. Ce sont là des paroles en l'air : un tel homme est le plus arrogant et le plus superbe de tous les hommes. Cela est bientôt dit, mais il faut prouver. Si Calvin avoit été si superbe, il auroit trouvé de beaux moyens de s'élever. J'ose dire que dans la réputation où il a été, il n'y a point de dignité dans l'Eglise romaine au dessous de celle de Pape à laquelle il n'eût pu aspirer, s'il eût voulu trahir la vérité et son parti. Il faudroit un peu qu'on nous nommat ces collègues dont parle le sieur Maimbourg, qui ne pouvoient souffrir Calvin à cause de son orgueil insupportable. Farel et Viret ont été ses collègues ils ont tous deux écrit ; il faudroit qu'on nous produisit quelqu'un de leurs écrits qui ap-

puya cette accusation ; autrement nous la ferons passer pour une calomnie. Il a dédié à ces collègues son commentaire sur l'Epître à Tite. On peut voir dans l'épître dédicatoire si le style tient quelque chose de ces manières impérieuses qui sont inséparables des esprits qui veulent tout gouverner. Au contraire il n'est rien de plus honnête et de plus humble. On peut voir dans la vie de Calvin écrite par Théodore de Beze cette sotte accusation amplement réfutée. Il paroit par toute la conduite de ce grand personnage, que son humeur chagrine n'empéchoit pas qu'il n'agit avec tous le plus honnêtement et le plus débonnairement du monde, parce qu'il faisoit sa principale étude de combattre son tempérament ; et s'il s'y laissoit quelquefois aller dans ses écrits, c'étoit contre ceux qui poussoient sa patience à bout.

Pour prouver sa mauvaise humeur on dit qu'il fut banni de Genève comme un brouillon et un séditieux. On a si bien répondu à cela comme au reste qu'il est inutile aujourd'hui de rien dire là-dessus. L'on a fait voir que Calvin et Farel furent chassés de Genève, non pour avoir été des séditieux, mais parce que la ville étoit composée en partie d'esprits brouillons, et particulièrement ennemis de la sévère discipline que Calvin vou-

loit faire observer. Ce parti de séditieux prévalut pour quelque temps, et c'est lui qui fit courir le bruit dont les ennemis de Calvin ont si bien profité, c'est qu'il vouloit tout gouverner. Quoiqu'il en soit son exil parut si injuste à ceux mêmes qui l'avoient causé, que peu d'années après on lui fit une solennelle réparation en le rappelant avec toute sorte d'honneur. Ce que le sieur Maimbourg ajoute après Baudouin, des vanteries de Calvin, est un roman de la façon de ce Baudouin. Calvin peut avoir dit quelque chose qui lui étoit avantageux. Un homme qui se défend contre des calomnies ne sauroit éviter cela. Nous voyons comme St. Paul qui étoit si sage, est obligé pour soutenir sa réputation contre les calomnies de ses ennemis d'étaler ses travaux, ses révélations et ses autres avantages.

CHAPITRE XVI.

Examen de cette accusation du Sieur Maimbourg contre Calvin, qu'il n'étoit pas Théologien. Témoignages au contraire. Opposition de la Théologie de Calvin à celle de l'école romaine. Impertinence de la preuve que le Sieur Maimbourg apporte pour prouver que Calvin n'étoit pas Théologien. Ignorance qui régnoit dans les écoles et dans l'Eglise romaine avant Calvin.

EN voilà suffisamment pour ce qui regarde la personne de Calvin. Je viens à sa théologie. La première chose qui me revient dans l'esprit là-dessus c'est ce que le Sieur Maimbourg répète tant de fois, que *Calvin n'étoit pas théologien.* Assurément si cet homme a eu dessein de divertir le public, il faut avouer qu'il ne pouvoit pas y mieux réussir : car cet endroit a fait rire bien des gens de l'une et de l'autre religion. Ce seroit aussi s'exposer à se faire tourner en ridicule que d'entreprendre de refuter cela sérieusement et dans les formes. Le Sieur Maimbourg n'avoit rien fait

que répéter de vieilles calomnies dans toute son histoire du Calvinisme. Ici il a voulu se faire remarquer par quelque chose qui n'avoit jamais été dit, et même contraire à tout ce qui avoit été dit. Car heureusement il nous avoue qu'il est tout seul de son opinion ; (1) *Sur quoi je ne puis m'empêcher de dire que c'est à tort qu'on s'imagine par une espèce d'erreur populaire même parmi quelques savans, que la différence qu'il y a entre l'hérésie de Luther et celle de Calvin, c'est que la première est matérielle et grossière et l'autre subtile et spirituelle.* Jusqu'ici cela avoit été l'opinion des savans et de ceux qui ne l'étoient pas que dans la théologie de Calvin il y avoit quelque chose de *subtil et de spirituel.* Mais graces à Monsieur Maimbourg nous voilà revenus de cette erreur. Je vous avertis qu'il faut l'en croire sur sa parole et même sur la foi de ses révélations : car je jurerois qu'il n'a jamais jeté les yeux sur les œuvres de Calvin. Il n'en sait que ce qu'il en a trouvé dans les recueils de ses gens qui ont fait des corps de controverse. Le bon père a bien eu d'autres occupations : du temps qu'il prêchoit toutes les semaines contre les Jansénistes et contre la version de Mons, il ne pensoit guères aux livres de Calvin, encore

(1) Liv. 1. an. 1536.

qu'il parlat souvent de lui, depuis qu'il est devenu historiographe il a bien tourné ses travaux d'un autre côté. Mais quand il auroit quelquefois jeté les yeux sur les ouvrages de Calvin, est-il bien capable de juger si un auteur est théologien ou s'il ne l'est pas? Lui que l'on a convaincu si publiquement de tant d'ignorance en théologie, qui s'étant voulu mêler de critiquer la version de Port Royal, a si fort découvert son foible dans cette occupation, que par le conseil de ses amis il a été contraint de renoncer au métier de prêcher et de laisser la théologie. Nous verrons bientôt, Monsieur, quel théologien est le Sr Maimbourg quand il nous fera le système de la théologie de Calvin. Vous y verrez des fautes qu'on auroit peine à pardonner à ceux qui sont ignorans de profession. Sa société qui se sert des esprits qu'elle a dans son corps selon ce qu'elle trouve qu'ils peuvent lui faire honneur, lui a fait quitter la théologie pour laquelle il faut de la pénétration et du jugement, et lui a fait prendre l'histoire pour laquelle il ne faut qu'un peu d'esprit et beaucoup de mémoire.

Ces Messieurs du parti du sieur Maimbourg ont trouvé Calvin si mauvais théologien qu'ils n'ont pas fait de difficulté de le copier et de le transcrire souvent sans y rien

changer. Je puis vous assurer, Monsieur, comme témoin oculaire, que j'ai trouvé dans les Commentaires de Salmeron plusieurs pages entières tout de suite copiées de Calvin sans aucun changement. Apparemment Stapleton autre Jésuite, n'a pas trouvé que Calvin fut un si mauvais théologien et un si pitoyable commentateur, car voici comme il en parle: (1) *Quoad litteram interpres diligens, ita moralis, ita elegans et suavis est, ut etiam ab ipsis orthodoxis interdum legatur: qui in dictione pura doctrinam vix cavent impuram, quos etiam aliquando ex optare audivi, ut resectis quœ contra ecclesiam et fidem disputantur castratus prodiret: sic enim Commentarios ejus perutiles fore.* C'est-à-dire, *Pour le sens littéral il étoit interprête exact, si moral, si éloquent et si doux que souvent les Catholiques en le lisant ont bien de la peine à se garantir de l'impureté de la doctrine, parce qu'elle est accompagnée d'une si grande pureté de la diction; et je les ai souvent ouï souhaiter qu'on eût retranché de ces Commentaires tout ce qui est contraire à l'Eglise et à la foi, parce qu'alors ils seroient très utiles.* Ceux qui ont lu les ouvrages de Stapleton, savent qu'il étoit un peu plus en état de juger de la qualité d'un livre

(1) In Præfat. Antidot. Euang.

de théologie que le sieur Maimbourg. Ce n'étoit pas le métier de Pasquier que la théologie, cependant je suis trompé s'il n'en savoit autant que notre Jésuite. Au moins le pouvons nous regarder comme le témoin des sentimens de tous les habiles gens de son temps. Voici comme il parle de Calvin en son français du siècle passé. (1) *Car aussi etoit il homme bien écrivant tant en latin qu'en français et auquel notre langue française est grandement redevable pour l'avoir enrichie d'une infinité de beaux traits : et à la mienne volonté que ç'eût été un meilleur sujet. Au demeurant homme merveilleusement versé et nourri aux livres de la Sainte Ecriture, et tel que s'il eût tourné son esprit à la bonne voie, il pouvoit être mis au parangon des plus signalés docteurs de l'Eglise.* Cet homme que l'on a jugé comparable aux premiers docteurs de l'Eglise, *ne sut jamais de théologie*, selon le sieur Maimbourg. Ne trouvez-vous pas ce jugement admirable? Pourriez-vous déviner, Monsieur, à quoi le pauvre Calvin employoit son temps? Lui duquel le Jesuite nous a dit, *Qu'il étoit infatigable au travail, comme il paroit par la multitude de ses ouvrages.* S'il se fut occupé à l'étude de la théologie, par ce travail si persévérant

(1) Liv. 7. des Recherches, Ch. 52.

et si opiniâtre, apparemment il en auroit enfin acquis quelque connoissance. Mais il s'occupoit sans doute à remuer les livres de sa bibliothèque, qui avec ses autres meubles ne put monter à 600 livres après sa mort : et c'est ce travail si dur et en même temps si ingrat qui le rendoit si pâle et si maigre. Il prêchoit tous les jours, il faisoit leçon quatre ou cinq fois par semaine, il donnoit tous les jours audience à des gens qui venoient le consulter. Le sujet de tous ces exercices étoit la théologie. A force de s'exercer si continuellement sur une science, un écolier de Sorbonne avec un médiocre esprit y auroit acquis quelque connoissance et quelque habitude. Mais comme Calvin étoit un stupide et une bête, la multitude de ses exercices de théologie ne faisoit que le confirmer dans sa théologie grossière et brutale. Calvin écrivoit une multitude incroyable de livres ; on les voit encore aujourd'hui. Il avoit un grand commerce de lettres avec tous les savans de l'Europe ; la matière de tous ces ouvrages étoit la théologie. Le proverbe latin dit, *Fabricando fabri fimus*. Mais le pauvre Calvin se tue inutilement, il lit, il écrit, il enseigne jour et nuit et n'apprend point de théologie, pendant qu'il la veut enseigner aux autres. Cela n'est il pas bien pitoyable.

Parlons sérieusement : depuis que les hommes parlent , il ne fut jamais dit une plus grande impertinence. Calvin avoit à combattre non seulement l'Eglise romaine, mais une foule d'autres gens , des Anabaptistes, des Impies , des Libertins , des Photiniens , des Sabelliens, des Arriens, des Indifférens et mille autres. Il a écrit contre tous ces gens-là d'une manière si juste , si forte et si pénétrante qu'il a été l'admiration de tout le monde dans son siècle : et l'on ne comprendra jamais comment un homme distrait comme il étoit , chargé non-seulement de toutes les affaires de toute l'Eglise de Genève , mais l'on peut dire des affaires de toutes les Eglises réformées de l'Europe, ait pu fournir à tant de travaux , et pénétrer les matières de théologie , comme s'il n'eût eu qu'à méditer jour et nuit dans le fond d'un cabinet. Les seuls commentaires qu'il a écrits sur toute l'Ecriture Sainte pouvoient occuper la vie toute entière d'un homme fort attaché. Et l'on peut dire avec vérité qu'il a si fort surpassé tous les commentateurs qui l'ont précédé , qu'on n'y peut même trouver aucune espèce de comparaison Comment peut-on écrire sur l'Ecriture Sainte avec une approbation aussi universelle sans faire entrer de la théologie dans ses commentaires ? Le seul

livre de l'institution de Calvin fait voir que ce grand homme avoit une théologie de méditation la plus forte qui ait jamais été. Par tout il paroît original dans cet ouvrage, et nulle part copie ; et avec cela il fait voir qu'il a une très belle connoissance de la théologie des anciens et qu'il est très bien versé dans les écrits des Pères. Il sait assez de la théologie romaine pour en découvrir tous les foibles, pour la confondre même dans son fort, et la combattre avec tout le succès imaginable.

Mais vous ne savez peut-être pas pourquoi le sieur Maimbourg ne trouve pas de théologie dans l'institution de Calvin ? Je m'en vais vous l'apprendre. C'est qu'il n'y rencontre pas ces admirables questions *quodlibetiques* qui se lisent dans les Sommistes et dans les maîtres du P. Maimbourg. Par exemple, si Dieu pouvoit s'unir à une pierre ou un âne par une union hypostatique, sur quoi Occam détermine : comme cette proposition *Dieu est homme* est véritable, pareillement aussi celles-ci (1) *Dieu est un âne*, (2) *Dieu est une pierre* pourroient être véritable, parce que Dieu pouvoit prendre la nature d'une pierre ou celle d'un âne, comme il a pris la nature humaine. Ga-

(1) Occam. in Centiliegio.

(2) Biel in 3. sent. distinct. 1. sect. 2. art. 1. vide Grégor de Valent Tom. 4. disp. 4. punct. 1.

briel Biel va plus loin et dit que ces propositions, *Dieu est un homme damné*, *Dieu est un Diable*, pourroient être véritables, parce que Dieu auroit pu prendre la nature d'un démon ou d'un damné. Voilà ce qui s'appelle de la théologie, et que le P. Maimbourg n'a point trouvé dans les œuvres de Calvin. Il n'y a point là non plus ces importantes questions, savoir si Jesus Christ a pris ses cheveux et ses ongles en union hypostatique, comme le reste de son corps, ce que devenoient ces pauvres cheveux et les superfluïtés des ongles quand il plaisoit à notre Seigneur de les couper : s'ils étoient séparés de la divinité et perdoient leur union personnelle ou s'ils la conservoient? Il n'a point trouvé dans Calvin les mystères de la théologie Scotiste et Thomiste : qui demande *comment les attributs divins sont différens entr'eux; si c'est d'une distinction rationnelle ou formelle ou virtuelle. Si la matière et la forme sont assomptibles, si Dieu peut s'unir hypostatiquement des accidens. Si les Saints dans les Cieux distinguent les attributs divins par raison comme nous, si l'esprit créé voit Dieu par des espèces intelligibles. Comment sont différentes dans la Trinité les notions, les relations, les processions, les propriétés. Si les termes numéraux posent quelque chose de réel dans la divinité. Si le nom de*

personne est commun aux trois personnes de la Trinité: (1) *Si les relations en Dieu sont de substances. Si la diction exclusive*, solus *doit être ajoutée cathégorématiquement ou syncathégorématiquement aux termes essentiels dans les choses divines ou aux termes personnels. Si les relations* secundum intellectum *présupposent les actes des personnes ; si les actes nationaux doivent être attribués aux personnes divines. S'il y a quelque puissance en Dieu à l'égard de ces actes nationaux. Si les anges connoissent par leur substance, ou par des espèces intentionnelles ou intelligibles. Savoir si dans l'état d'innocence la génération se fut faite* per coitum. *Si des enfans naissans eussent pu, dans cet état d'innoncence, se servir de tous leurs membres incontinent après leur naissance* etiam ad generationem. *Si dans l'état d'innocence tous les hommes fussent nés mâles et point de femelles. Savoir si les hommes peuvent enseigner les anges.* (2) *Si Jésus Christ a pu pécher*; Sur quoi Scot et Durand définissent magistralement, qu'absolument parlant Jésus-Christ a pu pécher. Le Père Maimbourg n'a pas vu non plus dans Calvin ces belles disputes qui furent faites dans le Concile de Trente par l'élite des théologiens

(1) Toutes quest. tirées de Thomas d'Aquin et autres célèbres docteurs.

(2) Voi Grégoire de Valent. Tom. 4. disp. 1. quæst. 15. p. 2.

députés de toute l'Europe. *Savoir si Jésus descend des cieux dans le pain par voie de production, ou d'adduction : quelles preuves on peut avoir du nombre de sept, dans les sacremens ?* Et si l'on ne prouve pas bien ce nombre de sept Sacremens par les sept branches du chandelier d'or, par les sept jours de la semaine, par les sept planètes, par les sept moutons du sacrifice de Balaam. Un livre dans lequel on ne lit point tout cela, ne peut pas avoir de la théologie. Ainsi il est clair que Calvin ne fut jamais théologien.

Pendant que nous nous amusons à plaisanter, nous ne nous avisons pas que le Père Maimbourg nous accable de preuves qui font voir qu'en effet Calvin n'étoit point théologien et ne sut jamais de théologie. En voici une convaincante, c'est que jamais il n'a étudié en aucune université. (1) *Il suffit pour maintenant qu'on sache que Calvin ne fut jamais dans les écoles de théologie, et que cependant Messieurs les Protestans qui en ont établi en France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne et à Genève jugent comme nous qu'il est impossible de parler juste et à fonds des mystères de la théologie qu'on n'ait fait son cours de théologie avec honneur.* Hé bien, Monsieur, avez-vous

(1) Hist. du Calv, liv. 1.

quelque chose à répondre à cela ? N'est-il pas évident que les salles, les bancs, les chaires, les robes et les bonnets de la Sorbonne ont une vertu scientifique ? A moins que d'avoir respiré cet air durant plusieurs années, il est impossible d'être théologien. Ayez de l'esprit comme un démon, donnez vous tout entier à l'étude, lisez l'Ecriture, les saints Pères, Thomas, le maître des sentences, Scot, Durand, Bonaventure, tous les théologiens anciens et modernes : méditez nuit et jour. Vous ne ferez jamais rien, et ne mériterez jamais le nom de théologien, si dans les formes vous n'avez comparu un certain temps sur les bancs en présence d'un docteur, si vous n'avez régulièrement dormi à ses leçons, et si vous ne l'avez entendu donner dans l'embarras de la dispute, les célèbres distinctions *du sens divisé et du sens composé*, du *materialiter* et du *formaliter*, du *virtualiter* et *eminenter*, de *l'actus signatus* et de *l'actus exercitus*. Après cela il faut avec toute la pompe de la pédanterie, en robe longue, accompagné du recteur, des docteurs et des bedeaux prendre des degrés du *baccalaureat*, du *magisterium artium* et *du Doctorat*, sans quoi tuez vous d'étudier, vous ne serez jamais qu'un sot.

Mais sur tout dans un siècle comme celui

où a vécu Calvin, il n'étoit pas possible d'avoir aucune espèce de science, si on ne l'avoit puisée dans les écoles, parce que les sciences y fleurissoient d'une façon extraordinaire. Premièrement pour jeter les fondedemens d'une belle littérature dans les esprits, on les élevoit dans la lecture des bons auteurs de la latinité moderne. Au lieu de lire ces méchans livres de *Virgile*, d'*Horace*, de *Ciceron*, on faisoit lire aux enfans *les Epîtres de Charles*, des dialogues faits au goût et à la portée du siècle. Il est vrai que ceux qui les ont vus nous disent que si l'on eût ôté de ces dialogues les solecismes et les barbarismes il n'y seroit rien demeuré de reste. Mais après les avoir bien étudiés on en étoit d'autant plus propre à bien entendre et à bien lire le latin de la messe et du bréviaire. En la place d'un Juvenal, d'un Catulle et des autres poëtes de l'ancienne Rome qui semblent avoir écrit tout exprès pour n'être pas entendus tant ils sont obscurs, on mettoit dans les mains des disciples les bons auteurs des vers léonins et rimés, où il y avoit bien plus d'art que dans ceux de Virgile et d'Ovide; car ces pauvres poëtes du siècle d'Auguste n'avoient point encore appris l'art de joindre la rime à la mesure, ainsi ils ne savoient que la moitié de l'art poétique. Qui ne

voit que ces deux vers

O Monachi, vestri stomachi sunt amphora Bacchi
Vos estis, Deus est testis, teterrima pestis.

sonnent tout autrement que ceux-ci:

Arma virumque cano Trojæ qui primus ab oris
Italiam fato profugus, Lavinaque venit
Littora.

C'étoit dans ces belles écoles, où Calvin n'a jamais été, qu'on apprenoit le beau latin de la nouvelle Rome, *Baptiso te in nomine patria filia et spiritu sancta. In Deus nomine Amen: Deus animam, corpus terram, bos super Ecclesiam, etc. Vigintì par sotularibus dispersit.* Cela est extrait d'un Testament écrit par un prêtre anglais, dont l'original se garde encore dans les archives du collège de la Madelaine à Oxfort. Les prêtres qui avoient le mieux étudié ne se piquoient pas d'être grammairiens. (1) Alphonse de Castro avoue qu'ils ne savoient pas la grammaire; *multos adeo fuisse illiteratos ut etiam Grammaticam ignorarent.* Mais cela se fai-

(1) Adv. Heres. lib. 1. cap. 4.

soit à dessein afin qu'ils fussent meilleurs théologiens. Car c'étoit une maxime qui passoit alors pour indubitable, *quanto melior eris Grammaticus, tanto pejor Theologus.* Tant plus vous serez bon grammairien, tant plus mauvais théologien serez-vous. C'étoit aussi afin de n'être point suspects ou de magie ou d'hérésie et en cette qualité ne pas tomber dans les mains des inquisiteurs. Car un auteur qui a écrit la vie du Pétrarque nous assure qu'il étoit soupçonné de magie, (1) parce qu'on lui trouva un Virgile dans la main, qu'on prit pour un grimoire.

Pour ce qui est des langues grecques et hébraïques, elles n'étoient point souffertes dans le bréviaire, et avant Budée on ne les souffroit pas même dans la république des lettres. Et après Budée ce fut très-long-temps une marque indubitable d'hérésie que d'y savoir quelque chose. C'est cela qui commença à décrier Zwingle entre les prêtres ses collègues, c'est qu'il examinoit avec exactitude le texte hébreu pour le conférer avec les versions. Et dans la même ville de Zurich, Rodolph Collin qui étoit professeur de l'école, fut en danger d'être brûlé, parce qu'il savoit du grec. Claude Dépense, docteur, bon catholique et célèbre pour avoir été l'un

(1) Schroderen.

des principaux acteurs du colloque de Poissy, étoit hérétique en cela, c'est qu'il eût la hardiesse de se plaindre de cette ignorance et de la reprocher aux ecclésiastiques de son temps. (1) *Latinis authoribus Græce nosse suspectum fuerit, Hebraice prope hæreticum :* Savoir du grec c'étoit assez pour être suspect : mais n'être pas ignorant en hébreu c'étoit presque une preuve convaincante d'hérésie. Et après tout l'expérience a fait voir que ces bonnes gens avoient raison de craindre la grammaire : car ces grammairiens devinrent la terreur des théologiens. Campanella secrétaire de Jules III, en avertit son maître et lui conseilla de rompre le Concile assemblé pour la seconde fois à Trente, plutôt que de souffrir qu'on laissat parler ces hérétiques grammairiens. « Quant à moi, dit-il, (2) très-saint
» Père, mon avis est qu'on ne peut rien fai-
» re de plus périlleux et de plus pernicieux
» que de leur permettre de dire dans le Con-
» cile tout ce qui leur plaira, car nous ne
» pouvons pas nier qu'il n'y en ait entr'eux
» plusieurs qui sont solidement doctes, et
» fort exercés dans les sources mêmes de la
» Bible, et dans les anciens auteurs. Ils savent

(1) Comm. in 1. ad Thimot. cap. 3.
(2) Oper. Verg. tom. 1.

„ vent les langues grecque et hébraïque,
„ c'est pourquoi si on leur permet d'entrer
„ en dispute avec nos gens, certainement les
„ nôtres seront en danger de succomber, car
„ vous savez, saint Père, que vos Evêques
„ sont ignorans dans les lettres, et fort adon-
„ nés aux voluptés et aux délices. „ Cet honnête homme avoit de la sincérité d'avouer que les Ecclésiastiques de son siècle et des précédens, depuis le 9 et le 10, n'étoient pas savans aux langues, on voit encore des échantillons de leur érudition qui délassent nos savans de leurs travaux quand ils passent par dessus. On dit qu'Erasme en lisant un livre intitulé *Epistolæ obscurorum virorum*, y trouva tant de choses divertissantes sur l'érudition des moines et des théologiens, (1) qu'il ne put s'empêcher d'éclater et de rire souvent avec tant de force qu'un abcès qu'il avoit au visage lui en creva. Et qui ne riroit en lisant, par exemple, l'explication que Durand donne au mot *Alleluyah*. Les petits enfans savent aujourd'hui que ce mot hébreu signifie *louez le Seigneur*. (2) Mais le scientifique docteur dit *qu'Alleluyah* est un mot hébreu qui signifie plutôt qu'il n'exprime une joie inconcevable qui ne se connoît pas en cette

(1) Sim. vita Bullingeri.

(2) Ration. divin. offic.

vie, et que selon l'interprétation d'Innocent III, cela veut dire *enfans louez le Seigneur*. Selon celle de St. Augustin *Al* signifie sauve; *le* moi; *la* fais, et *Jah* Seigneur. Ainsi le tout veut dire *sauve-moi Seigneur*. Je trouve qu'il n'étoit pas encore trop ignorant de savoir que le mot est hébreu et non pas grec, car il savoit tout aussi peu de l'un que de l'autre. Témoin l'heureuse étymologie du mot *Symbole*, qui signifie selon lui, *sentence*. *Et cet abrégé de la foi a été*, dit il, *ainsi appelé, parce que c'est un recueil des sentences des Apôtres*. Pareus nous parle dans ses Commentaires sur l'*Apocalypse*, d'un certain moine qui dérive le nom d'*Apocalypse* de *clipsor, clipsaris*. Cela est aussi bon que l'étymologie de ce glossateur du Décret qui dérivoit le mot d'*Apocryphe* du nom grec qui signifie *Secret*. Enfin chacun sait qu'en ce siècle là le mot des canonistes et des théologiens étoit *Græca sunt, legi non possunt*. Quand on rencontroit un passage grec dans un livre, on en étoit quitte pour dire *c'est du grec cela ne se lit point*. Cela soit dit en passant sur la première érudition de ces écoles où Calvin n'a point fait son cours.

Mais si dans les premières années d'étude, on négligeoit un peu la grammaire, en récompense quand on étoit sorti des mains des gram-

mairiens pour entrer en celles des philosophes, on cultivoit les esprits par les plus sublimes et les plus délicates leçons. Car on occupoit les jeunes gens plusieurs années sur des spéculations capables de rendre l'esprit étendu et pénétrant, par exemple (1) *si la logique est des premières ou des secondes intentions.* Comment diffèrent ces deux propositions, *R mœ venditur piper, et piper venditur Romœ*; à Rome on vend du poivre, et le poivre se vend à Rome. Savoir si cette proposition est fausse ou vraie, *Nullus et nemo mordent se in sacco*. Nul et personne se mordent dans un sac, *Si un homme mort peut célébrer la messe*. Si la conséquence est bonne *Tu differs ab ente, ergo tu non differs ab ente*: Tu es différent de l'être, ergo tu n'es pas différent de l'être. Savoir si cette autre conséquence est meilleure, *Deus est, ergo baculus stat in angulo. Dieu est, donc le bâton est debout dans le coin*. Qui est-ce qui ne deviendroit habile, nourri d'un tel suc? Savez-vous bien pourquoi Erasme n'étoit point théologien non plus que Calvin, et fut suspect d'hérésie? C'est parce qu'il n'avoit pas étudié non plus sous ces scientifiques maîtres et qu'il avoit un grand mépris pour eux. Il disoit d'eux et de leur théologie; « Que dirai-je de ces petites

(1) Bulling. de Episcop. institut. et funct.

» questions non seulement inutiles mais impies; (1) si Dieu peut commander toute sorte de maux et même la haine contre Dieu, et défendre tout bien, même d'aimer et de servir Dieu. Et ailleurs. Combien de questions, combien d'opinions, combien de sectes se sont levées entre nous, qui disputent savoir si Jésus Christ a pris un individu de la nature humaine, ou s'il a pris l'espèce, ou s'il est appelé Dieu et homme en une troisième manière, etc. Si l'on faisoit de semblables questions dans la conversation pour se divertir, on le pourroit souffrir; mais c'est une chose insupportable qu'on fasse de cela une affaire sérieuse, que l'on consume la vie depuis la jeunesse jusqu'à la vieillesse dans ces niaiseries, et qu'on les traite gravement comme des matières très-dignes d'un théologien.

Insensiblement nous retournons sur le ton sérieux: et puisque nous y sommes, je suis d'avis que nous voyons selon le jugement des habiles gens, si Calvin a beaucoup perdu de n'avoir pas fait son cours en théologie dans ces écoles desquelles le sieur Maimbourg veut absolument que toute la science d'un théologien dépende. Les écoles dans lesquelles Calvin n'avoit pas fait son cours, étoient celles

(1) An. in 1, Epist. ad Tim. Cap. 1.

où s'enseignoit la théologie scholastique, car alors il n'y en avoit pas d'autres. Or voici ce que les habiles gens pensent de cette théologie. Ecoutons premièrement l'Evêque de Bitonte, qui fit l'ouverture du Concile de Trente par un sermon de grande réputation. » Chose triste et douloureuse ! (1) Autrefois » les saintes Ecritures étoient entièrement » négligées au grand dommage de tous les » Chrétiens ! On débitoit une certaine théo- » logie bourrue, épineuse, fâcheuse, qui ne » parloit que des instans, des relations, des » quiddites, des formalités; et tout cela avec » des syllogismes tournés à la scholastique et » des subtilités vaines et humaines, qu'on » peut réfuter et rejeter avec autant de droit » qu'on les reçoit. Toute la vie étoit consumée » à apprendre des décisions toujours contrai- » res les unes aux autres, et toujours irrécon- » ciliables. Pour être estimé sublime théolo- » gien il falloit produire des prodiges et des » monstres d'opinions, et les exprimer en » grands termes barbares d'un ton et d'un » air de maître entre les femmes qui se mê- » loient de théologie. Tous ces grands doc- » teurs avoient fait serment de fidélité à leurs » maîtres. Et de là sont nées cette quantité » de sectes, Thomistes, Scotistes, Occa-

(1) Ad Rom. C. 6.

» mistes, Baconistes, Albertistes, Ægidiens, » Alexandriens. O crime! ô prodige! On mé» prisoit les Evangiles et les Epîtres, la Phi» losophie Chrétienne étoit ensevélie, peu » de gens l'enseignoient, mais avec froideur, » pour ne pas dire aveoimpureté. » Cet homme n'étoit ni Luthérien, ni Calviniste, ni même de leurs amis; cependant je crois que, selon lui, Calvin ne s'étoit pas fait un grand tort de ne pas faire son cours sous ces magnifiques maîtres. Que veut dire, je vous prie, l'Evêque de Bitonte avec son autrefois? Ne diriez-vous pas qu'il parle du siècle de Scot et de Bonaventure? Ne croiroit-on pas que de son temps la théologie scholastique étoit ensevélie? Cependant elle étoit en son régne et l'a été du depuis et l'est encore en beaucoup de lieux. Il faut voir ce qu'en dit et ce qu'en a écrit le savant Monsieur de Launoy. C'est lui qui nous rapporte cette plainte de François de Harlay, qui étoit il n'y a pas fort longtemps Archevêque de Rouen. (1) » Mais cela passe les écoliers jurés qui ne » sont pas envoyés pour étudier le fonds des » livres, mais pour apprendre à débattre et » à contester à tort et à travers, et pour s'exer» cer aux disputes, etc. On a cru s'assurer, » se fortifier et fuir les erreurs de quitter l'E-

(1) De varia Aristot, fortuna, p. 225.

» criture et les Pères pour cette théologie
» méthodique, ou plutôt nominale qui a cours
» en nôtre temps. Et l'on s'est bien lourde-
» ment trompé. Pour fuir ainsi ce doute ils
» tombent dans la présomption, qui s'accom-
» pagne toujours d'une excessive hardiesse.
» Ils affoiblissent la religion, l'appuyant sur
» de foibles raisons. Et au lieu d'erreurs par-
» donnables à l'ignorance qui arrivent à des
» gens qui ne prétendent pas de savoir tout,
» comme plusieurs de l'antiquité en ont eu;
» sans que cela ait porté préjudice à l'Eglise,
» nous voyons un gouffre de témérités moder-
» nes et d'erreurs Gnostiques plus dangereu-
» ses que les Huguenotiques, qui pullulent
» entre les bandes Scholastiques, dont j'at-
» tends à dire mon avis quand je me verrai
» environné d'un Concile. » Si vous en vou-
lez voir davantage allez sur le lieu, et vous y
entendrez Albert Pighius qui dit la même
chose que l'Evêque de Bitonte et l'Archevê-
que de Rouen. Vous verrez que Launoy ap-
prouve assez la définition que Luther a don-
née de la théologie scholastique, de laquelle
il a dit, « Que c'est une production semblable
» aux centaures, à ces monstres demi-hom-
» mes et demi-chevaux, laquelle la Sorbon-
» ne a fait naître de l'assemblage de la phi-
» losophie et de la théologie. » Puisque ces

Messieurs se donnent bien la liberté de médire de leur théologie, je crois que nous devons bien avoir la permission de le faire. Et après ce que nous venons d'entendre des illustres de l'Eglise romaine, je ne crois pas qu'on soit en droit de démentir Robert Etienne qui dit que de son temps un docteur de Sorbonne juroit *par son grand Dieu*, *qu'il avoit plus de cinquante ans, et qu'il ne savoit pas ce que c'étoit que le Nouveau Testament.* Ni Zwingle qui nous apprend que ce Jean le Fèvre, vicaire de l'Evêque de Constance, (1) contre lequel nous avons dit qu'il disputa avant la réformation de Zurich, dit un jour qu'on se passeroit fort bien du Vieux et du Nouveau Testament, et qu'on vivroit fort paisiblement sans Evangile. Ni ceux qui nous rapportent que le Cardinal Hosius a eu la hardiesse de dire que les affaires de l'Eglise seroient en bien meilleur état s'il n'y avoit pas d'Evangile. Après cela, Monsieur, ne trouvez-vous pas que la preuve est tout à-fait concluante. *Calvin n'étoit point théologien.* Et pour le prouver, *il suffit maintenant qu'on sache que Calvin ne fut jamais dans les écoles de théologie.* Il n'avoit jamais été disciple de ces docteurs qu'un auteur alle-

(1) Zwingle Tom. 2. p. 622.

mand appelle fort plaisamment *les très illuminés, très scientifiques, très profonds, très irréfragables, très-universels, très-subtils, très-résolutifs et décisifs*, (1) ajoutez *très-Angéliques et Séraphiques maîtres, les docteurs faits et à faire, les Bacheliers formés et à former.*

En vérité le P. Maimbourg a encore bien plus d'esprit qu'on ne pense. Il a imaginé là un excellent moyen pour délivrer sa société de l'autorité de St. Augustin. Les Jansénistes avec des répétitions importunes les accablent des passages de ce saint Augustin, pour prouver que les Molinistes sont de vrais Pélagiens, en niant la grace efficace par elle-même, en faisant dépendre le salut de la volonté de l'homme, en niant la prédestination absolue, en établissant les forces du franc arbitre. Si Messieurs les Jésuites sont sages, désormais ils ne s'amuseront plus à donner la gène à St. Augustin. Ils ne falsifieront plus les œuvres de ce saint Docteur, comme fit Grégoire de Valence, qui fit imprimer aux dépens de la société, un saint Augustin, tout exprès pour y fourrer quelques passages favorables à Molina ; cela est de trop grand coût et de trop grande peine. Ils n'ont qu'à se servir de l'ouverture que leur donne leur

(1) Conrad. Grasserus.

Père Maimbourg, et à dire St. Augustin n'étoit point théologien, il n'avoit aucune étude de théologie. Si on nie cela, ils le prouveront fort bien, parce qu'il est constant que jamais saint Augustin n'a vu aucune école des chrétiens. St. Augustin avoit plus de 30 ans quand il quitta le Manichéisme, il n'est plus temps à cet âge là d'aller prendre place sur les bancs. Et outre qu'il n'y avoit point encore alors d'Ecoles et d'Académies entre les Chrétiens bien réglées comme elles sont aujourd'hui, on peut très-bien prouver que St. Augustin n'a jamais été auditeur de profession d'aucun docteur chrétien que de St. Ambroise dont il a ouï quelques sermons, mais nulles leçons en théologie. Il est vrai que ce bon Père avoit fort étudié l'Ecriture et bien lu les ouvrages des docteurs de l'Eglise qui l'avoient précédé. Mais quand Messieurs de Port Royal auroient prouvé cela, ils n'auroient rien gagné, car on leur répondra toujours après le Père Maimbourg, *qu'il est impossible de parler juste et à fonds des mystères de la théologie, qu'on n'ait fait son cours de théologie avec honneur.* Et jamais ils ne prouveront que leur St. Augustin ait fait son cours de théologie avec honneur : si l'on dit que ce sentiment est particulier au P. Maimbourg, les bons *Pères* diront que cela n'importe et que selon

la doctrine nouvelle de la probabilité, il suffit qu'une opinion soit soutenue et avancée par un docteur grave pour être probable. Je vous demande pardon, Monsieur de vous entretenir d'une manière si peu sérieuse dans un sujet si grave. Mais en vérité le ridicule de cet auteur est si sensible et si sautant aux yeux qu'on ne sauroit s'empêcher de le relever. Désormais agissons plus sérieusement si vous voulez et examinons en théologiens ce que le sieur Maimbourg dit en détail contre la théologie de Calvin ; car il n'est pas homme à rien avancer sans preuves.

CHAPITRE XVII.

De la comparaison que le Sieur Maimbourg fait de Luther et de Calvin; de l'accusation que Calvin a pris sa doctrine de Pierre Valdo. Excellent témoignage que le Sieur Maimbourg rend à ce Valdo. Justification des articles de Théologie que le Sieur Maimbourg condamne dans Luther et dans Calvin conjointement. De la liberté. De la grace efficace. De la justification par la foi. De la justice imputée. Du mérite des œuvres. De l'efficace des Sacremens. De la confiance. De la possibilité d'accomplir les Commandemens de Dieu. De l'utilité des vœux.

PREMIÈREMENT, le Sieur Maimbourg fait une comparaison entre Luther et Calvin pour la théologie, et il donne tout l'avantage à Luther. « Comme Luther étoit docteur en » théologie, dit-il, et habile docteur, lisant » avec grand applaudissement dans l'univer- » sité de Wittemberg qui étoit alors en sa » fleur, et qu'il avoit résolu de faire un par- » ti contre l'Eglise Catholique, et par con-

» séquent d'errer : il erre avec plus de jus-
» tesse, s'il faut parler ainsi, et se soutient
» beaucoup mieux que ne fait Calvin. » Je n'ai pas dessein de me mettre sur les bras ce grand parti d'allemands qui suivent la confession d'Augsbourg et la réformation de Luther, ce que je ferois si je relevois trop nôtre Calvin au-dessus de Luther, dont ils font un oracle. Je n'ai pas dessein non plus de nier que Luther n'ait eu des dons rares, un grand savoir, un grand feu, une grande éloquence, un grand zèle et beaucoup de vertus intellectuelles, morales et chrétiennes. Cependant je ne saurois m'empêcher de dire qu'il n'y a que le P. Maimbourg hors du parti des Luthériens, capable de donner à Luther l'avantage de la *justesse* et de la *subtilité* sur Calvin. L'un et l'autre ont eu de l'esprit, mais Calvin avoit de cet esprit qu'on appelle fin et délicat autant qu'on en peut avoir ; il n'y avoit rien de beau dans l'antiquité qui ne lui eût passé sous les yeux et qui ne lui fut demeuré dans l'esprit. Il avoit bien lu les poëtes, les historiens et les orateurs, il avoit de merveilleuses humanités et n'avoit point appris son latin de maître *Quercu* ni de maître *Beda*, les ennemis du sens commun et des bonnes lettres, aussi bien que ceux du savant Budée. Il ne s'étoit point gâté

l'esprit par le galimathias de l'école, où l'on apprend à parler toujours et à ne dire jamais rien. Il avoit épuré son bon sens dans la lecture des anciens Pères, et il n'y avoit point de belles lumières dans son siècle dont il n'eût profité. Qui comparera ses écrits avec ceux de Luther, s'étonnera qu'il y ait quelque personne au monde qui puisse préférer ceux de Luther. Sur tout les Commentaires qu'il a faits sur l'Ecriture Sainte l'emportent si fort sur ceux qui sont sortis de la plume de Luther, qu'il ne faut ni esprit, ni science, ni pénétration pour en connoître la différence, tant elle est sensible. Cependant il nous importeroit fort peu que l'on ôtat à Calvin ce que tout le monde lui accorde, c'est l'esprit et le grand savoir, pourvu qu'on lui laissat ce que tant de gens lui veulent ôter, c'est la vérité et la gloire de l'avoir défendue.

Le sieur Maimbourg en parlant de la théologie de ce grand homme, dit : » Qu'il prend » quelquefois en voulant expliquer nos mys- » tères, les choses sans aucun discernement » d'une manière si peu fine et si peu digne d'un » homme éclairé qu'il tombe dans un embar- » ras, d'où il est impossible de se tirer qu'en » avouant certaines conséquences tout à fait » insoutenables, qu'on tire de ces principes » contre lui, et qui conduisent malgré qu'il

» en ait à l'athéisme. C'est ce que quelques-
» uns de nos docteurs ont très bien montré et
» que l'on verra clairement dans la suite de
» cette histoire. " N'est-il pas vrai, Monsieur, que tout cela vous est ténèbres, comme il me le fut la première fois que je le lus. J'avois peine à déviner quelles étoient ces conséquences insoutenables, ces principes qui conduisent malgré qu'on en ait à l'athéisme. Mais la suite nous apprendra cela : c'est pourquoi il faut voir cette suite. On la trouve cinq ou six feuillets après; où notre auteur donne un abrégé du Calvinisme. Dans cet endroit il prouve que Calvin n'a quasi rien de nouveau, qu'il a emprunté sa doctrine des Vaudois en premier lieu, puis de Wiclef, de Jean Hus et de Jérôme de Prague, et enfin de Luther. Il a raison, Calvin et nous ne nous piquons pas d'avoir dit quelque chose de nouveau. Il pouvoit monter plus haut que les Vaudois s'il lui eût plû, et dire que nous avons emprunté nos dogmes des Pères de l'Eglise, des Apôtres et de JésusChrist même. Nous ne nous faisons pas une honte d'enseigner la doctrine des Vaudois. Je vous assure qu'il raconte l'origine de ces Vaudois d'une manière tout-à fait propre à persuader tous les esprits sages, que cette secte qu'on a essayé de déshonorer étoit véritablement une société d'honnêtes gens, crai-

gnant Dieu et qui tenoit le parti de la vérité. Valdo le fondateur de cette prétendue secte dit-il, (1) „ étant vivement touché de la » crainte des jugemens de Dieu pour avoir vu » un de ses amis frappé de mort soudaine tom- » ber à ses pieds après avoir soupé ensemble, » se mit à la dévotion, et résolut de mener » une vie la plus semblable qu'il pourroit à » celle des Apôtres. » Cette phrase *se mettre à la dévotion*, me paroit un peu gauloise, mais à cela près il n'y a là dedans, rien que de fort bon. Il me semble que l'on ne peut mieux commencer. Il est malaisé de concevoir que Dieu abandonne à l'esprit d'erreur, un homme qui est vivement touché de ses jugemens, et qui forme sérieusement la résolution de conformer sa vie à celle des Apôtres. » Pour cet ef- » fet il fit traduire en sa langue une partie de » la sainte Ecriture, surtout du nouveau Tes- » tament ; et s'appliqua fortement à la lire » avec grande assiduité, ne doutant nullement » qu'étant tout à Dieu comme il croyoit, il » n'eût aussi reçu de lui toutes les lumières » nécessaires pour en avoir une parfaite in- » telligence. « Ce saint homme ne pouvoit mieux poursuivre ce qu'il avoit si bien commencé. Il avoit résolu de conformer sa vie à celle des Apôtres, il falloit pour cela consul-

(1) Hist. du Calv. liv. 1.

ter les écrits même des Apôtres plutôt que les légendes, et les règles de Jesus-Christ plutôt que celles de son Eglise, laquelle il voyoit dans une si horrible corruption. *Il s'appliqua fortement à lire l'écriture sainte*. N'est-ce pas là justement le chemin de l'enfer et de l'hérésie ? Et si Dieu abandonne ceux qui obéissent à ce commandement, lisez *et vous enquerez diligemment des Ecritures*, que deviendront ceux qui ne s'enquièrent de rien et qui se reposent sur la foi de leur curé ? Ce bon homme en lisant l'Ecriture et n'y trouvant rien de la messe, du Pape, du purgatoire, et d'autres choses semblables, *Il s'alla mettre dans l'esprit que toutes ces choses n'étoient que de fausses traditions et pures inventions des hommes*. C'est qu'il étoit fait comme tous les autres hommes qui ont les premiers principes de la religion chrétienne, et qui n'ont pas l'esprit gâté par les préjugés et par la mauvaise éducation. Il se persuadoit que Dieu ayant donné sa parole pour instruire les hommes et pour être la règle de la religion, ce seroit en lui un défaut de sagesse, qu'on ne lui peut attribuer sans blasphême, d'avoir donné à son Eglise pour règle de sa foi et de sa conduite un livre qui ne contiendroit qu'une partie de ce qu'on devroit croire et faire. Au reste la vie de ce Valdo, *étoit austère et toute détachée du mon-*

de, il avoit acquis une grande réputation de sainteté, etc. et il distribuoit tous ses biens aux pauvres par de grandes aumônes qu'il faisoit régulièrement tous les jours. Ce ne sont guères là les caractères d'un faux prophête et d'un hérésiarque. Nous n'avons pas ouï dire que Manes, qu'Arius, que Mahomet aient ainsi vécu. En vérité le P. Maimbourg nous fait grand honneur de nous faire descendre d'un tel homme. J'aime bien mieux que nous ayons un tel patriarche que d'en avoir un fait comme Ignace Loyola, qui fut converti non par l'Ecriture mais par la légende : ou comme St. Dominique, le cruel persécuteur de ces pauvres Vaudois. Il seroit difficile en conservant les lois de la sincérité de nous faire de ces moines un aussi beau portrait qu'est celui qu'on nous fait ici de Pierre Valdo.

Ce saint personnage m'a un peu écarté de la théologie de Calvin. Mais j'y reviens, et s'il vous plait nous suivrons Monsieur Maimbourg pas à pas. Je ne vous ferai point ici voir tout à la fois le systême de notre théologie comme il l'a conçue, parce que cela nous obligeroit à la répétion. Je vous le rapporterai article par article, et nous ferons dessus nos réflexions. Je laisse ce qu'il dit du culte et des cérémonies que nous avons re-

tranchées pour faire *un squelette de religion*, parce que nous y devons revenir, et que nous avons destiné cela pour un chapitre à part. Pour ce qui regarde les dogmes, voici comme il commence : « Maintenant pour les cho-
» ses qui sont un peu plus difficiles, (1) et où il
» faut de la science et du discernement pour
» les bien développer, il est tout évident qu'à
» la réserve de ce qu'il enseigne touchant
» l'Eucharistie il a presque tout pris de Lu-
» ther. » En matière de religion il n'y a pas beaucoup de gloire à être original ; ainsi ce n'est pas faire un grand outrage à Calvin que de dire qu'il a pris d'un autre. Sans avoir concerté ensemble ceux qui enseignent la vérité se rencontrent toujours : c'est pourquoi il n'est pas étonnant que Luther et Calvin se soient rencontrés en bien des endroits où Dieu leur a fait la grace de rencontrer la vérité. Mais voyons un peu les articles où Luther et Calvin errent de compagnie. « Comme
» tous les articles de son hérésie qui concer-
» nent la liberté de l'homme qu'il détruit, la
» grace qui selon lui a toujours son effet dans
» l'homme par une nécessité absolue. » Ne l'en croyez pas sur sa parole. Il n'est pas vrai que Luther et Calvin aient détruit la liberté de l'homme et que nous la détruisions après

(1) Liv. I. an. 1541.

eux. Il est vrai que Luther a écrit un livre *de servo arbitrio*, pour combattre le *liberum arbitrium* des Pélagiens de l'école romaine. Et Luther et Calvin ont établi que le libre arbitre est esclave du péché jusqu'à ce qu'il soit délivré de cette servitude par la grace. Mais ils ont reconnu que ceux que le fils affranchit sont véritablement libres, et que quand les chaînes du péché sont rompues, la volonté est rétablie dans ses anciens privilèges. Mais on ruine la liberté, selon le sieur Maimbourg, à moins qu'on ne dise avec les Pélagiens, les Molinistes et les Jésuites, que l'homme n'a point perdu ses forces par sa chûte : qu'avant d'avoir reçu la grace il est en état de se répentir sérieusement, d'aimer Dieu sur toutes choses, de concevoir une sincère douleur d'avoir offensé Dieu ; de former des actes d'espérance, de renoncer au péché de bonne foi. Enfin qu'il n'y a point de bonnes œuvres que l'homme fasse dans l'état de la grace, qu'il ne puisse faire hors de la grace et sans elle. Quand on leur dit : mais vous êtes donc Pélagiens. Ils répondent non : car nous ne disons pas que les bonnes œuvres faites sans la grace puissent sauver et mériter la vie éternelle ; ce sont à la vérité les mêmes œuvres quant à la substance et quant aux degrès, c'est la même foi, la même cha-

rité, le même amour de Dieu, la même répentance, mais parce qu'elles sont faites sans la grace, elles ne sont point salutaires. Ne voilà-t'il pas un beau galimathias? Ces gens-là n'ont ils pas bien lieu de nous accuser que nous faisons un Dieu cruel? Ne seroit ce pas une belle justice en Dieu, de deux hommes absolument égaux en bonnes œuvres, en amour, en foi, en espérance, de damner l'un parce qu'il auroit fait ces bonnes œuvres par ses propres forces, et de sauver l'autre parce qu'il auroit fait ces mêmes œuvres soutenu du secours de la grace? Deux detteurs doivent à un même créancier, tous deux payent ce qui est exigé d'eux; l'un le paye de son fonds et de son propre bien, l'autre prend de l'argent de son créancier, et le paye d'une main avec ce qu'il avoit reçu de l'autre. Ce créancier fait pendre celui qui l'a payé de son propre bien comme un voleur qui mérite la mort, mais il donne quittance à celui qui a emprunté de nouvel argent de lui pour payer la vieille dette. Ne trouvez-vous pas que le créancier est un admirable homme et d'une équité bien singulière? Voilà l'idée que Messieurs les Molinistes, du nombre desquels est le Pére Maimbourg, nous donnent de Dieu, si nous voulons juger de leurs sentimens par leurs paroles.

Mais faisons leur justice : leur théologie n'est pas aussi bisarre qu'elle paroît : s'ils vouloient nous dire ce qu'ils croient, ils nous diroient que l'homme sans le secours de la grace peut faire tout ce qui est nécessaire pour être sauvé et se sauver en effet. Mais il faut garder quelques mesures, il ne faut pas être Pélagiens de si bonne foi. Ce nom est infâme dans l'Eglise, il y faut revenir par détours. Quant à nous, nous faisons gloire de dire avec St. Augustin, *Adam perdidit se et liberum arbitrium*. Adam s'est perdu et a perdu son libre arbitre. Sa volonté est devenue l'esclave de ses passions. Mais elle n'a point perdu cette liberté qui est essentielle à l'homme, qui fait la distinction du bien et du mal et qui rend ses actions criminelles dignes des peines de l'enfer. L'homme non régénéré ne sauroit pas ne pas pécher, parce qu'il est affermi dans le mal par ses résolutions et par ses habitudes. Et ces habitudes qui lui imposent la malheureuse nécessité de pécher, bien loin de diminuer son crime et son malheur, au contraire l'aggravent, parce que les chaînes de sa volonté ne sont rien autre que la criminelle détermination qui naît très-librement de sa volonté même.

Selon Calvin, *la grace a toujours son effet dans l'homme par une nécessité absolue*. Cal-

vin a distingué la grace efficace de celle qui ne l'est pas. Dieu donne souvent aux méchans une grace imparfaite pour les rendre plus inexcusables. Et cette grace n'a pas toujours de bonnes suites, ou pour mieux dire elle n'en a jamais, parceque ce n'est pas la grace salutaire. Pour ce qui est de la grace efficace et salutaire il est certain qu'elle a toujours son effet dans l'homme. Il seroit ridicule de l'appeler efficace et salutaire si elle ne produisoit pas son effet. Nous laissons à Messieurs les Thomistes ces expressions si singuliéres par lesquelles ils appellent grace suffisante, une grace avec laquelle on ne sauroit être sauvé, et une grace qui ne produit jamais son effet. Selon nous la grace suffisante et la grace efficace sont la même chose, parce que jamais la grace ne peut être suffisante à moins qu'elle n'ait suffisamment d'efficace, pour opérer la conversion. Nous soutenons avec St. Augustin la grace efficace par elle même, et nous disons avec St. Paul que Dieu fait en nous *et vele et facere*, et la volonté, et l'accomplissement, et les premiers bons mouvemens et les derniers. Nous nions que l'homme par son libre arbitre fasse la différence entre la grace efficace, et la grace suffisante, parce que c'est un pélagianisme tout pur, c'est ôter à Dieu la gloire de notre salut pour la donner à l'homme. Si

je me distingue moi même, si je rends en moi la grace efficace par le choix que fait ma volonté, St. Paul n'a plus lieu de me dire, *qu'as tu que tu n'aies reçu? qui a mis différence en toi et un autre?*

La grace a son effet dans l'homme *par une nécessité absolue.* C'est une nécessité qui ne peut être violée, et qui a ses suites, que toutes les ruses du démon ne peuvent empécher. Mais ce n'est point une *nécessité absolue*, puisqu'elle ne naît point de la nature de l'homme, mais de la grace qui fléchit sa volonté, par des ressorts puissans et inconcevables. Elle ne viole point la liberté quoiqu'elle entraine la volonté. C'est tout ce qui fait passer l'homme de l'état de la volonté *résistante* à celui *de la volonté consentante* ne peut violer la liberté puisqu'on est toujours libre, quand on fait ce qu'on veut, et qu'on fuit ce qu'on ne veut pas. Pourvu que la liberté essentielle à l'homme et inséparable de lui demeure en son entier, nous confessons que la grace produit son effet avec nécessité, parce que Dieu ne peut ni tromper ni être trompé. Il donne la grace pour sauver, si la grace ne sauve pas, ou il trompe les hommes, ou il est trompé dans son attente. Nous aimons mieux raisonner avec St. Augustin et avec St. Paul, que de dire avec les sémipéla-

giens

giens, que la grace salutaire peut être anéantie par la malice de l'homme. C'est rendre l'homme plus fort que Dieu. Au reste si nous sommes hérétiques en disant que l'homme avant le secours de la grace n'a aucune force pour bien faire, et que même après sa conversion, il a besoin d'être perpétuellement soutenu, prévénu et accompagué par cette grace efficace; et en disant que la grace efficace a son effet infailliblement, qu'elle meut la volonté au bien d'une manière qui l'y conduit sans y jamais manquer, nous avons le plaisir d'errer avec les meilleurs théologiens de l'école romaine, avec les Thomistes et les Jansénistes. Car ces Messieurs qui se font une si grande honte d'avoir quelque chose de commun avec nous, ne disent pourtant rien que ce que nous disons et nous ne disons rien que ce qu'ils disent. C'est que Dieu prédétermine d'une manière physique la volonté du côté du bien, que sans cette prédétermination l'homme ne sauroit faire aucune bonne œuvre, et que quand cette prédétermination est posée, il est impossible que l'œuvre ne suive. Après cela que ces Messieurs disent tout ce qu'il leur plaira pour accorder la liberté avec cette efficace victorieuse de la grace, nous l'acceptons de bon cœur. Dans les paroles de Luther, que le P. Maimbourg cite à la

marge du premier livre de son histoire du luthéranisme, qu'on fasse ce que l'on voudra, l'on n'y trouvera rien autre chose. Il est vrai que Luther dit formellement : „ In ræbus quæ „ pertinent ad salutem vel damnationem homo non habet liberum arbitrum ; sed captivus, subjectus et servus est vel voluntatis „ Dei vel voluntatis Satanæ, ut nec hic fit „ ulla libertas. Dans les choses qui regardent „ le salut ou la damnation, l'homme n'a point „ son libre arbitre, mais il est esclave sujet „ et serf ou de la volonté du démon ou de celle de Dieu, tellement qu'il n'y a point de liberté. *Messieurs de Port royal au lieu du* „ *mot de* Liberté *mettroient celui d'*indifférence *et diroient*, dans les choses, qui regardent le salut et la damnation, l'homme n'est „ jamais dans l'indifférence ; car, ou bien il „ est esclave de la cupidité dans l'état de la nature corrompue, ou il est assujetti à la volonté de Dieu et déterminé infailliblement „ au bien par la grace efficace prévenante. „ Ainsi il n'y a plus d'indifférence. « Si les nouveaux Thomistes veulent suivre leurs principes ils ne parleront pas autrement. Ainsi toute l'erreur est en ce que Luther a mis le mot de *liberté* au lieu de celui *d'indifférence*. En quoi sans doute il s'est trompé, *car la* liberté est essentielle à l'homme dans

tous ses états, mais l'indifférence ne lui est jamais nécessaire pour être homme ou pour être libre. Au reste il n'est pas étonnant que Luther ait confondu le terme *d'indifférence* et celui de *liberté*, ayant vécu dans un siècle et ayant été élevé dans des écoles où l'on avoit par de fausses définitions si fort attaché l'idée *d'indifférence* à celle de *liberté*, qu'il sembloit que ce fut la même chose. Dans le fond Luther a reconnu une vraie liberté dans l'homme dans tous les états où on le peut concevoir. C'est ce qu'il appelle, *mera lubentia, pronitas, spontaneitas* : *l'homme*, dit-il, *agit volontairement et sans contrainte* : qui agit volontairement agit librement ; car la liberté consiste à vouloir ce qu'on fait, et à faire ce qu'on veut, ensorte que l'on put faire le contraire si l'on vouloit ; et point du tout dans l'indifférence.

Le sieur Maimbourg en poursuivant le système de nôtre théologie, met en nos dogmes hérétiques *la justification par la seule foi, la justice de Jésus Christ qui nous est imputée, les bonnes œuvres sans aucun mérite devant Dieu*. Pour ce qui est de la justification par la seule foi nous la reconnoissons pour un de nos dogmes, étant bien interprêtée et prise précisément au sens de St. Paul, qui dit, *Que nous sommes justifiés par la*

foi sans les œuvres de la loi; c'est-à-dire, que nous sommes sauvés par l'alliance de la grace, qui dit *le juste vivra de foi* et nullement par l'alliance des œuvres, qui disoit *fais ces choses et tu vivras*. Justifier dans le sens de St. Paul se prend pour être mis en état de grace et de salut. Et c'est la foi qui nous met en cet état; c'est ce que nous embrassons Jésus-Christ, son alliance, ses promesses et ses commandemens qui nous met en état de salut. Ses commandemens et l'obéissance à ses commandemens font partie de l'alliance de grace qu'il nous offre. Et quand nous recevons Jésus Christ par la foi, nous ne recevons pas ses promesses simplement comme s'il n'y avoit que les promesses qui fussent de l'alliance de grace. Nous recevons par la même foi les commandemens évangeliques, et par la même foi nous obéissons à ces commandemens. Ainsi nous ne disons point que nous soyons justifiés et mis en état de salut par la foi exclusivement aux bonnes œuvres, comme si les bonnes œuvres évangeliques n'étoient pas de l'alliance de grace. Nous ôtons toute vertu de justifier à cette foi oisive, à cette foi morte, destituée de bonnes œuvres, cette foi de démons qui doit faire trembler ceux qui l'ont, mais qui ne les peut ni consoler ni sauver.

Quant *à la justice imputée*, nous nous faisons un honneur de la soutenir et de la défendre. Car sans cela nous ne serions pas Chrétiens, nous serions Sociniens, ennemis de la rédemption de Jésus-Christ. Nous disons que Jésus-Christ est mort pour ses élus, que nous devions tous mourir, parce que nous sommes tous pécheurs et que le gage du péché c'est la mort : que Dieu ayant pitié du genre humain qui se trouvoit engagé dans la nécessité de périr éternellement lui a envoyé un pleige qui ne méritoit pas de mourir et qui n'avoit rien à payer pour ses propres péchés ; que ce pleige innocent, séparé des pécheurs ; s'est volontairement chargé de nos péchés, qu'il a souffert et qu'il a payé à la justice divine ce que nous lui devions. Ainsi quoique nous n'ayons rien payé quant à nous, cependant le payement que Jésus-Christ a fait, la mort qu'il a soufferte, la satisfaction qu'il a payée à la justice divine nous est imputée, tout de même que si nous avions fait nous mêmes ce que le Seigneur a fait. Et c'est par cette imputation de la mort de Jésus-Christ, de sa satisfaction et de ses souffrances que nos péchés nous sont pardonnés devant Dieu. Si le sieur Maimbourg ne s'accommode pas de cette théologie, il peut être Socinien, si bon lui semble, nous ne nous y

opposerons pas. Mais qu'il ne s'avise pas de nous attribuer une certaine justice imputée qui exclut la nécessité de la justice inhérente. Comme si nous n'avions besoin d'aucune sanctification, et d'aucun changement intérieur pour entrer au royaume des Cieux. Car c'est là une chimère infernale de la façon de ses docteurs, et laquelle nous abhorrons.

Il est vrai que nous admettons *les bonnes œuvres sans aucun mérite devant Dieu*. Et nous en faisons gloire : ce nous est assez d'honneur de servir Dieu comme les anges le servent. Je n'ai jamais ouï dire que les anges par leur zèle et la diligence qu'ils apportent à l'exécution des ordres de Dieu méritent de lui quelque chose. Nous nous moquons, je l'avoue, de la distinction des théologiens de l'école romaine, qui disent que l'on ne mérite plus quand on est *in termino*, c'est-à-dire dans l'état de perfection, mais qu'il n'appartient de mériter qu'à ceux qui sont *in via*, c'est-à dire dans le chemin et dans l'état d'imperfection, et que c'est la raison pourquoi les anges ne méritent pas, parce qu'ils sont *in termino* et non plus *in via*. Si la créature étoit capable de mériter, ce seroit sans doute quand elle est dans la perfection, puisqu'alors les œuvres sont d'une plus grande excellence. Mais nous sommes persuadés qu'il

n'y a pas de créature au monde qui puisse mériter du créateur : dire le contraire, c'est renverser tout le mystère de la rédemption. Car si la créature pouvoit mériter, il n'auroit pas été nécessaire que le créateur devint créature, ni que la créature fut personnellement unie à son créateur. Et Dieu n'a fait cet admirable composé de Dieu et de l'homme, du créateur et de la créature, qu'afin qu'il se put trouver un sujet capable de mériter devant lui. Un Dieu tout pur ne sauroit mériter de Dieu, parce qu'il n'y a qu'un Dieu, et que Dieu ne sauroit mériter de lui-même. Un homme simple ne peut mériter quelque saint qu'il put être, parce que le fini ne peut jamais mériter de l'infini. Il a donc fallu un homme Dieu qui put faire des actions humaines en qualité d'homme, mais des actions d'un mérite infini en qualité de Dieu. Au reste si nous admettons *des bonnes œuvres sans aucun mérite devant Dieu*, nous les reconnoissons pourtant d'une très-grande efficace devant Dieu. Nous croyons que Dieu jugera les hommes selon leurs œuvres. C'est pourquoi nous les tenons d'une nécessité absolue pour être sauvés ; car sans la sanctification personne ne verra le Seigneur. C'est là tout ce que nous entendons, et nous laissons de bon cœur aux moines et aux dévots de Rome

ces superbes opinions de mérite, selon lesquelles ils se persuadent pouvoir satisfaire non-seulement pour leurs péchés, mais pour ceux d'autrui. Nous avons pitié du vulgaire que l'on nourrit dans cet esprit d'orgueil, et à qui l'on parle comme s'ils ne tenoient pas tout leur salut de Dieu et qu'ils fussent obligés d'acheter le Paradis par le prix de leurs bonnes œuvres, comme on mérite sa nourriture et ses vêtemens auprès d'un maître à qui l'on rend service.

Voici de nouvelles hérésies de Calvin qui lui sont communes avec Luther. *Les Sacremens qu'il réduit à deux, et auxquels il ôte la vertu de conférer la grace; La foi qu'il fait consister dans une prétendue certitude qu'on sera sauvé, l'impossibilité des Commandemens de Dieu, l'inutilité et la nullité des vœux à la réserve de ceux du baptême.* Il est vrai que Calvin réduit les Sacremens au nombre de deux, et nous sommes persuadés qu'il a eu raison; qu'il a été fondé non-seulement dans l'Ecriture, mais aussi dans la saine antiquité. L'Eglise a bien eu des cérémonies sacrées, mais il n'y en a que deux qu'elle ait reconnu pour Sacremens. Mais il est faux que Calvin ait ôté à ces Sacremens la vertu de conférer la grace. Je ne sais s'il y a calomnie si aisée à réfuter, puisqu'il ne

faut que lire nôtre liturgie du baptême composée par Calvin. Il dit expressément dans cette liturgie, *Que nous recevons une double grace dans le baptême.* La première est la remission de nos péchés. *Nous y avons un certain témoignage que Dieu nous veut être père propice, ne nous imputant point nos fautes et nos offenses.* L'autre c'est la sanctification et l'esprit sanctifiant. *Secondement, qu'il nous assistera par son St. Esprit, afin que nous puissions combattre contre le Diable, le péché et les concupiscences de la chair.* Nous conservons donc aux Sacremens de la nouvelle alliance toute l'efficace qui leur appartient. Nous n'en faisons pas des signes creux ni de vaines idoles destinées simplement à représenter les graces de Dieu. Il est vrai aussi que nous n'en faisons pas de véritables idoles comme l'on fait dans l'Eglise romaine. Nous n'y enfermons pas la divinité comme dans une boîte ou plutôt comme dans un cercueil. Nous faisons dépendre toute leur efficace de la grace interne qui les accompagne et du St. Esprit qui opère la sanctification au-dedans, pendant que le ministre des choses saintes administre les signes au-dehors. Il est vrai encore que nous n'y attachons pas cette nécessité absolue qu'on y attache dans la communion de Rome. Nous ne lions pas

les mains à la divinité, comme si elle ne pouvoit sauver par d'autre voie que celle-là, Dieu communique sa grace par ses Sacremens, mais il est libre, et quand bon lui semble il la communique sans Sacremens.

Puisque le sieur Maimbourg nous oblige encore à revenir à la foi, nous l'avertirons qu'il n'est pas vrai que Calvin *ait fait consister la foi qui sauve, uniquement dans une prétendue certitude que l'on sera sauvé.* Il est vrai qu'il n'a pas distingué la confiance de la foi, et qu'il appelle souvent *la confiance* du nom de *foi.* Il est vrai aussi qu'il établit que la confiance doit nécessairement être jointe à la foi pour rendre la foi salutaire et justifiante. Nous faisons profession de croire avec lui qu'une foi purement spéculative est une foi infructueuse. Les réprouvés et les démons en peuvent avoir une toute semblable sans en être ni plus heureux, ni plus saints. Il faut pour justifier une foi d'application; il ne faut pas considérer Dieu en général comme miséricordieux, mais par une foi de refuge il se faut jeter entre ses bras, se reposer sur sa miséricorde et tout attendre de sa grace en renonçant à nos propres mérites. Il faut lui demander la remission des péchés en priant avec foi sans douter, et c'est ce qu'ordonne St. Jaques. C'est-à-dire qu'il faut être persua-

dé que Dieu est assez puissant et assez bon pour nous accorder ce que nous demandons. Sans cette confiance par laquelle une ame fidèle se repose dans le sein de Dieu, l'homme est ici bas misérable comme un démon. Il faut pour être tranquille qu'il vive dans la sécurité ou dans l'assurance de son salut. S'il vit dans la sécurité il est réellement malheureux, mais il dort dans l'ombre de la béatitude et jouit d'un bonheur apparent. S'il est dans l'assurance de son salut, il est en possession de la véritable paix. S'il est privé de l'une et de l'autre, et de la sécurité et de la confiance, sa conscience est un véritable enfer. Si nous exhortons les hommes à la confiance, nous voulons qu'ils y aillent par la voie des bonnes œuvres, nous ne prétendons point leur faire lire leur élection dans les livres de Dieu, mais dans leur cœur et dans leur conduite. Si le premier est droit et pur, et que la seconde soit sainte, nous leur permettons de croire qu'ils sont enfans de Dieu. Mais s'ils viennent à tomber dans de grands péchés, nous leur conseillons de craindre que leur certitude passée n'ait été causée par un esprit d'illusion, jusqu'à ce que par leur véritable retour à Dieu, ils aient lieu de rechef de s'assurer qu'ils sont du nombre de ceux qu'il a aimés et qu'il veut sauver. Ne

faut-il pas avoir grande envie de calomnier pour trouver à redire dans une telle doctrine?

Le sieur Maimbourg n'est ni plus juste ni plus équitable en ce qu'il pose comme l'une de nos hérésies, *l'impossibilité des Commandemens de Dieu.* Nous ne disons pas que les Commandemens de Dieu soient impossibles. Au contraire nous confessons que *ses Commandemens ne sont point pesans, que son joug est aisé et que son fardeau est léger.* Nous reconnoissons que la règle évangelique est une règle mitigée, que les rigueurs de la loi ont été adoucies par la débonnaireté de l'esprit de l'Evangile. Si les Commandemens Evangeliques étoient impossibles, il seroit impossible d'être sauvé, car il est impossible d'entrer au Ciel sans observer les Commandemens. Mais ce que nous disons, c'est qu'il est impossible à l'homme d'accomplir les Commandemens de la loi dans la rigueur que demande la foi et l'alliance de la nature. Je ne sais s'il y a homme raisonnable au monde qui osat nier cela. Car si l'homme peut accomplir parfaitement les Commandemens de Dieu, comme il eût pu faire quand il étoit encore dans l'alliance de la nature, il s'ensuivroit que par sa chûte il n'auroit rien perdu de ses forces : ce seroit en vain que Dieu auroit introduit une autre alliance appelée

l'alliance de grace, puisque l'on auroit pu être sauvé par l'alliance de la nature qui est l'alliance des œuvres. Si l'homme régénéré pouvoit accomplir les Commandemens de la loi dans toute leur étendue et dans tous les degrés de perfection, il y auroit de l'incompatibilité entre les préceptes évangeliques. L'un de ces préceptes c'est celui qui ordonne la répentance. En vain nous répentirions-nous, ou pour mieux dire nous n'aurions aucun lieu de nous répentir, si nous pouvions parfaitement accomplir les Commandemens de la loi naturelle. Un autre précepte de l'alliance de grace, c'est le recours à la miséricorde, cela seroit inutile si nous pouvions parfaitement accomplir la loi de la nature, car la grace n'auroit plus de lieu, puisqu'elle n'a été introduite que pour servir de supplément à notre obéissance qui est toujours imparfaite. Mais si l'on ne peut, selon nous, accomplir les commandemens de la loi de la nature dans toute leur perfection, ni aimer Dieu de tout son cœur et autant que l'on est obligé de le faire; au moins les peut-on accomplir suffisamment pour être sauvé et pour se rendre agréable à Dieu, parce que sous l'alliance de la grace, Dieu relâche de ses droits. Il n'exige pas de nous à la rigueur tout ce qui lui est dû par la première alliance.

Il supporte les foiblesses qui sont attachées à nos meilleures œuvres, et nous fournit le remède de la répentance pour laver les impuretés dont la vie des plus saints se souille souvent. Je doute que le sieur Maimbourg avec toute sa mauvaise humeur puisse exercer sa critique sur cette théologie ainsi expliquée. C'est pourtant là précisément ce que nous croyons sur cet article.

Enfin le dernier dogme que le sieur Maimbourg nous attribue en cet endroit est faux. *C'est la nullité et l'inullité des vœux à la reserve de ceux du baptême.* Il n'est point vrai que nous regardions comme nuls tous les vœux qui peuvent être faits depuis le baptême avec les conditions nécessaires pour les rendre légitimes, nous les tenons bons, et quelquefois utiles. Ces conditions sont, que la personne qui voue soit maîtresse d'elle même, que la matière de son vœu soit une bonne action et légitime, et qui ne puisse devenir mauvaise, que la chose que l'on voue soit possible dans le temps présent et dans tout l'avenir, que le vœu soit conforme à la volonté de Dieu, et enfin qu'il soit toujours conçu pour la gloire de Dieu, et qu'il ne soit en façon du monde repugnant au but que nous avous ou devons avoir de travailler à cette gloire de Dieu. Nous disons encore que tous les vœux légitimes sont impli-

citement renfermés dans le baptême : parce que dans le vœu du baptême nous nous engageons à renoncer au monde, au diable et à ses pompes, de nous consacrer entièrement au service de Dieu et de lui donner toutes nos actions, nos paroles et nos pensées : cela comprend tout. Mais nous ajoutons qu'il est très utile de faire souvent ces vœux d'une manière plus expliquée, et de nous appliquer à considérer exactement et en détail toutes les parties de notre devoir pour nous lier par de nouveaux engagemens à la pratique de ces devoirs. Nous ne blâmons pas les vœux de choses qui de soi paroissent indifférentes, ou du moins que la morale chrétienne n'exige pas comme des choses d'une dernière nécessité : par exemple de donner précisément une telle portion de ses biens aux pauvres, de consacrer un certain nombre d'heures à la prière, s'abstenir de certaines choses dont l'Eglise permet l'usage, pourvu que cela se fasse sans superstition et que les vœux étant faits après y avoir bien pensé, s'accomplissent avec fidélité et avec exactitude. Il est vrai que nous blâmons ces vœux monachaux, qu'on appelle de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Nous croyons que c'est faire un outrage au mariage que Dieu a institué que de donner le nom de chasteté au célibat, comme si la chasteté ne se pou-

voit rencontrer dans le mariage. Nous sommes persuadés que de s'obliger par vœu au célibat, c'est se lier imprudemment la conscience, c'est promettre ce qu'on n'est pas assuré de pouvoir tenir, c'est s'exposer à la tentation du démon, et se livrer aux flammes impures de la chair. Nous croyons que le célibat est agréable à Dieu quand il est pur, et que cet état est plus propre que le mariage à servir Dieu sans distraction. Mais nous disons qu'on ne se doit obliger devant Dieu à vivre en cet état qu'autant de temps qu'il plaira à la grace de nous donner la vertu de la continence. Nous croyons que le vœu de pauvreté volontaire n'est point du tout selon l'esprit de l'Evangile, que Dieu n'aime pas la fainéantise, que sous prétexte de se rendre dans un cloître pour prier Dieu, on vit dans une oisiveté toute propre à faire vivre la cupidité au lieu de l'éteindre : que l'on est agréable à Dieu toute sa vie par le bon usage continuel de ses biens, et que la retraite est un genre de vie auquel il faut être appelé de Dieu par des dons extraordinaires pour y pouvoir réussir. En un mot nous ne blâmons point du tout le cloître et la retraite pour ceux qui choisissent ce genre de vie par une profonde piété et par un parfait mépris du monde. Enfin nous croyons que ce vœu d'obéissance aveugle

pour un supérieur est entièremeut opposé à cet honneur souverain que nous devons à Dieu. C'est à lui seul que nous devons faire le sacrifice de nôtre volonté. Et c'est se mettre dans un péril évident que de mettre absolument sa conscience entre les mains d'un homme sujet à se tromper et capable de nous tromper.

CHAPITRE XVIII.

Suite des accusations du Sieur Maimbourg contre la Théologie de Calvin; de la foi mêlée de doutes; de la foi qui ne se peut jamais perdre. Ignorance du Sieur Maimbourg qui ne sait ce que c'est qu'errer avec justesse. De la génération éternelle du Fils, s'il est Dieu par lui-même, que Jésus-Christ n'a pas douté du salut de son ame.

VOILA ce que le sieur Maimbourg a trouvé bon de condamner dans Luther et dans Calvin conjointement; désormais il va opposer les hérésies de Calvin à celles de Luther, comme étant bien plus mal entendues. Et cela pour prouver ce qu'il a dit que Luther *a erré avec plus de justesse*. Car, selon lui,

Calvin a fait à l'égard de Luther son maître, ce que le philosophe Epicure fit à l'égard de Démocrite; c'est qu'en ajoutant à la physique de Démocrite quelque chose du sien, il la gâta et la corrompit. Ainsi Calvin a rendu la théologie qu'il avoit reçue de Luther beaucoup pire en y ajoutant la sienne. En voici les preuves. (1) *Par exemple Calvin veut que la foi soit toujours mêlée de doutes et d'incrédulité, au lieu de dire avec Luther de quelque défaut.* N'admirez vous pas la solidité de cette remarque? C'est un grand malheur à un homme quand il veut faire l'habile sans jugement et sans science. Hé! quels sont je vous prie, les défauts de la foi, si ce ne sont des doutes et des défiances? Un contraire ne se relâche que par le mélange de son contraire: le chaud ne se diminue que par l'introduction de quelques degrés de froid, et le froid ne se ralentit que par quelque mélange de chaleur. Le vaillant ne perd sa réputation de brave, que parce qu'il lui est échappé de faire paroître quelque foiblesse et cette foiblesse est un degré de lâcheté. Qui peut douter que les défauts de la foi ne soient une diminution de la foi: et en quoi peut consister cette diminution de la foi, sinon en ce qu'elle est combattue de quelques

(1) Hist. du Calv. liv. 1.

|uiétudes qui sont des degrés d'incrédulité?
lui qui disoit dans l'Evangile, *je crois,*
'gneur, mais subviens à mon incrédulité,
voit pas compris la théologie du sieur
.imbourg que la foi ne put être mêlée avec
ıcrédulité. (1) Il est à remarquer que dans
lieu où Calvin dit qu'il entre des doutes
notre foi même dans celle des fidèles les
ıs avancés, il parle de la confiance que les
nts ont en la bonté de Dieu et en sa mi-
icorde; et dit que cette confiance ne va
nais jusqu'à étouffer tous les doutes et tou-
les inquiétudes, parce que l'ame du fidè-
est presque toujours aux mains avec la
iance. Il craint, il espère, il s'étonne, il
ssure alternativement selon la diversité des
ts où il se rencontre pour l'extérieur, et
on les diverses opérations de la grace dans
ıtérieur. Calvin ne parle donc pas là pro-
ɜment de la foi qui regarde les mystères,
is de l'application que l'homme se fait des
ɔmesses de la miséricorde. Il ne dit pas que
us soyons toujours en doute, et comme
suspens sur la vérité de la révélation. Il
urroit pourtant bien dire que même à l'é-
'd des mystères, il n'y a point de foi dans
hommes qui ne souffre un mélange d'in-
ɜdulité. Si les hommes étoient parfaitement

(1) Instit. lib. 3. cap. 2. n. 17 et 18 etc.

persuadés et touchés des vérités révélées, de la grandeur de Dieu, de leur néant, des peines et des récompenses éternelles, on les verroit agir dans l'affaire du salut avec une bien plus grande vigueur. Mais ce que je trouve de plus admirable c'est qu'une même chose sert à ces Messieurs à des usages tout opposés. L'auteur du renversement de la morale se sert de ces passages de Calvin pour prouver que la foi la plus débile renferme toujours une parfaite assurance de son salut, et le Sr. Maimbourg s'en sert pour prouver le contraire, c'est que dans la foi la plus ferme, selon les Calvinistes, il y a toujours de l'incrédulité.

Mais vous allez voir une bien plus plaisante contradiction entre ces deux auteurs. Le sieur Maimbourg entre les autres dogmes dans lesquels il prétend que Calvin a erré bien plus follement que Luther il produit celui-ci. *Il dit hardiment que la foi et la grace ne se peuvent jamais perdre.* Je n'examine point ce que Luther a dit là-dessus. Mais il est vrai que les Luthériens d'aujourd'hui disent le contraire de ce que nous disons, et croyent que la vraie foi justifiante et la grace salutaire se peuvent perdre absolument. L'auteur du renversement de la morale a judicieusement remarqué qu'en cela leurs principes se

combattent, et qu'ils se contredisent visiblement. Car d'une part ils disent avec nous qu'on peut avoir de son salut une certitude qui exclue le doute, et qu'on peut l'appeler une certitude de foi : et de l'autre ils disent comme nous venons de voir, que la véritable foi se peut perdre et qu'un homme véritablement justifié peut décheoir totalement et finalement de la grace. Il n'y a personne qui ne voie qu'il n'est rien de plus contradictoire. Car un homme ne sauroit être assuré de son salut éternel, que parce qu'il voit en son cœur des marques assurées de sa justification. Mais si l'on peut décheoir finalement de la justification, un homme aura beau voir dans sa conscience des preuves qu'il est justifié, jamais il ne pourra être assuré de son salut ; on aura toujours lieu de lui dire, et que savez-vous si vous ne décherrez point *finalement* de cet état de justification? Au contraire nos principes sont parfaitement bien liés ; nous disons que l'homme peut être assuré qu'il est en grace, et que par cela même il peut s'assurer de son salut éternel, parce que ceux qui sont une fois en état de grace n'en peuvent décheoir tout au plus que pour un temps et qu'ils y reviennent toujours. Quelque inclination que l'auteur *du renversement* eût à nous faire injustice, comme il a fait par tout ailleurs, il

n'a pu s'empécher d'avouer que dans cet endroit nos principes sont bien liés et que ceux des Luthériens ne le sont pas. Mais le sieur Maimbourg n'est pas de cet avis, il trouve que les Luthériens errent ici comme ailleurs avec plus de *justesse* que nous. Il faut avouer que lui qui accuse les autres de n'être pas théologiens, fait bien voir qu'il est très foible en théologie, et qu'il ne sait guères ce que c'est *qu'errer avec justesse.* Je vous prie, Monsieur, de vous arrêter un peu en cet endroit, car vous n'en trouverez peut-être pas un qui marque mieux l'ignorance du sieur Maimbourg. Il faut être bien ignorant pour ne pas savoir ce que c'est *qu'errer avec justesse.* C'est avoir des principes qui se soutiennent par tout et qui ne se démentent point les uns les autres. Par exemple les Sociniens ont fait un détestable systême, mais ce systême se soutient bien, une partie ne détruit pas l'autre, au contraire il y a un admirable enchaînement dans leurs hérésies, et l'une étant posée toutes les autres suivent naturellement. C'est pourquoi l'on peut dire qu'ils errent avec justesse. Mais selon le sieur Maimbourg, *errer avec plus de justese*, c'est avoir moins d'erreurs : parce que les Luthériens ont retenu certaines opinions qu'il regarde comme des vérités, et que nous les avons rejetées, il

appelle cela *errer avec justesse.* Si le sieur Maimbourg étoit théologien, et qu'il sut ce que c'est qu'une théologie d'hypothèse et bien liée, on lui pourroit faire voir qu'il n'y a pas de théologiens plus éloignés de la *justesse* que les Luthériens. En cela ils ressemblent aux Scholastiques qui ne savent ce que c'est qu'un systême bien lié et bien accordant dans toutes ses parties. Les Scholastiques font choix d'opinions par caprice, sans regarder si une telle opinion s'accorde très-bien avec une autre qu'ils ont établie ailleurs. Par exemple, Scot tient pour la prédestination gratuite et absolue, et cependant il est ennemi de la grace efficace par elle même, il veut que le franc arbître soit maître de la grace, et que la grace ne se donne pas gratuitement, mais selon les mérites de congruité. Ceux qui ont de la pénétration voient bien qu'il n'y a rien de si opposé que ces deux hypothèses. Car si la prédestination éternelle est gratuite, et si Dieu n'a point élu les hommes par prévision de leurs oeuvres et du bon usage de leur franc arbitre, il est clair qu'il ne leur doit point aussi donner la grace dans le temps en considération du bon usage de leur libre arbitre. Au contraire si Dieu donne la grace aux hommes en considération du bon usage de leur liberté, et si ce sont eux qui rendent la grace efficace

par leur volonté : il est clair qu'il a du leur destiner la grace dans l'éternité par la prévision de la détermination de leur volonté. De même les Thomistes tiennent pour la prédestination gratuite qui a fait un choix d'élus sans prévision de leurs œuvres, et cependant ils font la mort de Jésus Christ universelle pour tous les hommes y comprenant les reprouvés. Ceux qui entendent ce que c'est que systême conçoivent bien qu'il n'y a rien de plus incompatible. Il faut être là-dessus ou semi-pélagien comme sont les Molinistes, ou dans le sentiment de St. Augustin comme sont les Jansénistes. Entre ces deux extrêmités il n'y a pas de milieu raisonnable. Les théologiens de la confession d'Augsbourg sont de ce dernier caractère. Il n'y a point du tout de justesse ni de liaison dans leurs hypothèses. Au contraire c'est une louange qu'on ne sauroit refuser à Calvin, qu'il ait plus erré que les Luthériens, comme le prétend le sieur Maimbourg, ce n'est pas une affaire qui se puisse vuider à présent. Mais que ses principes soient beaucoup mieux liés, c'est ce que personne ne lui avoit disputé jusqu'ici. Et c'est une singularité dans le sieur Maimbourg qui découvre bien son peu de suffisance en théologie.

Il poursuit, et entre les dogmes qui font

voir

voir que Calvin *erre avec moins de justesse* que Luther, il produit celui-ci. *Il dit que le Père n'engendre pas continuellement son fils.* N'est-ce pas encore ici une souveraine ignorance ? Premièrement la chose en soi est de la plus petite importance du monde. Il est vrai qu'il est plus facile de concevoir la générale éternelle du fils, sous l'idée d'une émanation continuelle, semblable à celle par laquelle nous voyons que les rayons du soleil émanent continuellement du soleil même ; parce que si la génération du fils avoit cessé, il seroit mal aisé de concevoir comment elle n'auroit pas eu un commencement ; puisque tout ce qui finit a commencé. Mais ce ne sont point là de ces choses dont on puisse faire des erreurs à personne. Dans ces mystères sublimes il n'y a de foi que ce que l'Ecriture dit, et que l'Eglise a défini sur l'Ecriture. Mais pour les manières de s'exprimer elles doivent être à-peu-près libres. Mais outre cela je voudrois bien savoir comment on pourroit accuser cette erreur de peu de justesse ? Quels principes Calvin a-t'il posés qui s'accordent mal avec celui-ci ?

J'en dis de même de l'article qui suit, *Que le Fils n'a pas son essence du Père, ni le St. Esprit la sienne du Père et du Fils.* Quand ce seroit la pensée de Calvin et que cette opi-

nion seroit une erreur, je ne vois pas que cette opinion ruine le systême de Calvin, et le fasse errer avec moins de justesse. Quant au fonds de la chose, le Sieur Maimbourg fait ici à Calvin une hérésie, dont un plus habile homme que lui, de la même société l'a justifié, c'est Bellarmin. Calvin avoit écrit contre un certain Valentin hérétique (1) qui renouvelloit l'Arrianisme, et disoit que le Père seul est *Dieu par lui même*, que lui seul proprement possède l'essence divine, que le fils n'a qu'une essence engendrée, dérivée, faite et produite par le Père, et par conséquent beaucoup moindre que celle de son père, il disoit la même chose du St. Esprit. D'où il est clair que cet ennemi de la Trinité vouloit détruire l'égalité des personnes, et du Fils et du St. Esprit en faire des créatures. Calvin en disputant contre cet hérétique soutient que le Fils et le St. Esprit sont *Dieu par eux mêmes*, indépendans, éternels et de même essence avec le Père. Là-dessus les ennemis de Calvin, Genebrard, Lindanus, et Canisius ont imaginé une nouvelle hérésie qu'ils ont appelée des *Autotheens* laquelle ils ont attribuée à Calvin comme s'il avoit voulu dire que le Fils ne tient rien de son Père, et que son essence ne lui a point été communiquée par le Père. Mais il

(1) Bellarm. lib. 2, de Christo, cap. 19.

ne paroit pas que Calvin ait jamais eu cette pensée. Il s'en est tenu aux décisions des anciens Conciles qui disent de Jesus Christ qu'il est *Deus à Deo , Lumen à lumine* : Dieu de Dieu, lumière de lumière. Il y a en Jesus Christ deux choses , la personne et l'essence divine. La première lui est particulière , et le distingue du Père et du St. Esprit , la seconde lui est commune avec l'un et l'autre. La première savoir la personne est engendrée, la seconde savoir l'essence divine lui est communiquée , mais elle n'est pas engendrée, C'est ce qu'enseigne formellement Calvin dans ces paroles: (1) *Le père ne sauroit être distingué du fils à moins qu'il n'ait quelque chose qui ne lui soit pas commun avec le fils. Or en quoi établiront-ils cette distinction? Ce ne peut être dans l'essence , parce que le Père l'a communiquée au Fils , et l'a communiquée toute entière , parce que l'essence divine ne se peut pas communiquer en partie.* C'est ce que signifient ces paroles , *Hoc vero non potuit esse ex parte, quia dimidium fabricare Deum nefas esset.* Je sais bien que divers docteurs d'entre les réformés expliquent autrement les paroles de Calvin. Mais je m'en tiens à l'explication de Josias Simlerus , qui dit : (2) *Nous ne nions pas que*

(1) Inst. lib. 1. cap. 13.

(2) Epist. ad Polonos.

le fils ait son essence du père, mais nous nions que ce soit une essence engendrée. Au reste c'est une controverse la plus petite et la moins importante du monde, car l'essentiel de cette affaire est de reconnoître que le Père, le Fils et le St, Esprit n'ont qu'une seule et même essence qui leur est commune, et qui est égale et absolument la même dans tous les trois.

C'auroit été une grande merveille si le sieur Maimbourg eût passé ce systême de la théologie de Calvin, sans ramener quelqu'une de ces vieilles calomnies qu'on a répétées tant de fois et qui ont été tant de fois réfutées. En voici une, *c'est que Jesus Christ a eu de la crainte pour le salut de son ame.* Nous lui avons beaucoup d'obligation de ce qu'il n'a pas dit, *que selon nous Jesus Christ s'est désespéré et qu'il a été damné.* Calomnie atroce qu'on déclame tous les jours des chaires de l'Eglise romaine. Il nous doit être permis de tirer en passant avantage du silence du P. Maimbourg là-dessus. De l'humeur qu'il étoit quand il a écrit l'histoire du Calvinisme, il n'étoit guère en disposition d'épargner Calvin et les Calvinistes. Et s'il eût trouvé le moindre fondement à cette calomnie il ne l'auroit pas oubliée ici. Son silence fait donc l'apologie de Calvin d'une manière plus efficace, que tout ce que nous pourrions dire en sa faveur. Mais aussi ce mê-

me silence condamne comme d'abominables calomniateurs tous ceux qui continuent à déclamer de leurs tribunes cette infâme imposture. Pour ce qui est de l'accusation que l'on fait ici à Calvin d'avoir cru que Jesus Christ a eu de la crainte pour le salut de son ame, elle est fondée sur ces paroles qui se lisent dans ses commentaires sur la passion. (1) „ Au reste „ on demande ce que Jesus Christ a gagné par „ sa prière. L'apôtre aux Hébreux au chap. „ 5 dit, qu'il a été exaucé de sa crainte, etc. „ Or cela ne conviendroit pas si bien, si Jesus » Christ eût simplement craint la mort vu » qu'il n'en a pas été exempté. D'où s'ensuit » qu'il craignoit un plus grand mal et que » cette crainte le portoit à désirer d'être » exempt de la mort. C'est que se proposant » devant les yeux la colère de Dieu, parce » qu'il se présentoit devant son tribunal char- » gé des péchés de tout le monde, il a fallu » nécessairement qu'il fut épouvanté du pro- » fond abîme de la mort, etc. Sur ceci il y » a des gens ignorans qui s'élèvent et qui di- » sent qu'il n'y a pas lieu de penser que Jé- » sus-Christ ait eu peur d'être englouti de la » mort. Mais je voudrois bien qu'ils me ré- » pondissent quelle ils pensent qu'ait été cet- » te crainte qui a fait verser à Jésus Christ

(1) Commentaires in Harm. Evang.

» des gouttes de sang. Car cette sueur mor-
» telle ne lui fut jamais venue s'il n'eût eu une
» frayeur horrible et non accoutumée. Si au-
» jourd'hui un homme avec la sueur rendoit
» du sang en telle quantité que les gouttes
» tombassent jusqu'à terre, cela seroit re-
» gardé comme un grand miracle. Et si cela
» arrivoit à quelqu'un par la crainte de la
» mort, nous dirions qu'il est efféminé et qu'il
» n'a pas de cœur. Ceux donc qui nient que
» Jésus Christ ait prié le Père qu'il le tirât
» du gouffre de la mort lui attribuent une
» bassesse de courage que nous condamne-
» rions en un homme du vulgaire. Si quel-
» qu'un m'objecte que la crainte de laquelle
» je parle est une crainte d'infidélité, la ré-
» ponse est aisée, savoir que quand Jésus-
» Christ a été saisi de la frayeur et de l'é-
» pouvantement de la malédiction de Dieu,
» le sentiment de la chair, (*ou ce qu'il y
» avoit en lui d'humain*) a tellement été
» frappé que la foi cependant demeuroit en-
» tière sans avoir été en façon du monde bles-
» sée. » Calvin ne dit point là-dedans que le
Seigneur Jésus-Christ ait eu de la crainte pour
le salut de son ame. Mais il enseigne une doc-
trine très-édifiante et très-véritable, qui re-
vient à ceci. C'est que Jésus Christ dans cette
horrible agonie qu'il souffrit dans le jardin

de Getsémané, étoit travaillé par la crainte ; que cet objet horrible qu'il envisageoit n'étoit pas simplement la mort et le supplice de la croix, c'étoit toute l'étendue de la malédiction de Dieu, c'étoit l'horreur de toutes les peines que méritent les péchés des hommes, lesquels il portoit, c'étoit le gouffre et l'abîme de la mort, c'étoit tout le poids de la colère de Dieu. Or le Seigneur Jésus Christ a pu être touché de toute l'horreur de cet objet affreux, sans douter en façon du monde du salut de son ame. Ce que j'explique par la comparaison d'un homme, qu'une main forte tient suspendu en l'air au dessus d'un effroyable abîme dans lequel il voit un lac de feu. Cet homme ne peut pas craindre de tomber dans cet abîme, et je suppose qu'il ne le craigne pas en effet. Mais je dis que sans avoir peur de tomber dans ce gouffre, il ne sauroit s'empêcher d'être frappé de toute l'horreur de cet objet affreux. Et que naturellement et nécessairement il priera celui qui le tient de ne le pas laisser tomber. C'est l'image de l'état où le Seigneur Jésus Christ s'est trouvé dans son agonie. Il a vu de près toutes les horreurs auxquelles sont soumises ces malheureuses ames avec lesquelles Dieu a fait divorce, et sur lesquelles il ne s'applique plus que par le côté de sa justice et de

sa vengeance, pour leur faire sentir des douleurs infinies. Il n'a pu craindre de tomber dans cet état, je l'avoue, mais Dieu a voulu qu'il ait été saisi de toute l'horreur que peut donner un objet si affreux. Au reste que Calvin n'ait point cru que Jésus Christ ait eu peur pour le salut de son ame : cela paroit assez par ces paroles, *Que sa foi et sa confiance est demeurée entière sans avoir été en façon du monde blessée.* Car ce seroit une contradiction folle de dire qu'il auroit conservé sa confiance entière, et que cependant il auroit été dans des doutes assez cruels pour lui faire suer une sueur de sang. Il n'en pourroit pas arriver davantage au plus désespéré de tous les hommes. En un mot Calvin n'a rien voulu dire que ce que nous disons tous les jours, c'est que le poids de la colère de Dieu qui étoit dû à nos péchés, est tombé sur le Seigneur Jésus-Christ.

CHAPITRE XIX.

Réfutation de cette calomnie, que selon Calvin Dieu a fait des hommes exprès pour les damner. Trois considérations importantes là dessus. Ignorance du Sieur Maimbourg en théologie. De la manière dont le corps de Jésus Christ se reçoit en l'Eucharistie.

Nous voici enfin arrivés à la grande accusation contre la théologie de Calvin, accusation qu'on a tant de fois exagérée et tournée d'une manière si odieuse. (1) C'est que selon lui *Dieu a créé la plupart des hommes pour les damner, non pas parce qu'ils l'aient mérité par leurs crimes, mais parce qu'il lui plait ainsi, et qu'il n'a prévu leur damnation que parce qu'il l'a ordonnée avant que de prévoir leurs crimes. Ce qui détruit absolument toute l'idée qu'on doit avoir de Dieu, et ensuite conduit tout droit à l'athéisme.* Voici, Monsieur, l'explication de cette énigme que vous et moi n'entendions pas. Voici ces principes de Calvin dont on tire des con-

(1) Hist. du Calv. liv. 1.

séquences *qui conduisent malgré qu'il en ait, à l'athéisme*, c'est la doctrine de la prédestination, de la manière que l'on prétend que notre Calvin l'a expliquée. A peine peut-on voir plus d'ignorance et plus de mauvaise foi que le sieur Maimbourg en découvre dans ce peu de lignes. Il paroît qu'il n'a jamais étudié la doctrine de la prédestination, qu'il n'a jamais lu Calvin là-dessus, et qu'il a copié de misérables calomniateurs, qui n'avoient lu Calvin que pour y trouver des hérésies par tout, et pour lui en faire où ils n'en trouvoient point. Pour éclaircir l'affaire dont il s'agit ici, il faut savoir que les sentimens des théologiens sont fort partagés sur l'objet de la prédestination, c'est-à-dire sur la question, en quel état Dieu a considéré les hommes quand il a fait cette distinction qui dans la suite des temps fait l'élu et le reprouvé. Les uns veulent que Dieu les ait considérés avant leur création; c'est-à-dire que devant que d'avoir arrêté de créer les hommes, il ait arrêté d'en faire les uns pour la manifestation de sa justice, et d'autres pour la manifestation de sa miséricorde. Mais la plus grande partie des théologiens croit que l'homme tombé et infecté du péché originel est l'objet de la prédestination; c'est-à-dire que Dieu a regardé tous les hommes comme pécheurs en Adam,

et comme infectés du péché originel, quand il en a élu les uns et reprouvés les autres. Ils croient que cette méthode est beaucoup plus commode pour donner une idée de Dieu qui sauve sa justice et qui mette toute sa miséricorde dans son jour. Parce que Dieu reprouvant des hommes qu'il regarde comme pécheurs et qui sont effectivement dans sa prévision, infectés de la souillure originelle, on ne le peut accuser d'injustice, puisque tout homme pécheur est digne de réprobation. D'ailleurs Dieu choisissant et élisant à la vie des hommes pécheurs, cela met sa miséricorde dans une entière évidence. Au lieu que si Dieu reprouve et élit des créatures qui ne sont encore ni justes ni injustes, puisqu'elles ne sont encore dans sa prévision revêtues d'aucunes qualités morales, la justice de Dieu ni sa miséricorde n'éclatent point dans ce choix. Car il n'y a pas de justice à reprouver une créature que l'on considère comme n'ayant encore aucunes mauvaises qualités. Il n'y a d'ailleurs point de miséricorde à élire à la vie des hommes que l'on ne considère point comme pécheurs et misérables. Il y a davantage, c'est que ceux de la dernière opinion, c'est-à-dire ceux qui croient que Dieu a considéré l'homme comme tombé et déchu de l'état de la première innocence, quand il

a fait les actes de réprobation et d'élection, accusent ceux de la première opinion de faire Dieu injuste et auteur du péché, *injuste* et cruel, parce qu'ils nous obligent à concevoir que Dieu a fait des créatures raisonnables en vue de les rendre misérables ; *auteur du péché*, parce qu'il a résolu de faire d'abord des créatures innocentes, mais ensuite de les laisser tomber dans le péché, afin qu'il puisse manifester en elles sa justice par des peines éternelles. Et ceux qui ne ménagent rien et qui font tous leurs efforts pour rendre cette opinion odieuse, disent crûment comme le sieur Maimbourg, *que*, selon ces théologiens, *Dieu crée des hommes tout exprès pour les damner.* Ces théologiens nient cette conséquence et disent que Dieu crée des hommes non pour les damner, mais pour manifester en eux sa miséricorde et sa justice. Quoiqu'il en soit, c'est là proprement l'opinion qu'on attribue à Calvin et sur quoi ses accusateurs fondent les odieuses accusations que nous avons vues.

Or là-dessus il faut faire trois observations : la première est que Calvin n'a pas été dans le sentiment qu'on lui attribue et d'où l'on tire ces odieuses conséquences ; c'est-à-dire qu'il n'a pas été de ceux que nous appelons *superlapsaires*, qui pour trouver l'objet de la

prédestination remontent au-delà de la chûte de l'homme et même de sa création. Au contraire il a été précisément de l'opinion de St. Augustin que Dieu avoit élu et reprouvé les hommes en les regardant dans cette masse corrompue où ils sont par le malheur de leur naissance et par le péché originel qu'ils tirent d'Adam. Il est vrai qu'il a considéré Dieu comme disposant du sort du genre humain, avant que l'homme tombat. Mais ce n'est pas à l'égard du salut éternel et de la damnation éternelle de celui-ci ou de celui là, de Pierre, de Jaques et de Jean. Cet acte de prédestination qui, selon Calvin, précéde en Dieu la prévision de la chûte d'Adam, c'est un acte général par lequel il arrête de permettre la chûte d'Adam et de toute sa postérité, dans la vue de disposer ensuite de leur sort selon qu'il le jugera à-propos pour la manifestation de sa gloire. Mais ce n'est point là qu'il place l'élection et la réprobation. Il veut même que l'on fasse peu d'attention à cet endroit, et qu'on aille chercher Dieu élisant et réprouvant après qu'il a prévu la chûte du premier homme, et la corruption de toute sa postérité. *Il ne faut pas*, dit-il, *s'arrêter ici, non-seulement parce que cette question est abstruse et cachée dans les secrets de Dieu, mais aussi parce qu'il ne faut pas nourrir cette*

curiosité inutile qui s'entretient par les spéculations trop poussées, etc. (1) *L'autre partie dans laquelle on pose que Dieu de la masse corrompue d'Adam choisit ceux qu'il veut et reprouve ceux qu'il veut, est plus propre à exercer la foi, et il y a plus de fruit et d'édification à en tirer.* Il ajoute, *qu'il aime beaucoup mieux s'en tenir à cette doctrine qui dans la prédestination suppose la corruption et la coupe de l'homme, comme étant plus propre à nourrir la piété et plus théologique.* Mais surtout il se déclare ouvertement là-dessus dans son institution. Il répond à l'objection que lui fait ici le sieur Maimbourg, laquelle il propose en ces termes : (2) *Premièrement ils demandent de quel droit Dieu se met en colère contre ses créatures qui ne l'ont point offensé? Car de vouer aux peines éternelles par un pur bon plaisir, c'est agir en tiran cruel plutôt qu'en juste juge.* Il répond d'abord à cette objection comme St. Paul y a répondu, *qui es-tu toi qui contestes contre Dieu?* Il fait voir le néant de l'homme et la souveraine autorité de Dieu sur ses créatures. Après cela il ajoute : *Nous aussi de notre côté pour leur répondre nous leur demanderons qu'est-ce que Dieu,*

(1) Lib. de æterna Prædestinat.

(2) Lib. 3. cap. 23. sect. 2 et 3.

selon leur sentiment, doit à l'homme, s'il le veut considérer, selon qu'il est en sa nature? Tels que nous sommes souillés de vices nous ne pouvons être qu'odieux devant Dieu, et cela sans qu'on le puisse accuser de cruauté ni d'injustice; mais cette haine est très-juste et très équitable. Que si tous ceux que Dieu prédestine à la mort sont tous dignes de mort dans leur condition naturelle, quelle raison auroient ils, je vous prie, de se plaindre de son injustice? Que tous les enfans d'Adam viennent disputer et plaider contre leur créateur, de ce qu'avant leur naissance par la providence éternelle il les a destinés à des peines éternelles, que pourront-ils répondre, quand Dieu pour se défendre les obligera à se considérer et à se connoître? Il n'est pas étonnant qu'ils soient soumis à la damnation, puisqu'ils ont été pris d'une masse corrompue. Il est plus clair que le jour que Calvin suppose que Dieu ne réprouve les hommes qu'en les considérant dans la corruption générale et commune à tous les hommes : quel lieu y a-t'il donc de dire, que selon lui, *Dieu crée les hommes pour les damner, non qu'ils l'aient mérité pour leurs crimes, mais parce qu'il lui plait ainsi?* Des enfans qui meurent dans le péché originel, n'ont ils pas assez de corruption pour être éloignés de la vue de Dieu?

Et pourquoi Dieu ne pourroit-il priver de sa grace ceux qui en sont indignes par l'impureté de leur naissance ? Voici donc déja dans le sieur Maimbourg, ou une ignorance grossière, ou une mauvaise foi terrible. C'est une ignorance grossière, s'il attribue à Calvin sur la parole de ses auteurs, un sentiment qu'il n'a pas. En des affaires de cette importance on doit un peu consulter les écrits de ceux dont on veut accuser les opinions. C'est une mauvaise foi terrible s'il a lu Calvin et qu'il lui attribue des opinions qu'il n'enseigne point, pour avoir lieu de l'accuser d'avoir posé des principes qui conduisent droit à l'athéisme.

La seconde chose que j'ai à dire sur cette accusation du sieur Maimbourg, c'est que nous n'avons pas dessein d'abandonner à ses malignes conséquences ceux de nos Théologiens qui sont, ou qui ont été *superlapsaires, c'est à dire qui croient que Dieu avant toute prévision de bonnes ou de mauvaises qualités dans les hommes a résolu de manifester en eux sa justice et sa miséricorde.* Car dans le raisonnement qu'il fait contre eux, il pose faux et conclut mal. Premièrement donc il faut remarquer, que le sieur Maimbourg propose leur opinion d'une manière infidèle et tout à fait fausse. Jamais personne n'a dit que *Dieu ait*

créé tout exprès des hommes pour les damner. C'est une conséquence que l'on tire contre eux, mais c'est une conséquence laquelle ils nient. Or il a été dit et avoué mille fois, que c'est la dernière injustice que d'imputer à des gens comme leur opinion une conséquence qu'ils détestent. Le Jésuite suppose que nos *super-lapsaires* disent que le premier arrêt de Dieu dans l'ordre des décrêts de la Providence, c'est celui-ci : je veux créer des créatures raisonnables afin d'envoyer une partie de ces créatures en enfer, et recevoir les autres en Paradis. Or il est faux qu'aucun de nous s'explique ainsi. Ils disent que dans l'ordre des décrêts de Dieu le premier est celui par lequel il a arrêté de faire des créatures pour sa gloire et pour la manifestation de ses vertus entre lesquelles vertus les principales sont sa justice et sa miséricorde. Ils ajoutent que Dieu n'ordonne jamais la damnation de personne sans avoir prévu ses crimes. Ils distinguent deux actes de réprobation l'un négatif et l'autre positif : la réprobation négative est celle par laquelle Dieu se détermine à refuser la grace à certaines gens. Dieu dans l'hypothèse de ces théologiens, regardant les hommes *créables*, comme ils parlent, il les voit tous égaux et conçoit que pour être les objets de son amour et de sa grace, ils ont besoin de son secours, et que s'ils étoient

tous abandonnés à eux mêmes par la foiblesse qui est inséparable de la créature, ils tomberoient tous dans le néant du péché. Là-dessus il ne les assigne point aux peines éternelles: seulement il prend la résolution de les laisser tous tomber, et d'en relever quelques-uns pour les faire les objets de sa miséricorde, mais de laisser tomber les autres dans tout leur néant, en ne leur faisant pas la grace de se relever. La réprobation positive: c'est celle par laquelle Dieu destine les hommes aux peines éternelles. Or cette réprobation positive dans leur hypothèse, est toujours précédée de la prévision des crimes et même de l'impénitence finale. Car jamais Dieu ne peut destiner des hommes à l'enfer que pour la manifestation de sa justice: et afin qu'il puisse paroître juste dans cette dispensation, il faut qu'il suppose et qu'il regarde un homme comme criminel devant que de le condamner. De ces deux réprobations, la première qu'on appelle l'acte négatif précéde à la vérité, selon eux, le décrêt de créer et la prévision de la chûte; mais la seconde, qui est proprement la damnation est précédée non-seulement par le décret de la création et par la prévision de la chûte, mais par la prévision de tous les péchés actuels jusqu'à la mort. Et ainsi le sieur Maimbourg suppose faux, en disant que selon nous Dieu

ordonne la damnation avant que de prévoir les crimes. Nous ne parlons pas ainsi. Au reste quand le sentiment que nous venons d'expliquer auroit de dangereuses conséquences, cela ne devroit pas être imputé à tout le corps, puisqu'il est certain que des théologiens Protestans, il y en a très peu qui tiennent cette hypothèse. Tous les théologiens de France et ceux d'Angleterre sont dans un autre sentiment. Mais outre cela je dis qu'il conclut mal, et qu'il n'est rien de plus absurde et de moins théologien que la conséquence que le sieur Maimbourg veut tirer de la doctrine de ces théologiens. *C'est qu'elle détruit absolument toute l'idée qu'on doit avoir de Dieu, et ensuite conduit tout droit à l'athéisme*. Il ne fut jamais rien dit de plus inconsidéré. Prenons les choses au pis. Si cette doctrine *détruit toute l'idée qu'on doit avoir de Dieu*, c'est parce qu'elle nous représente un Dieu cruel, injuste, punissant et châtiant par des supplices éternels des créatures innocentes. Et c'est précisément ce que veut dire le sieur Maimbourg que cela détruit l'idée de Dieu, parce que l'idée de Dieu renferme les attributs de la douceur, de la justice et de l'équité. Mais en conscience ce qui nous donne l'idée d'un Dieu sévère, tyran, usant de ses droits avec une rigueur excessive, conduit-il les hom-

éisme ? Les opinions qui conduisimes à l'athéisme, ce sont celles ...ouanissent les opérations de Dieu, qui disent que Dieu n'entre point dans les actions des créatures, qu'il n'est point le môteur de l'univers, que les créatures peuvent agir toutes seules, que Dieu ne se mêle de rien ou de peu de choses, que sa science est bornée, qu'il ne sait point les futurs contingens, qu'il n'a point d'empire sur les volontés, qu'il est lui même borné par certaines lois de la nature, *comme celle-ci, que de rien il ne se peut faire quelque chose ;* et tel est le systême des Sociniens, qui conduit effectivement à l'athéisme, parce qu'il affoiblit l'idée de Dieu, et le rend semblable à la créature. Ces opinions, dis-je, conduisent à l'athéisme parce qu'insensiblement on vient à se persuader que le monde qui se passe de Dieu en tant de choses, s'en peut passer en tout, et que tout se peut faire sans Dieu. Mais c'est une pensée folle de dire qu'une hypothèse conduit à l'athéisme, laquelle fait entrer Dieu en toutes choses, le fait être la cause de tout, le pose comme l'unique but de toutes ses propres actions, et l'élève au-dessus de la créature jusqu'à en pouvoir disposer selon des règles qui paroissent même injustes au sens de *la chair*. Tant s'en faut que cette opinion des

superlapsaires conduise à l'athéisme, qu'au contraire elle pose la divinité dans le plus haut degré de grandeur et d'élévation où elle peut être conçue. Car elle anéantit tellement la créature devant le créateur, que le créateur dans ce systême n'est lié d'aucune espèce de lois à l'égard de la créature, mais il en peut disposer comme bon lui semble, et la peut faire servir à sa gloire par telle voie qu'il lui plait sans qu'elle soit en droit de le contredire. Cette opinion est d'ailleurs pleine d'incommodités, je l'av[illegible]t elle a des duretés qu'il est difficile d[illegible]er. C'est pourquoi l'hypothèse de St. Au[illegible]tin est sans doute préférable. Mais au moins on doit reconnoître que ceux qui peuvent digérer les duretés de cette théologie des *superlapsaires*, se forment une idée de Dieu très capable de les anéantir devant Dieu.

Il ne faut pas que le sieur Maimbourg nous dise ici pour couvrir son ignorance, que tout ce qui nous donne une idée trompeuse de la divinité anéantit la divinité et conduit à l'athéisme : car cette pensée est tout-à-fait fausse. Et il peut y avoir telle opinion qui donnera des idées de la divinité tout-à fait outrées et qui ne se rapporteront point aux idées communes, qui pourtant ne conduiront pas à l'athéisme. Par exemple, il y a des phi-

losophes modernes qui disent que la matière et les causes secondes n'ont aucune espèce d'activité par elles-mêmes, et que Dieu est le principe de tous les mouvemens non-seulement comme cause *concourante*, comme on parle dans l'école, mais comme l'unique cause des actions des corps. On peut dire le semblable des esprits, qu'ils n'ont aucune espèce d'activité en eux-mêmes, car pourquoi les esprits auroient-ils à cet égard quelque avantage sur la matière, puisqu'en qualité de créature ils doivent être dans une égale dépendance de Dieu [illegible] cette philosophie Dieu sera la cause prochaine de tout, aussi bien de toutes les modifications des esprits qui sont leurs pensées, que des modifications de la matière. Cette opinion a de grandes difficultés quand il en faut faire application aux actions criminelles. Et si l'on en croit la plupart des hommes, elle donne une idée de Dieu qui est absolument incompatible avec sa sainteté. Supposons qu'elle soit fausse; je soutiens pourtant qu'en nous donnant une fausse idée de la divinité, tant s'en faut qu'elle conduise à l'athéisme, qu'au contraire elle établit la nécessité d'un Dieu plus qu'aucune autre philosophie. En un mot il est certain que ceux-là seuls conduisent à l'athéisme, qui affoiblissent l'idée de la divinité, et qui di-

minuent la dépendance de la créature. Tout ceci fait voir que notre historien est un pauvre philosophe, un misérable théologien pour un homme qui a prêché quarante ans, et qu'il ne sait ce qu'il dit quand il dit que la théologie de nos *superlapsaires* conduit à l'athéisme.

La troisième chose que je veux observer, c'est que le sieur Maimbourg, qui ne sait point du tout l'histoire des opinions, ne s'aperçoit pas que par cette cruelle censure qu'il fait tomber sur nos théologiens, il imprime une flétrissure aux plus distingués docteurs de son Eglise. Car enfin cette théologie qui conduit à l'athéisme est la théologie de Scot, c'est celle de Thomas, au moins certainement c'est celle des plus célèbres Thomistes. La prédestination, selon que la conçoivent nos *superlapsaires*, conduit à l'athéisme à ce que prétend Monsieur Maimbourg, parce qu'elle suppose que Dieu exclut de la vie éternelle, prive de la grace, et par conséquent laisse aller du côté de l'enfer des hommes qu'il considère encore comme innocens, puisqu'il ne les exclut pas du Paradis et de sa grace pour aucune prévision de leurs mauvaises œuvres, mais seulement parce qu'il lui plait. Ce qui, dit-on, fait un Dieu cruel, injuste et tyran. Or le célèbre Scot a conçu la

prédestination et la réprobation absolument de la même manière. (1) Il veut que dans le premier instant comme il parle, St. Pierre Apôtre et le traître Judas aient été dans l'entendement de Dieu dans le même état, et que dans ce premier *instant* Dieu avant toute prévision d'œuvres ait arrêté de donner la gloire à Pierre, et n'ait rien fait du tout à l'égard de Judas : *se habuit negative*, comme il parle. Dans le second *instant* Dieu décrêta de donner la grace à Pierre, et ne fit rien encore pour Judas qu'un acte purement négatif. Dans le troisième *instant* Dieu permit que Pierre se trouvat engagé dans la coupe et dans la condamnation tant par le péché originel que par le péché actuel; et alors dans le même instant il permit aussi que Judas tombat dans l'apostasie. Ne voilà-t'il pas ce Dieu cruel, injuste et tyran qui, en considérant Pierre et Judas comme innocens, accorde le Paradis et la grace à l'un, et les refuse à l'autre, non par aucune prévision de leur mérite, mais seulement parce qu'il lui semble bon? Les Thomistes ne sont pas d'accord entr'eux touchant le sentiment de Thomas d'Aquin. (2) Didacus Alvares soutient qu'il

(1) In Sententias, lib. 1. distinct. 41.

(2) In Epitome libri de Auxiliis, liv. 4. cap. 7.

qu'il a fait l'homme pécheur, tombé, gisant dans le péché originel et dans la masse corrompue, l'objet de la prédestination, ce qui est l'hypothèse la plus commune entre nous. Mais Ledesma, Rispolis, Dominicus Bannes, Etius et plusieurs autres soutiennent au contraire que, selon Thomas, Dieu a fait les premiers actes d'élection et de réprobation en considérant l'homme comme innocent et non encore engagé dans la révolte, et eux mêmes sont dans ce sentiment. Pour rendre cela plus sensible, il faut savoir que la même dispute qui est dans notre école sous les noms *d'objets de la réprobation et de l'élection*, est aussi dans l'école romaine, sous les noms *de causes et d'effets de la réprobation et de l'élection*. Les docteurs de l'école demandent quels sont les effets de la prédestination, les uns les étendent, les autres les restreignent, selon la diversité de leurs systèmes : quoiqu'il en soit ce qui fait à notre but, c'est que ceux qu'on appelle nouveaux Thomistes mettent la création des réprouvés entre les effets de la réprobation ; c'est-à-dire que les hommes selon eux étoient réprouvés de Dieu avant qu'il eût arrêté de les créer. Il est bon d'entendre parler là-dessus quelques-uns d'eux.. Voici ce que dit Etius ; (1) « Outre

(1) Etius in Sententias, liv. 1., dist. 40. sect. 10.

„ les choses dont nous venons de parler, il
„ y en a plusieurs autres lesquelles selon les
„ principes que nous avons établis en parlant
„ des effets de la prédestination, peuvent être
„ mises entre les effets de la réprobation.
„ De ces effets les uns sont éloignés, et les
„ autres prochains, les uns sont communs,
„ et les autres particuliers, les uns enfin
„ sont indifférens en soi, mais ordonnés de
„ Dieu pour la fin de la réprobation, et les
„ autres sont déterminés à cette fin par eux
„ mêmes. Et il n'est pas difficile de marquer
„ les exemples de chacun d'eux sur ce que
„ nous avons déjà dit ci-devant. C'est pour-
„ quoi on ne peut nier que la création même
„ du réprouvé ne puisse être appelée dans
„ cette idée générale un effet de la réproba-
„ tion. Car les réprouvés sont créés pour la
„ manifestation de la justice de Dieu par leur
„ juste condamnation, selon que nous défi-
„ nissions ci-dessus l'effet de la réprobation.
„ D'où il paroit aussi que la création de ce
„ chef des anges qui s'est révolté, a été un
„ effet au moins éloigné de sa réprobation.
„ Il faut dire le même chose des dons ex-
„ cellens tant de la nature que de la grace
„ dont Dieu l'avoit enrichi. Car tout cela étoit
„ ordonné pour la fin de la réprobation. „ Si
quelqu'un des nôtres avoit parlé aussi dure-

ment je ne pense pas qu'il y eût assez de foudres dans les cieux et assez de flammes dans les enfers pour punir son crime. Remarquez cela, je vous prie, *Que les réprouvés sont créés tout exprès pour la manifestation de la justice de Dieu par leur damnation.* Et même que les dons desquels Dieu avoit orné les Anges qui se sont revoltés, leur avoient été donnés en vue qu'ils en abuseroient, pour arriver à la fin à laquelle ils avoient été destinés avant toute prévision d'œuvres; c'est la damnation. Ripolis dit expressément que la haine de Dieu a deux actes, l'un négatif et l'autre positif; que l'acte négatif, (1) *C'est quand Dieu n'aime point certaines gens pour leur donner la vie éternelle, voulant par un acte positif de sa volonté permettre qu'ils tombent dans le péché, et qu'ainsi on peut comprendre que Dieu même, devant toute prévision de péché a eu de la haine pour certaines gens.* Voilà encore nôtre Dieu cruel qui réprouve les gens et les rejette de la vie éternelle non pour aucun péché qu'il ait prévu, mais parce qu'il lui plait ainsi.

Pierre Ledesma parle encore en termes plus forts, et dit: (2) *que Dieu chasse du royaume certaines gens en prédéterminant leur*

---

(1) In stato controversiæ de præfinitionibus.

(2) De grat. divin. auxil. quæst. unica, art. 17.

damnation devant toute prévision de leurs actions. Dominicus Bannes prouve cette hypothèse fort au long, fait voir que c'est celle de son Thomas, et l'adopte comme la plus sûre et la plus véritable. (1) Voilà tout autant de gens qui, selon le P. Maimbourg, enseignent une théologie horrible *et qui conduit à l'athéisme.* Je crois qu'il nous abandonnera volontiers ces théologiens et qu'il en dira tout ce que nous voudrons, car Messieurs les Molinistes, dans les sentimens desquels il est si avant, n'aiment guères plus les Thomistes que les Jansénistes, quoiqu'ils feignent d'y mettre de la différence. Mais si le sieur Maimbourg veut bien regarder les Thomistes comme des fauteurs de l'athéisme, il se trouvera beaucoup d'honnêtes gens dans l'Eglise romaine qui ne seront pas de cette humeur et qui feront leur apologie ; et en même temps ils feront la nôtre ; car nos *superlapsaires* ne disent rien que ce que ces Thomistes ont dit.

A tout ceci le sieur Maimbourg ajoute un grand article sur l'Eucharistie pour faire voir que la théologie de Calvin là-dessus, est une théologie pitoyable. Il dit qu'il est proprement et dans le fonds vrai sacramentaire, réduisant les Sacremens à de pures ombres et

(1) Domin. Bannes in 1. Thom. quæst. 25, art. 5.

à des figures tout à fait vuides, comme ont fait Zwingle et Œcolompade; mais que pour satisfaire son ambition et pour paroître avoir dit quelque chose de nouveau, il dit des choses qui font pitié aux hommes de bon sens qui prennent la peine de le lire. " Car après „ avoir affecté de dire à fréquentes reprises „ que le Sacrement n'est pas une simple figu- „ re sans effet, que ce n'est pas seulement „ de pensée et par l'imagination ou une vive „ représentation de la mort de Jésus-Christ „ que nous prenons son corps, mais que c'est „ par la bouche spirituelle de la foi, qui a „ la vertu de nous donner fort réellement ce „ sacré corps et de l'appliquer à nos ames „ pour le nourrir : Après, dis-je, avoir épui- „ sé tout son esprit pour inventer de nouvel- „ les expressions sur ce sujet, il se trouve „ qu'il ne dit rien que ce que disent ces sa- „ cramentaires tout simplement et sans façon, „ et qu'il se jette dans un embarras dont il „ est impossible qu'il se dégage. „ Cette difficulté a été faite mille fois, et autant de fois on y a répondu. Puisque ces Messieurs se font un plaisir de redire, il faut que nous ligérions le chagrin de la répétition. Le sieur Maimbourg fait parler Calvin comme il lui plait. Je ne sais où il a lu dans Calvin que la manducation par laquelle nous recevons Jésus

Christ dans l'Eucharistie, n'est pas seulement *une vive représentation de la mort de Jésus-Christ.* Car je crois qu'il est du sentiment de St. Augustin qui tient que nous mangeons la chair de Jésus-Christ, en repassant dans notre mémoire la mort de notre Seigneur Jésus-Christ par une vive représentation et une forte application qui se fait par la foi. Calvin dit simplement que nous sommes participans de la substance de Jésus-Christ et que son corps nous est véritablement donné par la foi. Sur cela le sieur Maimbourg fait cette réflexion : *Car enfin puisque d'autre part il ne laisse pas de soutenir toujours que Jésus-Christ n'est qu'au ciel et qu'il n'a pas de place ailleurs, il s'ensuit manifestement qu'après tout la foi, quelque efficace qu'on lui donne, ne met pas réellement le corps de Jésus-Christ dans ceux qui reçoivent ce Sacrement.* Nous ne disons point aussi que la foi mette le corps de Jésus-Christ dans ceux qui reçoivent le Sacrement, et cela n'est point nécessaire pour être faits participans de la substance du corps de Jésus-Christ. Un ami possède son ami et jouit des fruits de son amitié quoiqu'ils soient séparés l'un de l'autre, et ils se possèdent mutuellement tels qu'ils ont, c'est-à-dire composés de corps et d'âme. Pour jouir réellement d'un corps et d'une

ne il n'est pas nécessaire que cette ame ou
corps soient localement présens, il suffit
ue de ce corps ou de cette ame sorte une
ifluence qui aille jusques à la personne à la-
uelle on se veut communiquer. Le soleil se
ommunique très-réellement à tous les corps
'alentour, encore qu'il ne soit appliqué lo-
alement et immédiatement qu'à ceux qui
ont tout près de lui. Nous sommes partici-
ans de la substance de Jésus-Christ et de
chair, parce que toute la vertu de cette
hair, qui est le mérite de ce qu'elle a souf-
rt pour nous, est communiquée à nos ames.
'est une communion spirituelle, mais elle
'en est pas moins réelle.

CHAPITRE XX.

Réflexions sur l'accusation que fait le sieur Maimbourg à Calvin d'avoir fait un squelette de religion sans suc et sans onction, en retranchant les cérémonies : que ces cérémonies ne sont point propres à élever la dévotion comme on le prétend ; que ce sont des voiles pour les hypocrites. Examen en détail de ces cérémonies si pleines de suc et d'onction. Des habits des Evêques, des Prêtres et de leurs mystères, des cérémonies de la Messe, du baptême, de la consécration de l'eau bénite, des temples, de la messe du Pape.

PRÉSENTEMENT il est temps de revenir à une chose importante que j'ai passée pour la reprendre, parce que j'ai cru que ce qu'on appelle la partie spéculative d'une religion, doit marcher avant ce qu'on appelle le culte et les cérémonies, qui sont des affaires de pratique. Au lieu qu'il avoit plu au sieur Maimbourg de censurer l'extérieur de notre religion avant que de passer à l'intérieur. Il dit donc que Calvin a pris sa religion de ce

Pierre Valdo, bourgeois de Lyon, dont nous avons déjà parlé, et que sur ce modèle il a fait une religion sèche et décharnée. *De sorte que le Calvinisme formé de nouveau sur le modèle des Vaudois,* (1) *n'est qu'un squelette de religiou si j'ose m'exprimer ainsi, n'ayant ni suc, ni onction, ni ornement, ni rien qui sente et qui inspire la dévotion, et qui entrant par les sens dans le fonds de l'ame l'attirent et l'élèvent par les choses visibles au Dieu invisible, ainsi que lui-même l'ordonne.* Si vous voulez entendre le sieur Maimbourg s'expliquant encore plus amplement sur ce sujet, reprenez la période précédente. *On ne peut douter que Calvin n'ait pris pour le fonds de sa doctrine celle des Vaudois, etc. En ce qu'il ne veut ni vénération, ni invocation des saints, ni chef visible de l'Eglise, ni hiérarchie, ni Evêques, ni Prêtres, ni messes, ni fêtes, ni images, ni croix, ni bénédictions, ni aucunes de ces sacrées cérémonies, dont l'ancienne Eglise s'est toujours servie pour faire l'office divin avec bienséance, et cette sainte majesté qui imprime dans l'ame de ceux qui les regardent avec un œil un peu spirituel, les sentimens d'une dévotion tendre et respectueuse pour honorer Dieu dans ses redoutables mys-*

(1) Liv. 1.

mérite que nous y fassions quelque ré
car il est vrai que le vulgaire donne là
Il faut donc voir quelles raisons not
eues de faire de la religion *un squelet*
la dépouiller de ce grand extérieur.

Il est bon que l'on sache là-dessu
toutes choses que nous ne voudrions p
schisme avec une Église, ni même é
de grands procès pour un petit non
cérémonies, qui n'étant pas de gran
ne font pas aussi un grand tort à la r
C'est pourquoi nous ne pouvons pas n
pécher d'avoir du chagrin de voir au
la mer un grand nombre d'honnêtes
fort dévots par un zèle excessif pour
plicité, faire divorce avec la religion
par le Prince et par l'Etat, à cause
ques cérémonies peu importantes do

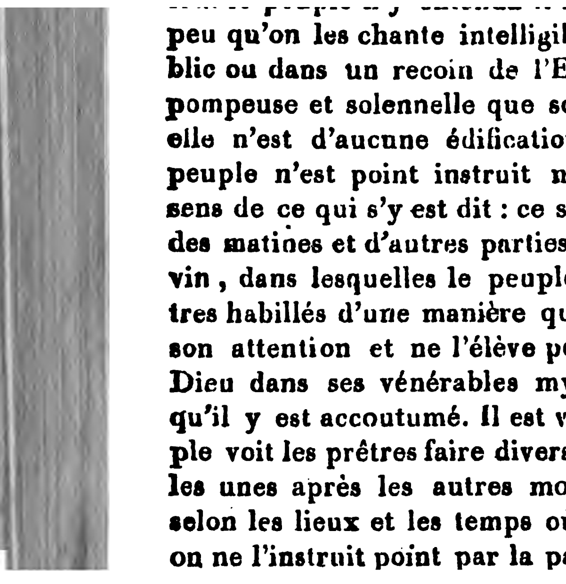
monies sont innocentes et qu'on s'aheurte contr'elles assez imprudemment. Ce n'est pas que nous ne trouvions aussi à redire à l'extrême rigueur de ceux qui ne veulent avoir aucun égard à la foiblesse de leurs frères. Ce n'est point du tout là l'esprit de St. Paul qui veut que l'on s'accommode aux infirmes dans toutes les choses indifférentes, et après tout c'est une conduite bien dure de vouloir contraindre les gens à faire ce qu'ils croient en conscience ne pouvoir faire. Je veux que ce soit une conscience erronée, ils sont pourtant obligés de la suivre, et en ne la suivant pas ils pécheroient; mais en la suivant ils ne péchent point, parce qu'ils ne s'abstiennent par ordre de leur conscience que de cérémonies indifférentes. Mais ce n'est pas là tout-à-fait notre affaire pour le présent. Nous avons à répondre au P. Maimbourg qui nous fait un grand crime d'avoir rejeté toutes les cérémonies de son Eglise.

Premièrement je voudrois bien savoir de quel droit on nous accuse d'avoir fait de la religion *un squelette qui n'a ni suc ni onction*? C'est quelque chose que notre religion soit un squelette, puisqu'un squelette est un composé d'os et que les os sont la base du composé; c'est-à-dire qu'au moins nous avons retenu le fondement de la religion. Mais avec

tout cela un squelette est un affreux spectacle qui n'a quasi rien de l'homme, puisque les chairs, les nerfs, les veines, les artères, le sang, les humeurs et les esprits sont proprement ce qui fait le corps humain. De quel droit compare-t-on notre culte à des os absolument décharnés, puisque nous avons retenu les prières, les cantiques, la célébration du sacrement de l'Eucharistie, celui du baptême et l'explication des mystères ? N'y a-t'il rien là-dedans qui puisse être appelé la chair, les nerfs et le corps de la religion ? Un homme qui demeure parmi les infidèles, qui habite dans le désert, ou qui est renfermé dans une prison entre les ennemis de la foi, ne pourra jouir que d'un squelette de religion, parce qu'il ne verra point d'Eglises magnifiquement ornées, ni de prêtres vêtus d'une manière bisarre, ni d'autels, ni d'images, ni de sacrifices, et n'aura point de part aux cérémonies de l'Eglise.

On prétend que ces cérémonies sont propres à élever la dévotion : *Elles impriment dans l'ame de ceux qui les regardent avec un œil un peu spirituel les sentimens d'une dévotion tendre et respectueuse pour honorer Dieu dans ses vénérables mystères.* Voilà de grands mots : Et nous prétendons tout au contraire que ces cérémonies abaissent l'ame,

qu'elles attachent le cœur à des choses sensibles et l'empêchent de s'élever aux choses intelligibles. Où sont ceux qui regardent les cérémonies *avec un œil spirituel ?* Le vulgaire qui est celui qui s'y attache le plus ne fait aucune reflexion spirituelle là-dessus, il les considère comme un grand spectacle qui lui donne une vénération purement méchanique et corporelle pour la religion. Le grand éclat le surprend et le touche, il ne sait pourquoi, il ne s'élève point à Dieu, il repaît sa dévotion de ce culte extérieur, son cerveau se remplit de ces grandes images creuses et vaines, et il croit s'être assez bien acquitté de son devoir, s'il a assisté à ces cérémonies avec un air de révérence, mais il ne pense point à Dieu, ni à ses mystères. On ne peut pas nier que la capacité de l'esprit de la plupart des hommes ne soit très-petite : si vous occupez cette capacité par un grand service externe et par un grand nombre de cérémonies, vous la remplissez de sorte qu'il n'y reste plus de lieu pour les idées de Dieu, de sa majesté, de sa grandeur et de notre néant. En effet l'expérience nous fait voir cela, c'est que dans les religions où l'on affecte un si grand extérieur, il n'y a dans le fond aucune solide connoissance de Dieu. Voyons de quelle manière la piété est nourrie dans l'Eglise ro-



peu qu'on les chante intelligiblement
blic ou dans un recoin de l'Eglise. Q
pompeuse et solennelle que soit une
elle n'est d'aucune édification, puis
peuple n'est point instruit ni édifié
sens de ce qui s'y est dit : ce sont des v
des matines et d'autres parties du servi
vin, dans lesquelles le peuple voit de
tres habillés d'une manière qui n'attir
son attention et ne l'élève point à h
Dieu dans ses vénérables mystères,
qu'il y est accoutumé. Il est vrai que l
ple voit les prêtres faire diverses cérém
les unes après les autres moins éclat
selon les lieux et les temps où l'on es
on ne l'instruit point par la parole de

mais parler de Dieu et de ses mystères de manière à leur imprimer la véritable vénération qu'on doit avoir pour eux. On s'en repose absolument sur ces cérémonies, qui à ce que l'on dit, sont capables d'imprimer les sentimens *d'une dévotion tendre et respectueuse.* Il est pourtant vrai que des peuples ainsi nourris n'ont aucune véritable dévotion.

Sur cela il est à remarquer que les paysans et les habitans de la campagne doivent être beaucoup moins dévots *et honorer moins Dieu dans ses redoutables mystéres* que les habitans des villes : car le service divin dans la plupart des villages et des bourgs se fait d'une manière assez sèche. Les Eglises dans les villes sont magnifiques, tapissées, enrichies de pompeuses images qui attirent les yeux du peuple ; les autels y sont superbement parés de beaux tableaux, de grands vases et de grands chandeliers d'or et d'argent ; on voit dans les voûtes des luminaires, des lampes toujours ardentes, la musique des enfans de choeur fait rétentir ces voûtes ; les habits de ceux qui font ce service sont riches et précieux. Il est impossible que tout cela n'inspire les sentimens *d'une dévotion tendre et respectueuse.* Mais la religion des paysans est un *squelette de religion* presque aussi sec que celui des Calvinistes. Les Eglises des villages



succinte ; et voilà tout ce dont on n
piété des Chrétiens. Aussi est-il cer
dans l'Italie et dans l'Espagne parti
ment, où toute la dévotion se réduit à
térieur, les Chrétiens n'y sont guèr
Chrétiens que les Maures. Et sans all
qu'au delà des monts, on pourroit
des lieux en France où pour toute
règne une sotte et ignorante supe
C'est une chose de notoriété publiqu
dans les pays d'inquisition le peuple
quasi ce que c'est que Dieu, ils n'on
votion que pour un saint et pour u
pelle, où l'on dit qu'il se fait des m
Ceux qui savent leur *credo* par cœur
savent pas le sens, et n'ont pas même l

à Dieu et le détachement du monde et de soi-même. Pourvu que Dieu se veuille contenter de poupées, d'images, de génuflexions, d'ornemens d'autels, les hommes en donneront assez. Et en effet ils croient que Dieu se doit contenter de cela, ils s'imaginent avoir bien fait ce qu'ils doivent, quand ils ont été à la messe toutes les fêtes et tous les dimanches. Tout le monde sait que c'est le caractère des faux dévots que de donner excessivement dans les cérémonies. Les Pharisiens auxquels le Seigneur reproche si souvent leur hypocrisie, étoient les auteurs et les zélés observateurs de ces cérémonies que le Seigneur Jésus-Christ condamne comme opposées à l'esprit de la religion. Aujourd'hui ceux qu'on appelle *des mangeurs d'images* sont souvent des scélérats qui, sous l'apparence de cette fausse dévotion, imposent au public et voilent par là une vie toute pleine de crimes. Il est constant que quand une religion est destituée de ces vains ornemens, l'hypocrisie y trouve beaucoup moins de retraite. Dans une religion simple et qui ne consiste que dans des actes d'une solide piété, il faut être dévot ou se déclarer impie. J'avoue qu'il n'y a pas de religion si séche où l'hypocrisie ne trouve quelque retraite et quelque retranchement, parce qu'il n'y a pas de religion qui n'ait son

extérieur ; mais on m'avouera aussi que moins une religion a de dehors, moins l'hypocrisie y peut trouver d'asile. Il y a deux sortes d'hypocrites ; il y en a qu'on peut appeler hypocrites de bonne foi, parce qu'ils se trompent eux mêmes, plutôt qu'ils n'essayent de tromper les autres, c'est-à-dire qu'ils se persuadent être véritablement et solidement dévôts pendant qu'ils ne sont rien moins dans le fond. Il y a d'autres hypocrites qui se connoissent bien et qui travaillent seulement à empêcher que les autres ne les connoissent. Il peut y avoir de ces derniers hypocrites dans toutes sortes de religions, quoiqu'il soit vrai qu'il y en a plus dans les religions qui sont composées d'un plus grand nombre de cérémonies. Mais pour les premiers hypocrites de bonne foi, ce sont ceux qui se trompent eux-mêmes, à peine peut-il y en avoir dans la religion que le sieur Maimbourg appelle un squelette, parce qu'on ne peut qu'avec très-grande peine se tromper soi-même, ni se persuader être vrai dévôt quand on ne pratique que très peu de cérémonies au-dehors et qu'on n'a pas les véritables mouvemens de la piété au-dedans. Au lieu que quand une religion est composée d'un grand nombre de devoirs externes, il n'est rien si aisé à un homme que de se persuader qu'il est fort bon religieux, quand il a rempli tous ces devoirs externes,

Mais, Monsieur, je suis d'avis que nous pénétrions un peu dans le détail de *ces cérémonies sacrées dont l'Eglise ancienne s'est toujours servie et qui sont propres à faire honorer Dieu dans ses véritables mystères*, et nous verrons quel est le *suc et l'onction* qui y est et qui se répand de là pour nourrir les ames des fidèles. Je laisse les images et l'invocation des Saints, que le sieur Maimbourg met expressément au nombre de ces cérémonies si pieuses, parce que cela nous engageroit en des controverses où je ne veux pas entrer. Ces cérémonies sont ou dans les ordres des ministres sacrés, ou dans les habits et ornemens de ces ministres des autels, ou dans leurs actions et dans les parties du service divin. Les ministres ordinaires des choses saintes sont les Archevêques, les Evêques et les Prêtres, auxquels servent les Diacres, sous-Diacres, Chantres, Acolytes, Portiers, Exorcistes. Les habits de ces ministres des autels sont de diverses sortes et ont tous quelque singularité, mais surtout on y attache des mystères, afin d'élever les esprits des choses visibles aux invisibles. Par exemple l'Evêque qui doit célébrer, (1) *doit dépouiller ses habits ordinaires et en prendre de sacrés, pour faire ressouvenir qu'on doit dépouiller les habitudes du monde, revêtir de*

(1) Rationale Duranti, lib. 3, cap. 1.

nouvelles qualités quand on veut approcher de Dieu. Il prend des *sandales*, *afin de se souvenir de l'incarnation*. (1) Il revêt *l'amit afin de régler ses pensées et gouverner sa langue, afin que son cœur devienne net et qu'il reçoive un esprit droit et renouvellé. Il se vêt de ce qu'on appelle l'aube qui lui doit descendre jusques aux talons, afin de persévérer dans la pureté de la chair : il se ceint de la ceinture pour refrener les assauts de la luxure ; le cinquième habit c'est l'étole qu'il porte en signe d'obéissance ; la sixième pièce, c'est la tunique de bleu céleste pour emblême d'une conduite céleste. Sur tout cela il met le septième habit, c'est la Dalmatique, qui signifie la sainte religion et la mortification de la chair. En huitième lieu il prend les gants pour éloigner la vaine gloire. Le neuvième ornement épiscopal, c'est l'anneau qu'il prend en signe qu'il épouse son Eglise ; le dixième est appelé casula, autrement appelée la Planète, qui signifie la charité ; l'onzième, c'est le mouchoir pour essuier tous les péchés qu'il peut commettre par fragilité ou par ignorance ; le douzième, c'est le pallium qu'il prend sur ses épaules pour montrer qu'il est imitateur de Jésus Christ, lequel a chargé sur lui nos langueurs ;*

(1) Durantus, ibidem.

le treizième, c'est la mître qui lui fait ressouvenir qu'il doit agir ensorte qu'il mérite la couronne éternelle; le quatorzième, c'est le bâton et la crosse qui désigne l'autorité de la puissance et de la doctrine; et après tout cela il marche sur de beaux tapis de Turquie pour apprendre à mépriser les choses terrestres et à tendre aux célestes. Ces mêmes habits lui servent aussi d'armes pour combattre les puissances contraires. (1) *Ses sandales lui servent de bottes, afin qu'aucune poudre ou tache des affections terrestres ne s'attache à lui, l'amit couvre sa tête comme un casque, l'aube lui tient lieu d'une cuirasse qui lui couvre tout le corps; la ceinture est son arc, sa sous ceinture est la trousse où sont les flèches, l'étole est la hallebarde qu'il darde contre les ennemis, le manipulus qu'il tient en main lui sert de massue, la casule le couvre comme un bouclier, et sa main est armée du livre comme d'une épée.* Après cela, Monsieur, peut on nier que ces *habits sacrés n'impriment dans l'âme une tendre et respectueuse dévotion?* Il n'y a pas de prêtre si corrompu et si gâté qui ne soit incontinent purifié là-dessous. Et le peuple qui voit tout cela y trouve des degrés qui l'élèvent à la contemplation des plus hauts mystères. Mais je vou-

(1) Le même au même lieu.

drois une chose, c'est qu'il y eût des inscriptions sur tous ces habits, car le peuple ne sait rien de tout cela, et le prêtre même qui revêt ces habits mystiques, n'y fait aucune réflexion, car il n'a jamais lu Durant ni ces autres auteurs qui ont écrit des mystères. De sorte que la bonne intention des dévôts instituteurs de ces mystérieux ornemens demeure sans effet; le *suc* et *la divine onction* demeurent renfermés dans ces divins habits sans passer jusqu'aux fidèles à cause de l'ignorance des peuples.

Les mystères ne sont pas dans les habits en général seulement, mais dans un seul habit il y a plusieurs mystères; car la forme, la figure, la composition et toutes les parties en sont mystérieuses. Par exemple *les sandales épiscopales sont doublées d'un cuir blanc au dedans, c'est parce qu'il faut que la conscience de l'évêque et son intention soient pures et blanches*: (1) *mais elles sont noires par dehors, c'est parce que la vie des prédicateurs paroit aux gens du siècle extérieurement noire et méprisable.* Durant conte quarante couleurs dans lesquelles on célèbre les saints mystères, le blanc, le rouge, le noir, et le vert; il y ajoute même le violet. Le blanc c'est pour les fêtes des saints martyrs à cause de la pu-

(1) Durantus ubi supra cap. 8.

reté de leur innocence, et dans les fêtes des anges à cause de leur brillant et de leur éclat. Le rouge est pour la solemnisation du martyre des saints ; (1) et aussi pour la fête de la sainte croix en laquelle Jésus Christ est mort, à cause qu'il a été dit par le prophête Esaie, *pourquoi y a-t'il du rouge dans ton vêtement ?* La couleur noire est pour le jour de la passion, pour les jours d'affliction et de jeune, on s'en sert dans les rogations et dans les messes pour les défunts, en signe de deuil. Enfin le vert est pour les jours ordinaires, parce que le vert tient le milieu entre le blanc et le noir. On se sert aussi du violet dans tous les jours où il est permis d'officier en noir. Le prêtre ou l'évêque revêtu de ces ornemens pleins de mystères, célèbre la messe avec une grande multitude de cérémonies dont le détail seroit trop long à faire; la Messe elle même se divise en diverses parties qui s'appellent l'introit, la confession, le graduel, le trait, l'offertoire, la secrète ou le canon de la messe. Ces parties sont composées de paroles qui se chantent tout haut ou qui se murmurent tout bas, mais le tout en langue latine. On lit quelques prières qui s'appellent des collectes et quelques chapitres de l'écriture, cela seroit bon si le peuple l'entendoit. On

---

(1) Dur. lib. 3. cap. 18.

prie Dieu par les mérites de la Vierge et de tous les saints d'avoir l'offrande agréable; on se tourne vers le peuple pour le bénir, on fait divers encensemens, et quantité de signes de croix; on élève le Sacrement consacré et on l'adore : on partage l'hostie en diverses pièces que l'on met sur le corporal; le prêtre en mange une partie et garde l'autre. Le prêtre fait diverses inclinations tantôt du côté gauche et tantôt du côté droit; il baise l'autel, après tout cela et plusieurs autres actions, enfin *l'ite missa est*. Un homme qui n'est pas accoutumé à ces spectacles n'y comprend rien et ne peut déviner ce que peut signifier un mélange si étrange de cérémonies. Et ceux qui les voyent tous les jours n'y comprennent pas davantage et n'y font aucune attention, parce qu'ils y sont accoutumés; l'esprit et l'intelligence n'y font rien, mais la dévotion et l'intention font tout. L'autre Sacrement qui est celui du baptême, ne se célèbre pas tout à fait avec tant de pompe, mais cependant il a beaucoup de belles cérémonies. A l'eau on ajoute le sel, le crême et l'huile. On exorcise non-seulement le démon, mais l'eau, le sel et l'huile : on fait des signes de croix sur le front, sur l'estomac, sur les yeux, sur les oreilles. Le prêtre souffle à diverses fois sur celui qui doit recevoir le baptême pour faire sortir le Diable

ble, et pour introduire le Saint Esprit en sa place; le prêtre touche avec sa salive les oreilles et les narines après avoir derechef répété les exorcismes; ensuite on frotte l'estomac et les épaules d'une huile consacrée en disant : *Je t'oins de l'huile de salut en Jésus-Christ notre Seigneur pour la vie éternelle.* On met sur la tête de celui qui est baptisé un linge blanc; si c'est un adulte on le revêt même tout entier d'un habit blanc; on lui donne dans la main droite une lampe ardente, en ajoutant à ces actions des paroles qui expliquent le mystère. Après tout cela on oint le baptisé du chrême des cathécumènes. Les cérémonies des autres sacremens ne sont pas moins longues; mais il faudroit copier les messes et les rituels si l'on vouloit tout dire. On ne peut pas nier que dans tout cela il n'y ait bien *du suc* et *de l'onction*, car l'huile et le chrême viennent quasi partout et n'y sont point épargnés. Mais je ne sais si cette onction dont parle St. Jean, quand il dit : *Vous avez reçu l'onction de la part du Saint.* Car l'onction de la grace ordinairement ne se répand que sur les cérémonies qui sont de l'institution divine. Il n'est rien de plus pompeux que les cérémonies des sépultures, mais parce qu'elles sont exposées aux yeux de tout le monde, ce n'est pas la peine de les étaler ici;

je m'imagine que le P. Maimbourg trouve que nos morts sont fort mal édifiés de ce que nous les enterrons avec tant de silence et tant d'humilité. Je suis persuadé aussi qu'il trouve beaucoup *de suc* et beaucoup *d'onction* dans ces magnifiques consécrations. Par exemple, celle de l'eau bénite, à laquelle on attribue la vertu de chasser les esprits malins, d'effacer les péchés, de purifier les maisons, les lits, les tombeaux, les pierres et les habits. Telle est encore la dédicace et la consécration des Temples, dans laquelle le Prélat fait trois fois le tour de l'Eglise qui doit être consacrée, pour représenter les trois voyages de Jésus-Christ ; le premier du ciel en la terre, le second de la terre au lymbe, le troisième du lymbe au ciel ; ou le triple état de l'Eglise, dans le mariage, dans le veuvage et dans le célibat. On met dehors de l'Eglise tout le monde excepté un diacre : l'Evêque devant la porte fait l'eau bénite avec le sel. On allume au dedans douze flambeaux qui sont les Symboles des douze Apôtres, et l'on peint douze croix sur les murailles pour imprimer de la terreur aux démons, afin que s'ils sont dans l'Eglise, ils en sortent ; ou s'ils sont dehors qu'ils n'osent entrer dedans. L'Evêque avec la procession tournant autour de l'Eglise, avec une branche d'hysope fait asper-

sion de l'eau bénite sur les murailles par dehors, et à chaque tour il vient frapper à la porte de l'Eglise avec sa crosse épiscopale et dit : *Levez vos têtes grands portaux*, etc. (1) et le diacre qui est dedans répond, *Qui est le roi de gloire?* Et cela signifie, *Je vous supplie, princes, démons ou hommes, tollite, ôtez, enlevez les portes, c'est-à dire ôtez vos ignorances de vos cœurs.* Et le diacre qui est dedans répondant, *Qui est le roi de gloire, fait connoître l'ignorance du peuple qui ne sait pas quel est celui qui doit entrer.* Le prélat répond au diacre, *C'est le Dieu fort, c'est le roi de gloire.* Quand on a frappé trois fois et crié trois fois en signe de la triple puissance de Jésus-Christ dans le ciel, sur la terre et dans l'enfer, la porte s'ouvre enfin, et le prélat entre avec quelques prêtres et laisse le peuple dehors; il dit en entrant *paix soit à cette maison*, et fait chanter les litanies, Ensuite on sème le pavé de sable et de cendres, on écrit dessus en forme de croix toutes les lettres de l'alphabet grec et de l'alphabet latin; mais point de l'alphabet hébreu, parce que la nation des Juifs a été rejetée. Après, on fait une nouvelle consécration d'eau bénite, où l'on mêle du sel, de la cendre et du vin, et l'on en fait aspersion sur l'autel; puis

(1) Durant, lib. 1. cap. 10.

suc et une *onction* inconcevable. M
comme les jugemens des hommes
rens ; car il y a des Protestans qui
bonne foi et en étant bien persuadé
sentoit les mystères de cette science
tend attirer, enchaîner et délier l
par des figures, des cercles, des
noncés avec certaines répétitions et
ordre : cela est outré. D'autres moins
ont dit que c'étoient des pompes for
bles à celles des théâtres, et que ce
tissoit l'esprit, mais que cela gâtoit
et l'attachoit à la terre et à des chos
tres. Je ne doute pas non plus que
Maimbourg dans le même esprit ne
baptême des cloches très *onctueux* et
culent. Il se fait avec de l'eau, le sel
comme le baptême des hommes, n

voulez voir toute cette pompe bien décrite, vous la pouvez lire dans le livre intitulé : *Ceremoniarum Ecclesiæ Romanæ libri tres.* Il est vrai qu'il faut avoir été de bien mauvaise humeur pour avoir retranché ce magnifique appareil qui fait tant d'honneur à l'Eglise. Et je commence à goûter que le sieur Maimbourg a raison de dire que notre *Calvin a fabriqué une religion toute sèche et toute conforme à son tempérament.* Car nous avons confessé que le bon homme étoit naturellement chagrin, de telles gens ne se plaisent pas ordinairement aux spectacles. Ils affectent en tout une austérité excessive, et veulent que la sécheresse règne jusque dans leur dévotion.

CHAPITRE XXI.

Trois nouvelles raisons contre l'usage d... cérémonies, si succulentes et si onctue... de l'Eglise romaine. I. Qu'elles ont été... connues à l'ancienne Eglise. II. Qu'... sont venues du Paganisme. Parallèl... diverses cérémonies Payennes avec c... de l'Eglise romaine. III. Que ces cér... nies sont entièrement opposées à l'esp... la religion chrétienne.

Nous avons encore deux ou trois g... préjugés contre ces cérémonies. Le pre... c'est que nous ne saurions trouver dans l... toire de l'Eglise, que les premiers chré... aient eu un culte aussi composé. Il est... que le P. Maimbourg nous dit, *Que l'E... ancienne s'est toujours servie de ces cére... nies pour faire l'office divin avec bienséa... et cette sainte majesté qui imprime dans... me les sentimens d'une dévotion tendre.* I... s'il étoit bien conseillé il ne parleroit ja... de l'antiquité, car il n'en dit rien qui ne ... duise son ignorance. Je voudrois bien q... me trouvat dans les livres des premiers

cles de l'Eglise les eaux bénites, les exorcismes du sel, de l'huile et de l'eau, les parties de la messe, l'introit, le graduel, l'offertoire, le canon : qu'il lise un peu ce que Justin Martyr dans son apologie pour les chrétiens, et Tertullien dans son apologétique disent pour justifier leur culte, et il verra qu'il étoit alors dans une parfaite simplicité. Joseph Visconti, milanais, qui a écrit un gros livre des cérémonies du baptême, avoue de bonne foi que dans le commencement de la religion chrétienne on n'y faisoit pas tant de façon et qu'on baptisoit dans les fleuves et dans les fontaines sans cérémonies : (1) *Il est constant et tout le monde le confesse*, dit-il, *qu'aux premiers temps quand la république chrétienne étoit encore informe et dans ses commencemens il n'y avoit pas encore de baptistère. Mais les fondateurs de notre foi administroient le baptême dans les fleuves, dans les fontaines, dans les chemins et dans les prisons.* Cet état de l'Eglise qu'il appelle informe est selon nous, l'état de sa perfection, c'est pourquoi nous nous en tenons à ce qu'elle faisoit alors. Est-il possible qu'on puisse imaginer que notre Seigneur ait pratiqué aucune des cérémonies de la messe dans l'institution de l'Eucharistie. Il prit du pain, il le bé-

(1) Lib. 1. cap. 4.

nit, il le rompit, il le donna à ses disciples en leur disant prenez, mangez ceci est mon corps, il en fit de même de la coupe, et voilà en quoi se consomma toute l'action. Ou les Evangelistes et les Apôtres sont des prévaricateurs, qui nous ont déguisé ce qui se fit dans cette célèbre institution, ou il est certain qu'il n'y avoit rien de plus simple. Qui peut nier aussi que les Apôtres ne l'aient célébrée avec la dernière simplicité? Ils alloient de maison en maison, rompant le pain; on ne portoit point après eux un appareil d'habits mystiques, on n'élevoit point d'autels, il n'y avoit ni cierges, ni encensemens, ni oblations, ni élévations, ni aspersions d'eau bénite, ni inclinations, ni baisers de l'autel, ni rien de semblable. Il faut avoir renoncé à toute pudeur pour ne le pas avouer. Les liturgies qui portent les noms de St. Jaques et de St. Marc sont des pièces d'une supposition si évidente, qu'aujourd'hui aucun auteur habile ne les ose soutenir; si elles étoient anciennes, elles feroient le procès à l'Eglise romaine, et prouveroient la nouveauté de ses cérémonies, car elles ne ressemblent quasi en rien aux liturgies nouvelles. On peut marquer la naissance de ces cérémonies presque les unes après les autres. Ces Messieurs les font bien plus anciennes qu'elles ne sont: mais avec tout cela,

ils ne sauroient empécher de reconnoître qu'elles sont bien plus nouvelles que les Apôtres. Platine attribue à Alexandre I, Evêque de Rome, environ l'an 120 de notre Seigneur, l'institution de l'eau bénite. Et en effet on trouve dans le décret de Gratien un canon qu'on lui attribue, qui dit, (1) *Nous bénissons l'eau salée pour en faire aspersion sur les peuples, afin que tous ceux qui recevront l'aspersion, soient sanctifiés et purifiés, ce que nous ordonnons à tous les prêtres de faire.* C'est une ridicule superstition, indigne d'un siècle si saint; cette eau lustrale n'est entrée dans l'Eglise que plusieurs siècles depuis. Quànd le baptême commença à se charger de cérémonies inutiles, ce n'étoient pas celles d'aujourd'hui, on n'y employoit ni le sel, ni la salive, on n'exorcisoit point l'eau et les autres créatures de Dieu. On donnoit à manger du lait et du miel aux nouveaux baptisés, (2) *Melle et lacte infantabant*, comme parle Tertullien, ce qui ne se fait plus. Cet ancien nous avoue que les cérémonies qui s'étoient glissées de son temps dans l'Eglise ne venoient pas des Apôtres et avoient été établies sans l'autorité de l'Ecriture Sainte. Le savant Rigault dans ses observations sur la 59e. Epître

(1) De consacrat. dist. 3.

(2) De corona militis.

de St. Cyprien ; après avoir dit que les Ap
tres avoient administré le baptême dans u
grande simplicité, et que les chrétiens d
âges suivans y avoient ajouté plusieurs ch
ses, il ajoute : *Or nous ne lisons pas que ce
ait été commandé par le Seigneur ou par l
Apôtres. Mais peu de temps après la m
des Apôtres, les Chrétiens par facilit
retinrent beaucoup de cérémonies Juda
ques qui n'étoient pas encore abolies.* En
il ne faut que lire les diverses liturgies q
se lisent sous le nom de St. Pierre, de S
Marc et de St. Jaques, et celles qui sont da
les constitutions des Apôtres, attribuées
St. Clément, et dans les œuvres du faux D
nis Aréopagite, pour être convaincu que c
cérémonies se sont enflées de temps en tem
comme un fleuve qui sort d'une médioc
source et qui devient grand par les tribu
que lui apportent les torrens et les ruissea
des lieux où il porte son cours.

Cela étant posé, que les Apôtres n'ont p
institué ces cérémonies, ne faut-il pas avou
que tout ce qu'on dit en leur faveur tom
absolument. Elles sont pleines de suc et *d'o
tion*, à ce que l'on dit. Les Apôtres ne s
voient ils pas les moyens de faire découl
l'onction sur les fidèles, et falloit-il que l
siècles à venir apprissent à l'Eglise quelq

chose là-dessus que les Apôtres n'avoient pas su ? *Elles impriment dans l'ame de ceux qui les regardent avec un œil un peu spirituel, les sentimens d'une dévotion tendre et respectueuse.* Notre Seigneur Jésus Christ ne savoit rien de tout cela, car apparemment il n'eût pas oublié d'en dire quelque mot. C'est un grand malheur pour l'Eglise quand les hommes viennent à se persuader qu'ils sont plus sages que Dieu, et quand ils prennent la liberté d'ajouter à ses commandemens et à ce qu'il a institué. C'est la source d'où sont sorties ces *impuretés* qui ont abîmé le Christianisme et qui l'ont perdu. Voilà, Monsieur, l'un de nos préjugés contre ces cérémonies. En voici encore un autre plus grand.

Non-seulement ces cérémonies ne viennent pas de bon lieu, mais elles sont descendues d'une source tout-à-fait impure. Ces Messieurs se fâchent quand nous leur disons que ce sont des cérémonies Judaïques. Je trouve qu'ils devroient nous tenir compte de cette accusation. C'est faire beaucoup d'honneur à leur culte que de dire qu'il est imité de celui que Dieu avoit autrefois donné à son peuple. S'ils continuent à se fâcher de cela, nous leur dirons franchement que leurs cérémonies viennent du paganisme, et je le crois ainsi : le Judaisme étoit mort et la Synagogue avoit

été ensevélie avec honneur, avant que ces cérémonies n'entrassent dans l'Eglise, et le paganisme étoit encore vivant : il y a bien plus de vraisemblance à faire venir ces cérémonies du Paganisme qui étoit vivant, que du Judaisme qui étoit mort il y avoit si longtemps. De plus on ne peut nier que l'Eglise n'ait adopté par complaisance ces cérémonies, sous lesquelles enfin elle s'est ensevélie. Pour plaire aux étrangers qui ne pouvoient goûter la simplicité de la religion chrétienne, et qui ne s'en accommodoient pas, elle voulut se rendre pompeuse, et pour cela elle enfla son culte de toutes les cérémonies qu'elle crut innocentes. Or il est beaucoup plus vraisemblable qu'elle eût cette complaisance pour le Paganisme, qui pour un temps lui donna des Empereurs, des Magistrats et des maîtres, qui, depuis que les Empereurs furent chrétiens, lui donna encore des Consuls, des Gouverneurs de provinces, des Juges, et qui contenoit encore des millions d'hommes ; il est, dis je, plus vraisemblable que l'Eglise ait eu la complaisance d'enfler son culte en faveur des Payens, qu'en faveur des Juifs, qui étoient un peuple méprisé de toute la terre, et pour lequel les Chrétiens n'ont jamais eu aucun égard. Or si les Chrétiens ont altéré leur culte en faveur des Payens, il est apparent

qu'ils ont adopté des cérémonies Payennes et non pas Juives. Il est vrai qu'il y a diverses cérémonies dans l'Eglise romaine qui semblent lui être communes avec l'Eglise Judaïque : comme les autels, les sacrifices, les lampes ardentes, les habits mystérieux de ses prêtres. Mais tout cela s'est trouvé dans le Paganisme comme dans le Judaisme. Et comme le Paganisme étoit plus près de l'Eglise chrétienne, c'est assurément de là qu'elle a pris tous ces beaux ornemens si pleins de *suc* et *d'onction*.

Au reste, Monsieur, si l'on vouloit pousser et prouver le parallèle, nous aurions ici de quoi faire un livre. Car il n'y a point d'original dans le Paganisme dont il n'y ait des copies dans la religion romaine. Donnons-en au moins quelques échantillons. Il n'y a rien, par exemple, si semblable à l'*Apothéose* des anciens payens que la canonisation d'aujourd'hui. En ce temps-là on avoit beau être héros, grand, célèbre, digne d'être placé entre les Dieux, il falloit auparavant que le Sénat y passat, sans quoi un Dieu demeuroit sans temples, sans autels et sans adorateurs. Le Pape et son Consistoire n'ont fait que changer de nom sans changer de lieu. C'est à Rome que se font les canonisations, aussi bien qu'autrefois on y faisoit les *apothéoses*. Un

homme a beau être saint, fut-il tout proche du premier des Séraphins, il ne sera pourtant point servi ni invoqué, il n'aura ni temple, ni autels, ni adorateurs, s'il n'a de la faveur en cour de Rome, et bien de l'argent pour acheter une place dans le calendrier. Mais quand cela est fait, en vertu de la canonisation, tout le monde est obligé de croire qu'un tel est dans les Cieux, on le peut invoquer publiquement, on célèbre l'office et le sacrifice de la messe en son honneur, on lui consacre des jours de fêtes, on vénère et on sert ses images, on adore ses reliques, on y va en pélérinage. L'on ne sauroit s'empêcher de frémir encore aujourd'hui, en pensant que ces pauvres payens abusés sur la foi de leur Sénat, adoroient des misérables qui étoient brûlés dans les enfers avec les démons. Je vous assure que la même horreur nous doit saisir au sujet des canonisations qui se font à présent : car les cautions de la cour de Rome et du tribunal du Pape qui prononce un homme digne d'être invoqué, et qui le place dans le Paradis, ne sont point si sûres qu'un ignorant n'y puisse être trompé. Il y a un certain vieux mot, qui court à Rome même, et qu'on attribue à un Pape Grégoire qui dit, *Multorum corpora venerantur in terris, quorum animæ cruciantur in inferis.* Il y en a beau-

coup dont on vénère les corps ici bas, dont les ames brûlent dans les enfers. Bellarmin et quelques autres s'inscrivent en faux contre ce bon mot, et disent que le Pape ne peut errer dans la canonisation. Mais si nous en croyons Bodin, le Cardinal Bessarion ne s'y fioit pas trop. (1) *En voyant qu'on canonisoit à Rome par une impertinente apothéose des gens dont il avoit connu la vie fort opposée à celle des saints, il disoit que le passé lui faisoit fort douter du présent*; c'est-à-dire qu'il avoit bien peur que la plupart de ces saints ne fussent damnés. Je vous assure, Monsieur, que ceux qui se fient sur l'intercession de ces nouveaux saints pourront se trouver quelque jour bien attrapés, car ils croiront avoir eu de bons avocats en paradis, et le temps leur apprendra que personne n'aura parlé pour eux, parce que leurs avocats étoient dans les enfers. Auquel cas ils seront fort en danger de perdre leur procès, car le bon droit s'il n'est soutenu souvent ne sert de rien.

Si la canonisation est très semblable à l'apotheose, les saints et les patrons d'aujourd'hui ressemblent si fort aux Pénates et aux Dieux tutélaires des anciens que rien plus. Franchement on n'a fait que changer de sta-

(1) Method. Hist. lib. 1.

tue en conservant la même niche. On a mis à bas Esculape, le Dieu des médecins pour y placer St Luc: Lucine pour mettre en sa place sainte Marguerite. Si l'on ne craignoit de mettre des sâletés devant les yeux des personnes chastes, on pourroit ressusciter quelques vieilles histoires, qui feroient voir que Priape et le Dieu Mutinus ont aussi eu leurs successeurs. Il y a du plaisir à lire dans St. Augustin ce grand catalogue de Dieux et de Déesses que le paganisme avoit établis sur toutes les choses de ce monde. La seule porte de la maison avoit trois dieux tutélaires, *Forculus* pour la porte, la déesse *Cardea* pour les gonds; et le Dieu *Limentinus* pour le seuil. Les bleds en avoient treize, (1) depuis qu'ils étoient jetés en terre jusqu'à la moisson, chacun de ces Dieux n'étoit guères plus de quinze jours en quartier, car ils se succédoient les uns aux autres. L'un conservoit la semence en terre, c'étoit la déesse *Séja*, l'autre la faisoit germer, c'étoit *Proserpine*: un autre présidoit pendant que les bleds étoient en herbe, c'étoit la déesse *Volutina*. Après cela le Dieu *Nodotus* les prenoit en sa protection quand ils commençoient à monter en épi. La déesse *Patelena* les relevoit, quand l'épi commençoit à paroître, la déesse ou le dieu *Rubigo* avoit le soin de les

(1) Aug. civit. Dei, lib. 4. et 6.

conserver de la rouille, *Flora* les faisoit fleurir, *Lacturtia* les conservoit en lait, *Matuta* les meurissoit, et *Rumina* les moissonnoit et les mettoit à couvert. Les gens las et fatigués avoient une déesse qui leur étoit particulière; elle s'appeloit *Fessonia.* Quand on étoit debout on étoit sous la protection d'une autre divinité que quand on étoit assis, c'étoit la déesse *Statilina.* Mais je ne sais avec tout cela, si les anciens Romains étoient aussi exacts que les modernes, car je n'ai point lu que dans l'ancienne Rome les cordonniers et les forgerons eussent leurs dieux tutélaires comme dans la nouvelle Rome, ils ont leur St. Eloi et leur St. Crespin.

Les reliques et les reliquaires ressemblent extrêmement aux urnes dans lesquels on conservoit les cendres des personnes qu'on avoit chéries. Les chapelles dans les maisons où l'on met les saints et les saintes pour lesquelles on a une particulière dévotion semblent avoir été faites à l'imitation de ces *Lararia*, dans lesquels on mettoit non-seulement les images des ancêtres, mais les dieux tutélaires de la maison auquel on avoit le plus de confiance. Les temples même des Chrétiens de la communion de Rome, sont beaucoup plus formés sur le modèle des temples du paganisme que de l'ancien temple de Jérusalem. Les simulacres dans les temples

se plaçoient dans des lieux élevés pour être vus de tout le monde. (1) *Locantur sedibus honorabili sublimitate ut à precantibus atque immolantibus attendantur*, disoit St. Augustin. Cela est fort semblable à nos images qui sont placées en grande dignité dans leurs niches et jusques sur les autels. Pour ce qui est du culte des images en général, n'en déplaise à ces Messieurs, il faut qu'ils souffrent que nous leur reprochions qu'il n'est en rien différent de l'adoration des simulacres du Paganisme, excepté que les personnes qu'on veut représenter par ces images sont fort différentes. Car pour ce qui est du culte et de l'espèce d'adoration qu'on leur rendoit, il est si semblable à celui qu'on rend aux images, que rien ne peut être plus ressemblant. Aujourd'hui on se prosterne devant ces images, on les encense, on les baise, on les porte en pompe, on fait mille lieues pour aller en pélérinage à une image, on n'en faisoit pas davantage dans le Paganisme pour les simulacres. Car c'est changer les payens en des fous et en des insensés, que de les accuser d'avoir adoré les statues de bois, de pierre, de métal et de fonte comme de véritables divinités. Ils se sont fort bien défendus de cela, comme on se défend de rendre aux images une véritable

(1) Aug. Tom. 11. Ep 49. quæst. 3.

adoration. St. Augustin nous en est témoin. (1) Ils disoient, *Je ne sers pas ce signe visible, mais la divinité qui y est invisiblement.* *Il y en a même qui croient être d'une Religion beaucoup plus pure, et qui disent, je ne sers ni le simulacre, ni le démon, mais par cette effigie corporelle je vois le signe de la chose que je dois servir.* Les processions qui font une si considérable partie de ce pompeux service, si plein de *suc* et *d'onction* sont très certainement imitées des Payens. Tout le monde connoît cette *pompa circensis*, où les Dieux étoient portés en montre et en ordre, selon leurs rangs, charges et dignités : cela est fort semblable à ces processions de Moscovie, où l'on voit quelquefois quatre ou cinq cents images : Les *Thensæ vehicula Deorum* sont tout à fait semblables à nos châsses et aux chariots magnifiques dans lesquels on porte les reliques et les corps saints. Ce n'est pas la peine de faire mention dans notre parallèle de *l'eau bénite* pour la comparer aux eaux lustrales, ni des *Thurifications*, pour les comparer aux encensemens ; car tout cela saute aux yeux. Voilà, Monsieur, une partie de ce qui a fait croire à nos théologiens que cette bête de l'Apocalypse qui reçut le coup de mort et qui ressuscita, est le Paganisme qui avoit été

(1) In Ps. 113.

éteint par l'Evangile, et qui a trouvé moyen de rentrer dans l'Eglise ; c'est ce qu'on appelle *paganismus redivivus*. Tout cela soit dit sans dessein d'offenser ces Messieurs que nous ne voulons pas mettre au nombre des payens, à Dieu ne plaise, quoique souvent ils trouvent bon de nous mettre au nombre des démons, et toujours en celui des réprouvés qui ne valent guères mieux que les démons. Mais au moins ces considérations feront voir que nous n'avons pas tant mauvaise raison de ne vouloir pas croire que ces cérémonies sont pleines de *suc* et *d'onction*, parce que ce sont de malheureuses imitations d'un culte que Dieu témoignoit autrefois qu'il avoit en abomination. Il est vrai que l'or et l'argent d'Egypte sont entrés dans la composition du Tabernacle et ont été sanctifiés ; mais je doute qu'on puisse sanctifier de même les cérémonies qui ont autrefois honoré et réjoui les démons.

Pour conclure, Monsieur, je dis que nous rejetons ces cérémonies, parce qu'elles ne sont en façon du monde de l'esprit du Christianisme. La Religion Chrétienne est dans une entière opposition à celle de Moyse. Celle-ci étoit toute d'ombres, de cérémonies, de mystères couverts sous des voiles sensibles. La Religion Chrétienne est toute de mystè-

res dévoilés, toute dégagée du service charnel. Jésus Christ n'est venu au monde qu'afin de nous rapporter une nouvelle économie et une nouvelle religion. Ce ne seroit pas une nouvelle religion, si elle étoit composée à peu-près de même, et si elle avoit encore ce grand joug de cérémonies. Pourquoi St. Paul nous féliciteroit il tant, de ce que nous ne sommes plus sous la loi mais sous la grace ? Pourquoi nous diroit-il qu'on ne nous doit point charger d'ordonnances, qui disent ne mange, ne goûte, ne touche point ? Pourquoi diroit-il que nous sommes morts à la loi, et que la loi est morte pour nous, si nous étions encore obligés à nous charger d'un joug aussi pesant que celui de la loi cérémonielle ? Dieu a eu ses raisons d'envelopper autrefois la religion de ces voiles et de donner ces aides à la piété. Ces cérémonies étoient véritablement pleines de *suc* et *d'onction*, parce que Dieu les avoit établies, et qu'il faisoit la grace à ses fidèles de les regarder d'un œil véritablement spirituel. Il répandoit sa bénédiction et son efficace sur un culte qui étoit de son institution. Mais aujourd'hui ce culte cérémoniel qui n'a que des hommes pour auteurs n'est bon qu'à faire de faux dévots, des ignorans et des superstitieux. La même autorité de Dieu qui rendoit vénérables ces cérémonies

qu'il avoit établies, nous les rend méprisables depuis qu'il les a abolies. Dieu avoit raison sans doute de nourrir l'Eglise dans son enfance, comme on élève les enfans. On leur donne des choses de peu de valeur, en attendant que l'âge les mette en possession des véritables richesses. L'Eglise étoit dans l'enfance, Dieu l'occupoit à ces honnêtes amusemens, afin de l'empêcher de courir dans le Paganisme, religion qui étoit si pompeuse et si attirante. Dieu lui donnoit des ombres, parce qu'elle n'avoit pas les corps. Aujourd'hui que nous avons le corps et la vérité en Jésus Christ; il y a de la vanité à courir après les ombres. Si nous pouvions être de la religion des anges, nous ferions bien: ils adorent Dieu par des actes d'un amour tout pur, par des louanges et par une promptitude souveraine à exécuter ses commandemens. Il est certain que la Religion Chrétienne a été établie pour approcher de cette religion du Paradis infiniment plus que celle de la loi. Mais selon la forme qu'on a introduite dans la religion de Jésus Christ, on l'éloigne de la religion du ciel pour la rapprocher de celle de Moyse. Ce sont là les raisons pourquoi nous préférons cette religion *sèche*, *conforme au tempérament de Calvin*, à cette religion *succulente et onctueuse*, qui s'est en-

graissée de la lie des siècles. Notre religion est un *squelette décharné*, selon le Père Maimbourg. Et selon nous la religion du Père Maimbourg est un corps hydropique qui paroit avoir de l'embonpoint, mais dont les parties nobles sont gâtées, et qui n'est enflée que d'eaux pourries et bourbeuses. Pardonnez-moi cette sâle image que je vous mets devant les yeux, je sais bien que cela n'est pas de la belle éloquence d'aujourd'hui.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE

DES CHAPITRES DE LA PREMIÈRE PARTIE.

CH

C c

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.



